VERS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS PRIORITAIRES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PAYS DE L'OCI 2021

ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE

CENTRE DE RECHERCHES STATISTIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES ET DE FORMATION POUR LES PAYS ISLAMIQUES

Vers la réalisation des objectifs prioritaires de développement durable dans les pays de l'OCI 2021

Un rapport d'activité préparé par le SESRIC

ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE

CENTRE DE RECHERCHES STATISTIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES ET DE FORMATION POUR LES PAYS ISLAMIQUES

© 2021 Centre de recherches statistiques économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC)

Adresse: Kudüs Cad. No: 9, Diplomatic Site, 06450 Oran, Ankara - Turquie
Tél: +90-312 -468 6172, Fax: +90–312–467 3458 | Site web: www.sesric.org | E-mail: pubs@sesric.org

Tous droits réservés

Pendant la phase de traitement et de préparation de ce travail, le SESRIC a adopté des normes élevées afin d'augmenter la précision des données incluses dans ce document. Les dénominations et toutes autres informations contenues dans n'importe quelle section ou graphique n'impliquent aucun jugement de la part du SESRIC quant au statut juridique d'aucune entité. En outre, il décline toute responsabilité quant à tout type de débat politique soulevé sur la base de données et informations présentées dans cette publication. Les frontières et les noms indiqués sur les cartes (le cas échéant) présentées dans cette publication n'impliquent aucune reconnaissance ou acceptation officielle de la part du SESRIC.

Le matériel présenté dans cette publication est protégé par les droits d'auteur. En vertu des droits d'auteur qu'il revendique, et comme il encourage la diffusion de ses publications dans l'intérêt des pays membres de l'OCI, le SESRIC accorde l'autorisation de voir, copier et télécharger le matériel présenté à condition que ces matériaux ne soient pas réutilisés, sous n'importe quelle condition, pour des buts commerciaux.

Pour obtenir la permission de reproduire ou de réimprimer toute partie de cette publication, veuillez envoyer une demande accompagnée d'informations complètes au Département des publications à l'adresse suivante : Kudüs Cad. 9, Diplomatik Site, 06450, Oran, Ankara- Turquie Toutes les demandes relatives aux droits et licences doivent être adressées au Département des publications du SESRIC à l'adresse susmentionnée.

ISBN: 978-625-7162-12-8

Pour plus d'informations, veuillez contacter le département des statistiques et de l'information, SESRIC, à travers: statistics@sesric.org

Remerciements

Ce rapport a été préparé par une équipe de recherche du SESRIC sous la supervision de S.E. M. Nebil Dabur, Directeur Général du SESRIC, et dirigé par Dr. Atilla Karaman, Directeur du Département des Statistiques et de l'Information. L'équipe de recherche était composée du Dr Ahmet Ozturk, Davron Ishnazarov, Muzamil Edema, Abdulhamit Ozturk et Syed Tahir Mahmud. La traduction de ce rapport a été faite par M. Denis Rmouch et la Couverture conçue par Savas Pehlivan.

Table des matières

Avant-propos VII

Résumé analytique VIII

Évaluation et méthodologie des progrès accomplis dans la réalisation des ODD 1

ODD 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde 11

ODD 2. Éliminer la faim, assurer une sécurité alimentaire et une meilleure nutrition et promouvoir l'agriculture durable 20

ODD 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge 26

ODD 4. Assurer l'accès de tous à une éducation équitable et de qualité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie 41

ODD 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles 49

ODD 6. Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau 53

ODD 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable 61

ODD 8: Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, un plein emploi productif et un travail décent pour tous 68

ODD 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et encourager l'innovation 74

ODD 10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre 85

ODD 11: Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient inclusifs, sûrs, résilients et durables. 90

ODD 12. Établir des modes de consommation et de production durables 95

ODD 13: Prendre des mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions 99

ODD 14: Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable. 101

Références 105

Appendices 109

Annexe 1: Notes techniques 109

Annexe 2: Liste des indicateurs choisis pour l'évaluation et la méthodologie des progrès accomplis dans la réalisation des ODD 137

Liste des graphes

Graphique 1: Système à quatre flèches pour l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des ODD 1
Graphique 2: Méthodologie des tendances des ODD pour les indicateurs ayant des objectifs quantitatifs 7
Graphique 3: Méthodologie des tendances des ODD pour les indicateurs n'ayant pas d'objectifs quantitatif 9
Graphique 4: Proportion de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté (%), 2000 vs 2018 12
Graphique 5: Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté national (%), 2000 vs 2017 13
Graphique 6: Proportion de la population ayant dépassé l'âge légal de la retraite et recevant une pension (%), 2000 vs 2020 14
Graphique 7: Proportion de la population utilisant des services d'assainissement de base, 2000 vs 2017 15
Graphique 8: Subventions d'aide publique au développement pour la réduction de la pauvreté, par pays bénéficiaire (pourcentage du RNB), 2000 vs 2018 16
Graphique 9: Proportion de l'ensemble des dépenses publiques consacrées aux services essentiels, à l'éducation (%), 2000 vs 2018 18
Graphique 10: Prévalence de la sous-alimentation (%), 2001 vs 2018 21
Graphique 11: Proportion d'enfants souffrant d'un retard de croissance modéré ou grave (%), 2000 vs 2019 22
Graphique 12: Indice d'orientation agricole des dépenses publiques, 2001 vs 2019 24
Graphique 13: Taux de mortalité des moins de cinq ans, pour les deux sexes, (pour 1 000 naissances vivantes), 2000 vs 2019 27
Graphique 14: Taux de mortalité néonatale, pour les deux sexes, (pour 1 000 naissances vivantes), 2000 vs 2019 28
Graphique 15: Incidence de la tuberculose (pour 100 000 habitants), 2000 vs 2019 29
Graphique 16: Taux de mortalité attribuable à des maladies cardiovasculaires, au cancer, au diabète ou à des maladies respiratoires chroniques (probabilité), âgés de 30 à 70 ans, les deux sexes (%), 2000 vs 2019 31
Graphique 17: Taux de mortalité par suicide, les deux sexes, (pour 100 000 habitants), 2000 vs 2019 32
Graphique 18: Consommation d'alcool par habitant au cours d'une année civile, personnes de 15 ans et plus des deux sexes (litres d'alcool pur), 2000 vs 2019 34
Graphique 19: Taux de décès dus à des accidents de la route, pour les deux sexes (pour 100 000 habitants), 2010 vs 2019 35
Graphique 20: Proportion de femmes en âge de procréer dont le besoin de planification familiale est satisfait par des méthodes modernes, âgées de 15 à 49 ans (%), 2000 vs 2020 36

Graphique 21: Taux de mortalité attribué aux empoisonnements involontaires, pour les deux sexes, (pour 100 000 habitants), 2000 vs 2019 37
Graphique 22: Montant total de l'aide publique au développement accordée aux secteurs de la recherche médicale et de la santé de base, décaissement brut, par pays bénéficiaire (prix constants de 2018 en millions de dollars), 2000 vs 2018 38
Graphique 23: Densité des travailleurs de la santé, médecins (pour 10 000 habitants), 2000 vs 2019 39
Graphique 24: Taux d'achèvement, primaire, deux sexes, 2000 vs 2018 42
Graphique 25: Taux de participation à l'apprentissage organisé (une année avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire), les deux sexes (%), 2000 vs 2019 44
Graphique 26: Indice de parité entre les sexes ajusté pour le taux d'achèvement, primaire, 2000 vs 2018 46
Graphique 27: Proportion d'enseignants de l'enseignement primaire ayant reçu au moins la formation minimale organisée pour les enseignants, les deux sexes (%), 2000 vs 2012019 47
Graphique 28: Pourcentage de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (% du nombre total de sièges), 2000 vs 2021 50
Graphique 29: Proportion de femmes occupant des postes de direction (%), 2000 vs 2019 51
Graphique 30: Proportion de la population utilisant des services d'eau potable gérés de manière sûre (%), 2000 vs 2017 54
Graphique 31: Proportion de la population disposant d'installations de base de lavage des mains dans les locaux (%), 2000 vs 2017 55
Graphique 32: Efficacité de l'utilisation de l'eau (en dollars par m^3), 2000 vs 2018 56
Graphique 33: Niveau de stress hydrique : Prélèvements d'eau douce en proportion des ressources en eau douce disponibles (%), 2000 vs 2018 57
Graphique 34: Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (%), 2017 vs 2020 59
Graphique 35: Proportion de la population ayant accès à l'électricité, modélisée (%), 2000 vs 2019 62
Graphique 36: Part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie finale (%), 2000 vs 2018 63
Graphique 37: Niveau d'intensité énergétique de l'énergie primaire, en mégajoules par PPA constante du PIB en 2017, 2000 vs 2018 65
Graphique 38: Électricité renouvelable installée par habitant, capacité de production (Watts), 2000 vs 2019 66
Graphique 39: Taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant (%), 2000-2019 69
Graphique 40: Taux de croissance annuel du PIB réel par personne employée (%), 2000-2019 70
Graphique 41: Taux de chômage, 15 ans et plus, les deux sexes (%), 2000 vs 2019 71
Graphique 42: Proportion de jeunes âgés de 15 à 24 ans ne suivant pas d'études, d'emploi ou de formation, pour les deux sexes (%), 2000 vs 2019 73

Graphique 43: Valeur ajoutée manufacturière en proportion du PIB et par habitant (%), 2000 vs 2019 76
Graphique 44: Proportion de petites industries disposant d'un prêt ou d'une ligne de crédit (%), 2006 vs 2020 77
Graphique 45: Émissions de CO_2 par unité de VAM, en kg de CO_2 par constante 2015 en dollars des États-Unis, 2000 vs 2018 78
Graphique 46: Dépenses de recherche et développement en proportion du PIB (%), 2000 vs 2018 79
Graphique 47: Chercheurs (en équivalent temps plein), par million d'habitants (Nombre), 2000 vs 2018 80
Graphique 48: Total des flux officiels pour les infrastructures, par pays bénéficiaire (prix constants de 2018 en millions de dollars), 2000 vs 2018 81
Graphique 49: Proportion de la valeur ajoutée de l'industrie MHT dans la VAM totale (%), 2000 vs 2018 83
Graphique 50: Proportion de personnes vivant sous 50 % du revenu médian (%), 2000 vs 2018 86
Graphique 51: Part de la main-d'œuvre dans le PIB (%), 2004 vs 2017 87
Graphique 52: Proportion des lignes tarifaires appliquées aux importations à tarif zéro, totales ou non ventilées (%), 2005 vs 2019 88
Graphique 53: Proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles (%), 2000 vs 2018 91
Graphique 54: Niveaux annuels moyens de particules fines, totales (microgrammes par m^3), 2011 vs 2016 93
Graphique 55: Consommation intérieure de matières par habitant, toutes les matières premières (tonnes), 2000 vs 2017 96
Graphique 56: Subventions aux combustibles fossiles (consommation et production) par habitant (prix constant, en dollars), 2015 vs 2019. 97
Graphique 57: Déviation de la chlorophylle-a, télédétection (%), 2000 vs 2019 102
Graphique 58: Proportion moyenne de zones marines clés en matière de biodiversité couvertes par des zones protégées (%), 2000 vs 2019 103
Graphique 59: Pêche durable en proportion du PIB (%), 2011 vs 2017 104

Liste des Tableaux

Tableau 1: Visualisation des tendances des ODD 2
Tableau 2: Visualisation des tendances des ODD et des indicateurs 4
Tableau 3: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI 119

Abréviations

3G	Technologie mobile de troisième génération
AOI	Indice d'orientation de l'agriculture
CO_2	Dioxyde de carbone
COVID-19	Maladie de Coronavirus 2019
DMC	Consommation intérieure de matières
EAGR	Taux de croissance annuel exponentiel
ESCAP	Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique
PIB	Produit intérieur brut
GES	Gaz à effet de serre
RNB	Revenu national brut
VIH/SIDA	Infection par le virus de l'immunodéficience humaine et syndrome d'immunodéficience acquise
TIC	Technologies de l'information et des communications
IEA	Agence internationale de l'énergie
ILO	Organisation internationale du travail
IPU	Union interparlementaire
BID	Banque islamique de développement
GIRE	La gestion intégrée des ressources en eau
KBAs	Domaines clés de la biodiversité
Kyrgyz Rep.	République kirghize
PMA	Pays les moins avancés
MHT	Industrie de moyenne et haute technologie
VAM	Manufacture, valeur ajoutée
NEET	Sans emploi, éducation ou formation
TMN	Taux de mortalité néonatale
APD	Aide publique au développement
OCI	Organisation de la coopération islamique
OICStat	Base de données statistique de l'OCI :
PPA	Parité de pouvoir d'achat
R&D	Recherche et développement
ODD	Objectifs du développement durables
SESRIC	Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques
PME	Petites et moyennes entreprises
TMS	Taux de mortalité par suicide
TB	Tuberculose
TFEC	Consommation finale totale d'énergie
TMM5	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

EAU	Émirats arabes unis
CSU	Couverture sanitaire universelle
ONU	Organisation des Nations Unies
PNUD	Programme des Nations Unis pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
UN-HABITAT	Programme des Nations unies pour les établissements humains
DPNU	Division de la population des Nations Unies
DSNU	Division de statistique de l'ONU
USD	Dollar américain
WDI	Indicateurs de développement mondiaux
OMS	Organisation mondiale de la Santé
OMM	Organisation météorologique mondiale

Avant-propos

Ceci est la troisième édition des rapports de la série du SESRIC sur le suivi du progrès vers la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans les pays membres de l'OCI. Le rapport fournit une évaluation quantitative des progrès réalisés par les pays membres de l'OCI en vue d'atteindre les huit ODD prioritaires (ODD 1-5, 8-9 et 13) sur la base des données disponibles les plus récentes. Outre les ODD prioritaires, cette édition du rapport couvre également six autres ODD, à savoir les ODD 6-7, 10-12 et 14.

Dans l'ensemble, le rapport montre que les pays de l'OCI, en tant que groupe, ne seront pas en mesure d'atteindre l'un des huit OMD prioritaires et des six OMD susmentionnés d'ici 2030 s'ils continuent à progresser sur la même veine du rythme actuel. Toutefois, le rapport indique que de nombreux pays membres de l'OCI ont accompli des progrès remarquables, notamment pour mettre fin à la pauvreté et garantir une vie saine. Par exemple, la proportion moyenne de la population vivant sous le seuil de pauvreté international dans les pays de l'OCI en tant que groupe a diminué de près d'un tiers au cours de la période 2000-2019. De même, le taux moyen de mortalité infantile est passé de 98 à 56 décès pour 1 000 naissances vivantes. Les taux moyens d'achèvement des études primaires et secondaires ont également augmenté et la majorité des pays membres ont atteint la parité entre les sexes. Dans un autre domaine présentant des défis, les services cellulaires mobiles se sont répandus beaucoup plus rapidement que prévu entre 2007 et 2019 dans les pays de l'OCI, où plus de 90 % des habitants de 32 pays de l'OCI avaient accès aux services internet par le biais d'un réseau 3G.

Pourtant, malgré les progrès réalisés dans ces domaines, de nombreux défis subsistent dans d'autres domaines vitaux, notamment en matière de travail décent et de croissance économique. Par exemple, le taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant du groupe des pays les moins avancés de l'OCI (OCI-PMA) était inférieur à la moitié du taux cible de 7 %. En outre, le taux de chômage moyen du groupe des pays de l'OCI est passé de 5,7% en 2000 à 6,6% en 2019.

Le rapport met également en évidence les impacts potentiels de la pandémie de COVID-19 sur les progrès accomplis vers la réalisation des ODD dans les pays de l'OCI. Selon les données pré-pandémiques utilisées dans le rapport, les pays de l'OCI, en tant que groupe, étaient en retard dans la réalisation des ODD couverts par le rapport. Par conséquent, il ne fait aucun doute que la pandémie fera perdre encore plus de terrain aux pays de l'OCI dans la réalisation des ODD.

J'espère que l'analyse approfondie et détaillée présentée dans ce rapport incitera les pays de l'OCI et les partenaires de développement à travailler ensemble et à prendre collectivement des mesures alors que nous avançons dans la dernière décennie du Programme 2030 pour le développement durable.

Nebil DABUR
Directeur Général
SESRIC

Résumé analytique

Le rapport analyse si le groupe des pays de l'OCI est sur la bonne voie pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD 1-5, 8-9, et 13) à la lumière des indicateurs sélectionnés. Les impacts potentiels de la pandémie de COVID-19 sur les ODD sont également mentionnés dans le rapport actuel.

Afin d'enrichir le contenu et la portée du rapport, le rapport de cette année comprend six ODD supplémentaires en plus des huit ODD prioritaires susmentionnés. Les objectifs supplémentaires couverts sont l'ODD 6 (Eau propre et assainissement), l'ODD 7 (énergie propre et abordable), l'ODD 10 (réduction des inégalités), l'ODD 11 (villes et communautés durables), l'ODD 12 (consommation et production responsables) et l'ODD 14 (vie au-dessous de l'eau).

Les méthodes appliquées pour montrer les progrès des ODD se concentrent sur l'évolution des indicateurs et des objectifs connexes dans le temps. À cet égard, le principal objectif du rapport est de présenter si les indicateurs sélectionnés se sont rapprochés ou éloignés des ODD correspondants. Le progrès est estimé en comparant la valeur de l'indicateur particulier en 2000 (ou la première année après 2000) à la valeur de cet indicateur en 2020 (ou la dernière année entre 2015 et 2019).

Dans l'ensemble, le rapport montre que l'on estime que les pays de l'OCI en tant que groupe ne sont pas en voie d'atteindre, d'ici à 2030, aucun des ODD prioritaires et des ODD supplémentaires couverts. Bien que des progrès aient été observés en ce qui concerne l'ODD 1 (Pas de pauvreté), l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être), l'ODD 4 (Éducation de qualité), l'ODD 6 (Eau propre et assainissement), l'ODD 7 (Énergie propre et abordable), l'ODD 9 (Industrie, innovation et infrastructure) et l'ODD 14 (Vie au-dessous de l'eau), ces améliorations ne sont pas suffisantes pour atteindre les cibles des ODD pertinents d'ici 2030.

En ce qui concerne l'ODD 2 (Faim “zéro”), l'ODD 8 (travail décent et croissance économique) et l'ODD 11 (villes et communautés durables), des progrès stagnants ont été enregistrés pour le groupe de pays de l'OCI, ce qui les éloigne de la réalisation de ces ODD.

D'autre part, les niveaux insuffisants de données sur les ODD 5, 10, 12 et 13 posent des défis pour faire une analyse complète des progrès sur l'ensemble de ces objectifs. Ainsi, le rapport laisse les estimations agrégées au niveau de l'OCI à des éditions futures, une fois que les données seront accessibles sur la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division des statistiques des Nations Unies (DSNU).

Objectif 1: Pas de pauvreté

Le groupe des pays de l'OCI a fait preuve de progrès modérés dans l'élimination de la pauvreté extrême et d'autres formes de pauvreté. Dans les années 2000, le groupe des

pays de l'OCI comptait environ 26% de sa population vivant avec moins de 1,90 dollars par jour. En 2018, ce pourcentage a diminué pour atteindre moins d'un tiers de la valeur initiale. Malgré des améliorations significatives, les progrès sont insuffisants pour mettre fin à l'extrême pauvreté pour toutes les populations de l'OCI d'ici 2030.

La proportion de la population ayant dépassé l'âge légal de la retraite et percevant une pension dans le groupe des pays de l'OCI a considérablement augmenté, passant de 20,5% à 32,7% entre 2000 et 2020. La valeur moyenne de l'OCI devrait encore augmenter pour atteindre environ 41,3 % d'ici 2030, même si elle ne représentera encore que la moitié environ de la moyenne mondiale actuelle.

En 2017, 29 pays de l'OCI ont fourni un accès aux services d'assainissement de base à plus de 80% de leur population, ce qui était supérieur à la moyenne mondiale. D'ici 2030, 30 pays de l'OCI devraient fournir un accès aux services d'assainissement de base à plus de 90 % de la population si la tendance actuelle de progression est maintenue.

Le montant total de l'aide des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) aux pays de l'OCI a augmenté, mais sa valeur en pourcentage du revenu national brut (RNB) des pays de l'OCI a diminué, passant de 0,19 % en 2000 à 0,14 % en 2018.

Le nombre de pays de l'OCI dont les dépenses d'éducation se situent dans la fourchette de 15 à 20 % des dépenses publiques totales ou plus est passé de 21 en 2000 à 23 en 2018. Cela suggère que le groupe des pays de l'OCI doit augmenter davantage les dépenses gouvernementales pour les services essentiels afin de ne laisser personne de côté.

Compte tenu de l'ampleur et de la tendance des conséquences négatives de la pandémie de COVID-19, ses influences à long terme sur la pauvreté sont inquiétantes. Pour la première fois au cours des 20 dernières années, une hausse imprévisible des taux nets de pauvreté extrême a été enregistrée. Les pays de l'OCI d'Afrique sub-saharienne en particulier et la plupart des pays de l'OCI à revenu faible ou moyen sont candidats à une plus grande vulnérabilité à la pauvreté en raison de la pandémie.

Objectif 2: Faim “zéro”

Les pays de l'OCI ont montré une stagnation des progrès vers l'ODD 2, ce qui rend l'objectif hors de portée d'ici 2030. Sur la période de 2001 à 2018, la prévalence de la sous-alimentation dans 42 pays de l'OCI en tant que groupe est passée de 15,1% à 10,5% de la population totale.

La proportion d'enfants modérément ou sévèrement retardés dans le groupe des pays de l'OCI a diminué de 40,2% à 30,2% entre 2000 et 2019. Bien que le retard de croissance, l'émaciation et le surpoids chez les enfants aient diminué, les pays de l'OCI ne seront pas en mesure d'atteindre les cibles de l'ODD 2, à savoir l'élimination de la faim et de toutes les formes de malnutrition pour tous d'ici 2030, au rythme actuel des progrès.

Cette lenteur des progrès exige une utilisation et une gestion rationnelles de l'eau, de la terre, de la technologie et des autres ressources naturelles et humaines pour une production suffisante d'aliments sains et nutritifs pour tous. Dans ce contexte, l'augmentation du financement et des investissements dans la productivité agricole contribuerait à atteindre les objectifs connexes des ODD.

Il est devenu plus difficile d'atteindre deux cibles des ODD compte tenu des effets négatifs de COVID-19 sur les exploitations agricoles et la production alimentaire. Dans ce contexte, l'augmentation des niveaux de financement et d'investissement, notamment par le biais des fonds publics et de la coopération internationale, devrait permettre de rationaliser la productivité de la production alimentaire. À cet égard, les petites entreprises agroalimentaires et les agriculteurs méritent une attention urgente.

Objectif 3: Bonne santé et bien-être

Les pays de l'OCI en général ont montré une progression modérée vers la réalisation de l'ODD 3, néanmoins les progrès observés ne sont pas suffisants pour atteindre l'objectif d'ici 2030. L'émergence de la pandémie de COVID-19 a des conséquences sanitaires dévastatrices pour les individus, les familles et les communautés, et menace de surcharger les systèmes de santé. Ces problèmes compromettront toutefois les progrès réalisés pour atteindre l'ODD 3 d'ici 2030.

Le groupe des pays de l'OCI a réalisé des progrès considérables dans la réduction de la mortalité infantile et néonatale depuis 2000. Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans moyen pour le groupe des pays de l'OCI est passé de 98 en 2000 à 56 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2019. En outre, un progrès similaire a été enregistré par le groupe des pays de l'OCI en diminuant le taux de mortalité néonatale de 36 à 24 décès pour 1 000 naissances vivantes entre 2000 et 2019. Ces progrès doivent toutefois être maintenus et encore améliorés afin d'atteindre les objectifs connexes de l'ODD 3 d'ici 2030.

Dans le but de mettre fin à la tuberculose (TB) comme l'une des nombreuses maladies transmissibles ou infectieuses d'ici 2030, le groupe des pays de l'OCI a signalé une baisse significative de la moyenne des cas de TB, qui est passée de 192 en 2000 à 162 cas pour 100 000 personnes en 2019. Malgré cette baisse, le nombre de cas de tuberculose signalés récemment reste élevé, ce qui accroît encore le fardeau sanitaire des pays de l'OCI.

Les maladies non transmissibles, notamment les maladies cardiovasculaires, le cancer, les accidents vasculaires cérébraux, le diabète et les maladies pulmonaires chroniques sont collectivement responsables de près de 22,2 % de tous les décès dans le groupe des pays de l'OCI. Cependant, au cours des dernières décennies, le groupe des pays de l'OCI a enregistré des progrès positifs dans la réduction du taux de mortalité, qui a diminué de 3,8 points de pourcentage entre 2000 et 2019.

La planification familiale avec des méthodes modernes parmi les femmes en âge de procréer est en augmentation dans les pays de l'OCI et ainsi, la proportion de femmes en âge de procréer dont le besoin de planification familiale a été satisfait avec des méthodes modernes est passée de 52,3% en 2000 à 58,5% en 2020.

Les flux d'aide récents vers le groupe de pays de l'OCI pour les secteurs de la recherche médicale et de la santé de base ont été multipliés par plus de quatre, passant de 0,8 milliard de dollars en 2000 à 3,6 milliards de dollars en 2018, selon les estimations en prix constants de 2018.

La pandémie de COVID-19 a gravement compromis les progrès accomplis dans la réalisation de l'ODD 3. En outre, la peur de contracter le virus a également entraîné une recrudescence d'autres maladies telles que la polio, la rougeole, le papillomavirus humain, la fièvre jaune, le choléra et la méningite, en raison de la suspension des campagnes de vaccination due à l'augmentation des cas de COVID-19.

Objectif 4: Éducation de qualité

En dépit de certaines réalisations précieuses à différents niveaux d'éducation, les pays de l'OCI ont globalement fait preuve de taux de progression insuffisants pour atteindre les cibles de l'ODD 4 d'ici 2030. En particulier, en ce qui concerne le taux d'achèvement, alors que 11 des 17 pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles ont atteint ou sont en passe d'atteindre l'objectif d'ici 2030 dans l'enseignement primaire, les réalisateurs ne sont que neuf pays dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et six pays dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

10 des 17 pays membres de l'OCI dont les données sont disponibles ont atteint la parité ou la disparité en faveur des filles dans le taux d'achèvement de l'enseignement primaire en 2018 (ou l'année la plus récente). Selon les estimations, quatre autres pays membres devraient atteindre la parité hommes-femmes d'ici à 2030. Dans l'enseignement secondaire inférieur et supérieur, la parité ou la disparité en faveur des filles dans le taux d'achèvement a été atteinte par six pays de l'OCI. Six autres pays devraient également atteindre la parité d'ici à 2030.

La participation à l'enseignement pré-primaire a légèrement augmenté, passant de 65% à 65,2% dans le groupe des pays de l'OCI entre 2000 et 2019, et au niveau national, 11 des 37 pays de l'OCI disposant de données suffisantes ont atteint des taux de participation compris entre 90% et 100%. En outre, cinq autres pays de l'OCI sont en passe d'atteindre les mêmes résultats élevés d'ici à 2030 sur la base de leurs taux de progression entre 2000 et 2019. D'autre part, le taux de participation à l'apprentissage organisé (un an avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire) a diminué dans 11 pays de l'OCI. À cet égard, de nombreux pays de l'OCI doivent intensifier leurs efforts pour garantir que toutes les filles et tous les garçons aient accès à une scolarisation et à un développement préscolaire de qualité.

Il existe également un besoin croissant d'enseignants qualifiés dans le groupe des pays de l'OCI. Tous les enseignants du primaire de 21 des 36 pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles ont déjà reçu une formation pédagogique organisée en 2018 (ou l'année la plus récente). D'autre part, la proportion des enseignants de l'enseignement primaire qui ont reçu la formation minimum requise a diminué dans 10 pays de l'OCI entre 2000 et 2019. Les pays de l'OCI doivent prendre des mesures plus importantes pour atteindre le nombre d'enseignants qualifiés requis d'ici 2030.

Les fermetures d'écoles visant à limiter la propagation de la pandémie entraînent des perturbations dans l'enseignement, en particulier dans les communautés défavorisées où les résultats scolaires ont été affectés. Entre le 11 mars 2020 et le 2 février 2021, 55 pays de l'OCI ont imposé des fermetures d'écoles à l'échelle nationale en raison de la pandémie de COVID-19, affectant environ 400 millions d'élèves du primaire et du secondaire. Plus d'investissements, de financement gouvernemental et de soutien international sont nécessaires, en particulier pour les PMA de l'OCI, afin de maintenir les progrès pré-pandémiques dans l'éducation et de les améliorer davantage pour atteindre les objectifs de l'ODD 4.

Objectif 6: Eau propre et assainissement

Entre 2000 et 2017, la proportion de la population de l'OCI utilisant des installations d'eau potable gérées de manière sûre a augmenté de 46,5% à 48,5%, selon les données disponibles dans 24 pays membres. 10 pays de l'OCI pourraient fournir des installations d'eau potable gérées de manière sûre à au moins 90 % de leurs citoyens en 2017. En outre, compte tenu du rythme des progrès accomplis, trois autres pays de l'OCI devraient atteindre des résultats aussi élevés d'ici à 2030.

En outre, sur la base des données de 37 pays de l'OCI, la proportion de la population ayant accès à des installations de base pour le lavage des mains dans les locaux a légèrement augmenté, passant de 48,7% à 51,3% au cours de la période 2000-2017. En 2017, six pays de l'OCI pouvaient fournir un accès à des installations de base pour le lavage des mains dans les locaux à 90 % ou plus de leur population. En revanche, moins de 10 % des populations de cinq pays de l'OCI ont pu accéder à des installations de base pour le lavage des mains sur place au cours de la même année.

18 pays de l'OCI présentaient des niveaux de stress hydrique supérieurs à 80 % - définis comme " extrêmement élevés " en 2018. Dans neuf pays de l'OCI, les niveaux de stress hydrique ont été définis comme " élevés " (entre 40 % et 80 %). En ce qui concerne les performances, 16 pays de l'OCI ont connu une évolution positive dans la réduction des niveaux de stress hydrique entre 2000 et 2018.

Les pays de l'OCI doivent promouvoir la mise en œuvre de plans nationaux de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). Le degré moyen d'intégration de la GIRE dans l'OCI est très faible mais des progrès modestes ont été observés. Il a augmenté de 43% en 2017

à 49% en 2020 sur la base des données disponibles pour 49 pays de l'OCI. Dans l'ensemble, les pays de l'OCI sont à différents stades de développement et de mise en œuvre de la GIRE. Les pays subsahariens et les autres PMA de l'OCI sont en retard dans la mise en œuvre de la GIRE.

De nombreux pays de l'OCI ont été vulnérables aux menaces avancées, notamment à la pandémie de COVID-19. Non seulement les ménages mais aussi les établissements d'enseignement sont confrontés à des difficultés d'accès aux services d'eau, d'assainissement et d'hygiène pendant la pandémie. Pour s'assurer que les pays de l'OCI seront plus résistants aux pandémies à l'avenir tout en se relevant mieux de la pandémie, ils doivent accélérer considérablement leurs efforts pour garantir l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène pour tous.

Objectif 7: Énergie propre et d'un coût affordable

Bien que la proportion de la population ayant accès à l'électricité ait augmenté dans les pays de l'OCI, leur moyenne globale reste inférieure à celle du monde. Selon l'analyse des données disponibles, la population de l'OCI ayant accès à l'électricité a connu une croissance significative de 13,4 points de pourcentage au cours de la période 2000-2019 pour atteindre 80,5% en 2019. Toutefois, la moyenne mondiale était de 90 % la même année. Ainsi, davantage d'investissements dans les entreprises et les agences d'approvisionnement en énergie, ainsi que le renforcement des capacités dans le secteur de l'électricité, stimuleront certainement les progrès réalisés.

La part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie finale (CTEF) a légèrement diminué dans le monde, passant de 17,2 % en 2000 à 17,1 % en 2018. Bien que la part des énergies renouvelables dans la CTEF soit supérieure à la moyenne mondiale, les chiffres de l'OCI ont chuté de 26,7 % à 18,8 % sur la période 2000-2018. Des changements substantiels ne peuvent être réalisés que si les énergies renouvelables sont introduites avec succès dans tous les domaines de l'utilisation de l'énergie tels que la production d'électricité, le chauffage et le transport.

Au cours de la période 2000-2018, le niveau d'intensité énergétique de l'énergie primaire a légèrement diminué avec 1 points de pourcentage dans le groupe des pays de l'OCI, passant de 5,7% à 4,7%. De même, la moyenne mondiale a également diminué de 1,4 points de pourcentage, passant de 6,2% à 4,8% au cours de la même période. Sur la base du rythme des progrès mesurés entre 2000 et 2018, seuls cinq pays de l'OCI devraient réaliser l'objectif de redoubler le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique d'ici 2030. Par conséquent, les incitations financières, les normes minimales d'efficacité énergétique et le cadre réglementaire sont essentiels pour stimuler l'ensemble du progrès.

En tant qu'élément clé utilisé dans diverses sections des infrastructures de santé, l'absence d'énergie peut entraver les efforts globaux de lutte contre la pandémie de COVID-19 dans les pays de l'OCI et dans le monde entier. L'énergie est également

nécessaire à l'approvisionnement en eau propre pour l'hygiène essentielle et au maintien des communications nécessaires pour établir des liens entre les personnes. À cet égard, les pays de l'OCI devraient donner la priorité au développement des infrastructures et des secteurs énergétiques et accélérer celui-ci afin de répondre à la demande d'énergie de leurs systèmes de santé en répondant aux besoins et aux capacités qui sont essentiels pour offrir des services de qualité à leur population.

Objectif 8: Travail décent et croissance économique

Les PMA de l'OCI ne seront pas en mesure d'atteindre l'objectif d'une croissance du PIB de 7 % par an si le rythme de leur développement ne s'accélère pas sensiblement. Au cours de la période 2000-2019, le taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant a été de 2,2% pour l'ensemble du groupe des pays de l'OCI et de 2,8% pour les 21 pays du groupe des PMA de l'OCI. Bien que ces taux soient légèrement supérieurs à celui du monde (1,8%), il est inférieur à la moitié du taux cible de 7 % par an. Par conséquent, les PMA de l'OCI doivent redoubler d'efforts pour atteindre l'objectif de 7 % de croissance du PIB par an.

La croissance de la productivité du travail - mesurée par le PIB par personne employée - a ralenti après la crise financière de 2008-2009 dans la région de l'OCI. Le taux moyen était de 1,5% entre 2009 et 2019, contre 2,8% entre 2000 et 2008. En outre, la croissance de la productivité du travail a été supérieure à 5 %, en moyenne, pour seulement quatre pays de l'OCI (Azerbaïdjan, Turkménistan, Kazakhstan et Tadjikistan) entre 2000 et 2019. Alors que 23 pays de l'OCI ont connu une croissance moyenne de la productivité du travail comprise entre 2 et 5 %, 16 pays membres ont connu une croissance comprise entre 0 et 2 % au cours de la même période. Cependant, 14 pays de l'OCI ont affiché une croissance moyenne négative de la productivité du travail pour la période 2000-2019.

Le taux de chômage moyen du groupe des pays de l'OCI a augmenté de 5,7% en 2000 à 6,6% en 2019 sur la base des données disponibles pour 39 pays de l'OCI. A cet égard, Le groupe des pays de l'OCI semble rater l'objectif du plein-emploi productif et du travail décent pour tous d'ici 2030 en raison des faibles progrès enregistrés entre 2000 et 2019.

Quant à la part des jeunes qui n'ont pas d'emploi, d'éducation ou de formation, elle reste encore élevée dans la majorité des pays de l'OCI. Dans 22 des 25 pays pour lesquels des données sont disponibles, plus d'un cinquième des jeunes ne sont pas engagés dans l'emploi, l'éducation ou la formation. En d'autres termes, les talents et l'énergie d'un cinquième des jeunes de la région de l'OCI ne sont pas utilisés efficacement pour contribuer au développement de leur pays.

Les économies des pays de l'OCI étaient déjà fragiles avant la pandémie de COVID-19. Compte tenu de cette perspective fragile, les capacités de production des économies de l'OCI sont défiées par la crise mondiale déclenchée par l'épidémie de COVID-19. Même si l'économie mondiale devrait connaître une croissance de 5,6 % en 2021, cette reprise

serait malheureusement inégale dans les pays moins développés en raison d'un accès aux vaccins particulièrement inégal entre les pays. Par exemple, au début du mois de juillet 2021, près de trois doses de vaccin pour 100 adultes ont été administrées dans les pays de l'OCI à faible revenu.

Objectif 9: Industrie, innovation et infrastructure

Les volumes de fret du transport aérien dans le groupe des pays de l'OCI ont augmenté de 4,8 % au cours de la période 2017-2019 pour atteindre 40,6 milliards de tonnes-kilomètres en 2019 avec une part de 18,1 % dans le monde. Parmi ces pays ; 10 d'entre eux (Ouganda, République kirghize, Burkina Faso, Mozambique, Togo, Turquie, Bangladesh, Suriname, Maroc et Oman) ont augmenté leurs volumes de fret de transport aérien de plus de 30%. Au cours de la même période, la moyenne mondiale du nombre de passagers a augmenté de 11,6 %. Pour accroître leur compétitivité dans l'économie mondiale, les pays de l'OCI doivent améliorer davantage leurs infrastructures.

Au cours de la période 2000-2019, la valeur ajoutée manufacturière (VAM) en proportion du PIB a légèrement diminué de 0,5 point de pourcentage dans le groupe des pays de l'OCI, passant de 14,8% à 14,3%. De même, la moyenne mondiale a également diminué de 1,7 points de pourcentage, passant de 17,7% en 2000 à 16% en 2019. Il convient de noter que le groupe des PMA de l'OCI ne devrait pas atteindre l'objectif consistant à doubler la part de l'industrie dans leur PIB d'ici 2030, compte tenu de la lenteur des progrès enregistrés jusqu'à présent. Ainsi, des niveaux d'investissement importants sont encore nécessaires dans les PMA de l'OCI pour favoriser le progrès technologique et la croissance économique.

Bien que les dépenses en recherche et développement (R&D) aient augmenté dans les pays de l'OCI en général, tous les pays de l'OCI avec les données disponibles sont encore à la traîne par rapport à la moyenne mondiale. Alors que 0,6 % du PIB était consacré à la R&D par le groupe des pays de l'OCI, les dépenses mondiales de R&D ont atteint 1,7 % du PIB total en 2018.

Malgré l'amélioration constatée dans l'industrie de moyenne-haute et haute technologie (MHT), le groupe des pays de l'OCI a montré des variations considérables entre eux. La part des industries MHT dans la valeur ajoutée manufacturière totale a augmenté d'un point de pourcentage, passant de 30,3 % en 2000 à 31,3 % en 2018 dans le groupe des pays de l'OCI. En revanche, le monde a connu une baisse d'environ 1,5 points de pourcentage, passant de 46,6% en 2000 à 45,1% en 2018. La moyenne mondiale étant beaucoup plus élevée que la moyenne de l'OCI, il est nécessaire d'apporter un soutien politique fort et efficace aux activités de R&D et d'innovation dans les pays de l'OCI afin de réduire les disparités de développement entre les pays de l'OCI et le reste du monde.

Une tendance à la baisse de l'intensité des émissions de dioxyde de carbone (CO_2) du secteur manufacturier a été observée dans les pays de l'OCI. Connaissant une baisse de

0,2 kg par rapport à son niveau de 2000, les émissions par unité de VAM en dollar constant de 2015 ont été estimées à 0,8 kg dans le groupe des pays de l'OCI en 2018. La moyenne mondiale des émissions de CO_2 par unité de VAM a été enregistrée comme étant de 0,4 kg de CO_2 par unité de dollar en 2018 par rapport à sa valeur de 0,5 kg en 2000.

Le soutien international officiel total aux infrastructures pour le groupe des pays de l'OCI s'est élevé à 23,3 milliards de dollars en 2018, ce qui équivaut à une augmentation de 212 % par rapport à environ 7,5 milliards de dollars en 2000. Le groupe des pays de l'OCI a revendiqué 37,9% du soutien international officiel total accordé aux régions en développement dans le monde à la fin de 2018, ce qui indique une augmentation de 6,4 points de pourcentage par rapport à 2000, à savoir de 31,5%.

Malgré le défi actuel pour surmonter la pandémie de COVID-19, il est nécessaire d'augmenter les investissements dans les infrastructures pour stimuler le progrès technologique et l'innovation là où les TIC sont devenues indispensables et d'allouer un soutien financier aux petites entreprises qui ont été sévèrement touchées.

Objectif 11: Villes et communautés durables

Entre 2000 et 2018, la proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles a diminué de 4 points de pourcentage à l'échelle mondiale (de 28 % à 24 %) et de la même manière, elle a diminué de 4,9 points de pourcentage (de 41,9 % à 37 %) dans le groupe des pays de l'OCI. Cependant, en 2018, cette proportion était significativement élevée (plus de 50 %) dans près de la moitié des pays de l'OCI dont les données sont disponibles.

Les PMA de l'OCI sont plus touchés par les catastrophes naturelles. Sur la base des données disponibles de la dernière année depuis 2015 pour 32 pays de l'OCI, le nombre de personnes touchées par des catastrophes est resté considérablement supérieur à 1 000 pour 100 000 personnes dans cinq pays PMA de l'OCI.

L'air ambiant est un élément important de l'écosystème, néanmoins, la qualité de l'air dans le groupe des pays de l'OCI est en danger en raison de l'augmentation des niveaux de concentration annuelle moyenne des particules fines en suspension de moins de 2,5 microns de diamètre (PM2.5) dans l'atmosphère. Dans le groupe des pays de l'OCI, au fil des ans, il a augmenté de 41,5 mcg/m^3 en 2011 à 46,3 mcg/m^3 en 2016.

Afin d'enrayer la propagation de la pandémie de COVID-19, les gouvernements ont mis en place des mesures préventives telles que des mesures de confinement imposées dans de nombreuses zones urbaines. Ces restrictions visant à enrayer la propagation du virus dans les zones urbaines ralentiront les activités économiques, ce qui implique que les principales sources de revenus locaux devraient diminuer, d'où une baisse des fonds disponibles pour les projets de développement urbain tels que l'eau, l'assainissement, les systèmes de transport public, les logements adéquats et abordables, l'amélioration des bidonvilles, l'éradication de la pauvreté et les soins de santé.

Objectif 14: Vie aquatique

La déviation de la chlorophylle-a par télédétection est un indicateur important pour la surveillance des paramètres supplémentaires d'eutrophisation et pour déterminer s'il y a une augmentation de la croissance des algues et de la concentration de chlorophylle-a. Alors que l'écart de la chlorophylle-a a augmenté de 0,6 point de pourcentage dans le groupe des pays de l'OCI, passant de 4,6 % en 2000 à 5,2 % en 2019, la moyenne mondiale a légèrement augmenté de 0,16 point de pourcentage, passant de 2,75 % en 2000 à 2,91 % en 2019. Parmi les pays de l'OCI, l'écart de la chlorophylle-a a diminué dans la moitié d'entre eux dont les données sont disponibles depuis 2000.

Les zones marines protégées ont un rôle essentiel dans le développement durable si elles sont gérées efficacement et situées dans des zones importantes en matière de biodiversité. Alors que la proportion moyenne de zones marines clés en matière de biodiversité couvertes par des aires protégées a augmenté de 10 points de pourcentage dans le groupe des pays de l'OCI, passant de 19% en 2000 à 29% en 2019, celle du monde a augmenté de 15,5 points de pourcentage, passant de 30,5% en 2000 à 46% en 2019.

En même temps, la part de la pêche durable dans le PIB a légèrement diminué de 0,02 point de pourcentage dans le groupe des pays de l'OCI, passant de 0,38 % en 2011 à 0,36 % en 2017. De même, la moyenne mondiale a également connu une légère baisse, passant de 0,093 % en 2011 à 0,091 % en 2017.

La santé des océans est étroitement liée à la santé humaine et les océans peuvent être un allié contre le COVID-19. La pandémie offre une opportunité de relancer les océans et commence à fonder une économie océanique durable. L'arrêt temporaire des activités ainsi que la réduction de la mobilité humaine et des demandes de ressources en raison de la pandémie de COVID-19 peuvent constituer une occasion pour les environnements marins de commencer à se rétablir.

Évaluation et méthodologie des progrès accomplis dans la réalisation des ODD

Cette section évalue le progrès accomplis dans la réalisation des ODD pour le groupe des pays de l'OCI. En utilisant les données depuis 2000, on peut estimer à quelle vitesse le groupe des pays de l'OCI a progressé vers un ODD particulier et si ce rythme sera suffisant pour atteindre l'ODD en 2030 ou avant, pour les cibles explicitement quantifiées et mesurables. Dans les autres cas, la tendance de l'indicateur est comparée à l'orientation souhaitée en fonction des seuils prédéfinis.

Le graphique 1 montre comment interpréter l'évaluation des tendances des indicateurs sous la forme d'un système à 4 flèches donné dans le tableau 1. Le sens des flèches indique si les objectifs ou les cibles doivent être atteints d'ici 2030 ou plus tôt, selon les données disponibles.

Graphique 1: Système à quatre flèches pour l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des ODD

↑	↗	→	↓	:
La flèche vers le haut signifie "en bonne voie pour atteindre l'ODD" ou montre "des progrès significatifs vers l'ODD".	La flèche nord-est indique des "progrès modérés vers les ODD", mais ces progrès ne sont pas suffisants pour atteindre l'objectif d'ici 2030.	La flèche vers la droite indique une "stagnation des progrès vers les ODD", ce qui rend l'objectif hors de portée d'ici 2030.	La flèche vers le bas montre une tendance avec une direction défavorable et elle est considérée comme un "mouvement qui s'éloigne des ODD".	Le colon montre que le calcul de la tendance n'est pas possible en raison du manque de données.

L'analyse dépend de la direction souhaitée qui peut être différente de la direction vers laquelle se déplace un indicateur. Par exemple, une réduction du taux de chômage ou de la proportion de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté serait représentée par une flèche orientée "vers le haut", car la réduction de ces indicateurs signifie des progrès vers la réalisation des objectifs des ODD. La méthodologie d'évaluation des indicateurs est expliquée plus en détail dans la sous-section suivante.

Le rapport de cette année couvre trois ODD supplémentaires par rapport à celui de l'année dernière. Les nouveaux objectifs inclus dans le rapport actuel sont l'ODD 6 (Eau propre et assainissement), l'ODD 10 (réduction des inégalités) et l'ODD 12 (consommation et production responsables). Les résultats du présent rapport ne sont pas non plus

comparables à ceux du rapport de l'année précédente car l'analyse couvre un ensemble croissant d'objectifs et d'indicateurs des ODD à la lumière des nouvelles données disponibles. Cependant, la disponibilité des données est déséquilibrée entre les objectifs et les conclusions peuvent donc ne pas refléter l'image complète des progrès réalisés dans le cadre des ODD.

Le tableau 1 indique que le groupe des pays de l'OCI ne parviendra à réaliser aucun des 10 ODD (ODD 1-4, 6-9, 11 et 14) pour lesquels des données sont disponibles d'ici 2030 sur la trajectoire actuelle. Bien que des progrès aient été observés en ce qui concerne l'ODD 1 (pas de pauvreté), l'ODD 3 (bonne santé et bien-être), l'ODD 4 (éducation de qualité), l'ODD 6 (Eau propre et assainissement), l'ODD 7 (énergie propre et abordable), l'ODD 9 (industrie, innovation et infrastructure) et l'ODD 14 (vie au-dessous du niveau de l'eau), ces améliorations ne sont pas suffisantes pour atteindre les cibles pertinentes des ODD d'ici 2030.

Tableau 1: Visualisation des tendances des ODD

ODD	ODD prioritaire?	Tendance de l'OCI
Objectif 1: Pas de pauvreté	Oui	↗
Objectif 2: Faim “zéro”	Oui	→
Objectif 3: Bon état de santé et de bien-être	Oui	↗
Objectif 4: Éducation de qualité	Oui	↗
Objectif 5: Égalité entre les sexes	Oui	:
Objectif 6: Eau propre et assainissement	Non	↗
Objectif 7: Énergie propre et d’un coût affordable	Non	↗
Objectif 8: Travail décent et croissance économique	Oui	→
Objectif 9: Industrie, innovation et infrastructure	Oui	↗
Objectif 10: Réduction des inégalités	Non	:
Objectif 11: Villes et communautés durables	Non	→
Objectif 12: Consommation et production responsables	Non	:
Objectif 13: Mesures en faveur du climat	Oui	:
Objectif 14: Vie aquatique	Non	↗

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 28/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat).

En ce qui concerne l'ODD 2 (Faim “zéro”), l'ODD 8 (travail décent et croissance économique) et l'ODD 11 (villes et communautés durables), des progrès stagnants ont

été enregistrés pour le groupe de pays de l'OCI, ce qui les éloigne de la réalisation de ces Trois ODD.

Le manque de données empêche une analyse complète des ODD 5, 10, 12 et 13. Ainsi, le Rapport garde les estimations agrégées au niveau de l'OCI dans les éditions futures, une fois que les données seront disponibles et accessibles sur la base de données des indicateurs mondiaux des ODD maintenue par la DSNU.

Le tableau 2 présente l'évaluation des progrès réalisés par les objectifs sélectionnés pour l'analyse. Dans l'ensemble, les variations des objectifs et des cibles sont proches les unes des autres. On observe cependant quelques différences importantes. En premier lieu, malgré des progrès significatifs en matière d'accès aux services énergétiques, la progression est très lente en ce qui concerne la part des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans l'ODD 7 (énergie propre et abordable) dans le groupe des pays de l'OCI.

Deuxièmement, l'OCI a fait de très bons progrès en matière d'accès aux services financiers. Toutefois, des difficultés subsistent en ce qui concerne la croissance économique, la productivité du travail, le taux de chômage et les jeunes sans emploi, éducation ou formation (NEET) dans l'ODD 8 (travail décent et croissance économique), où les progrès sont très lents. Le groupe recule également en matière d'efficacité des ressources matérielles.

Troisièmement, si les progrès sont insuffisants en ce qui concerne l'augmentation de la part de l'industrie manufacturière dans le PIB, l'accès au financement pour les PME et l'industrie de haute technologie, la proportion de la population couverte par un réseau mobile de troisième génération semble être en bonne voie pour l'ODD 9 (soutenir l'industrie, l'innovation et l'infrastructure). En outre, le groupe des pays de l'OCI atteindra la cible de l'ODD 2030 consistant à assurer la participation pleine et effective des femmes et l'égalité des chances en matière de leadership si le rythme actuel des progrès se poursuit.

Méthodologie des progrès accomplis dans la réalisation des ODD

Deux méthodes sont utilisées pour illustrer les progrès des ODD. Ces méthodes d'évaluation se concentrent sur les développements dans le temps et non sur l'état actuel des indicateurs. À cet égard, l'objectif principal de l'évaluation des progrès est de mesurer si un indicateur s'est rapproché ou s'est éloigné de l'ODD.

Le progrès d'un pays est estimé en comparant la valeur de l'indicateur en 2000 ou la première année disponible après 2000 à la valeur de l'indicateur en 2019 ou la dernière année disponible avant 2019 sur la base du taux de croissance annuel exponentiel. Le progrès global du groupe de pays de l'OCI est alors calculé comme la moyenne non pondérée de tous les pays de l'OCI pour lesquels le progrès peut être estimé.

Tableau 2: Visualisation des tendances des ODD et des indicateurs

ODD	Tendance de l'OCI
Objectif 1: Pas de pauvreté	↗
Pauvreté extrême	↗
Pauvreté nationale	→
Protection sociale	↗
Accès aux services de base	↗
Résilience aux catastrophes	↗
Mobilisation de ressources pour l'éducation	→
Objectif 2: Faim "zéro"	→
Sous-alimentation	↗
Malnutrition	→
Investissements dans l'agriculture	→
Objectif 3: Bon état de santé et de bien-être	↗
Mortalité maternelle	↗
Mortalité infantile	↗
Incidence de la tuberculose	→
Maladies non transmissibles et santé mentale	→
Consommation d'alcool	→
Décès dus aux accidents de la route	→
Santé en matière de procréation	→
Couverture des soins de santé	↗
Décès par empoisonnement accidentel	↗
Lutte anti-tabac	↗
Couverture vaccinale	↗
Densité des médecins	↑
Objectif 4: Éducation de qualité	↗
Taux d'achèvement	↗
Participation à l'éducation préscolaire	↗
L'égalité d'accès à l'éducation	↑
Enseignants qualifiés	↗

Tableau 2: Visualisation des tendances des ODD et des indicateurs (suite.)

ODD	Tendance de l'OCI
Objectif 5: Égalité entre les sexes	:
Les femmes aux commandes	↑
Objectif 6: Eau propre et assainissement	↗
Eau potable	↗
Accès à l'hygiène	→
Efficacité de l'utilisation de l'eau	↗
Objectif 7: Énergie propre et d'un coût affordable	↗
Accès aux services énergétiques	↑
Part des énergies renouvelables	→
Efficacité énergétique	→
Investir dans les infrastructures d'énergie renouvelable	↗
Objectif 8: Travail décent et croissance économique	→
Croissance économique par habitant	→
Croissance de la productivité du travail	→
Efficacité des ressources au niveau de la consommation	↓
Le taux de chômage	→
NEET chez les jeunes	→
Accès aux services financiers	↑
Objectif 9: Industrie, innovation et infrastructure	↗
Manufacture, valeur ajoutée	→
Accès au financement pour les PME	→
Émissions de dioxyde de carbone	↗
Recherche et développement	↗
Fabrication de haute technologie	→
Couverture mobile de troisième génération	↑
Objectif 10: Réduction des inégalités	:
Inclusion économique	→
Inégalité des revenus	→

Tableau 2: Visualisation des tendances des ODD et des indicateurs (suite.)

Objectif 11: Villes et communautés durables	→
Logement et services de base	→
Résilience aux catastrophes	↗
Qualité de l'air	↓
Objectif 12: Consommation et production responsables	:
Efficacité des ressources au niveau de la consommation	↓
Objectif 13: Mesures en faveur du climat	:
Objectif 14: Vie aquatique	↗
Pollution marine	→
Conservation marine	↗
Pêche durable	↗

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 28/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat).

Dans cette estimation, chaque ODD est couvert par un nombre maximum d'objectifs qui ont des indicateurs avec des données sur plus de 50% des pays et chaque objectif est représenté par au moins un indicateur. Le tableau 3 de l'annexe 1 indique les périodes sur lesquelles les tendances sont calculées.

Étant donné que seul un nombre limité d'indicateurs des ODD sont assortis d'objectifs quantifiés et mesurables explicites, deux méthodes sont mises au point pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs. Pour les indicateurs assortis d'objectifs quantitatifs, la tendance actuelle estimée pour chaque indicateur est comparée à la tendance requise ou théorique nécessaire pour atteindre l'objectif quantitatif. Pour les indicateurs sans objectifs quantitatifs, le taux annuel de progrès est appliqué pour mesurer les progrès des ODD. Des stratégies similaires sont également employées par Eurostat (2021), la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) (2021) et le Centre des ODD pour l'Afrique et le Réseau pour des solutions de développement durable (2020).

Méthode 1: Indicateurs ayant des objectifs quantitatifs

Cette méthode se compose de trois étapes. À l'étape 1, la tendance actuelle estimée pour chaque indicateur est calculée sur la base du taux de croissance annuel exponentiel (EAGR) en utilisant ce qui suit :

$$EAGR_a = \frac{\ln\left(A_t / A_{t_0}\right)}{t - t_0}$$

Où t_0 = Année de base, t = année la plus récente, A_{t_0} = valeur de l'indicateur dans l'année de base, A_t = valeur de l'indicateur au cours de l'année la plus récente.

Étant donné que de nombreuses variables varient de façon continue plutôt que par étapes, $EAGR$ on choisit cette méthode pour mesurer les progrès du suivi. $EAGR$ évalue non seulement le rythme mais aussi la direction de l'évolution d'un indicateur. Elle est basée sur les données de la première et de la dernière année de la période analysée, qui doit être d'une durée minimale de 5 ans.

À l'étape 2, la valeur tendancielle requise ou théorique nécessaire pour atteindre l'objectif quantitatif est calculée à l'aide des éléments suivants :

$$EAGR_r = \frac{\ln\left(B_{t_1}/A_{t_0}\right)}{t_1 - t_0}$$

Où : t_0 = Année de base, t_1 = année cible, A_{t_0} = valeur de l'indicateur dans l'année de base, B_{t_1} = valeur de l'indicateur dans l'année cible.

Dans l'étape finale, le rapport entre le taux de croissance réel et le taux de croissance requis est calculé comme suit :

$$R_{a/r} = \frac{EAGR_a}{EAGR_r}$$

Sur la base de ce calcul final, si le rapport entre le taux de croissance réel et le taux de croissance requis est de 100% ou plus, l'indicateur montre des " progrès significatifs vers la réalisation des ODD " et le groupe des pays de l'OCI est sur la voie qui le mènera vers la cible fixée par l'indicateur correspondant pour les ODD. Si le ratio est d'au moins 50 % mais inférieur à 100 %, la tendance montre une "progression modérée vers les ODD", et si le ratio est d'au moins 0 % mais inférieur à 50 %, la tendance montre une "progression stagnante vers les ODD", ce qui rend les objectifs hors de portée d'ici 2030.

Graphique 2: Méthodologie des tendances des ODD pour les indicateurs ayant des objectifs quantitatifs

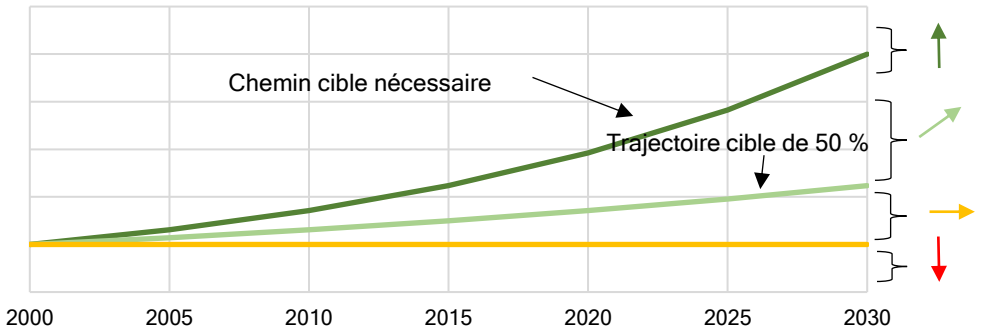

Des ratios négatifs signifient que la tendance prend le sens inverse et qu'elle est considérée comme un "mouvement s'éloignant de l'ODD". Cette méthodologie est illustrée dans le graphique 2.

Dans cette méthode, les objectifs quantitatifs sont explicitement mentionnés dans les ODD. La première exception est l'objectif de taux de croissance annuel du PIB réel par habitant pour les pays de l'OCI qui ne sont pas classés dans le groupe des PMA (non OCI-PMA). Pour les pays non membres de l'OCI-PMA, l'objectif est défini à 5% par an pour obtenir une meilleure comparaison au sein de l'OCI. De plus, comme cet indicateur est déjà mesuré comme taux de croissance annuel, la moyenne non pondérée de 2000-2019 est utilisée comme suit $EAGR_a$. La deuxième exception est l'indicateur du taux de croissance annuel du PIB réel par personne employée. Les mêmes objectifs et la même méthodologie de taux de croissance annuel du PIB réel par habitant sont appliqués pour cet indicateur. Pour obtenir des résultats raisonnables à partir des calculs effectués, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- Si l'objectif est fixé à 0 % pour un indicateur (par exemple, la proportion de la population en dessous du seuil international de pauvreté), on suppose une valeur cible de 1 % car elle permet déjà de maintenir le niveau de réalisation des ODD. De plus, si le premier point de données est 0 dans un indicateur, alors le premier point non nul est choisi comme année de base.

- De même, si l'objectif est fixé à 100 %, on suppose une valeur cible de 95 % car elle maintient déjà le niveau de réalisation des ODD.

Méthode 2: Indicateurs sans objectifs quantitatifs

L'évaluation des tendances pour les indicateurs sans objectifs quantitatifs est basée sur le taux de croissance annuel exponentiel (EAGR), en utilisant la formule suivante:

$$EAGR = \frac{\ln\left(A_t / A_{t_0}\right)}{t - t_0}$$

Où : t_0 = Année de base, t = année la plus récente, A_{t_0} = valeur de l'indicateur dans l'année de base, A_t = valeur de l'indicateur au cours de l'année la plus récente. Elle est basée sur les données de la première et de la dernière année de la période analysée, qui doit être d'une durée minimale de cinq ans.

Comparer la tendance des indicateurs avec l'orientation souhaitée est le seul moyen possible d'estimer les progrès vers les ODD pour les indicateurs sans cibles. Le taux de croissance annuel observé est comparé aux seuils suivants :

- un changement de 2 % par an ou plus dans la direction souhaitée est considéré comme un "progrès significatif vers l'ODD" ;
- un changement de plus de 1% mais de moins de 2% (y compris 1%) par an dans la direction souhaitée est considéré comme un "progrès modéré vers l'ODD" ;
- un changement de plus de 0% mais de moins de 1% (y compris 0%) par an dans la direction souhaitée est considéré comme un "progrès stagnant vers l'ODD" ;
- un changement dans le le sens inverse est considéré comme un "éloignement de l'ODD".

Cette stratégie de seuil fournit des variations suffisantes causant un nombre suffisant de pays se retrouvant dans les quatre catégories. Eurostat (2021) utilise également une stratégie de seuil similaire, mais avec des seuils plus petits. La méthodologie pour les indicateurs sans objectifs quantitatifs est visualisée dans le graphique 3.

Méthode de calcul des scores moyens au niveau des objectifs

Les valeurs de progrès estimées pour les indicateurs sont insérées dans une fonction de scoring afin de calculer le progrès moyen estimé pour les ODD. Les scores moyens au niveau de l'objectif sont calculés entant que moyenne non pondérée des scores individuels des indicateurs choisis pour le suivi de l'objectif respectif. Ces scores au niveau des objectifs vont de 0 (pire score) à 4 (meilleur score) conformément au système à 4 flèches pour indiquer l'évaluation des progrès des ODD. Les fonctions de scoring utilisent des seuils plus larges que les seuils utilisés dans le calcul de $EAGR$ et $R_{a/r}$ pour permettre une plus grande variabilité des scores. Les deux points de seuil sont conçus en harmonie pour garantir que les indicateurs avec et sans objectifs quantitatifs ont la même pondération dans le calcul du score moyen au niveau de l'objectif.

Graphique 3: Méthodologie des tendances des ODD pour les indicateurs n'ayant pas d'objectifs quantitatif

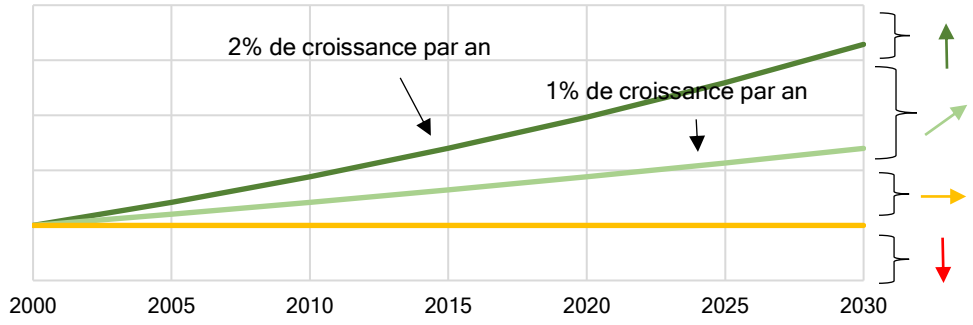

Pour les indicateurs assortis d'objectifs quantitatifs, chaque tendance de l'indicateur est d'abord ré-normalisée sur une échelle de 0 à 4 de façon linéaire. Les indicateurs décroissants reçoivent une valeur entre 0 et 1, où $R_{a/r}$ une valeur de -50% ou moins reçoit un score de 0. Les tendances de l'indicateur qui montrent une "stagnation des progrès vers les ODD" reçoivent une valeur entre 1 et 2, où $R_{a/r}$ 0% reçoit un score de 1. Les indicateurs qui montrent une "progression modérée vers les ODD" reçoivent une valeur entre 2 et 3, où $R_{a/r}$ 50% reçoivent un score de 2. Les indicateurs qui montrent des "progrès significatifs vers la réalisation des ODD" ou "sur la bonne voie" reçoivent des valeurs comprises entre 3 et 4, où $R_{a/r}$ de 100% reçoit la note 3 et $R_{a/r}$ de 150% ou plus reçoit un score de 4. Les indicateurs qui atteignent déjà les ODD reçoivent un score de 3,5 exactement, ce qui correspond à la moyenne de l'intervalle 3-4. La fonction du score est continuellement linéaire dans son ensemble.

Pour les indicateurs sans objectifs quantitatifs, la tendance de chaque indicateur est également normalisée sur une échelle de 0 à 4, conformément au système de 4 flèches pour l'évaluation des progrès des ODD. Les indicateurs décroissants reçoivent une valeur entre 0 et 1, où $EAGR$une valeur de -1% ou moins reçoit un score de 0. Les tendances de l'indicateur qui montrent une "stagnation des progrès vers les ODD" reçoivent une valeur entre 1 et 2, où $EAGR$0% reçoit un score de 1. Les indicateurs qui montrent une "progression modérée vers les ODD" reçoivent une valeur entre 2 et 3, où $EAGR$1% reçoivent un score de 2. Les indicateurs qui montrent des "progrès significatifs vers les ODD" reçoivent des valeurs comprises entre 3 et 4, où $EAGR$ 2% reçoit la note 3 et $EAGR$ de 3% ou plus reçoit un score de 4. Les indicateurs qui atteignent déjà les ODD reçoivent un score de 3,5 exactement, ce qui correspond à la moyenne de l'intervalle 3-4. La fonction du score est continuellement linéaire dans son ensemble.

Les tendances globales des objectifs sont calculées comme une moyenne non pondérée des valeurs rééchelonnées pour tous les indicateurs de tendance. Une moyenne comprise entre 0-1 correspond à un " mouvement s'éloignant des ODD ", 1-2 à un " progrès stagnant vers les ODD ", 2-3 à un " progrès modéré vers les ODD " et 3-4 à un " progrès significatif vers les ODD ". Les tendances ne sont rapportées au niveau des ODD que si les données sur les tendances sont disponibles pour au moins trois indicateurs de tendances sous un objectif.

Les indicateurs disponibles se sont révélés insuffisants pour calculer un score moyen significatif pour les ODD 5, 10, 12 et 13. C'est pourquoi leurs tendances sont marquées du signe ":" symbole. Les tableaux de l'annexe 2 fournissent la liste complète des indicateurs utilisés pour calculer les tendances des ODD ainsi que la source des données et les valeurs cibles respectives, le cas échéant.

ODD 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

La pauvreté est l'épine dorsale des problèmes associés à la mauvaise santé, au faible niveau d'éducation et au chômage. En conséquence, la population pauvre perd la possibilité d'exercer pleinement son potentiel, de faire bénéficier la société et d'atteindre le bien-être dans la vie. Dans la littérature sur l'économie du développement, la théorie largement utilisée du "piège de la pauvreté" postule que les économies à faible revenu, notamment les PMA, ont été coincées dans le cercle de la pauvreté. À cet égard, les mesures politiques sont essentielles pour une distribution équitable et efficace des ressources disponibles aux gouvernements nationaux/sous-nationaux, ainsi que pour améliorer la coopération entre les secteurs en mettant l'accent sur l'éducation, la protection sociale et les autres besoins primaires universels des populations.

En fait, la lutte contre la pauvreté est un ensemble de mesures comprenant des objectifs sociaux et humanitaires d'une part et des objectifs économiques d'autre part. Les cibles de l'ODD 1 vise à éliminer l'extrême pauvreté sous toutes ses formes d'ici 2030. ODD 1 fait appel pour garantir l'égalité des droits et l'accès aux ressources pour tous les groupes de la population. Il comprend la réduction de la pauvreté économique extrême et d'autres formes de pauvreté économique, la mise en œuvre de plans de protection sociale, la promotion d'un accès équitable aux services de base, le renforcement de la résilience, la diminution de l'exposition et de la vulnérabilité aux événements extrêmes liés au climat, et la création de stratégies de développement favorables aux pauvres et tenant compte de l'égalité des sexes.

La réduction de la pauvreté est l'un des défis les plus importants et en même temps, les plus complexes et interconnectés dans les pays de l'OCI. Le groupe des pays de l'OCI a fait preuve de progrès modérés dans l'élimination de la pauvreté extrême et d'autres formes de pauvreté. Cependant, avec l'émergence de COVID-19, les réalisations des pays particulièrement à faible revenu et des PMA ont été sérieusement découragées, forçant au moins 88 millions de personnes vulnérables à vivre dans la pauvreté dans le monde depuis le déclenchement de la pandémie, selon les estimations de la Banque mondiale (2020e). Dans l'ensemble, les pays de l'OCI ont fait preuve d'un progrès modéré vers l'ODD 1, mais ce progrès n'est pas suffisant pour atteindre l'objectif de mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes d'ici 2030.

Des efforts plus intensifs en matière de lutte contre la pauvreté sont essentiels pendant la pandémie de COVID-19

L'extrême pauvreté est définie lorsqu'une personne dispose d'un revenu inférieur au seuil de pauvreté défini au niveau international. Historiquement, le seuil de pauvreté international était fixé à un dollar par jour à la parité des pouvoirs d'achat (PPA) de 1985 et ce ratio est utilisé systématiquement depuis 1990. Il est difficile de définir précisément la pauvreté lorsque les circonstances économiques changent et évoluent ; les mesures de

la pauvreté doivent donc être ajustées dans cette optique. À cet égard, le seuil de pauvreté international a été porté à 1,25 dollars par jour en 2008, à la parité de 2005, et a été utilisé pour le reste de la période des objectifs du Millénaire pour le développement, qui s'est terminée en 2015. Alors que la mesure initiale "un dollar par jour" était basée sur une moyenne des huit pays les plus pauvres, les 1,25 dollars par jour représentent la moyenne des seuils nationaux de pauvreté pour les 15 pays les plus pauvres du monde sur la base de leur niveau de consommation par habitant. En octobre 2015, le seuil de pauvreté international a été actualisé à 1,90 dollars par jour en 2011 (PPA) pour refléter l'évolution du coût de la vie dans le monde (DSNU, métadonnées, ODD).

De 2002 à 2015, la proportion de la population mondiale vivant sous le seuil international de pauvreté est passée d'environ 26 % à 10 %, ce qui correspond à 741 millions de personnes vivant dans l'extrême pauvreté en 2015, selon la Banque mondiale (2020e). Ce chiffre a encore diminué pour atteindre 632 millions de personnes, soit 8,4% de la population mondiale en 2019 selon les estimations de la Banque mondiale (2020b). Toutefois, l'émergence soudaine de la pandémie de COVID-19 a considérablement aggravé les résultats obtenus en matière de lutte contre la pauvreté, qui seront abordés plus tard dans le présent rapport. En bref, la pandémie devrait avoir des effets négatifs pendant au moins quelques années à venir sur la réduction de la pauvreté et la réalisation du développement durable en général.

L'objectif 1.1 des ODD prévoit l'élimination totale de l'extrême pauvreté d'ici 2030. Environ 26% de la population de l'OCI vivait avec moins de 1,90 dollars par jour dans les années 2000, selon les données disponibles pour 22 pays de l'OCI. En 2018, ce pourcentage a diminué pour atteindre moins d'un tiers de la valeur initiale. Au niveau national, six pays de l'OCI (Iran, Kazakhstan, Malaisie, Maldives, Tunisie et Turquie) ont déjà atteint l'ODD 1.1 (zéro extrême pauvreté) en 2018 (Graphique 4).

Graphique 4: Proportion de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté (%), 2000 vs 2018

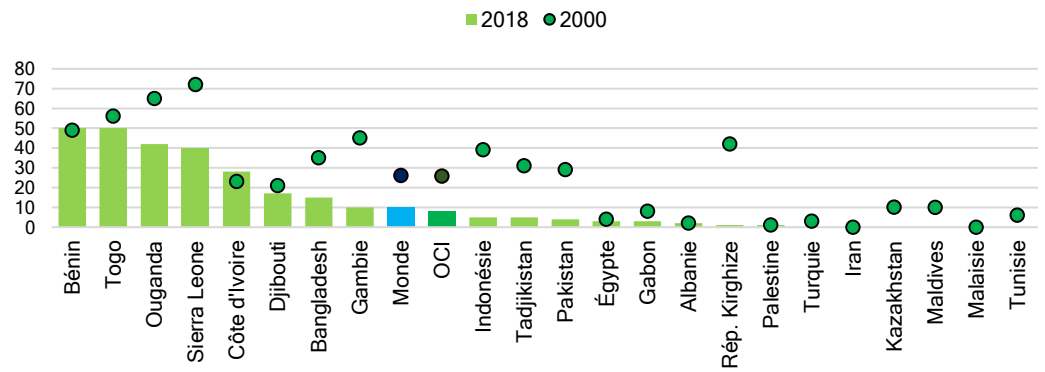

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 28/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Les progrès ont été les plus impressionnants dans cinq pays de l'OCI (République kirghize, Tadjikistan, Pakistan, Gambie et Indonésie), qui ont réussi à atteindre des taux de progression annuels à deux chiffres dans la réduction de l'extrême pauvreté, compris entre 11,4 % et 20,8 % sur la période 2000-2018. Parmi eux, la République kirghize, le Tadjikistan et le Pakistan devraient soit atteindre l'ODD 1.1, soit réduire leur proportion d'extrême pauvreté bien en dessous de 1 % d'ici 2030. Ils sont suivis par la Palestine, le Gabon, l'Indonésie et la Gambie, qui devraient voir leur population vivant sous le seuil de pauvreté international diminuer de 1 % à 1,5 % d'ici à 2030, à condition de maintenir le rythme actuel de leurs progrès. En revanche, la pauvreté s'est exacerbée en Côte d'Ivoire et au Bénin entre 2000 et 2018. En 2018 (ou l'année la plus récente), plus de 40 % de la population du Bénin, du Togo, de l'Ouganda et de la Sierra Leone vivent dans des conditions d'extrême pauvreté (Graphique 4).

Le seuil de pauvreté international fournit des outils de mesure homogènes des niveaux d'extrême pauvreté, ce qui est nécessaire pour effectuer une analyse comparative entre les États et les groupements régionaux. Cependant, il ne reflète pas de manière précise et complète la situation de la pauvreté dans chaque pays. Les seuils de pauvreté nationaux sont utilisés à la place pour fournir des estimations plus précises de la pauvreté qui sont cohérentes avec les circonstances économiques et sociales spécifiques des pays et ne sont pas destinés à des comparaisons internationales car les seuils de pauvreté nationaux sont différents dans chaque pays. En 2017, plus de 40 % de la population du Togo, de l'Afghanistan, de la Gambie, de la Côte d'Ivoire et du Bénin vivaient sous le seuil de pauvreté national (Graphique 5).

Graphique 5: Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté national (%), 2000 vs 2017

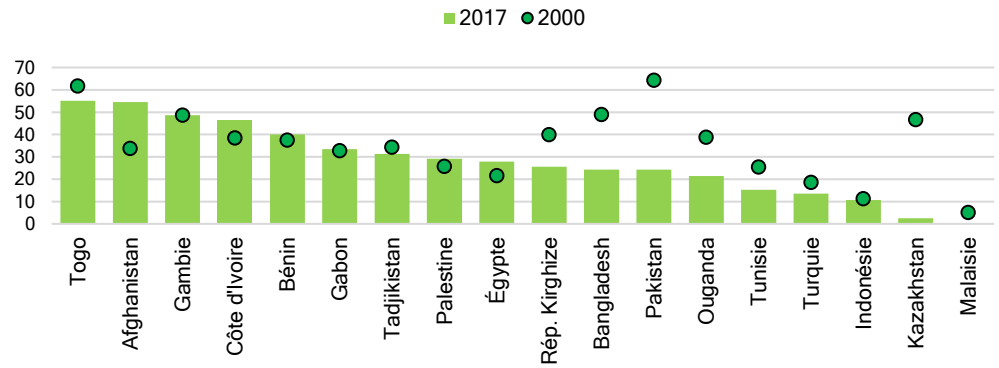

Source: Données extraites le 28/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

En ce qui concerne les progrès, si la tendance actuelle en matière de réduction de la pauvreté se maintient, la Malaisie et le Kazakhstan atteindront un niveau de pauvreté nul sur la base des estimations nationales des niveaux de pauvreté d'ici 2030. En revanche,

dans six pays de l'OCI (Afghanistan, Bénin, Côte d'Ivoire, Égypte, Gabon et Palestine), la situation de la pauvreté s'est aggravée.

La couverture des pensions devrait être étendue à une plus grande partie de la population ayant droit à une pension

Les systèmes de protection sociale comprennent des mesures contributives et non contributives pour les enfants, les femmes enceintes et les nouveau-nés, les personnes en âge de travailler, les personnes âgées, les victimes d'accidents du travail et les personnes handicapées. Les niveaux de protection sociale fournissent au moins un niveau de base dans toutes les principales éventualités du cycle de vie, comme défini dans la recommandation 2012 sur les niveaux de protection sociale (n° 202) mentionnée dans l'ODD 1.3 (DSNU, métadonnées des ODD).

Graphique 6: Proportion de la population ayant dépassé l'âge légal de la retraite et recevant une pension (%), 2000 vs 2020

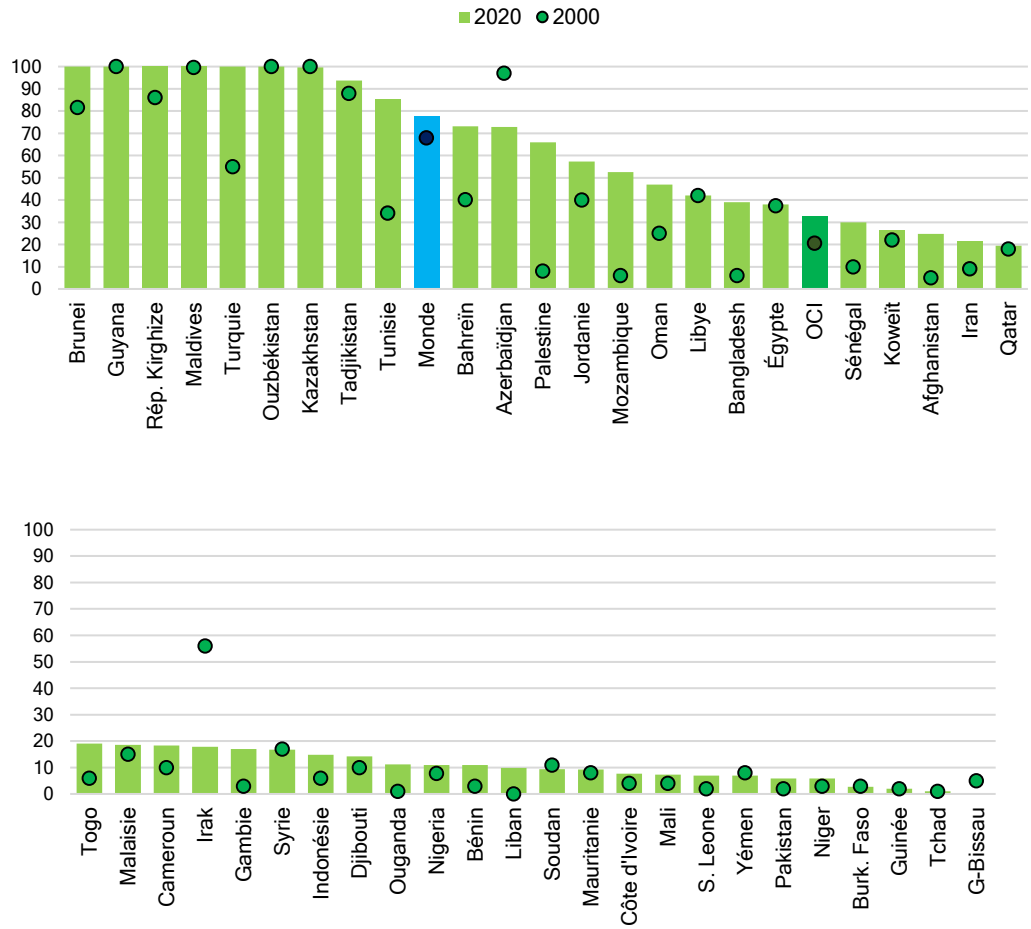

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 28/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Le graphique 6 montre la proportion de la population ayant dépassé l'âge légal de la retraite qui perçoit une pension. Sur la base des données disponibles pour 49 pays de l'OCI, la proportion de la population ayant dépassé l'âge légal de la retraite et bénéficiant d'une pension dans le groupe des pays de l'OCI est passée de 20,5% en 2000 à 32,7% en 2020. La moyenne mondiale est passée de 67,9% à 77,5% sur la même période. En 2020, sept pays de l'OCI (Brunei, Guyane, République kirghize, Maldives, Turquie, Ouzbékistan et Kazakhstan) avaient une couverture de 100 %. Ils étaient suivis par le Tadjikistan (93,7%) et la Tunisie (85,4%) (Graphique 6). D'ici 2030, l'Algérie, le Bahreïn, le Bangladesh, le Mozambique, la Palestine et la Tunisie devraient atteindre une couverture de 100 % si le rythme des progrès réalisés entre 2000 et 2020 peut encore être maintenu par la suite. Dans l'ensemble, le groupe des pays de l'OCI a fait des progrès visibles en termes de population ayant dépassé l'âge de la retraite et bénéficiant de prestations de retraite. La valeur moyenne de l'OCI devrait encore augmenter pour atteindre environ 41,3 % en 2030 (Graphique 6).

L'accès aux services d'assainissement de base doit être étendu à l'ensemble de la population.

Graphique 7: Proportion de la population utilisant des services d'assainissement de base, 2000 vs 2017

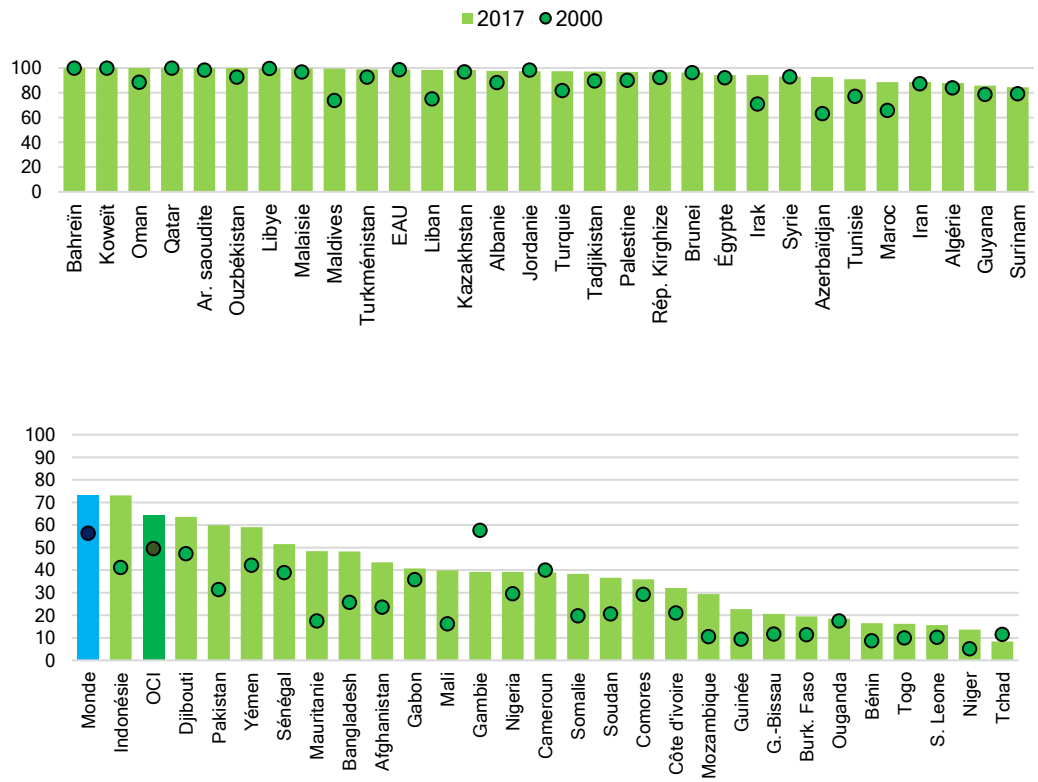

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 28/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

En 2017, 29 pays de l'OCI ont fourni un accès aux services d'assainissement de base à plus de 80% de leur population, ce qui était supérieur à la moyenne mondiale. La plupart des pays membres du Moyen-Orient et certains pays membres asiatiques ont obtenu les meilleures performances pour cet indicateur. En particulier, l'Arabie saoudite, Bahreïn, le Koweït, la Libye, la Malaisie, Oman, le Qatar et l'Ouzbékistan étaient les huit premiers pays de l'OCI en 2017 à fournir à la quasi-totalité de la population un accès aux installations sanitaires de base. D'ici 2030, 30 pays de l'OCI devraient fournir un accès aux services d'assainissement de base à plus de 90 % de leur population si la tendance actuelle de progression est maintenue. En revanche, dans 22 pays de l'OCI, moins de la moitié de la population avait accès à des services d'assainissement en 2017 (Graphique 7).

Les pays de l'OCI doivent renforcer leur coopération avec les partenaires étrangers et les pays donateurs pour promouvoir l'éducation et la science

Graphique 8: Subventions d'aide publique au développement pour la réduction de la pauvreté, par pays bénéficiaire (pourcentage du RNB), 2000 vs 2018

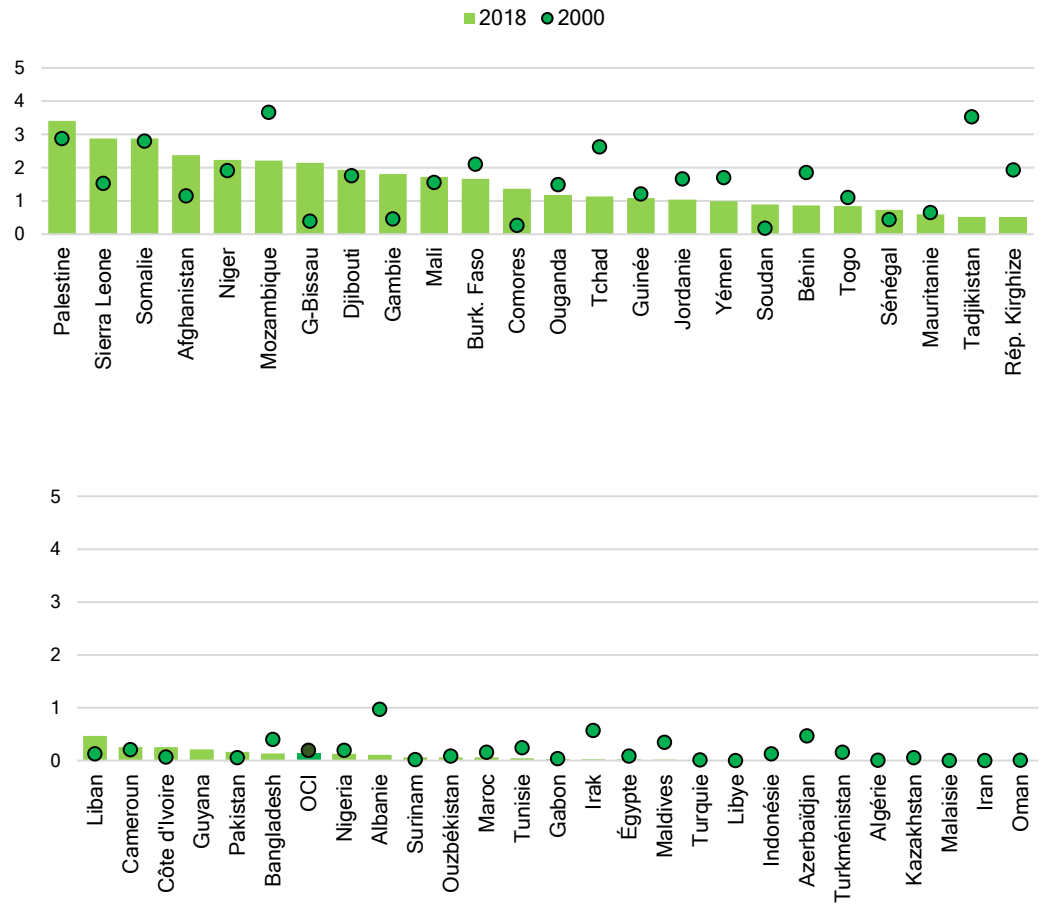

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 28/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

L'aide étrangère et la coopération internationale sont d'une grande importance pour soutenir la croissance économique et le développement. L'aide publique au développement (APD) totale sous forme de subventions, de dons et même de prêts à faible taux d'intérêt avec des éléments de subvention dépassant 25 % du décaissement total a constitué un soutien majeur pour certains pays de l'OCI dans la lutte contre la pauvreté. Le programme de développement 2030 des Nations unies (ONU) considère l'APD comme un "moyen de mise en œuvre" essentiel pour la réalisation de l'ODD 1.

En conséquence, la cible 1.a de l'ODD appelle à la mobilisation de ressources provenant de diverses sources, y compris par le biais d'une coopération au développement renforcée, afin de fournir des moyens adéquats et prévisibles aux pays en développement, en particulier aux PMA, pour mettre en œuvre des programmes et des politiques visant à mettre fin à la pauvreté dans toutes ses dimensions et à fournir des services essentiels à toutes les populations. Dans l'ensemble, le montant total des dons des membres de la Coopération pour l'aide au développement aux pays de l'OCI a augmenté. Cependant, sa valeur en tant que pourcentage du revenu national brut (RNB) des pays de l'OCI a diminué de 0,19 % du RNB en 2000 à 0,14 % du RNB en 2018 (Graphique 8).

Les pays de l'OCI ont besoin de prendre des actions urgentes pour augmenter l'allocation des dépenses publiques totales pour l'éducation dans une proportion de 15 à 20 %.

La mobilisation efficace des ressources publiques est un élément essentiel des stratégies de lutte contre la pauvreté. L'éducation, la santé et d'autres services sociaux, sont nécessaires au développement durable. Comme l'ODD 1.a.2 ne mentionne pas spécifiquement un objectif quantifiable, les objectifs de référence fixés dans les documents internationaux pertinents ont été utilisés comme objectifs de référence pour notre analyse.

À cet égard, l'initiative Éducation 2030, la déclaration d'Incheon et le cadre d'action pour la mise en œuvre de l'ODD 4 préconisent tous l'affectation des dépenses publiques totales consacrées à l'éducation dans une fourchette de 15 à 20 %, ce qui équivaut en moyenne à 4 à 6 % du PIB d'un pays. Le nombre de pays de l'OCI dont les dépenses d'éducation se situent entre 15 et 20 % des dépenses publiques totales ou plus était de 21 en 2000, puis a légèrement augmenté pour atteindre 23 pays en 2018 (ou l'année la plus récente). Parmi les pays de l'OCI présentant une tendance à la baisse sur la période 2000-2018 (ou année la plus récente), cinq d'entre eux (Djibouti, Maldives, Azerbaïdjan, Comores et Kazakhstan) avaient en effet atteint la fourchette souhaitée de 15 % à 20 % concernant la part des dépenses d'éducation dans les dépenses publiques totales en 2000, puis sont passés sous le seuil de 15 % (Graphique 9).

D'autre part, la part des dépenses publiques consacrées à l'éducation dans les dépenses publiques totales a augmenté dans 15 pays de l'OCI au cours de la même période. Les

progrès ont été les plus notables pour sept pays de l'OCI (Indonésie, Bénin, Tchad, Cameroun, Tadjikistan, République kirghize et Pakistan) qui étaient en dessous du seuil de 15% en 2000 mais qui ont réussi à atteindre l'objectif de la Déclaration d'Incheon d'ici 2018 (Graphique 9).

Graphique 9: Proportion de l'ensemble des dépenses publiques consacrées aux services essentiels, à l'éducation (%), 2000 vs 2018

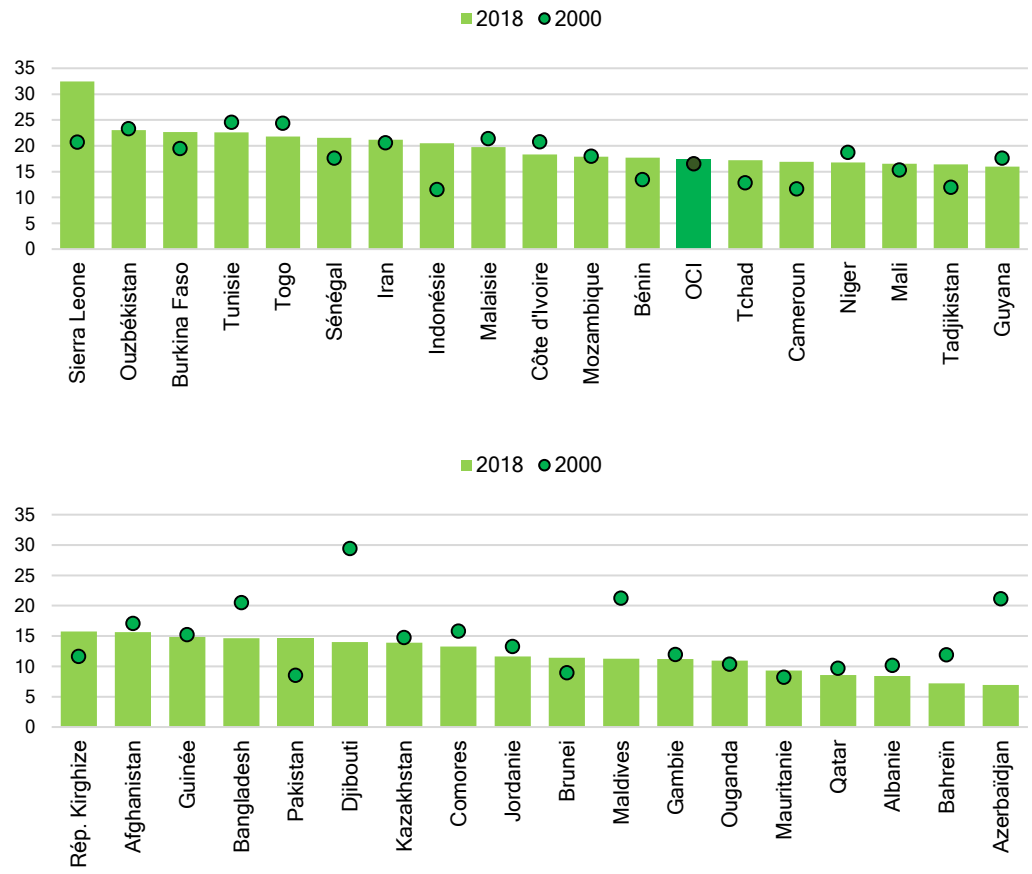

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 28/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Impact de la pandémie de COVID-19 sur la pauvreté

La pandémie de COVID-19 a particulièrement affecté certains pays de l'OCI en les enfermant dans le cercle de la pauvreté. Avec la contraction des activités économiques, les pays de l'OCI ayant des capacités financières limitées pour atténuer les effets négatifs de la pandémie continuent de souffrir gravement de ce défi sans précédent. Selon les estimations de la Banque mondiale (2020b), la COVID-19 aura de graves répercussions sociales et économiques et ce, pour la première fois depuis les 20 dernières années. On s'attend donc à une augmentation imprévisible des taux nets d'extrême pauvreté.

La Banque mondiale (2020e) prévoit que 88 millions (selon le scénario de base) à 115 millions de personnes (selon le scénario pessimiste) seraient poussées dans l'extrême pauvreté par rapport aux estimations pré-pandémiques. Cela correspond à une augmentation de la proportion de la population mondiale vivant sous le seuil de pauvreté international d'environ 8,4% en 2019 avant la crise à 9,1% (selon le scénario de base) à 9,4% (selon le scénario pessimiste) en 2020.

Si l'on observe les influences économiques, financières et sociales actuelles, les perspectives de surmonter les impacts négatifs de la pandémie de COVID-19 sur la pauvreté ne sont pas immédiatement prometteuses. Selon les conclusions de la Banque mondiale (2020d), 90 % des pays en développement connaîtront une baisse du revenu par habitant. Par conséquent, non seulement les pays de l'OCI en Afrique subsaharienne, mais aussi la plupart des pays de l'OCI à revenu faible et moyen inférieur sont candidats à une plus grande vulnérabilité à la pauvreté. À cet égard, seuls des investissements substantiels à long terme dans des programmes de protection sociale et de développement (y compris l'éducation et la R&D) peuvent permettre à ces pays membres vulnérables de franchir les prochaines étapes du développement économique et durable.

ODD 2. Éliminer la faim, assurer une sécurité alimentaire et une meilleure nutrition et promouvoir l'agriculture durable

De nombreuses personnes partout dans le monde souffrent de la faim, qui est l'une des principales causes de décès dans les pays à faible revenu. En raison de la sous-alimentation, les enfants à travers le monde sont exposés à de graves problèmes de santé, en particulier, leur développement physique et cognitif est affecté négativement. C'est également un facteur qui entrave le développement socio-économique des pays les moins avancés de l'OCI. L'ODD 2 comprend des objectifs qui peuvent contribuer à réduire ou à éliminer les effets négatifs de la faim en se concentrant sur la promotion de l'accès universel à des aliments nutritifs, l'augmentation de la productivité des producteurs alimentaires, la promotion de pratiques agricoles résistantes et durables, l'investissement dans la recherche et le développement technologique dans l'agriculture, entre autres.

Les pays de l'OCI ont montré une stagnation des progrès vers l'ODD 2, ce qui rend l'objectif hors de portée d'ici 2030. Étant donné qu'un nombre important de personnes et d'enfants sous-alimentés souffrent encore des retards de croissance et l'émaciation, il est indispensable d'utiliser et de gérer de façon rationnelle les ressources naturelles et humaines en eau, terre, technologie et autres, afin de produire la nourriture suffisante pour la réalisation de l'ODD 2 d'ici 2030. Il est devenu plus difficile d'atteindre ces objectifs compte tenu des effets négatifs de COVID-19 sur les exploitations agricoles et la production alimentaire. Dans ce contexte, l'augmentation des niveaux de financement et d'investissement, notamment par le biais des fonds publics et de la coopération internationale, devrait permettre de rationaliser la productivité de la production alimentaire. À cet égard, les petites entreprises agroalimentaires et les agriculteurs méritent une attention urgente.

Des progrès supplémentaires sont nécessaires pour éliminer la sous-alimentation.

L'objectif 2.1 des ODD prévoit l'élimination totale de la prévalence de la sous-alimentation d'ici 2030. Pour mesurer les progrès à cet égard, la proportion de personnes sous-alimentées dans la population totale est un indicateur largement utilisé. Elle définit la proportion de la population qui consomme régulièrement une quantité insuffisante de nourriture pour mener une vie normale et saine, mesurée par l'apport calorique. L'âge, le poids, la taille, le niveau d'activité et les caractéristiques démographiques de la population d'un pays donné peuvent définir les besoins caloriques de base.

Sur la période de 2001 à 2018, la prévalence de la sous-alimentation dans 42 pays de l'OCI en tant que groupe est passée de 15,1% à 10,5% de la population totale. Au niveau national en 2018, six pays de l'OCI (Azerbaïdjan, Brunei, Kazakhstan, Koweït, Tunisie et Turquie) ont atteint l'objectif " de sous-alimentation zéro d'ici 2030 " avec une proportion de la population sous-alimentée inférieure à 2,5 % de leur population totale. D'autre part, la prévalence de la sous-alimentation était supérieure à 10 % dans 15 pays de l'OCI en 2018.

En ce qui concerne les progrès, quatre autres pays de l'OCI (Algérie, Cameroun, Mali et Ouzbékistan) devraient atteindre l'objectif avec un taux de prévalence de la sous-alimentation inférieur à 2,5 % d'ici 2030. En dehors de ces pays, les progrès de tous les autres pays de l'OCI ne seront pas suffisants pour atteindre l'objectif s'ils doivent continuer à progresser à un rythme similaire en ce qui concerne l'éradication de la sous-alimentation. Entre-temps, six pays de l'OCI (Gabon, Mauritanie, Nigeria, Irak, Tchad et Malaisie) sur les 42 pour lesquels des données sont disponibles ont fait preuve de régression dans la lutte contre la prévalence de la sous-alimentation. Parmi eux, la Malaisie était proche du niveau cible de prévalence de la sous-alimentation (2,6 %) en 2001, mais elle a évolué dans une direction défavorable, vers 3 % en 2018 (Graphique 10).

Graphique 10: Prévalence de la sous-alimentation (%), 2001 vs 2018

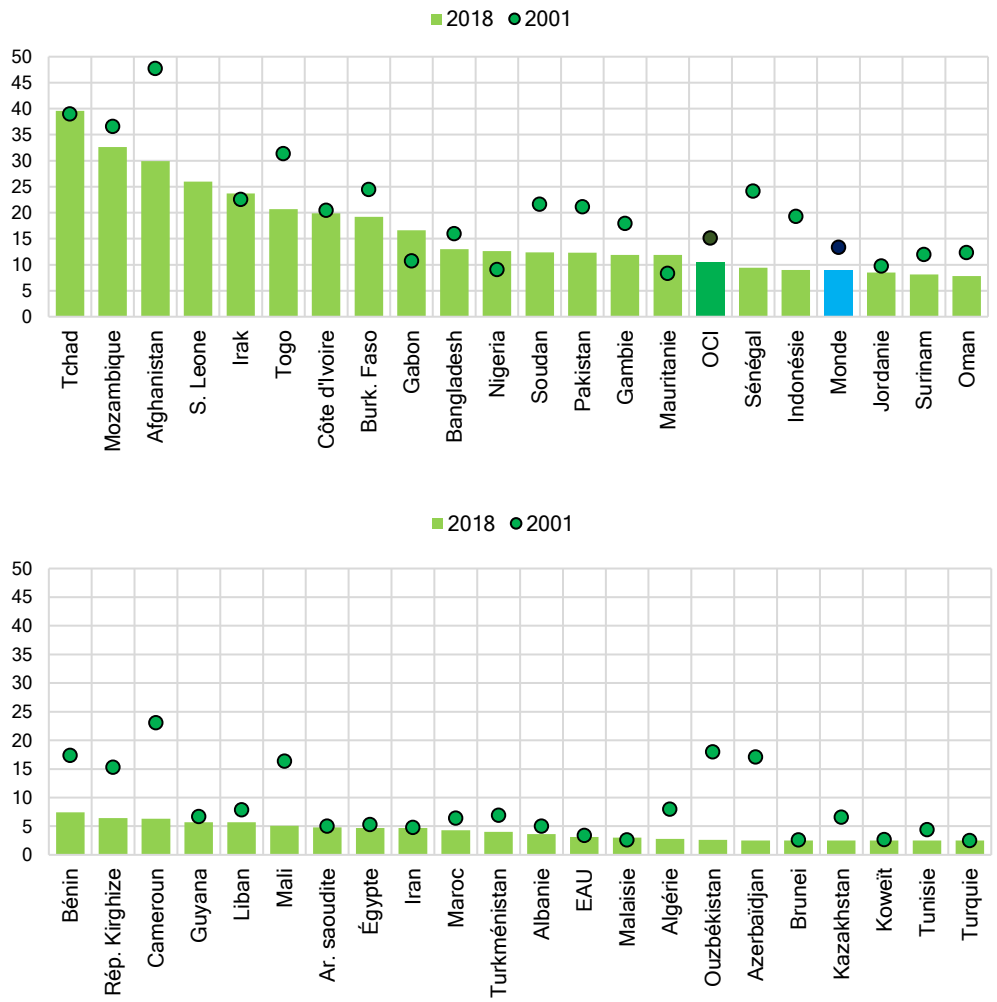

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 28/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Le retard de croissance et l'émaciation chez les enfants sont en baisse.

La prévalence de la malnutrition (sous forme de surcharge pondérale, d'émaciation et de retard de croissance) mesure la part de résultat de la faim par opposition à la sous-alimentation qui en détermine la cause. Il est important d'étudier le retard de croissance car c'est l'une des causes sous-jacentes de la mortalité infantile. Les enfants souffrant d'un retard de croissance risquent de ne jamais atteindre leur taille maximale et leur cerveau ne pourra jamais développer tout son potentiel cognitif (OMS, 2017). Alors que l'objectif immédiat des ODD est de réduire la prévalence du retard de croissance chez les enfants d'ici 2025 de 40 % par rapport à ses niveaux de 2012, l'objectif à plus long terme est d'éliminer le retard de croissance des enfants et toutes autres formes de malnutrition d'ici 2030.

Graphique 11: Proportion d'enfants souffrant d'un retard de croissance modéré ou grave (%), 2000 vs 2019

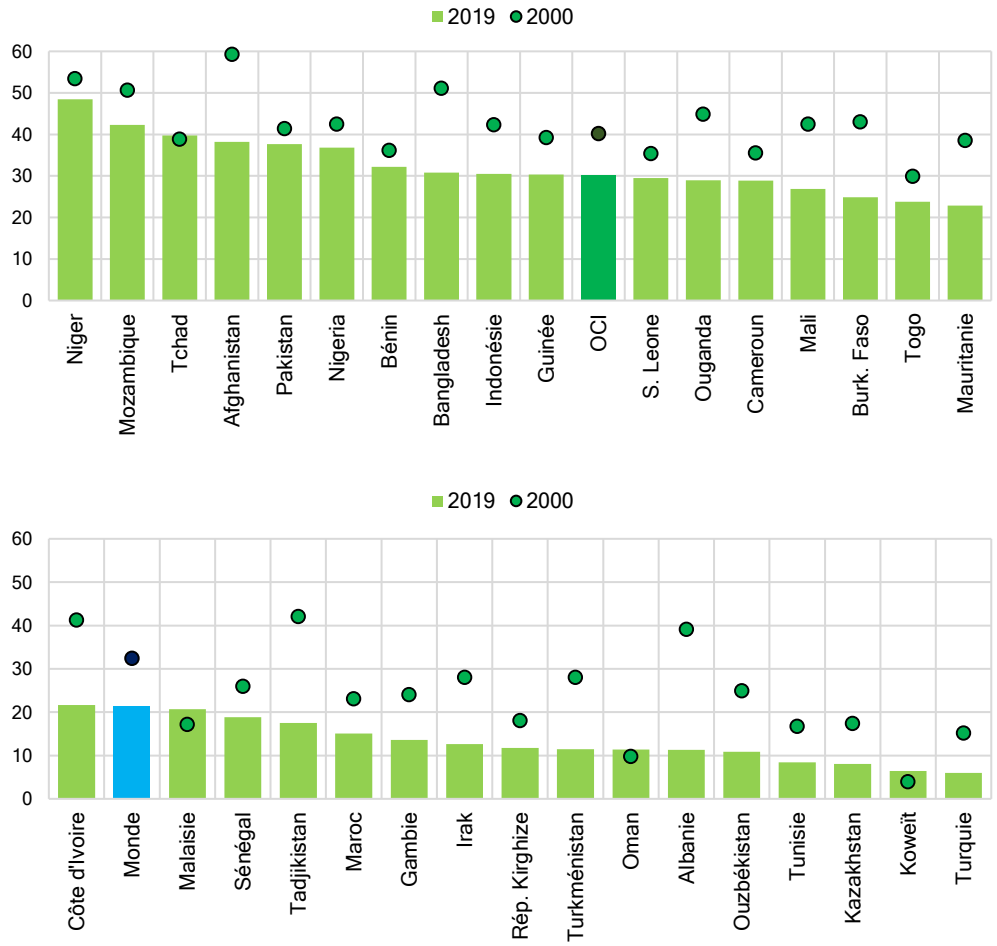

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 28/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

La proportion d'enfants modérément ou sévèrement retardés dans le groupe des pays de l'OCI a diminué de 40,2% à 30,2% entre 2000 et 2019. Les estimations sont basées sur les données de 33 pays membres[1]. Dans la même veine, les chiffres globaux ont également chuté de 32,4% à 21,3% au cours de la même période (Graphique 8). En tant qu'acteurs potentiels, 11 pays de l'OCI (Kazakhstan, Albanie, Turquie, Côte d'Ivoire, Tadjikistan, Irak, Turkménistan, Ouzbékistan, République kirghize, Gambie et Burkina Faso) sont en voie d'atteindre cet objectif d'ici 2025. Ils sont suivis par cinq pays de l'OCI (le Bangladesh, la Tunisie, la Sierra Leone, l'Afghanistan et l'Ouganda) avec des réductions prévues de plus de 30 % en 2025 par rapport à leurs niveaux de 2012. D'autre part, cinq pays de l'OCI (Koweït, Malaisie, Niger, Sénégal et Tchad) ont vu leur situation s'aggraver depuis 2012. En raison de l'absence de données de 2012 pour Oman, aucune estimation des progrès n'a pu être réalisée (Graphique 11).

Si le poids par rapport à la taille d'un enfant est inférieur de plus de deux écarts-types à la médiane des normes de croissance de l'OMS, l'enfant peut être considéré comme " émacié ". Les quatre pays de l'OCI qui ont enregistré l'amélioration la plus considérable (un taux de progrès annuel à deux chiffres) en ce qui concerne la proportion d'enfants souffrant d'émaciation modérée ou grave sont l'Albanie, l'Ouzbékistan, le Togo et le Maroc. Ces quatre pays devraient également atteindre ou être très proches d'atteindre la cible pertinente des ODD d'ici 2030. En revanche, cinq pays de l'OCI (Turquie, Indonésie, Oman, Koweït et Malaisie) sur les 33 pays membres pour lesquels des données sont disponibles ont vu leur situation s'aggraver, la proportion d'enfants souffrant d'émaciation modérée ou grave ayant augmenté au cours de la période 2000-2019.

Parallèlement, la proportion d'enfants en surpoids a augmenté dans 10 pays de l'OCI (Oman, Indonésie, Tunisie, Bangladesh, Turkménistan, Suriname, Cameroun, Irak, Guinée et Tchad) sur les 35 qui ont fourni des données suffisantes pour les estimations. En revanche, les réductions les plus significatives (un taux de progression annuel à deux chiffres) des proportions d'enfants en surpoids ont été observées dans quatre pays de l'OCI (Côte d'Ivoire, Malaisie, Burkina Faso et Togo). En plus de ces quatre pays, la proportion d'enfants en surpoids devrait être inférieure à 1 % d'ici 2030 au Niger, en Mauritanie et au Nigeria. Le surpoids des enfants dû à la malnutrition peut sembler relativement peu important, mais il s'agit d'un problème de malnutrition émergent qui peut causer des dommages importants au bien-être des enfants.

Les pays de l'OCI devraient accroître le financement des projets de recherche pour promouvoir l'agriculture durable

La cible 2.a des ODD préconise d'accroître les investissements dans le secteur agricole, notamment dans la recherche et le développement technologique, le développement des

[1] Des estimations de points de données pour l'année de base 2012 ont été effectuées pour 19 pays de l'OCI. 13 pays de l'OCI (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Koweït, République kirghize, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tadjikistan, Togo, Tunisie et Ouganda) disposaient déjà de données 2012 fournies par la principale source de données.

infrastructures et les banques de gènes des plantes et du bétail, en particulier dans les PMA, d'ici 2030. À cet égard, l'indice d'orientation de l'agriculture (AOI) est défini comme la proportion des dépenses publiques consacrées à l'agriculture divisée par la part de la valeur ajoutée de l'agriculture dans le PIB. Si la valeur de l'AOI est supérieure à 1, cela signifie que le secteur agricole reçoit une part plus importante des dépenses publiques par rapport à sa valeur économique. En revanche, une valeur AOI inférieure à 1 indique une orientation moindre vers l'agriculture et une valeur AOI égale à 1 signifie la neutralité dans l'orientation d'un gouvernement vers le secteur agricole (DSNU), métadonnées des ODD). En 2019, sur les 38 pays de l'OCI dont les données sont disponibles, seuls le Kazakhstan et le Koweït avaient des valeurs d'AOI supérieures à 1 (1,15 et 1,03, respectivement). Ils étaient suivis par le Bahreïn, l'Azerbaïdjan et la Guyane avec des valeurs d'AOI égales à 0,9, 0,57 et 0,5, respectivement. D'autre part, 21 pays de l'OCI ont montré des diminutions de l'AOI au cours de la même période (Graphique 12).

Graphique 12: Indice d'orientation agricole des dépenses publiques, 2001 vs 2019

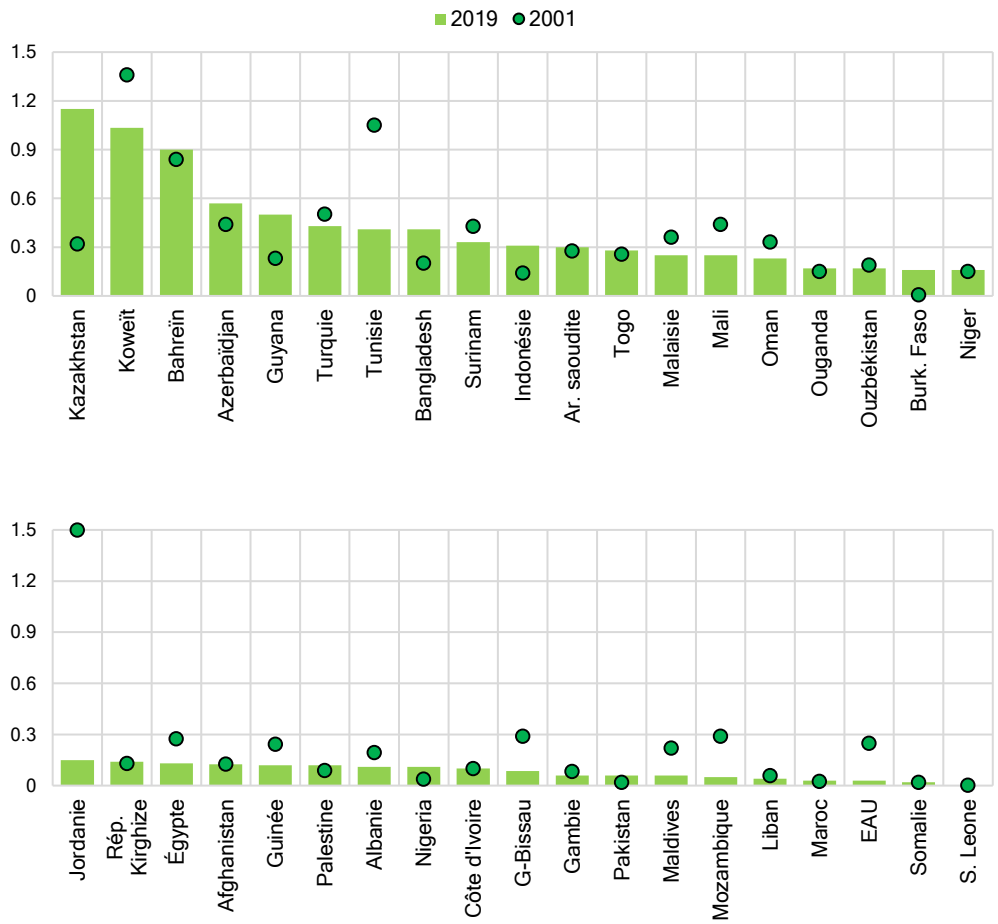

Source: Données extraites le 28/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Compte tenu du niveau actuel des progrès enregistrés entre 2001 et 2019, le Kazakhstan, la Guyane et le Burkina Faso devraient avoir des valeurs d'AOI supérieures à 1 d'ici 2030.

Les exploitations agricoles et les petites entreprises agroalimentaires devraient avoir le droit d'accéder à un soutien public suffisant pour lutter contre les effets négatifs de la pandémie de COVID-19

La sécurité alimentaire et le développement du secteur agricole sont essentiels pour atteindre la faim zéro et lutter contre la pauvreté. COVID-19 a posé des défis considérables à la sécurité alimentaire dans le monde entier. Parmi de nombreuses autres économies en développement, certains pays de l'OCI souffrent gravement car la part importante des dépenses des ménages dans les pays de l'OCI est consacrée à l'alimentation. En outre, comme nous l'avons vu dans la partie consacrée au ODD 1, le nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté a augmenté au niveau mondial en raison de la pandémie de COVID-19. Selon le rapport des Nations unies sur les objectifs de développement durable pour 2021 (ONU, 2021), 70 à 161 millions de personnes supplémentaires sont susceptibles d'avoir connu la faim à cause de la pandémie En outre, à l'échelle mondiale, 45 pays, dont 23 pays de l'OCI, ont besoin d'une aide extérieure pour se nourrir, les conflits et les chocs liés au climat continuant d'étayer les niveaux élevés d'insécurité alimentaire grave (FAO, 2021). Les restrictions à la mobilité des travailleurs dans les exploitations agricoles et dans les entreprises agroalimentaires ont causé de graves problèmes sociaux et économiques pour les populations (Banque Mondiale, 2020c). Les restrictions à la mobilité pratiquées pendant la quarantaine ont été largement levées, mais leurs effets négatifs ont persisté tout au long de la pandémie. En tant que réponse spécifique, le soutien aux petites entreprises agroalimentaires qui ont perdu des revenus et la protection des emplois dans le secteur seraient essentiels dans de nombreux pays de l'OCI où une proportion importante de la main-d'œuvre est impliquée dans l'agriculture et la production alimentaire.

ODD 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

La santé est un droit humain fondamental, une condition préalable et un moteur pour les autres objectifs de développement durable en raison de ses liens étroits avec les autres aspects du développement durable, à savoir l'eau et l'assainissement, l'égalité des sexes, le changement climatique, ainsi que la paix et la stabilité. Une population saine augmente la production économique et accélère le développement social et économique.

Les pays de l'OCI en général ont montré un progrès modéré vers la réalisation de l'ODD 3 ; néanmoins, le progrès observé n'est pas suffisant pour atteindre l'objectif d'ici 2030, car de nombreux pays de l'OCI montrent d'énormes écarts avec les cibles fixées. L'émergence de la pandémie de COVID-19 a des conséquences sanitaires dévastatrices pour les individus, les familles et les communautés, et menace de surcharger les systèmes de santé. Ces problèmes compromettront toutefois les progrès réalisés en vue d'atteindre l'ODD 3 d'ici 2030.

Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans reste élevé dans les pays de l'OCI et la majorité d'entre eux n'atteindront pas l'objectif prévu en 2019.

Le taux de mortalité des moins de cinq ans (TMM5) explique la probabilité qu'un enfant né au cours d'une année ou d'une période spécifique meure avant d'atteindre l'âge de cinq ans, exprimée pour 1 000 naissances vivantes (DSNU, métadonnées des ODD).

Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est un indicateur de sortie essentiel pour la santé et le bien-être des enfants. Il s'agit d'un indicateur important suivi de près par la santé publique car il démontre l'accès des enfants et des communautés aux interventions sanitaires de base telles que la vaccination, le traitement médical des maladies infectieuses et une nutrition adéquate. L'Agenda 2030 pour le développement durable prévoit de mettre fin aux décès évitables d'enfants de moins de 5 ans d'ici à 2030 et tous les pays ont également pour objectif de les ramener à un niveau au moins aussi bas que 25 pour 1 000 naissances vivantes.

Malgré les efforts mis en place par ces pays, le TMM5 a été mesuré à plus de deux fois l'objectif prévu dès 2019 dans le groupe des pays de l'OCI et mesuré à environ 38 décès pour 1 000 naissances vivantes au niveau mondial la même année. Cependant, le TMM5 a diminué dans le groupe des pays de l'OCI et dans le monde, passant respectivement de 98 à 56 et de 76 à 38 décès pour 1 000 naissances vivantes entre 2000 et 2019.

Individuellement, 27 pays de l'OCI ont atteint l'objectif d'un TMM5 inférieur à 25 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2019. En particulier, 10 pays de l'OCI (Qatar, Arabie saoudite, Bahreïn, Liban, Émirats arabes unis, Maldives, Koweït, Malaisie, Albanie et Turquie) ont enregistré des niveaux de TMM5 pour 1 000 naissances vivantes de 10 ou moins la même année.

Parallèlement, le taux de mortalité des moins de 5 ans a considérablement diminué, d'au moins plus de la moitié, dans 25 pays de l'OCI entre 2000 et 2019. Toutefois, les chiffres étaient à trois chiffres dans quatre pays de l'OCI (Nigeria, Somalie, Tchad et Sierra Leone) (Graphique 13).

Graphique 13: Taux de mortalité des moins de cinq ans, pour les deux sexes, (pour 1 000 naissances vivantes), 2000 vs 2019

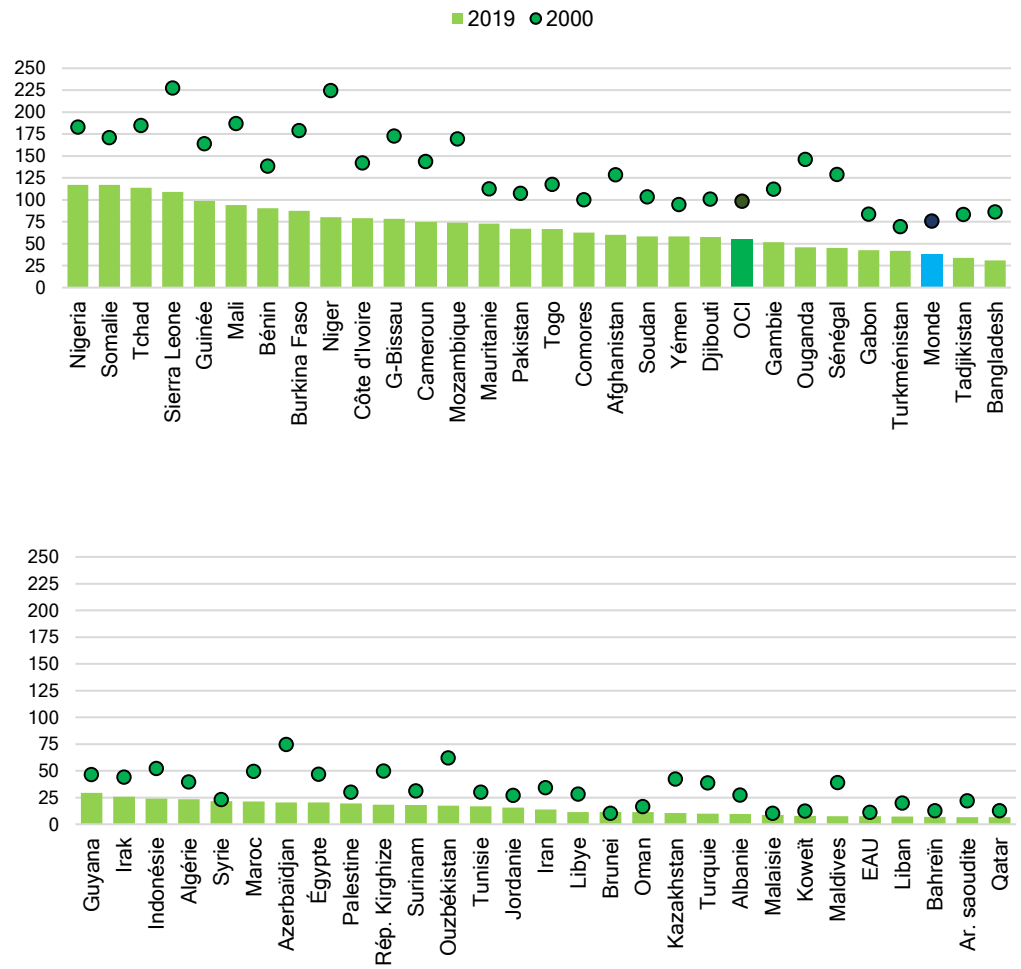

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 06/06/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Les taux de mortalité néonatale sont en baisse dans les pays de l'OCI

Le taux de mortalité néonatale (TMN) est la probabilité qu'un enfant né au cours d'une année ou d'une période spécifique meure avant d'atteindre 28 jours complets de vie, exprimée pour 1 000 naissances vivantes (DSNU, métadonnées des ODD). À cet égard, les 28 premiers jours de la vie d'un nouveau-né, considérés comme la période néonatale,

sont probablement la période la plus vulnérable pour un enfant, au cours de laquelle ils courent le plus grand risque de mort. Les pays s'efforcent de mettre fin aux décès évitables de nouveau-nés et de réduire le taux de mortalité maternelle à au moins 12 pour 1 000 naissances vivantes d'ici 2030.

À l'échelle mondiale, le NMR est passé de 30 à 18 décès pour 1 000 naissances vivantes entre 2000 et 2019. Des progrès similaires ont également été observés dans le groupe des pays de l'OCI, où le NMR est passé de 36 à 24 décès pour 1 000 naissances vivantes. Toutefois, les progrès enregistrés dans les différents pays de l'OCI n'ont pas été uniformes. Alors que 25 pays de l'OCI ont atteint cet objectif en 2019, 23 pays de l'OCI avaient des chiffres de RMN deux fois plus élevés que le chiffre cible déterminé.

Entre 2000 et 2019, le RMN a diminué d'au moins plus de la moitié dans 11 pays de l'OCI (Kazakhstan, Maldives, Turquie, Arabie saoudite, Azerbaïdjan, Ouzbékistan, Liban, Libye, Bangladesh, Iran et Égypte) (Graphique 14)

Graphique 14: Taux de mortalité néonatale, pour les deux sexes, (pour 1 000 naissances vivantes), 2000 vs 2019

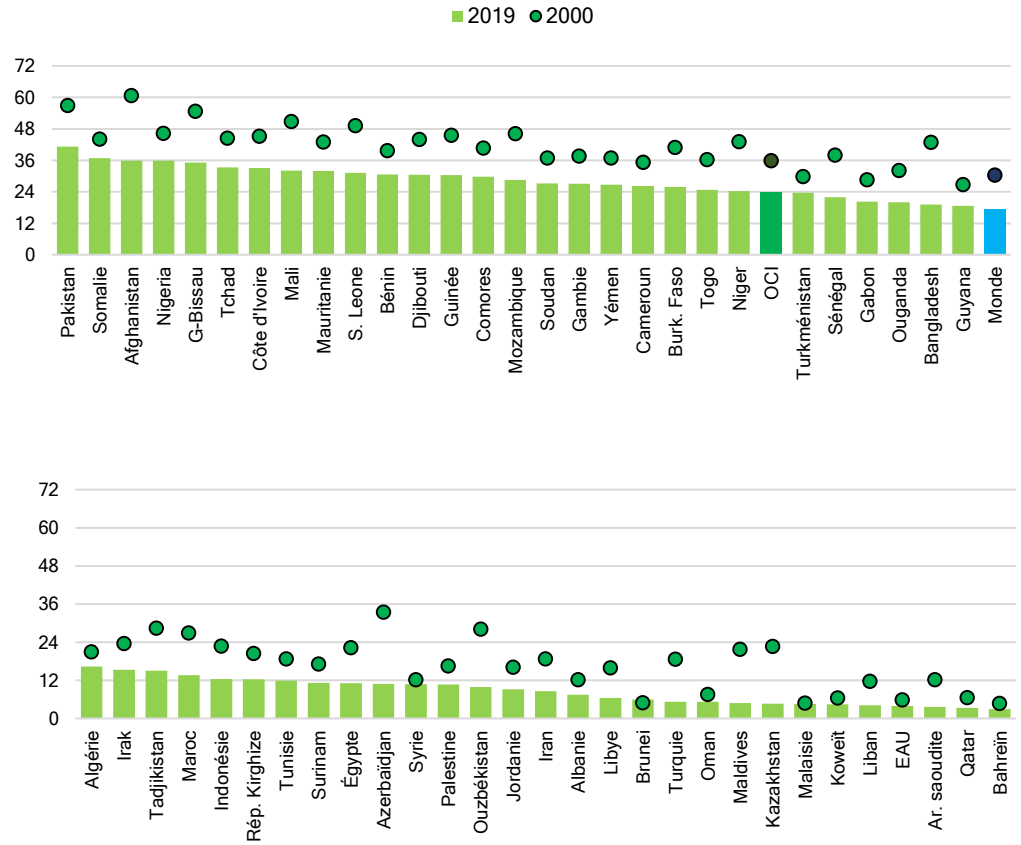

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 06/06/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Le nombre élevé de cas de tuberculose signalés ces dernières années par certains pays de l'OCI appelle à davantage d'actions de prévention et de contrôle de la maladie

L'incidence de la tuberculose (TB) pour 100 000 habitants est le nombre estimé de nouveaux cas et de cas de rechute de TB (toutes les formes de TB, y compris les cas des personnes séropositives) sur une année donnée, représenté en taux pour 100 000 habitants (DSNU, métadonnées des ODD).

La tuberculose est l'une des maladies transmissibles que les pays visent à éradiquer d'ici 2030. Grâce aux efforts déployés, la moyenne mondiale des cas de tuberculose par population a diminué, passant de 174 en 2000 à 130 cas pour 100 000 personnes en 2019. De même, les cas de tuberculose dans le groupe des pays de l'OCI sont passés de 192 à 162 pour 100 000 personnes entre les années considérées.

Graphique 15: Incidence de la tuberculose (pour 100 000 habitants), 2000 vs 2019

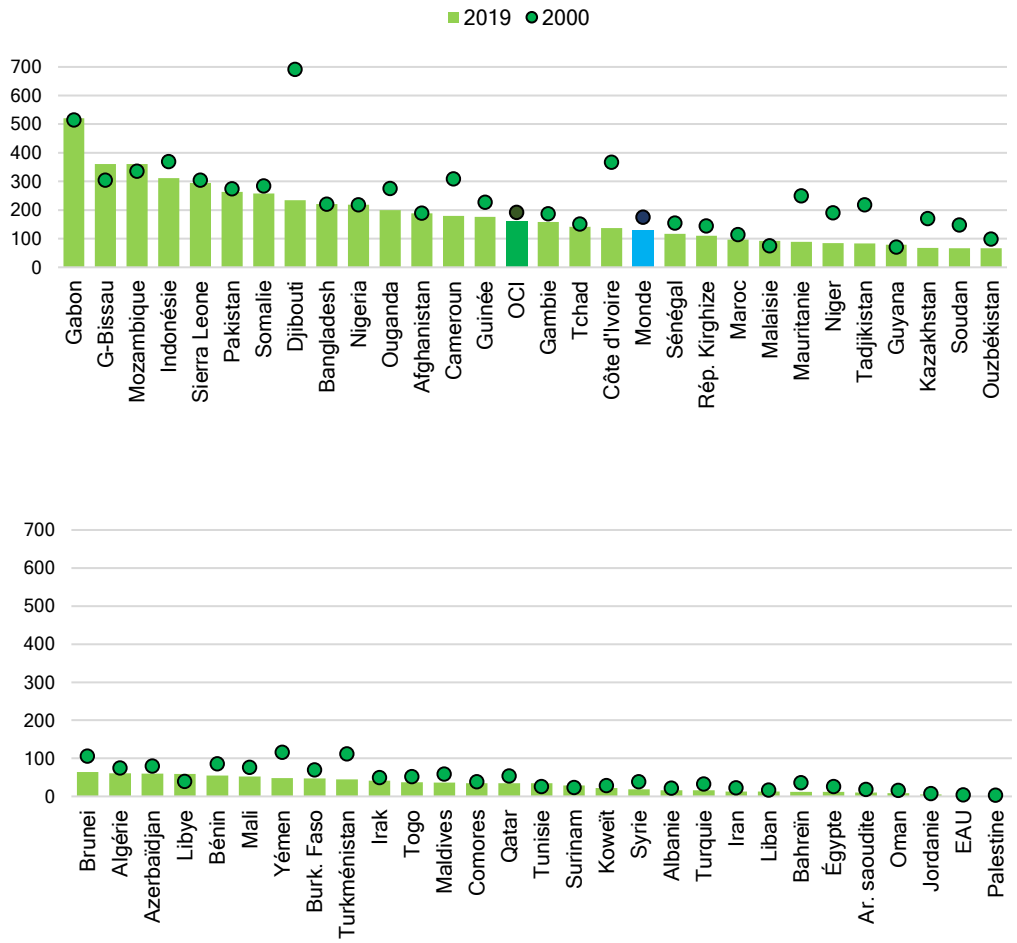

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 06/06/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

En 2019, aucun des pays de l'OCI n'a réussi à atteindre zéro cas de tuberculose pour 100 000 personnes. Bien que peu de cas, moins de 10 pour 100 000 personnes, ont été enregistrés dans cinq pays (Palestine, Émirats arabes unis, Jordanie, Oman et Arabie saoudite). Les cas de tuberculose pour 100 000 personnes dans 19 pays de l'OCI étaient supérieurs à 100 en 2019, avec notamment des cas plus élevés au Gabon (521), au Mozambique (361), en Guinée-Bissau (361), en Indonésie (312), en Sierra Leone (295), au Pakistan (263), en Somalie (258), à Djibouti (234), au Bangladesh (221), au Nigeria (219) et en Ouganda (200).

Globalement, les cas de tuberculose pour 100 000 personnes ont diminué dans 47 pays de l'OCI entre 2000 et 2019. Même, 15 de ces pays ont connu des baisses de plus de la moitié de leurs taux en 2000. En revanche, les cas ont augmenté dans huit pays (Guinée-Bissau, Mozambique, Libye, Malaisie, Tunisie, Guyana, Gabon et Suriname) et les chiffres sont restés constants dans deux pays entre les années considérées (Graphique 15).

Le groupe des pays de l'OCI progresse vers la réduction du taux de mortalité attribué aux maladies non transmissibles

La probabilité de mourir entre 30 et 70 ans de maladies non transmissibles, y compris les maladies cardiovasculaires, le cancer, le diabète ou les maladies respiratoires chroniques, est définie en tant que pourcentage des personnes de 30 ans qui mourraient avant leur 70ème anniversaire en raison de maladies cardiovasculaires, du cancer, du diabète, de maladie respiratoires chroniques, en partant du principe que leur taux de mortalité actuelle se situent à chaque âge et que leur décès ne serait causé par une autre cause (ex. blessure, VIH/SIDA ou autre) (DSNU, métadonnées des ODD).

Bien que les taux de mortalité attribués aux maladies non transmissibles soient encore élevés dans les différents pays de l'OCI, ils ont diminué dans le monde et dans le groupe des pays de l'OCI de 5,1 et 3,8 points de pourcentage, respectivement, entre 2000 et 2019. Au niveau de chaque pays, huit pays de l'OCI (Qatar, Maldives, Bahreïn, Kazakhstan, République kirghize, Albanie, Oman et Jordanie) ont réussi à réduire d'un tiers le taux de mortalité prématurée due aux maladies non transmissibles entre 2000 et 2019.

En 2019, le taux de mortalité attribué aux maladies non transmissibles parmi la population âgée de 30 à 70 ans était supérieur à la moyenne du groupe de l'OCI de 22,2% dans 26 pays de l'OCI. La situation dans 3 pays de l'OCI (Afghanistan, Mozambique et Somalie) était alarmante puisque leurs taux étaient supérieurs à 30 %. Alors que le taux a diminué dans la majorité des pays de l'OCI entre 2000 et 2019, cinq pays (Guinée, Mozambique, Égypte, Sierra Leone et Tadjikistan) ont connu des augmentations (Graphique 16).

L'instantané du taux de mortalité attribué aux maladies non transmissibles entre les années étudiées a démontré une baisse considérable dans les pays individuels de l'OCI, cependant, la majorité des pays restent loin de l'objectif de réduire le taux de mortalité prématurée d'un tiers en 2030.

Graphique 16: Taux de mortalité attribuable à des maladies cardiovasculaires, au cancer, au diabète ou à des maladies respiratoires chroniques (probabilité), âgés de 30 à 70 ans, les deux sexes (%), 2000 vs 2019

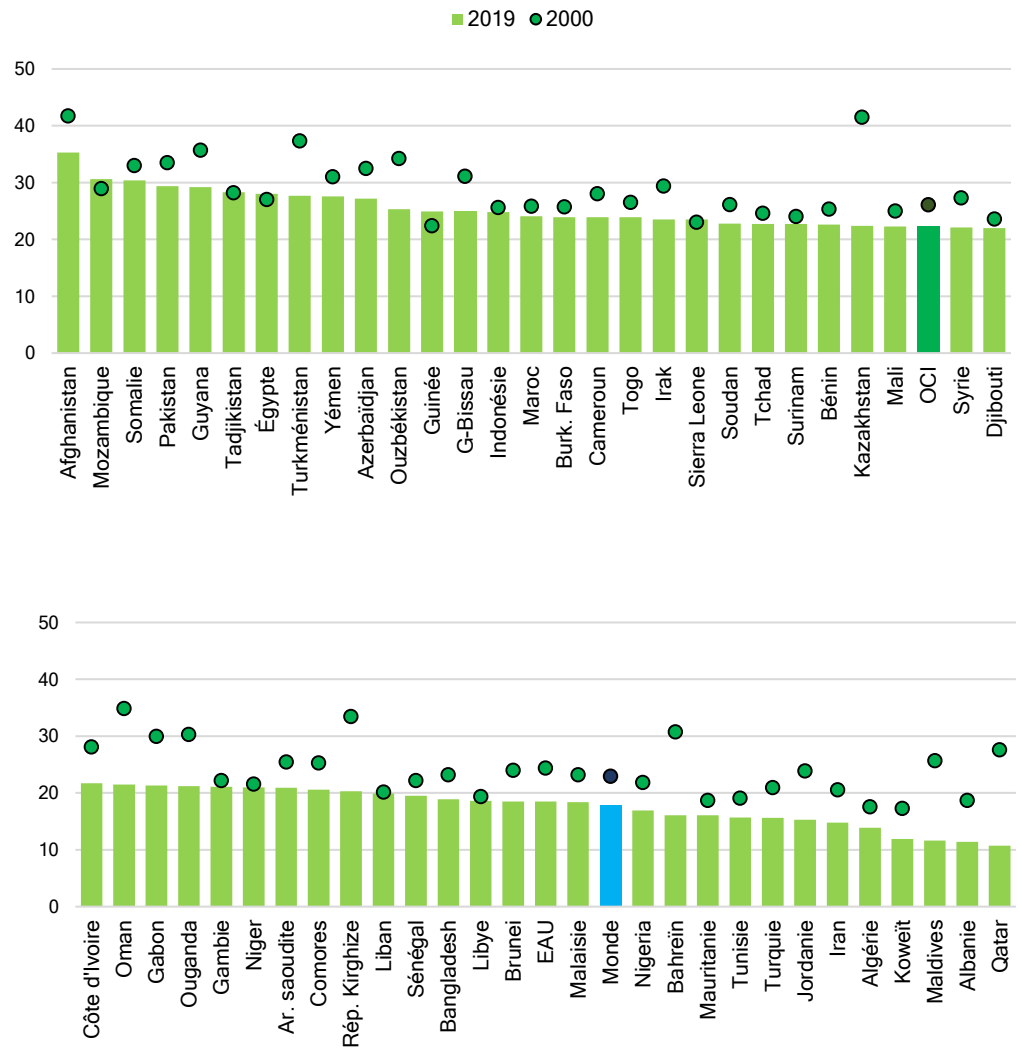

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 06/06/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Le taux mondial de mortalité par suicide était presque deux fois plus élevé que la moyenne du groupe des pays de l'OCI en 2019

Le taux de mortalité par suicide (TMS) est défini en divisant le nombre de décès par suicide au cours d'une année par la population et en le multipliant par 100 000 (DSNU, métadonnées des ODD).

En 2019, les cas de décès par suicide dans le monde pour 100 000 habitants étaient de 9 et celui du groupe des pays de l'OCI s'élevait à 5 décès pour 100 000 habitants. Les taux ont modérément baissé dans le groupe des pays de l'OCI et dans le monde entre 2000 et 2019.

Graphique 17: Taux de mortalité par suicide, les deux sexes, (pour 100 000 habitants), 2000 vs 2019

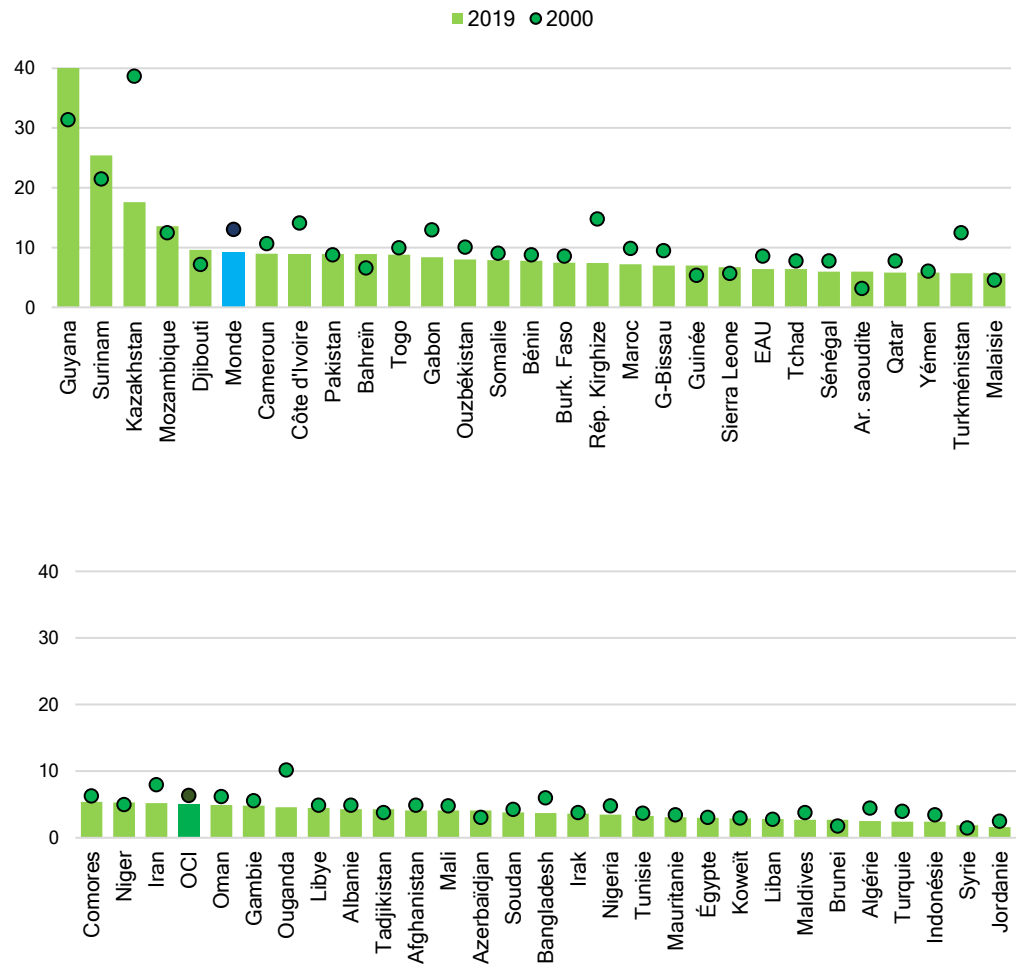

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 06/06/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

En 2019, les décès par suicide pour 100 000 habitants dans cinq pays de l'OCI (Guyana (40), Suriname (25), Kazakhstan (18), Mozambique (14) et Djibouti (10)) étaient supérieurs à la moyenne mondiale. Entre 2000 et 2019, le SMR a diminué dans 40 pays de l'OCI, augmenté dans 15 pays et est resté le même dans un pays de l'OCI. Les taux ont radicalement diminué d'au moins plus de la moitié dans quatre pays de l'OCI (Ouganda, Kazakhstan, Turkménistan et République kirghize) (Graphique 17).

La consommation d'alcool par habitant dans les pays de l'OCI est remarquablement inférieure à la moyenne mondiale

La consommation totale d'alcool par habitant est définie comme la quantité totale (somme de la consommation d'alcool par habitant enregistrée sur trois ans et de la consommation d'alcool par habitant non enregistrée en tant que proportion du total) d'alcool consommée par adulte (15 ans et plus) au cours d'une année civile, en litres d'alcool pur, ajustée pour la consommation touristique (DSNU, métadonnées des ODD).

En 2019, la consommation d'alcool par habitant dans le monde était trois fois supérieure à celle du groupe des pays de l'OCI. Elle a légèrement diminué, passant de 1,84 en 2000 à 1,66 litre en 2019 dans le groupe des pays de l'OCI, alors qu'elle a augmenté de 5,36 à 5,85 litres dans le monde au cours de la même période.

La consommation d'alcool par habitant a fortement varié entre les pays de l'OCI en 2019 et 24 pays de l'OCI ont enregistré des chiffres inférieurs à 1 litre par habitant. Parmi ceux-ci, 5 pays de l'OCI (Bangladesh, Somalie, Arabie Saoudite, Mauritanie et Koweït) ont enregistré zéro tandis que les niveaux les plus élevés ont été enregistrés dans six pays de l'OCI (Ouganda (12,48), Burkina Faso (11,05), Gabon (8,08), Suriname (7,4), Albanie (6,82) et Nigeria (6,19)).

Entre 2000 et 2019, la consommation annuelle d'alcool par habitant a diminué de plus de moitié dans neuf pays de l'OCI (Bangladesh, Yémen, Libye, Syrie, Djibouti, Tchad, Indonésie, Côte d'Ivoire et Afghanistan). Dans l'ensemble, il a diminué dans 28 pays de l'OCI, augmenté dans 22 pays et est resté le même dans cinq pays de l'OCI entre les années considérées (Graphique 18).

Malgré les faibles chiffres de consommation d'alcool par habitant enregistrés par les pays de l'OCI, des politiques efficaces doivent être mises en place par les autorités pour renforcer la prévention et le traitement de l'abus d'alcool afin d'atteindre l'objectif fixé pour 2030.

Le taux de décès dû aux accidents de la route a diminué dans 42 pays de l'OCI

Le taux de décès dû aux accidents de la route est défini en tant que nombre de décès par accident mortel de la route pour 100 000 habitants (DSNU, métadonnées des ODD).

Comme le prévoit l'Agenda 2030 pour le développement durable, le nombre de décès et de blessures dus aux accidents de la route devait diminuer de moitié d'ici 2020, mais aucune réduction significative n'a été observée, ni au niveau mondial ni dans le groupe des pays de l'OCI. Les taux de décès dus aux accidents de la route pour 100 000 habitants dans le monde et dans le groupe des pays de l'OCI ont légèrement diminué, passant de 18 à 17 et de 20 à 18, respectivement, entre 2010 et 2019.

Graphique 18: Consommation d'alcool par habitant au cours d'une année civile, personnes de 15 ans et plus des deux sexes (litres d'alcool pur), 2000 vs 2019

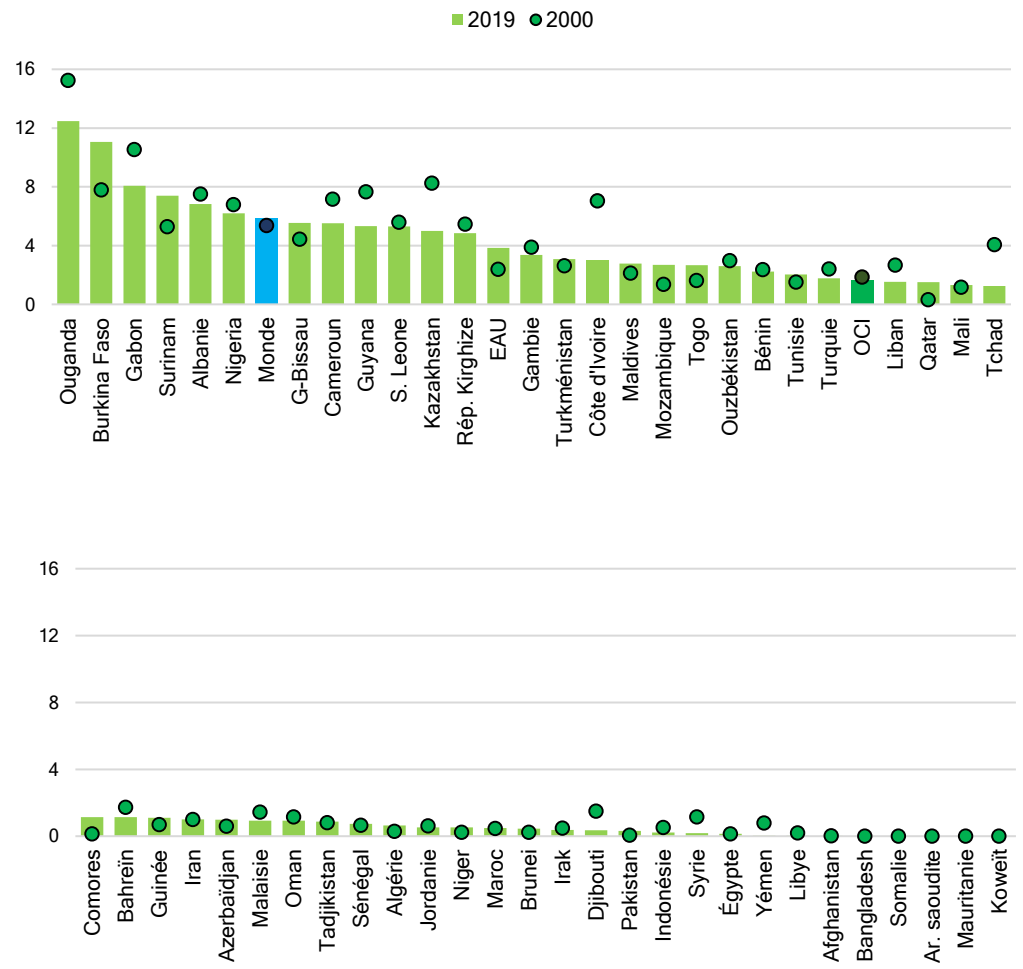

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 06/06/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Individuellement, le taux de mortalité dû aux accidents de la route pour 100 000 habitants est resté supérieur à la moyenne du groupe des pays de l'OCI dans 30 pays. Parmi ces derniers, 9 pays de l'OCI (Arabie saoudite, Sierra Leone, Tchad, Guinée-Bissau, Burkina Faso, Cameroun, Mozambique, Guinée et Gambie) ont enregistré plus de 30 décès dus à des accidents de la route pour 100 000 habitants en 2019.

Globalement, le taux de mortalité dû aux accidents de la route a diminué dans environ trois quarts des pays de l'OCI (42 pays) entre 2010 et 2019. En particulier, les taux ont baissé de façon spectaculaire dans quatre pays de l'OCI (Oman, Kazakhstan, Iran et Émirats arabes unis) où l'on enregistre plus de 10 décès dus à des accidents de la route pour 100 000 habitants (Graphique 19).

Graphique 19: Taux de décès dus à des accidents de la route, pour les deux sexes (pour 100 000 habitants), 2010 vs 2019

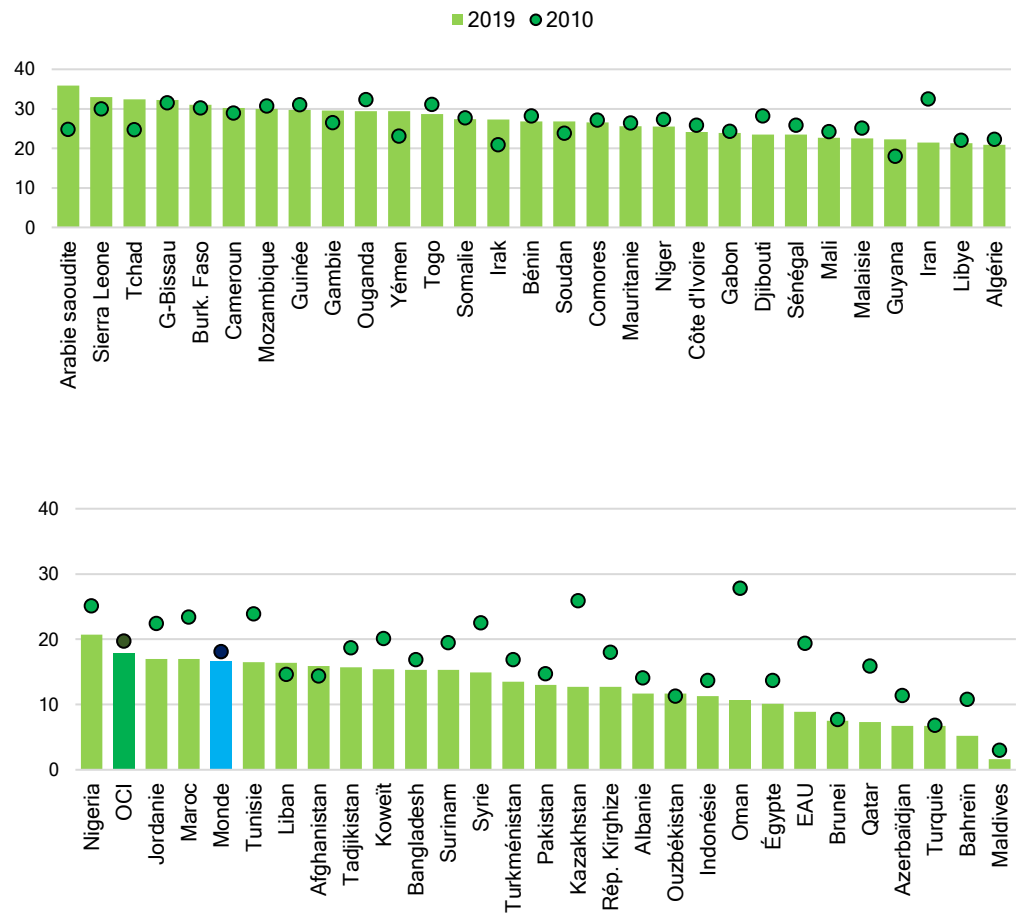

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 06/06/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

La planification familiale avec des méthodes modernes chez les femmes en âge de procréer est en augmentation dans les pays de l'OCI

La proportion de femmes en âge de procréer dont les besoins en matière de planification familiale sont satisfaits grâce à des méthodes modernes fait référence au pourcentage de femmes en âge de procréer (15-49 ans) qui utilisent actuellement une méthode moderne de contraception parmi celles qui désirent soit ne pas avoir d'enfants (supplémentaires), soit reporter la prochaine grossesse (DSNU, métadonnées des ODD).

En 2020, la proportion mondiale de femmes en âge de procréer dont le besoin de planification familiale a été satisfait par des méthodes modernes était de 76,7%, contre 58,5% pour le groupe des pays de l'OCI (sur la base des données disponibles de la dernière année depuis 2015).

Au niveau de chaque pays, le pourcentage de femmes en âge de procréer ayant accès à des méthodes de contraception modernes était supérieur à 50 % en 2020 dans 19 pays, et dans trois de ces pays (Turkménistan, Bangladesh et Indonésie), la proportion était supérieure à la moyenne mondiale.

Bien que la moyenne du groupe des pays de l'OCI soit supérieure à 50 % sur la base des données disponibles de l'année la plus récente, il est encore possible de garantir l'accès universel aux services de santé sexuelle et reproductive pour toutes les femmes en âge de procréer dans les pays de l'OCI d'ici 2030 (Graphique 20).

Graphique 20: Proportion de femmes en âge de procréer dont le besoin de planification familiale est satisfait par des méthodes modernes, âgées de 15 à 49 ans (%), 2000 vs 2020

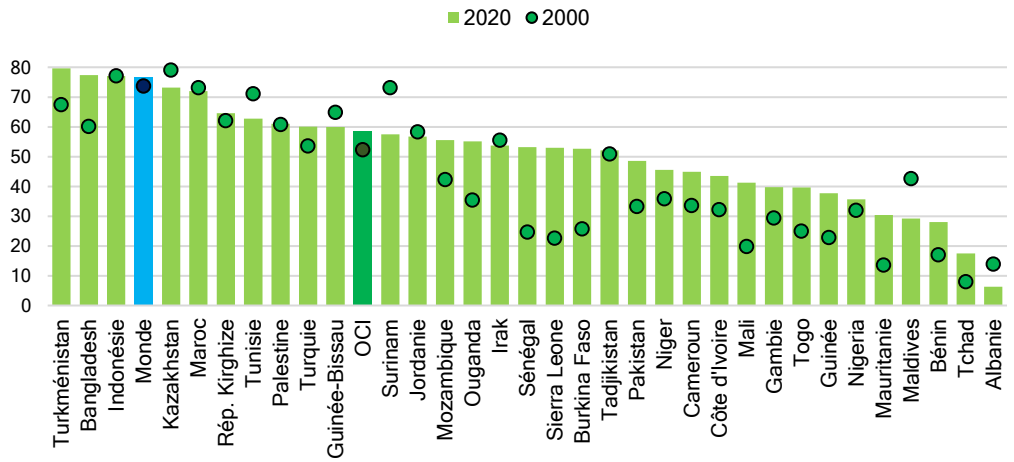

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 06/06/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Le taux de mortalité attribué aux empoisonnements non intentionnels est en baisse dans les pays de l'OCI

Le taux de mortalité attribué aux intoxications involontaires est le nombre de décès par intoxication involontaire au cours d'une année, divisé par la population et multiplié par 100 000 (DSNU, métadonnées des ODD).

Dans le but de réduire substantiellement le nombre de décès dus à des empoisonnements non intentionnels, le groupe des pays de l'OCI a réussi à réduire le taux de 1,6 à 1,3 décès pour 100 000 personnes entre 2000 et 2019, alors qu'il a diminué au niveau mondial de 1,5 à 1,1 décès pour 100 000 personnes.

Sur la base des performances des différents pays de l'OCI, les taux ont remarquablement baissé d'au moins la moitié dans 12 pays (Brunei, Maldives, Tadjikistan, République kirghize, Kazakhstan, Albanie, Irak, Jordanie, Turkménistan, Afghanistan, Turquie et Guyane). Le taux de mortalité attribué aux empoisonnements non intentionnels était très

préoccupant dans six pays de l'OCI (Somalie, Mozambique, Tchad, Niger, Nigeria et Burkina Faso) dont les moyennes étaient supérieures à 3 décès pour 100 000 en 2019 (Graphique 21).

Graphique 21: Taux de mortalité attribué aux empoisonnements involontaires, pour les deux sexes, (pour 100 000 habitants), 2000 vs 2019

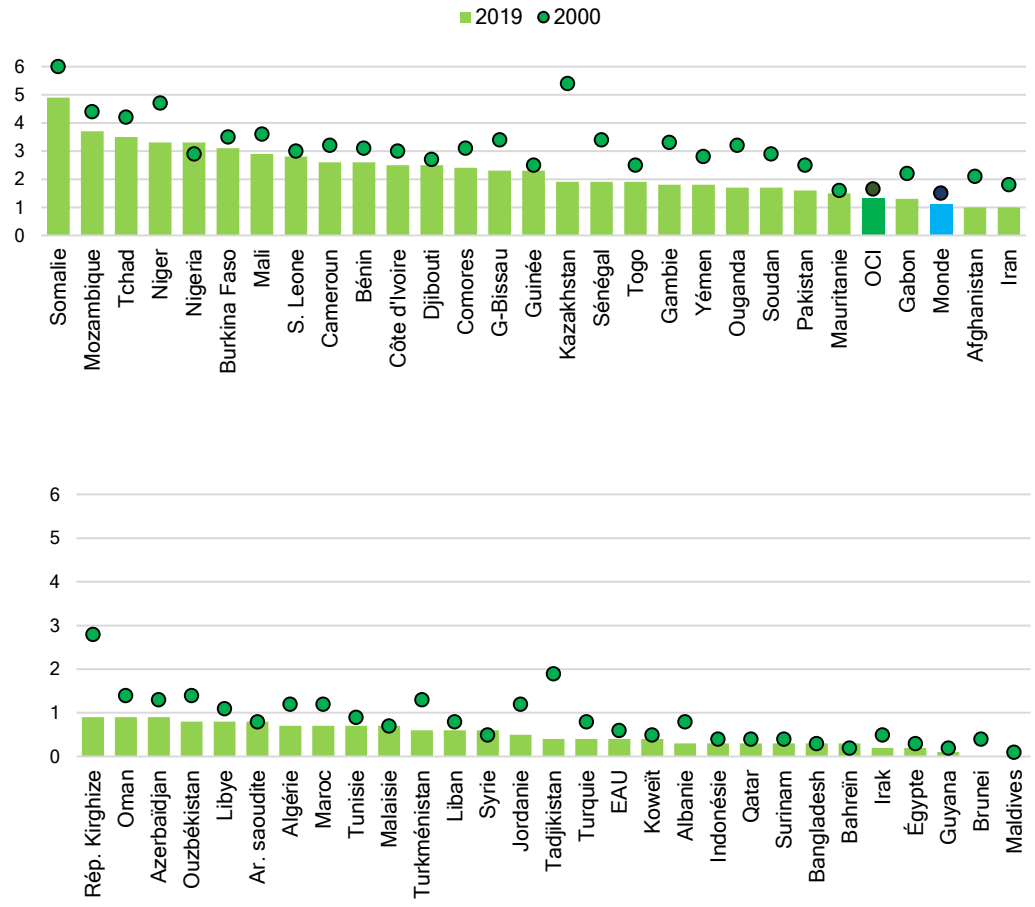

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 06/06/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

L'APD pour la recherche médicale et les secteurs de la santé de base reçue par le groupe des pays de l'OCI a été multipliée par plus de quatre.

L'APD pour la recherche médicale et les secteurs de la santé de base est une source stable de financement du développement et permet aux pays bénéficiaires d'amortir les crises. Par exemple, c'est un moyen important de soutenir les réponses nationales à la crise du COVID-19.

Les chiffres de l'APD pour les secteurs de la recherche médicale et de la santé de base reçus par le groupe des pays de l'OCI ont augmenté de 2,8 milliards de dollars, passant de

0,8 milliard de dollars en 2000 à 3,6 milliards de dollars en 2018, selon les estimations en prix constants de 2018.

Graphique 22: Montant total de l'aide publique au développement accordée aux secteurs de la recherche médicale et de la santé de base, décaissement brut, par pays bénéficiaire (prix constants de 2018 en millions de dollars), 2000 vs 2018

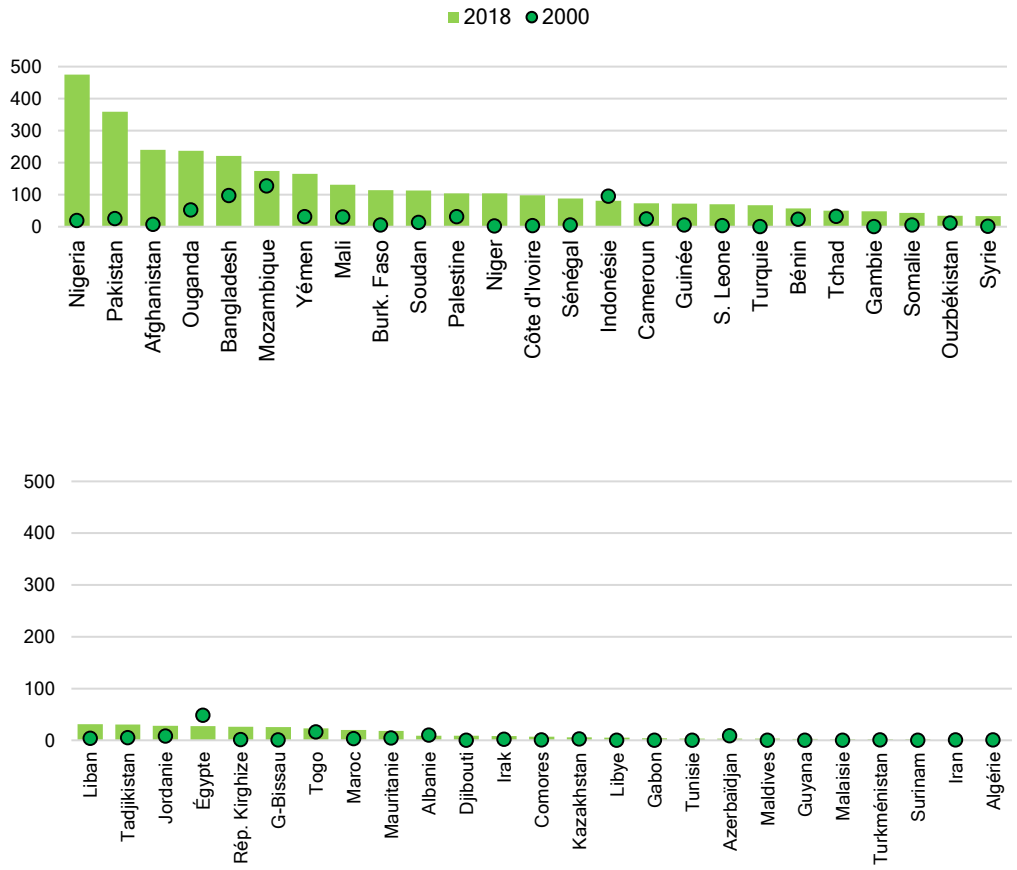

Source: Données extraites le 06/06/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

En 2018, le montant reçu par seulement 12 pays de l'OCI (Nigeria, Pakistan, Afghanistan, Ouganda, Bangladesh, Mozambique, Yémen, Mali, Burkina Faso, Soudan, Palestine et Niger) représentait 68,7 % du montant total reçu par le groupe de pays de l'OCI. Seuls deux pays de l'OCI (l'Algérie et l'Iran) ont reçu un montant total inférieur à 1 million de dollars.

Parmi les pays de l'OCI qui ont reçu de l'APD pour la recherche médicale et les secteurs de la santé de base entre 2000 et 2018, le montant a diminué dans six pays de l'OCI (Égypte, Indonésie, Azerbaïdjan, Albanie, Algérie et Iran) alors qu'il a augmenté dans les autres bénéficiaires (Graphique 22).

Les pays de l'OCI ont une faible répartition des médecins dans la population

La densité de médecins fait référence au nombre de médecins, y compris les généralistes et les spécialistes, pour 10 000 habitants dans une zone nationale et/ou sous-nationale donnée (DSNU, métadonnées des ODD).

Graphique 23: Densité des travailleurs de la santé, médecins (pour 10 000 habitants), 2000 vs 2019

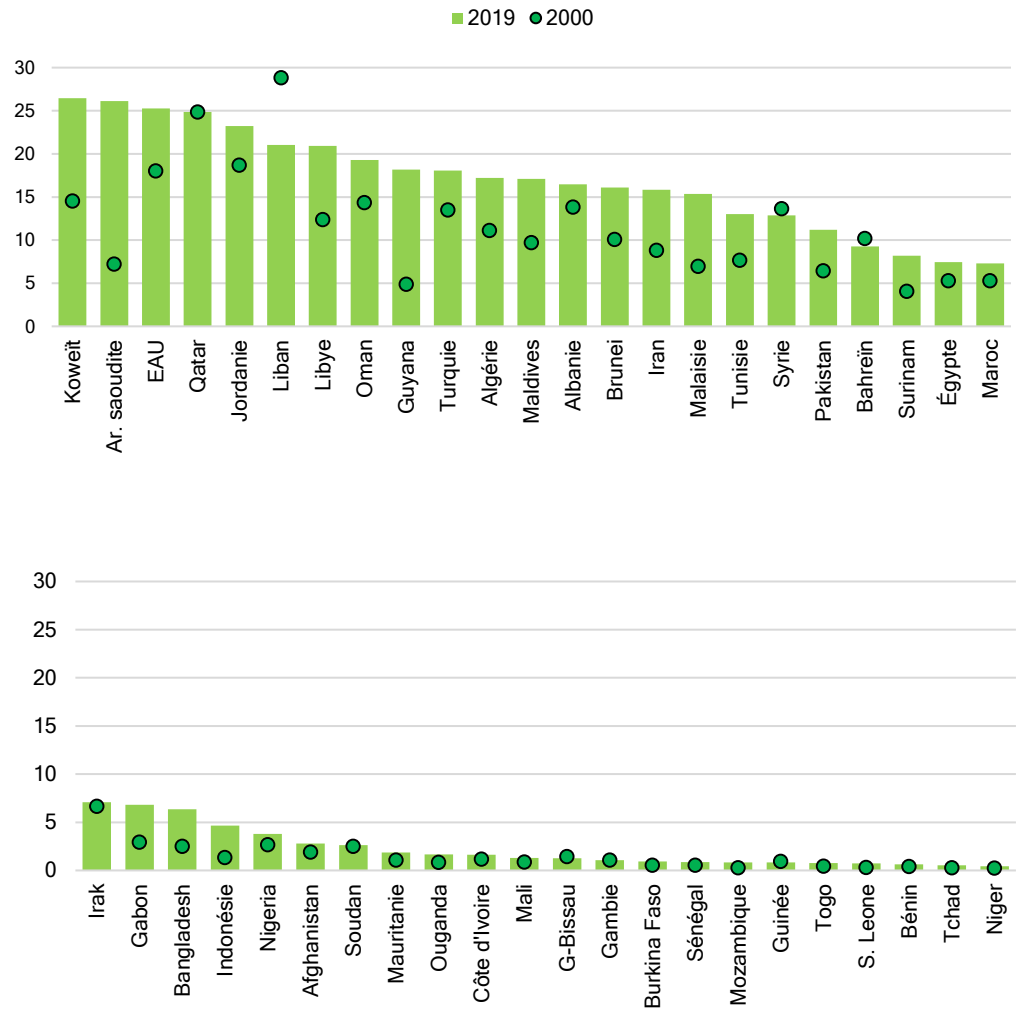

Source: Données extraites le 06/06/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Une distribution uniforme des travailleurs de la santé dans toutes les régions (zones nationales et/ou sous-nationales) des pays de l'OCI exige que les pays augmentent de manière significative le financement de la santé et le recrutement, le développement, la formation et la rétention du personnel de santé.

Parmi les 45 pays de l'OCI dont les données sont disponibles depuis 2015, seuls 19 d'entre eux ont au moins plus de 10 médecins pour 10 000 habitants. Sept de ces pays (Koweït, Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Qatar, Jordanie, Liban et Libye) ont le nombre le plus élevé de médecins avec 20 médecins pour 10 000 habitants. Dans 15 pays de l'OCI, la répartition des médecins est alarmante puisque les données disponibles pour la dernière année ont montré que chacun d'entre eux ne compte que 2 médecins pour 10 000 habitants. Parmi eux, le Mali, la Guinée-Bissau, la Gambie, le Burkina Faso, le Sénégal, le Mozambique, la Guinée, le Togo, la Sierra Leone, le Bénin, le Tchad et le Niger comptent environ un médecin pour 10 000 habitants (Graphique 23).

La pandémie de COVID-19 perturbe gravement les services de santé essentiels

Comme tous les autres pays du monde, les pays de l'OCI ont été lourdement frappés par l'émergence de la pandémie de COVID-19 à un moment où tous les pays s'efforcent d'atteindre les objectifs fixés pour assurer une vie saine et le bien-être de leurs citoyens d'ici 2030. La pandémie a affecté les modestes progrès accomplis dans la réalisation de l'ODD 3, ce qui perturbe les perspectives d'atteindre les objectifs de l'ODD d'ici 2030. Un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS, 2021) a indiqué que les pénuries importantes de médicaments, de personnel, de diagnostics et de services de transport public causées par la pandémie de COVID-19 ont aggravé les perturbations des services de santé essentiels dans 89 % des 135 pays et territoires du monde entier.

La crainte de contracter le COVID-19 a également entraîné une recrudescence de maladies telles que la polio, la rougeole, le papillomavirus humain, la fièvre jaune, le choléra et la méningite, en raison de la suspension des campagnes de vaccination due à l'augmentation des cas de COVID-19. Cette situation a eu pour conséquence que 13,5 millions d'enfants n'ont pas été vaccinés contre ces maladies (PNUD, 2020a).

ODD 4. Assurer l'accès de tous à une éducation équitable et de qualité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

L'éducation est l'un des principaux moteurs de l'amélioration de la vie et du bien-être de la population. Les nouveaux développements dans le secteur de l'éducation aujourd'hui peuvent permettre de fournir une éducation de qualité aux communautés les plus défavorisées ainsi que des connaissances techniques et pratiques avec les méthodes les plus rentables. En particulier, il faut bien souligner les pratiques modernes d'échange de savoir-faire et de renforcement des capacités techniques par la formation professionnelle, les programmes d'enseignement en ligne, les projets de renforcement des capacités et de coopération technique et d'autres. À cet égard, l'ODD 4 se concentre sur la gratuité de l'enseignement primaire et secondaire, l'égalité d'accès à un enseignement pré-primaire de qualité, l'élimination de toute discrimination dans l'éducation, l'alphabétisation et la numératie universelles, et l'augmentation de l'offre d'enseignants qualifiés, entre autres.

Dans l'ensemble, le groupe des pays de l'OCI a fait preuve de progrès modérés vers l'ODD 4, mais ces progrès ne sont pas suffisants pour atteindre l'objectif d'ici 2030. Malgré les progrès enregistrés dans les différents niveaux d'éducation des pays de l'OCI, il existe une grande disparité entre eux. D'une part, des réalisations importantes ont été observées dans la majorité des pays de l'OCI, concernant la participation des élèves à l'enseignement préscolaire et scolaire. D'autre part, certains pays de l'OCI ont dû faire face à de sérieux défis concernant les taux d'inscription et d'achèvement des différentes classes, et l'augmentation du nombre d'enseignants qualifiés. En particulier, la situation s'aggrave en ce qui concerne les objectifs montrant le résultat des activités éducatives. Si le rythme actuel des progrès ne change pas, de nombreux pays de l'OCI devraient manquer les objectifs de l'ODD 4 d'ici 2030.

La situation s'est encore aggravée avec l'apparition du COVID-19. Les fermetures d'écoles visant à limiter la propagation de la pandémie entraînent des perturbations dans l'enseignement, en particulier dans les communautés défavorisées où les résultats scolaires ont été affectés. Entre le 11 mars 2020 et le 2 février 2021, 55 pays de l'OCI ont imposé des fermetures d'écoles à l'échelle nationale en raison de la pandémie de COVID-19, affectant environ 400 millions d'élèves du primaire et du secondaire (SESRIC, 2021a). Dans ce contexte, il est nécessaire d'entreprendre des actions concertées impliquant les pays de l'OCI, les donateurs et les organisations internationales pour promouvoir des possibilités d'éducation de qualité pour tous et s'assurer que personne n'est laissé pour compte en réponse à la pandémie de COVID-19.

Les taux d'achèvement de l'enseignement primaire et secondaire ont globalement augmenté dans les pays de l'OCI

Certains pays de l'OCI ont été confrontés à des difficultés pour atteindre les objectifs les plus fondamentaux en matière d'éducation, tels que l'inscription et la participation des enfants à l'école, en particulier pour les filles et les autres groupes vulnérables de la population, et l'accès à des matériaux d'étude de base et à un nombre suffisant d'enseignants pour les élèves. En particulier, le taux d'achèvement est un indicateur important qui fournit des informations essentielles concernant le pourcentage d'une cohorte d'enfants ou de jeunes qui ont terminé cette année. Dans l'enseignement primaire, sur les 17 pays de l'OCI disposant de données, les taux d'achèvement étaient supérieurs à 95 % dans six pays membres (Kazakhstan, Turkménistan, Tadjikistan, Maldives, Indonésie et Albanie) en 2018 (ou année la plus récente). En ce qui concerne les progrès réalisés entre 2000 et 2018, parmi tous les pays de l'OC, seule l'Albanie a connu une légère baisse des proportions du taux d'achèvement dans l'enseignement primaire. En outre, cinq pays de l'OCI (Mali, Sierra Leone, Nigéria, Guinée et Mauritanie) semblent être sur la bonne voie pour atteindre l'objectif de garantir que tous les enfants terminent l'enseignement primaire d'ici 2030, si le taux de progression se maintient au même niveau ou au-dessus. En raison du manque de données pour l'Afghanistan, aucune estimation des progrès n'a pu être faite dans le primaire et les autres niveaux scolaires (Graphique 24).

Graphique 24: Taux d'achèvement, primaire, deux sexes, 2000 vs 2018

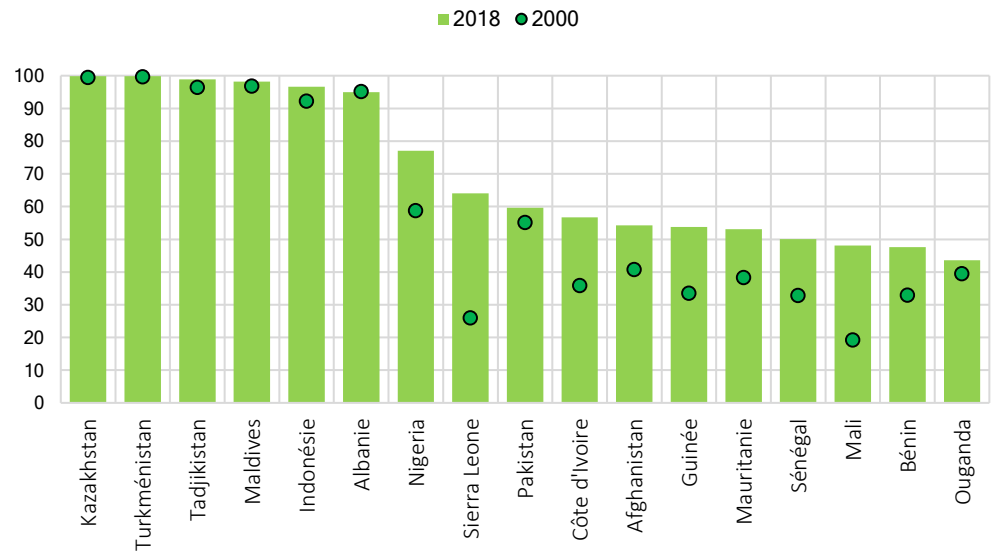

Source: Données extraites le 28/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Dans l'enseignement secondaire inférieur, sur les 17 pays de l'OCI disposant de données, les taux d'achèvement étaient supérieurs à 95 % dans trois pays membres (Kazakhstan, Turkménistan et Tadjikistan) en 2018 (ou année la plus récente). L'Albanie était très proche de la cible avec un taux d'achèvement de 94 % au niveau du premier cycle de l'enseignement secondaire. Si le taux de progression actuel observé entre 2000 et 2018 est maintenu au même niveau ou à un niveau supérieur, six autres pays de l'OCI (Nigeria, Mauritanie, Maldives, Indonésie, Mali et Sierra Leone) peuvent atteindre la cible d'ici 2030. Les autres pays n'ont pas fait preuve d'une amélioration suffisante des taux d'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire pour être considérés comme étant sur la bonne voie pour atteindre l'objectif d'ici 2030.

La situation s'aggrave au niveau de l'enseignement secondaire supérieur. Parmi les 17 pays de l'OCI disposant de données suffisantes en 2018 (ou année la plus récente), seul le Turkménistan a atteint l'objectif avec un taux d'achèvement de 95,6 %. Cinq pays de l'OCI (les Maldives, la Mauritanie, la Guinée, l'Albanie et le Kazakhstan) sont en passe d'atteindre la cible d'ici 2030, selon les estimations basées sur les taux de progression de ces pays observés entre 2000 et 2018. Trois pays de l'OCI (le Nigeria, l'Indonésie et le Tadjikistan) ont affiché des taux de croissance annuels prometteurs en ce qui concerne les taux d'achèvement des études secondaires supérieures. Ils peuvent atteindre l'objectif d'ici 2030 avec des efforts légèrement plus intenses mais persistants.

Malgré les progrès réalisés en matière de scolarisation, l'accès à l'éducation préscolaire pour tous les enfants d'ici 2030 reste préoccupant

Le taux de participation à l'apprentissage organisé montre la proportion d'enfants d'un groupe d'âge donné inscrits dans au moins un programme d'apprentissage organisé qui comprend à la fois l'éducation et la protection. En ce qui concerne les programmes d'apprentissage organisé dans l'enseignement préprimaire, l'objectif principal est de permettre à tous les enfants d'accéder à cet enseignement. Au cours de la période 2000-2019, le taux de participation à l'apprentissage organisé un an avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire a légèrement augmenté, passant de 65% à 65,2% dans le groupe des pays de l'OCI, sur la base des données de 37 pays membres, tandis que la moyenne mondiale a augmenté de manière plus substantielle, passant de 59,8% à 67,2% (Graphique 25).

Graphique 25: Taux de participation à l'apprentissage organisé (une année avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire), les deux sexes (%), 2000 vs 2019

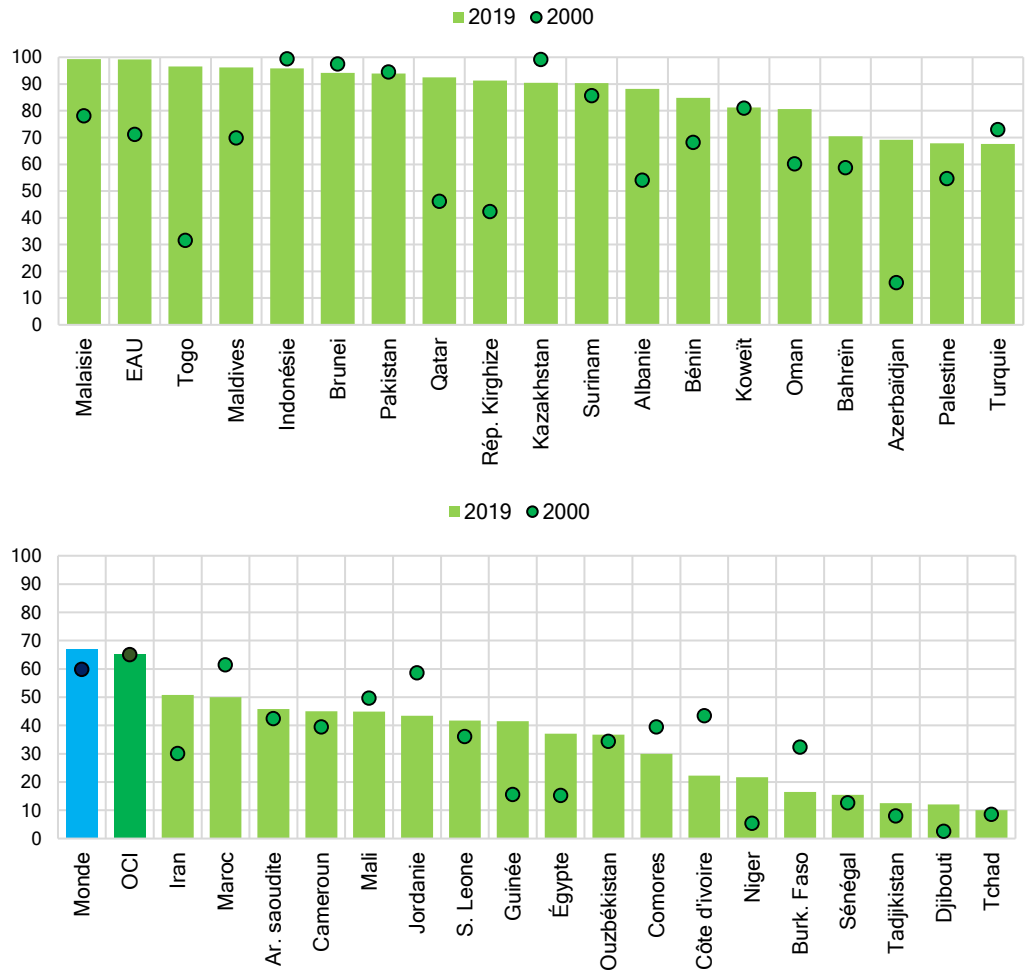

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 28/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

En ce qui concerne la situation au niveau national, 11 des 37 pays de l'OCI disposant de données suffisantes (Malaisie, Émirats arabes unis, Togo, Maldives, Indonésie, Brunei, Pakistan, Qatar, République kirghize, Kazakhstan et Suriname) ont atteint des taux de participation compris entre 90 et 100 %. En outre, cinq autres pays (l'Azerbaïdjan, l'Albanie, la Guinée, le Bénin et Oman) sont en passe d'atteindre les mêmes résultats élevés d'ici 2030, sur la base de leurs taux de progression démontrés entre 2000 et 2019. D'autre part, les taux de participation à l'apprentissage organisé dans 11 pays de l'OCI ont diminué entre 2000 et 2019. Malgré ce cas, le taux de participation dans quatre d'entre eux (Kazakhstan, Indonésie, Brunei et Pakistan) était encore supérieur à 90 % en 2019 ou dans les dernières données annuelles disponibles (Graphique 25).

La majorité des pays de l'OCI ont atteint la parité des sexes dans l'enseignement scolaire

L'objectif 4.5 des ODD prévoit d'éliminer les disparités et d'assurer pour tous l'égalité d'accès à l'éducation et à la formation professionnelle d'ici 2030, en particulier pour les personnes vulnérables, notamment les personnes handicapées, les populations autochtones et les femmes. Dans ce contexte, la valeur de l'indice de parité ajustée pour le taux d'achèvement avec "1" indique une parité entre les filles et les garçons. En général, une valeur inférieure à 1 est le signe de disparité en faveur des individus de sexe masculin et une valeur supérieure à 1 reflète une disparité en faveur des individus de sexe féminin.

En 2018, 10 pays de l'OCI (Ouganda, Sénégal, Sierra Leone, Indonésie, Maldives, Albanie, Kazakhstan, Turkménistan, Tadjikistan et Nigeria) sur 17 pays (dont les données remplissent les critères de mesure des progrès) ont enregistré une parité ou une disparité de genre en faveur des filles dans le taux d'achèvement de l'enseignement primaire. En outre, sur la base de leurs taux de progression démontrés entre 2000 et 2018, les quatre autres pays de l'OCI (à l'exception du Pakistan et de la Mauritanie) devraient atteindre la parité entre les sexes d'ici 2030. Bien que les valeurs de l'indice de parité entre les sexes aient montré une légère tendance à la baisse dans quatre pays de l'OCI (Maldives, Turkménistan, Albanie et Kazakhstan) entre 2000 et 2018, leurs valeurs d'indice devraient rester dans la marge optimale d'ici 2030 (Graphique 26). En raison du manque de données pour l'Afghanistan, aucune estimation des progrès n'a pu être faite dans le primaire et les autres niveaux scolaires.

Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, la parité ou la disparité en faveur des filles dans le taux d'achèvement ont été atteintes par six pays de l'OCI (Maldives, Indonésie, Albanie, Turkménistan, Kazakhstan et Tadjikistan) sur les 17 dont les données sont disponibles en 2018 (ou l'année la plus récente). En outre, six pays (la Guinée, le Sénégal, le Mali, la Sierra Leone, la Mauritanie et l'Ouganda) sont en passe d'atteindre la cible d'ici 2030. En revanche, les niveaux de parité entre les sexes sont alarmants et des taux de progression insuffisants ont été observés dans quatre pays de l'OCI (Bénin, Côte d'Ivoire, Nigeria et Pakistan).

De même, dans l'enseignement secondaire supérieur, la parité entre les sexes a été atteinte par six pays de l'OCI (Maldives, Albanie, Turkménistan, Kazakhstan, Indonésie et Pakistan) sur les 17 dont les données sont suffisamment disponibles. Six pays de l'OCI sont en passe d'atteindre le niveau cible de parité ou de disparité entre les sexes en faveur des filles d'ici 2030. Malheureusement, dans l'enseignement secondaire supérieur également, quatre pays ne sont pas en mesure d'atteindre l'objectif d'ici 2030.

Graphique 26: Indice de parité entre les sexes ajusté pour le taux d'achèvement, primaire, 2000 vs 2018

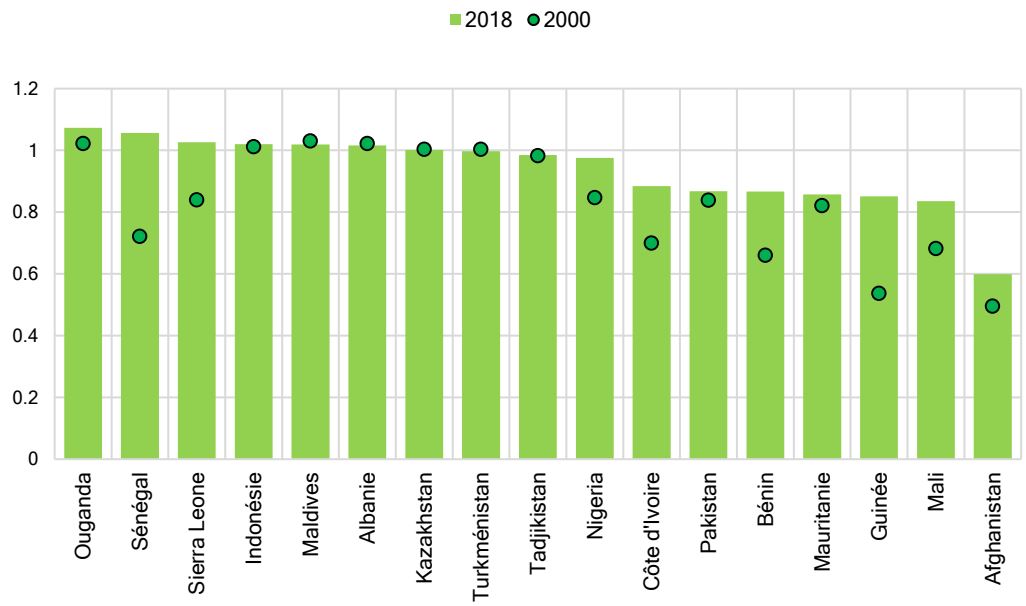

Source: Données extraites le 28/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Il y a un besoin croissant d'enseignants qualifiés dans les pays de l'OCI

Des spécialistes qualifiés, des professionnels et l'ensemble des ressources humaines jouent un rôle crucial dans le développement et la prospérité de tout pays. L'absence d'une éducation adéquate pour les jeunes entrave la croissance économique future de tout pays. À cet égard, la formation adéquate des enseignants est considérée comme étant importante pour le progrès d'un pays à long terme. Au niveau mondial, la proportion des enseignants de l'enseignement primaire ayant reçu au moins une formation minimale était de 85,2% en 2018. En comparaison, elle était de 84,1 % pour le groupe des pays de l'OCI, sur la base des données de 36 pays membres.

En 2019, 21 pays membres sur les 36 disposant de données disponibles comptaient environ 100 % d'enseignants du primaire ayant reçu une formation organisée. En outre, dans deux pays de l'OCI, les proportions d'enseignants formés dans l'enseignement primaire se situaient entre 90 % et 92 % (Graphique 27). Si l'on se base sur le rythme des progrès réalisés au cours de la période 2000-2019, plus de 90 % des enseignants du primaire dans quatre autres pays de l'OCI auront également reçu au moins la formation minimale requise pour enseigner dans le primaire d'ici 2030. D'autre part, la proportion

des enseignants de l'enseignement primaire qui ont reçu la formation minimum requise a diminué dans 10 pays de l'OCI entre 2000 et 2019. Parmi ces pays, une dégradation visible, que ce soit en termes de taux de variation annuel ou de variation totale entre les deux années, peut être observée dans cinq pays de l'OCI (Graphique 27).

Graphique 27: Proportion d'enseignants de l'enseignement primaire ayant reçu au moins la formation minimale organisée pour les enseignants, les deux sexes (%), 2000 vs 2012019

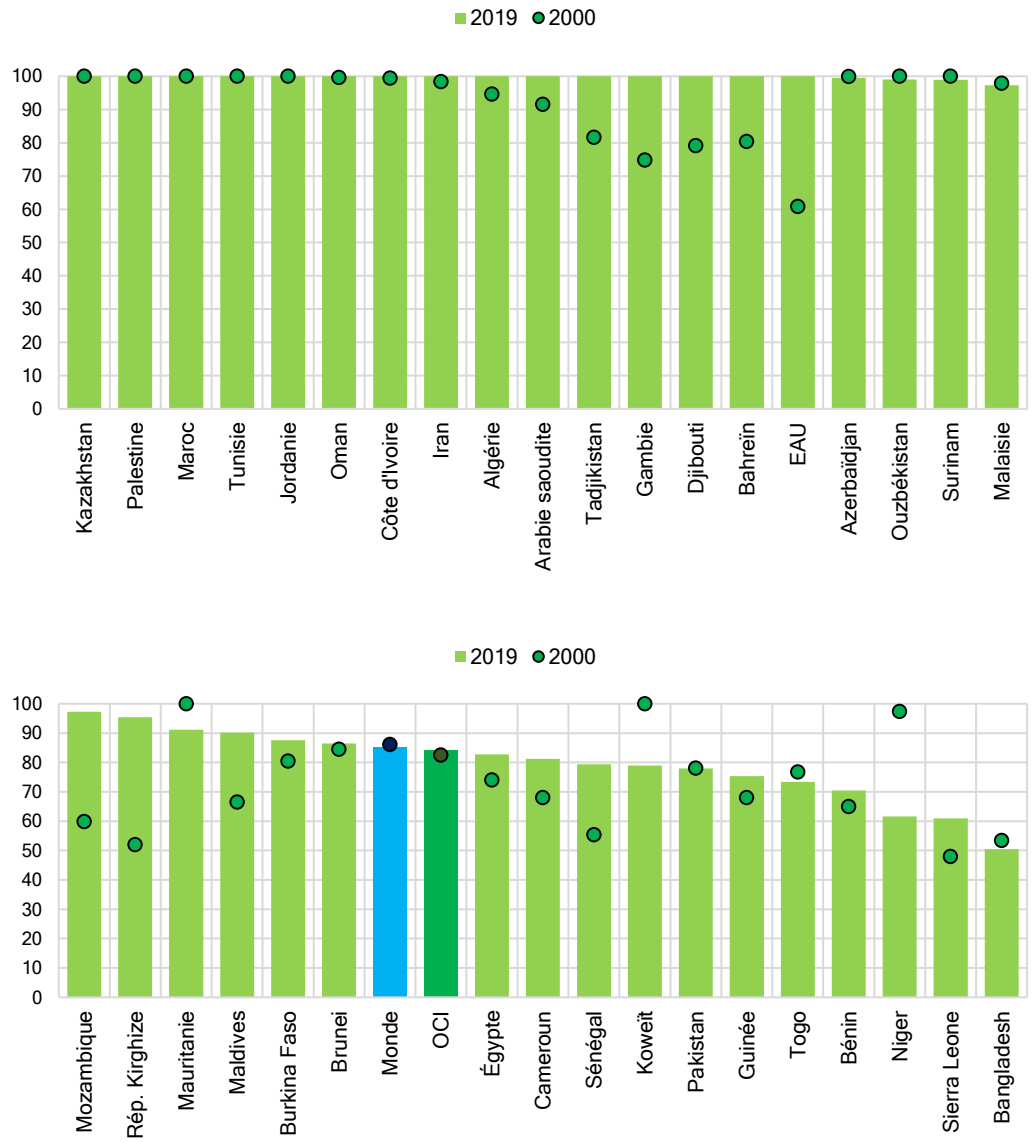

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 28/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Les progrès en matière d'accès à l'éducation ont été entravés par la fermeture des écoles en raison du COVID-19.

La pandémie de COVID-19 a affecté les institutions et les systèmes éducatifs à tous les niveaux dans le monde entier. L'inégalité d'accès à l'éducation s'est encore aggravée pour les communautés vulnérables, pauvres et défavorisées. En particulier, il a été observé de manière très nette dans les pays membres d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud qui avaient déjà de sérieux problèmes pour atteindre les cibles de l'ODD 4 avant même la pandémie par rapport aux autres pays membres.

Selon le rapport 2020 sur les objectifs de développement durable (ONU, 2020), les fermetures d'écoles ont été mises en pratique dans 190 pays. En conséquence, environ 90 % de tous les étudiants, soit 1,57 milliard d'enfants, n'étaient pas scolarisés en raison de la pandémie de COVID-19. Entre le 11 mars 2020 et le 2 février 2021, 55 pays de l'OCI ont imposé des fermetures d'écoles à l'échelle nationale en raison de la pandémie de COVID-19, affectant environ 400 millions d'élèves du primaire et du secondaire (SESRIC, 2021a). Ainsi, la pandémie a exacerbé la qualité de l'éducation de base dans les pays de l'OCI. Selon les projections du rapport 2021 sur les objectifs de développement durable (ONU, 2021), la pandémie de COVID-19 conduira 101 millions d'enfants supplémentaires (environ 9 % des élèves de l'école primaire et du premier cycle du secondaire) à ne pas atteindre le seuil minimal de compétence en lecture, ce qui portera le nombre total d'élèves en retard à 584 millions en 2020. Comme de nombreux établissements d'enseignement ne disposent pas encore de l'infrastructure et des capacités de base permettant de pratiquer l'hygiène essentielle, la distanciation sociale et la vaccination, il faudra beaucoup plus de temps pour retrouver les progrès réalisés avant la pandémie en matière d'objectifs de l'éducation. Bien que l'enseignement à distance ait été immédiatement proposé et mis en pratique dans la plupart des pays, 500 millions d'enfants ou plus ont été privés de cette option dans le monde (ONU, 2020).

ODD 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

L'ODD 5 met profondément l'accent sur les aspects de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Les aspects de cet objectif sont considérés comme des droits humains fondamentaux et des éléments importants pour un monde pacifique, prospère et durable. L'égalité entre les sexes est transversale à de nombreux ODD et constitue donc une nécessité pour atteindre plusieurs autres cibles dans le cadre de différents ODD, comme l'éradication de la pauvreté, l'inégalité, la bonne santé et le bien-être pour tous, le travail décent et la croissance économique, entre autres.

L'adoption de l'Agenda 2030 pour le développement durable par les pays de l'OCI implique que les pays s'engagent à atteindre l'objectif d'égalité entre tous leurs citoyens. Pour atteindre cet objectif, les pays doivent s'attaquer aux questions liées à la violence et à la discrimination à l'égard des femmes, au mariage des enfants, à la santé reproductive et sexuelle des femmes, à la participation effective des femmes sur le lieu de travail, à leur rôle politique, du parlement aux organes locaux, ainsi qu'à la vie publique, à la propriété foncière, et créer des lois et des politiques pour garantir la mise en œuvre effective de ces questions.

Une représentation paritaire des sexes aux postes gouvernementaux est fondamentale pour une démocratie et, par conséquent, augmenter le nombre de femmes en politique pour qu'il corresponde à celui des hommes permet de prendre des décisions plus inclusives (IPU, 2019).

La proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux a augmenté dans le groupe des pays de l'OCI.

La proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux, au 1er janvier de l'Année de base, est actuellement mesurée comme le nombre de sièges occupés par des femmes membres des chambres uniques ou des chambres basses des parlements nationaux, exprimé en pourcentage du total des sièges occupés (DSNU, métadonnées des ODD).

Les femmes ont historiquement été sous-représentées dans les postes de direction politique. Toutefois, la situation a commencé à changer ces dernières années. La proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux a augmenté, même si les hommes restent surreprésentés. Au niveau mondial, la proportion de femmes représentées dans les parlements est passée de 13,3 % à 25,6 % au cours des deux dernières décennies et elle est passée de 8,4 % à 20,6 % dans le groupe des pays de l'OCI au cours de la même période. Les augmentations enregistrées au niveau mondial et dans le groupe des pays de l'OCI indiquent que les pays progressent vers une représentation équilibrée des sexes dans leurs parlements nationaux. Malgré ces augmentations, l'écrasante majorité des parlementaires demeure masculine. L'Union interparlementaire (UIP, 2019) a souligné qu'il est de la responsabilité conjointe des femmes et des hommes d'identifier les principaux obstacles qui empêchent les femmes

d'accéder aux postes de décision afin de combler les écarts existants entre les sexes et de garantir l'égalité des sexes à tous les niveaux politiques.

En 2021, les Émirats arabes unis ont une représentation égale des femmes et des hommes au parlement national et les chiffres sont également élevés au Sénégal (43,0 %), au Mozambique (42,4 %), au Guyana (35,7 %), en Ouganda (34,9 %), au Cameroun (33,9 %) et en Ouzbékistan (32,7 %). D'autre part, 12 pays de l'OCI (Yémen, Koweït, Oman, Maldives, Liban, Iran, Nigeria, Burkina Faso, Bénin, Gambie, Brunei et Qatar) ont fait état de proportions marginalement faibles de sièges occupés par des femmes dans leurs parlements nationaux, avec moins de 10 % (Graphique 28).

Graphique 28: Pourcentage de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (% du nombre total de sièges), 2000 vs 2021

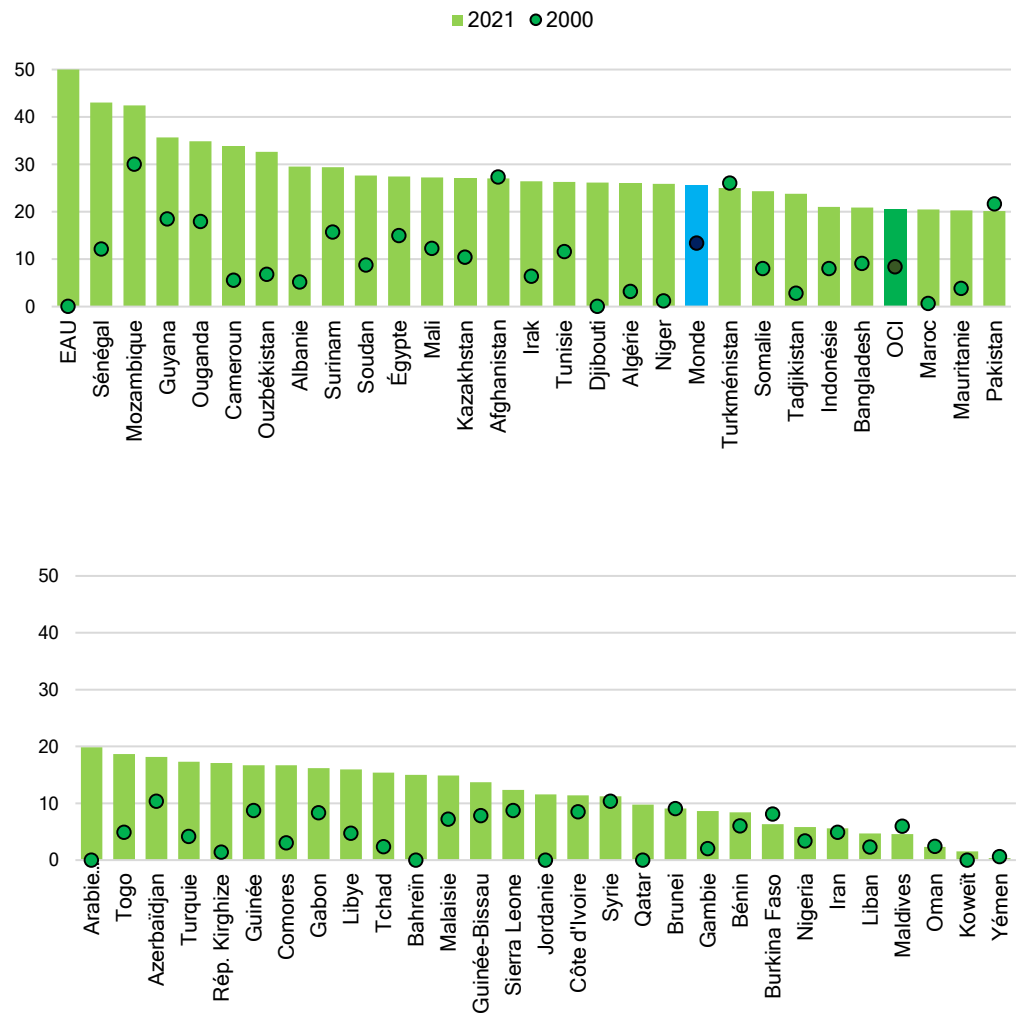

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 06/06/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

La proportion de femmes occupant des postes de direction et de gestion dans les pays de l'OCI varie considérablement.

Les proportions de femmes dans les postes de direction " se réfèrent à la proportion de femmes dans le nombre total de personnes employées dans des postes de direction " (DSNU, métadonnées des ODD).

30 pays de l'OCI ont déclaré des données disponibles l'année dernière pour la part des femmes dans les postes de direction depuis 2015. Les proportions dans environ un tiers des pays de l'OCI disposant de données disponibles pour la dernière année étaient supérieures à 30 %. Parmi eux, seuls trois pays (la Jordanie (62,0 %), le Burkina Faso (58,1 %) et la Côte d'Ivoire (56,9 %)) ont dépassé la cible ODD de 50 % requise pour assurer une proportion équilibrée de femmes aux postes de direction. Pourtant, la part des femmes dans les postes de direction était inférieure à 10 % dans quatre pays de l'OCI (Afghanistan, Pakistan, Égypte et Algérie). Dans l'ensemble, il existe toujours un écart important dans la part des femmes occupant des postes de direction dans les pays de l'OCI (Graphique 29).

Graphique 29: Proportion de femmes occupant des postes de direction (%), 2000 vs 2019

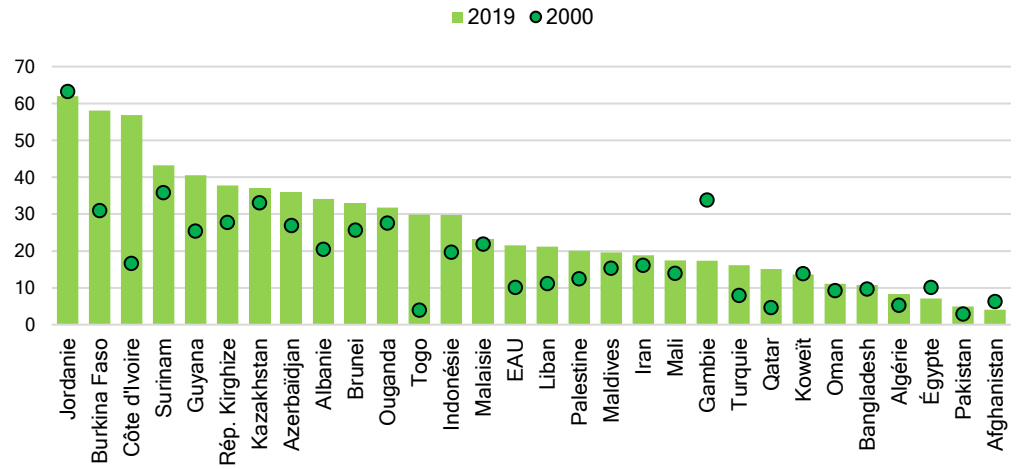

Source: Données extraites le 06/06/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

COVID-19 aggrave les difficultés rencontrées dans la lutte contre l'égalité des sexes

L'épidémie de COVID-19 a encore exacerbé les inégalités entre les sexes, car ses effets menacent de réduire les faibles progrès déjà réalisés en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (OIT, 2020a). Ces menaces émanent de problèmes tels que l'augmentation des cas de violence sexuelle et/ou physique à l'encontre des femmes et des filles en âge de procréer, et l'on s'attend à ce que le nombre de ces cas augmente encore pendant la pandémie en raison des conditions de vie exiguës et confinées (ONU

Femmes, 2020a). Certaines des conséquences de la pandémie, comme les fermetures d'écoles et de garderies, la réduction des services publics pour les personnes handicapées et les personnes âgées, la non-disponibilité de travailleurs domestiques et la nécessité de s'occuper de membres de la famille atteints de la pandémie de COVID-19, ont vu le nombre d'heures quotidiennes de travail non rémunéré dans le monde augmenter chez les femmes plus que chez les hommes (OIT, 2020b).

À cet égard, ONU Femmes (2020b) appelle les gouvernements à créer des mesures sociales et économiques qui soient inclusives pour les femmes afin de freiner l'escalade des impacts négatifs des COVID-19 sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. En outre, elle appelle les pays à donner la priorité à la création de systèmes de soins intégrés qui couvrent les besoins en soins tout au long de la vie et reposent moins sur le travail non rémunéré et davantage sur des solutions collectives et solidaires.

ODD 6. Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

L'accès universel aux services d'eau et d'assainissement et leur gestion durable ont été bien perçus avec l'épidémie de COVID-19. Malheureusement, des milliards de personnes dans le monde n'ont pas un accès durable à une eau potable gérée de manière sûre, à des services d'assainissement et d'hygiène. L'eau est toujours plus utilisée dans tous les secteurs de notre vie quotidienne. Ainsi, l'intensification de l'utilisation de l'eau augmente en raison de la croissance démographique mais surtout de l'industrialisation croissante. D'une part, de nombreux lacs, réserves d'eau souterraine, barrages et réservoirs d'eau s'assèchent en raison de l'utilisation intensive et du gaspillage, et d'autre part, les ressources en eau potable sont de plus en plus polluées en raison de la dégradation des écosystèmes liés à l'eau. D'autre part, la dégradation de l'environnement et le changement climatique perturbent la circulation et l'équilibre de l'eau, ce qui entraîne la fonte des glaciers et des inondations dans certaines régions du monde, et des sécheresses dans d'autres.

D'autre part, la majorité des pays en développement, y compris certains pays de l'OCI, ne sont pas en mesure d'assurer à leurs habitants un accès minimal à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène. En outre, il y a un nombre croissant de cas conflictuels entre pays voisins concernant l'utilisation partagée des ressources en eau transfrontalières. Compte tenu de la complexité de la question, il est nécessaire d'adopter une approche holistique sans isoler l'eau ou l'assainissement des autres questions sociales et économiques connexes dans les pays de l'OCI et dans d'autres régions du monde. L'ODD 6 justifie essentiellement la nécessité d'une approche durable dans toutes ses significations pour atteindre les objectifs qui lui sont attribués. Cependant, les pays de l'OCI ont fait preuve de progrès modérés vers l'ODD 6, mais ces progrès ne sont pas suffisants pour atteindre l'objectif d'ici 2030.

Dans certains pays de l'OCI, une proportion limitée de la population a accès à une eau potable et à des installations sanitaires durables.

Entre 2000 et 2017, la proportion de la population de l'OCI utilisant des installations d'eau potable gérées de manière sûre a augmenté de 46,5% à 48,5%, selon les données disponibles dans 24 pays membres. En comparaison, des résultats nettement plus élevés peuvent être observés à l'échelle mondiale, où la proportion de personnes ayant accès à des installations d'eau potable gérées de manière sûre est passée de 61,3 % à 70,6 % sur la même période. 10 pays de l'OCI (Koweït, Bahreïn, Qatar, Turkménistan, Jordanie, Malaisie, Tunisie, Iran, Oman et Kazakhstan) ont pu fournir des installations d'eau potable gérées de manière sûre à au moins 90 % de leurs citoyens en 2017. En outre, compte tenu du rythme des progrès accomplis, trois autres pays de l'OCI (Azerbaïdjan, Albanie et République kirghize) devraient atteindre des résultats aussi élevés. À l'inverse, moins de 10 % de la population de deux pays de l'OCI (Ouganda et Sierra Leone) utilisait des services d'eau potable gérés en toute sécurité en 2017 (Graphique 30).

Graphique 30: Proportion de la population utilisant des services d'eau potable gérés de manière sûre (%), 2000 vs 2017

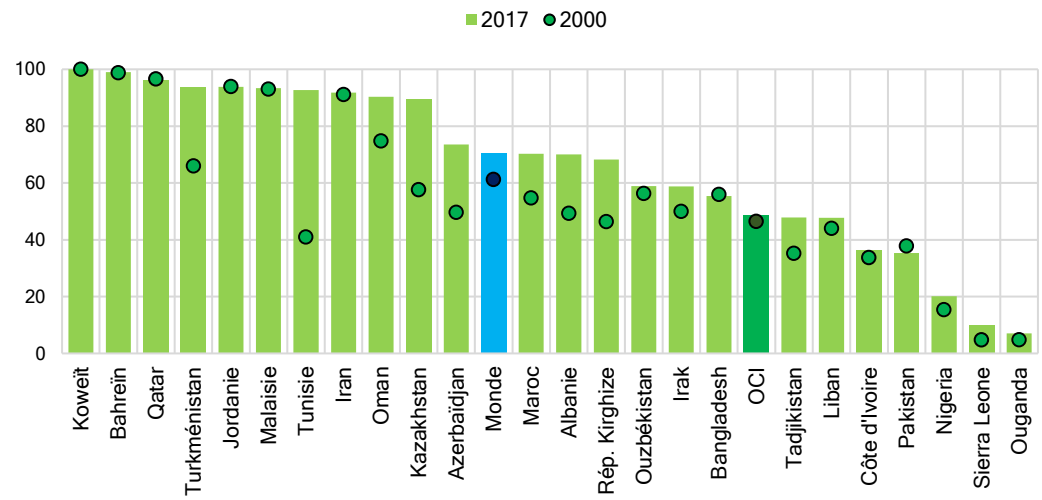

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 28/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Il est essentiel d'assurer à tous l'accès à des installations de base pour le lavage des mains dans les locaux, en particulier pendant la période de COVID-19.

Certains pays de l'OCI ont été confrontés à des défis dans la lutte contre la pandémie du COVID-19 et d'autres maladies, car ils ont pris du retard dans la fourniture des services les plus fondamentaux pour soutenir l'assainissement et l'hygiène, comme assurer des installations de base pour le lavage des mains dans les locaux. Sur la base des données de 37 pays de l'OCI, la proportion de leur population ayant accès à des installations de base pour le lavage des mains dans les locaux a légèrement augmenté, passant de 48,7 % à 51,3 % au cours de la période 2000-2017. En comparaison, bien que la moyenne mondiale ait diminué de 62,2 % à 60,1 %, elle reste nettement supérieure à celle du groupe des pays de l'OCI (Graphique 31).

Les moyennes de 14 pays de l'OCI ont dépassé celles du monde en 2017. Parmi eux, six pays membres (Turkménistan, Kazakhstan, Oman, Maldives, Irak et Égypte) ont fourni un accès à des installations de base pour le lavage des mains sur place à 90 % ou plus de leur population. Sur la base des progrès réalisés entre 2000 et 2017, l'ensemble de la population ougandaise devrait avoir accès à des installations de base pour le lavage des mains dans les locaux d'ici 2030. Parmi les pays de l'OCI disposant de données, seul un pays de l'OCI (la Tunisie) a vu sa moyenne diminuer entre 2000 et 2017. En outre, moins de 10 % des populations de cinq pays de l'OCI (Cameroun, Tchad, Guinée-Bissau, Gambie et Somalie) pouvaient accéder à des installations de base pour le lavage des mains sur place en 2017. Comme des investissements importants dans les infrastructures sont nécessaires, les pays membres les moins avancés sont confrontés à des défis pour étendre ce service fondamental pour leurs populations. Dans l'ensemble, les progrès sont

très modestes et certainement insuffisants pour atteindre la cible au niveau du groupe d'ici 2030, compte tenu de la légère amélioration enregistrée par le groupe des pays de l'OCI (Graphique 31).

Graphique 31: Proportion de la population disposant d'installations de base de lavage des mains dans les locaux (%), 2000 vs 2017

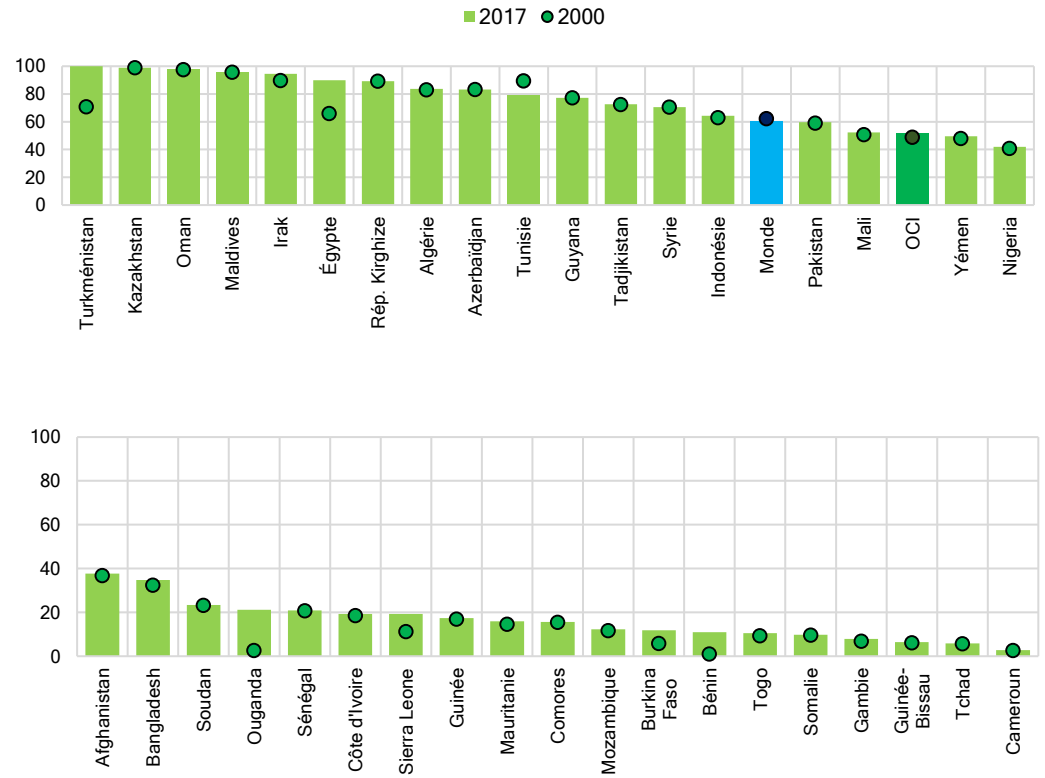

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 28/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Accroître l'efficacité de l'utilisation de l'eau tout en préservant l'environnement est également une solution pour garantir l'approvisionnement en eau potable pour tous.

La cible 6.4 vise à accroître sensiblement l'efficacité de l'utilisation de l'eau d'ici à 2030. L'efficacité de l'utilisation de l'eau exprime combien de dollars US de produit intérieur brut ont été produits en un an par mètre cube d'eau utilisé (en dollars par m^3). À cet égard, les pays de l'OCI dont les prélèvements d'eau douce sont plutôt limités mais dont l'économie est la plus forte émergent comme les pays les plus économes en eau. En 2018, les 10 premiers pays de l'OCI en termes d'efficacité d'utilisation de l'eau étaient le Qatar, le Koweït, le Gabon, le Bahreïn, les Émirats arabes unis, les Comores, la Malaisie, Oman, la Jordanie et la Palestine (Graphique 32). Tout en reconnaissant que la pénurie d'eau douce est un problème qui touche l'ensemble de la région du Moyen-Orient, il convient

de mentionner un autre problème lié à l'eau douce. En particulier, toutes les ressources en eau des territoires palestiniens sont sous le contrôle de l'autorité d'occupation israélienne, ce qui entraîne des pénuries d'eau en Palestine. De même, malgré le traité de paix signé en 1994 entre la Jordanie et l'autorité d'occupation israélienne, l'approvisionnement en eau de la Jordanie reste limité.

D'autre part, 10 pays de l'OCI avec une utilisation inefficace de l'eau étaient la Somalie, la République kirghize, le Tadjikistan, l'Afghanistan, la Syrie, l'Ouzbékistan, le Turkménistan, le Pakistan, le Mali et la Guyane où un mètre cube de prélèvement d'eau est associé à seulement 2 dollars ou moins par m^3 en 2018. En particulier, trois d'entre eux (Libye, Yémen, Syrie et Algérie) ont enregistré une tendance à la baisse au cours de la période considérée. Cependant, 10 pays de l'OCI (Afghanistan, Tadjikistan, Ouzbékistan, Irak, Azerbaïdjan, Mali, Mauritanie, Albanie, Malaisie et Turkménistan) ont augmenté leur taux d'efficacité d'utilisation de l'eau de plus de 200 % entre 2000 et 2018 (Graphique 32).

Graphique 32: Efficacité de l'utilisation de l'eau (en dollars par m^3), 2000 vs 2018

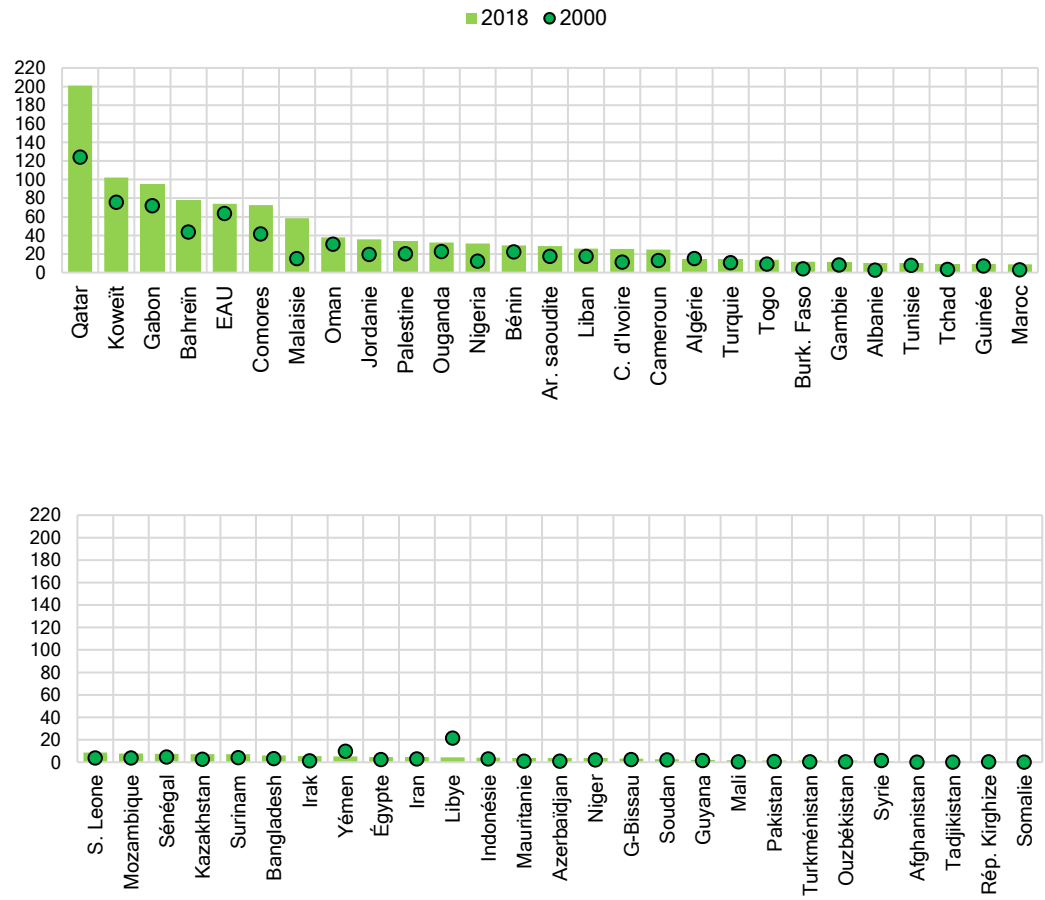

Source: Données extraites le 28/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Graphique 33: Niveau de stress hydrique : Prélèvements d'eau douce en proportion des ressources en eau douce disponibles (%), 2000 vs 2018

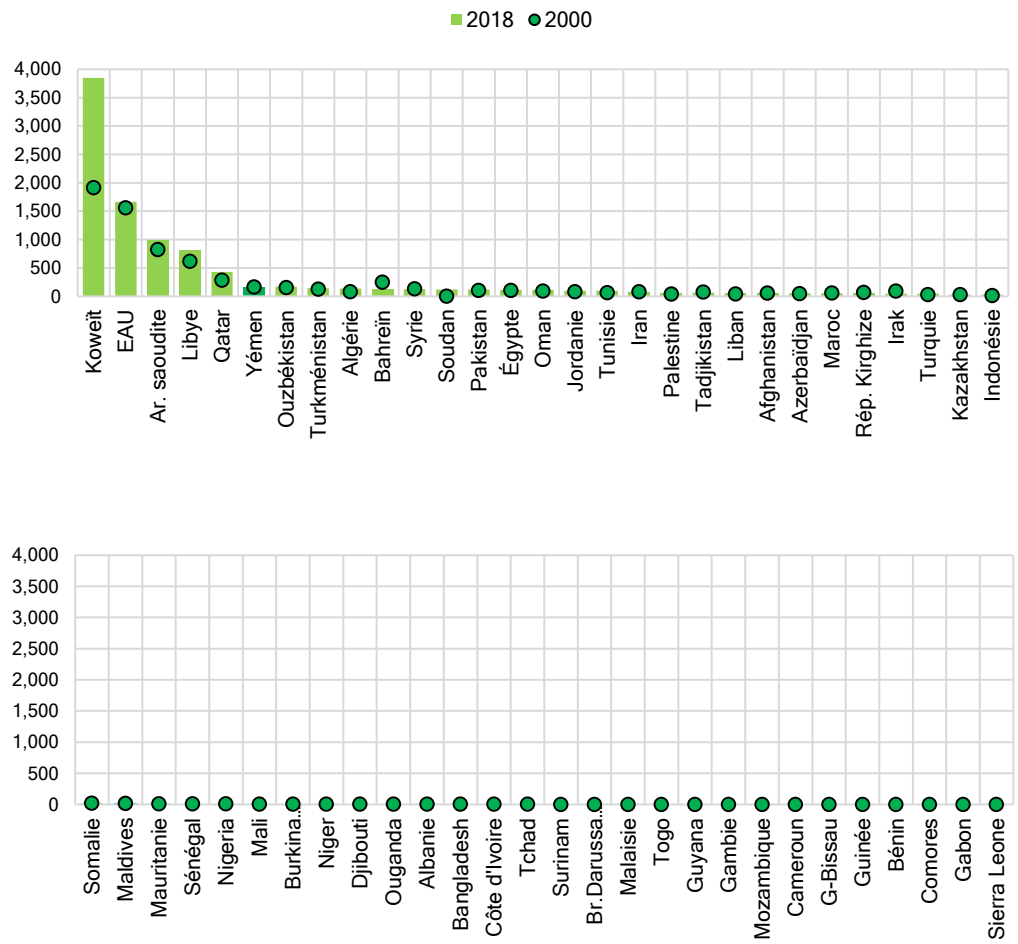

Source: Données extraites le 28/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat).

Pour se concentrer sur la question de manière globale, nous pouvons utiliser le niveau de stress hydrique : prélèvement d'eau douce en proportion des ressources en eau douce disponibles qui mesure la quantité totale de prélèvements d'eau douce en proportion des ressources en eau renouvelables internes. Un faible niveau de stress hydrique indique une situation où le prélèvement combiné de tous les secteurs est marginal par rapport aux ressources, et a donc peu d'impact potentiel sur la durabilité des ressources ou sur la concurrence potentielle entre les utilisateurs (DSNU, Méta données des ODD).

En 2018, 18 pays de l'OCI (Koweït, Émirats arabes unis, Arabie saoudite, Libye, Qatar, Yémen, Ouzbékistan, Turkménistan, Algérie, Bahreïn, Syrie, Soudan, Pakistan, Égypte, Oman, Jordanie, Tunisie et Iran) présentaient des niveaux de stress hydrique supérieurs à 80 % - définis en tant que "extrêmement élevés". La Palestine devrait rejoindre la liste

d'ici 2030 si la situation ne s'inverse pas. Dans neuf pays de l'OCI (Palestine, Tadjikistan, Liban, Afghanistan, Azerbaïdjan, Maroc, République kirghize, Irak et Turquie), les niveaux de stress hydrique ont été définis en tant que "élevés" (entre 40 et 80 %). Le stress hydrique au Kazakhstan, en Indonésie et en Somalie est "moyen à élevé" (entre 20 et 40 %). Les 27 autres pays de l'OCI ont été classés dans la catégorie des niveaux de stress hydrique "faibles" ou "faibles à moyens" en 2018. En ce qui concerne la performance, 16 pays de l'OCI ont réalisé des développements positifs dans la réduction des niveaux de stress hydrique. Parmi eux, huit pays de l'OCI (Irak, Albanie, Bahreïn, Malaisie, République kirghize, Côte d'Ivoire, Tadjikistan et Maroc) ont enregistré des niveaux de réduction annuelle du stress hydrique de 1 % et plus entre 2000 et 2018 (Graphique 33).

Les pays de l'OCI doivent promouvoir la mise en œuvre de plans nationaux de gestion intégrée des ressources en eau

Comme le montrent les analyses ci-dessus, les pays de l'OCI ont de sérieux problèmes de disponibilité, d'accès, de durabilité, d'efficacité et d'infrastructures générales liées à l'eau. À cet égard, la mise en œuvre de plans nationaux de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) est de la plus haute importance. La GIRE est définie comme "un processus qui favorise le développement et la gestion coordonnés de l'eau, des terres et des ressources connexes afin de maximiser le bien-être économique et social de manière équitable sans compromettre la durabilité des écosystèmes vitaux" par le Partenariat mondial pour l'eau, un réseau d'action mondial fondé en 1996 pour résoudre les problèmes liés à l'eau.

En 2017, le degré moyen d'intégration de la GIRE était de 49% au niveau mondial et de 43% dans le groupe des pays de l'OCI, sur la base des données disponibles pour 49 pays de l'OCI. En 2020, les valeurs ont augmenté à 54% au niveau mondial et 49% dans le groupe des pays de l'OCI. Dans l'ensemble, les pays de l'OCI sont à différents stades de développement et de mise en œuvre de la GIRE. Quatre pays de l'OCI dans la région du Golfe (Koweït (94%), Qatar (81%), Émirats arabes unis (79%) et Oman (79%)) ont obtenu les résultats les plus remarquables en matière de mise en œuvre de la GIRE en 2020. La Turquie et le Maroc les suivent avec des mises en œuvre de la GIRE de 72% et 71%, respectivement (Graphique 34).

En même temps, les pays subsahariens et les autres pays les moins développés de l'OCI ont pris du retard dans la mise en œuvre de la GIRE. En particulier, le degré de mise en œuvre de la GIRE était inférieur à 25% dans cinq pays de l'OCI (Afghanistan, Guyane, Comores, Somalie et Suriname). De nombreux pays de l'OCI ont reconnu l'importance de l'eau et des questions connexes, et tentent donc de promouvoir la mise en œuvre de la GIRE. En particulier, neuf pays de l'OCI (Oman, Somalie, Gabon, Sierra Leone, Suriname, Kazakhstan, Irak, Malaisie et Indonésie) ont atteint des taux de croissance annuels à deux chiffres. En revanche, le pourcentage de la GIRE mise en œuvre dans 10 pays de l'OCI (Iran, Liban, Comores, Soudan, Azerbaïdjan, Yémen, Sénégal, Mali, Bahreïn et Qatar) a

affiché une tendance à la baisse entre 2017 et 2020. En particulier en Iran, la situation s'est exacerbée de près de 20 points de pourcentage (Graphique 34).

Graphique 34: Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (%), 2017 vs 2020

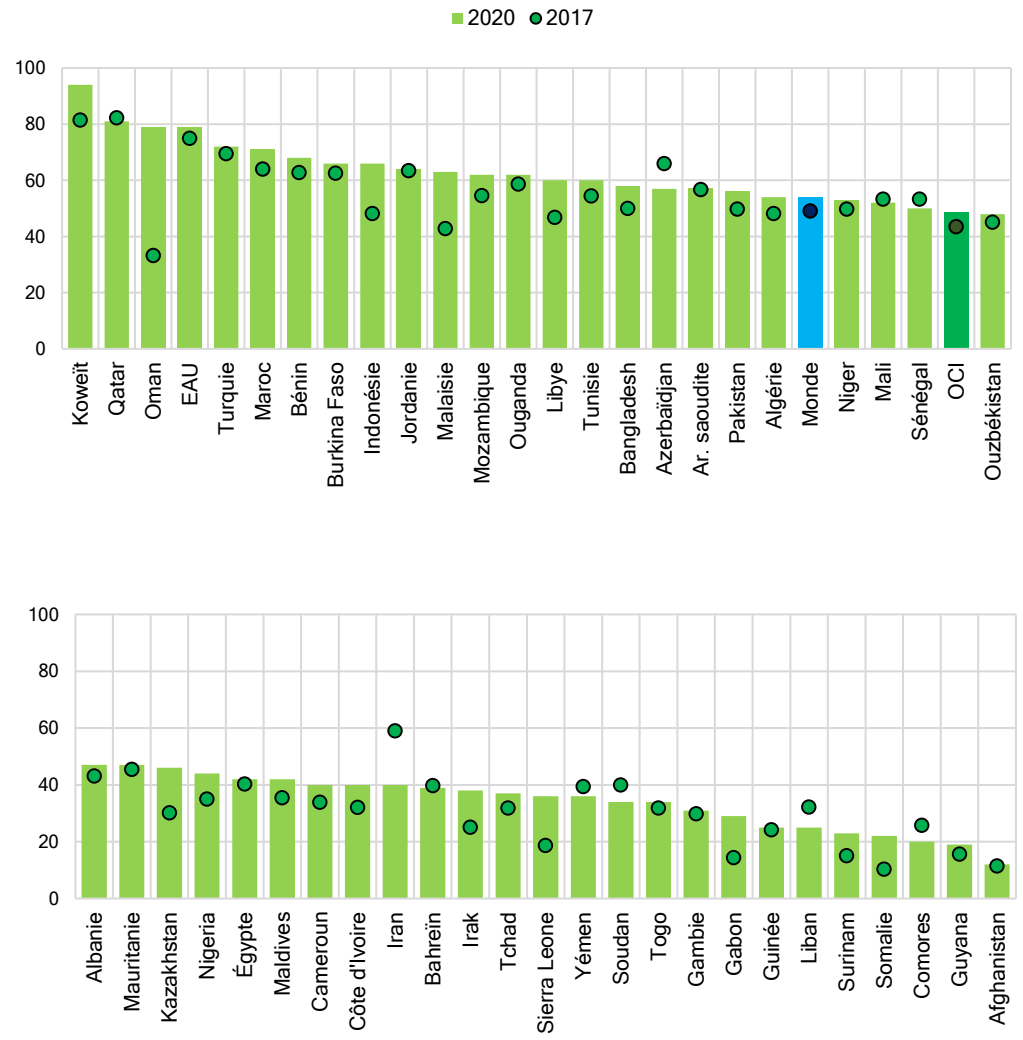

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 28/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Les progrès dans le développement et la gestion coordonnés de l'eau et des ressources connexes dans les pays de l'OCI sont entravés en raison de COVID-19

Le tableau général reste alarmant, malgré les légères augmentations enregistrées pour la proportion de la population mondiale et de l'OCI ayant accès à l'assainissement de base, à l'hygiène et aux ressources en eau douce. À cet égard, de nombreux pays de l'OCI ont

été vulnérables aux menaces avancées, notamment à la pandémie de COVID-19. À l'échelle mondiale, on estime que 2,3 milliards de personnes ne disposent toujours pas d'une installation de base pour se laver les mains avec de l'eau et du savon à domicile et que 670 millions n'avaient aucune installation pour se laver les mains en 2019 (ONU, 2021).

En outre, non seulement les ménages mais aussi les établissements d'enseignement sont confrontés à des difficultés d'accès aux services d'eau, d'assainissement et d'hygiène pendant la pandémie. Au début de la pandémie de COVID-19, seules deux écoles sur trois disposaient de services d'eau potable et d'assainissement de base et trois écoles sur cinq de services d'hygiène de base (ONU, 2021). Pour s'assurer que les pays de l'OCI seront plus résistants aux pandémies à l'avenir tout en se relevant mieux de la crise du nouveau coronavirus, ils doivent accélérer considérablement leurs efforts pour garantir l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène pour tous.

ODD 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable

L'énergie est vitale pour toutes les formes d'activités économiques et sociales. Sans un approvisionnement énergétique adéquat, on ne peut ni assurer la croissance économique ni réaliser des progrès suffisants dans les industries manufacturières légères et lourdes. En revanche, la communauté internationale, surtout depuis le début de l'ère des ODD, n'approuve plus les compromis sur l'environnement pour des gains économiques et demande instamment le développement de ressources énergétiques propres et durables.

Toutefois, il est regrettable qu'une grande partie du monde, en particulier les pays à faible revenu et les PMA, n'ait toujours pas accès à l'électricité. C'est pourquoi l'accès à une énergie financièrement abordable, fiable et durable est une préoccupation essentielle pour ne laisser personne à la traîne d'ici 2030. Ce faisant, il convient de produire moins d'énergie à partir de sources conventionnelles et de donner la priorité aux sources d'énergie alternatives afin de garantir leur accessibilité et leur caractère économique. Bien que le secteur des énergies renouvelables nécessite d'énormes ressources financières et un capital humain qualifié, les développements scientifiques rapides dans ce secteur ouvrent la voie à une production d'énergie non polluante plus économique, année après année. Dans ce contexte, il serait plus efficace et efficient de rapprocher les efforts de R&D et les échanges réguliers d'expériences, de savoir-faire et de meilleures pratiques entre les pays de l'OCI.

Bien que les pays de l'OCI aient en général des progrès modérés vers l'ODD 7, des résultats encourageants en matière d'accès à l'électricité ont été obtenus tant au niveau national qu'au niveau mondial. En outre, l'impact de la pandémie de COVID-19 s'est étendu à tous les secteurs de l'économie, notamment au secteur de l'énergie. Les perturbations des chaînes d'approvisionnement en énergie et les crises du crédit limitent la capacité financière des ménages et des petites entreprises à payer les services d'électricité. Toutefois, l'augmentation des niveaux de vaccination faciliterait la mobilité des personnes et l'exploitation des industries, ce qui nécessiterait à nouveau une utilisation et un développement accrus du secteur de l'énergie et des secteurs connexes.

Malgré les progrès enregistrés, le groupe des pays de l'OCI reste à la traîne par rapport à la moyenne mondiale en matière d'accès à l'électricité.

L'indicateur de l'ODD 7.1 relatif à la proportion de la population ayant accès à l'électricité montre le pourcentage de personnes ayant accès à l'électricité par rapport à la population totale (DSNU, métadonnées des ODD).

La population de l'OCI ayant accès à l'électricité a connu une croissance significative de 13,4 points de pourcentage entre 2000 et 2019, pour atteindre 80,5% en 2019 dans toutes les régions. Toutefois, elle reste en deçà de la moyenne mondiale de 90% pour la même année (Graphique 35). À cet égard, les pays de l'OCI peuvent améliorer leur

infrastructure en matière d'approvisionnement énergétique afin d'accroître leur compétitivité par rapport aux autres pays et régions du monde en renforçant leurs systèmes de distribution d'électricité et leur capacité technique générale.

Graphique 35: Proportion de la population ayant accès à l'électricité, modélisée (%), 2000 vs 2019

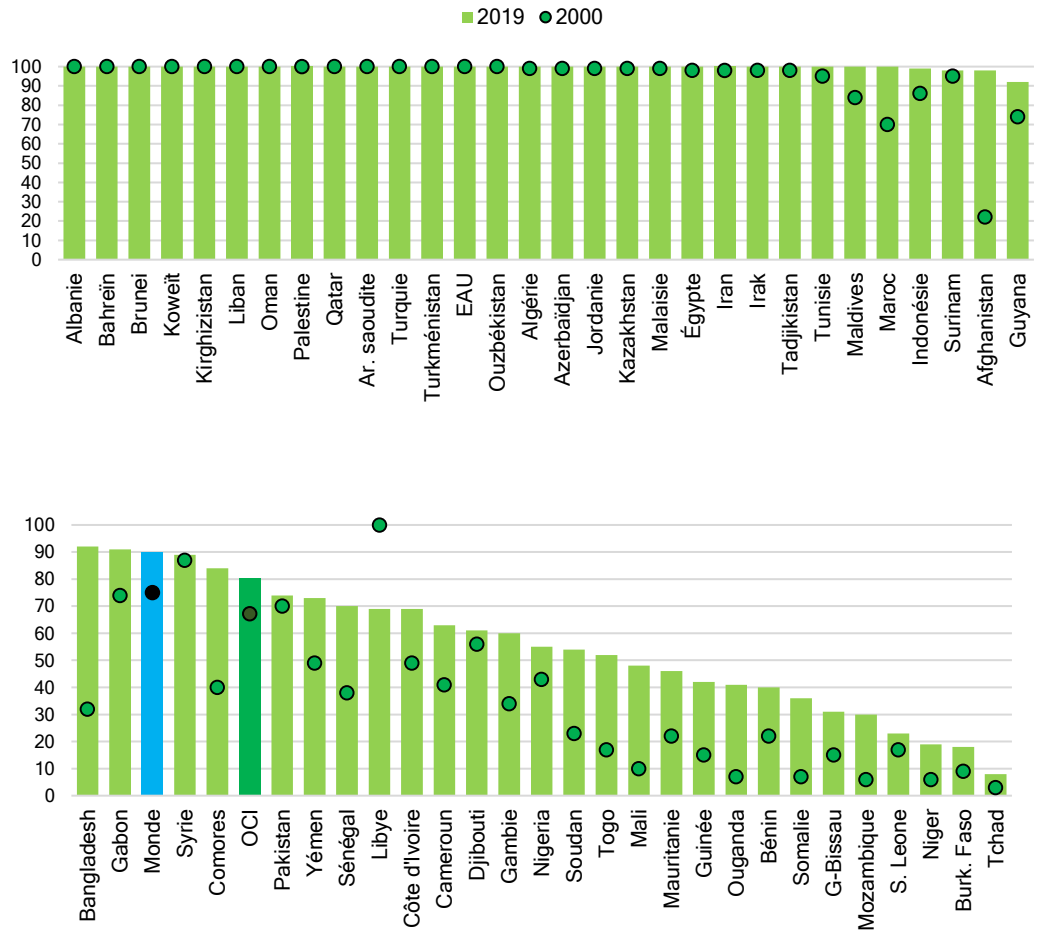

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 28/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Au niveau national, 26 des 57 pays de l'OCI ont enregistré un accès complet à l'électricité en 2019. Presque tous les pays de l'OCI ont augmenté leur proportion de la population totale ayant accès à l'électricité entre 2000 et 2019, à l'exception de ceux qui avaient déjà un accès complet en 2000. Seule la Libye a été confrontée à une diminution de l'accès à l'électricité. Cependant, la moitié des pays de l'OCI ont accusé un retard par rapport à la moyenne mondiale en 2019. Ainsi, l'augmentation des investissements dans le secteur de l'énergie ainsi que le renforcement des capacités dans le secteur de l'électricité vont certainement stimuler les progrès réalisés jusqu'à présent.

Les sources renouvelables doivent être privilégiées pour répondre à la demande croissante d'énergie

En raison de l'impact environnemental négatif des émissions de gaz à effet de serre (GES), la nécessité d'augmenter la part des ressources énergétiques renouvelables et durables dans le bouquet énergétique tout en réduisant l'intensité de l'utilisation des combustibles fossiles a été soulignée dans la cible de l'ODD 7.2. À cet égard, l'ODD 7.2 détermine la cible d'une augmentation importante de la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie finale (TFEC). Des changements substantiels ne peuvent être réalisés que si les énergies renouvelables sont introduites avec succès dans tous les domaines de l'utilisation de l'énergie tels que la production d'électricité, le chauffage et le transport. Comme le secteur des énergies renouvelables nécessite des investissements et des efforts importants, aucun objectif quantitatif spécifique n'a été fixé pour l'ODD 7.2 à réaliser d'ici 2030.

Graphique 36: Part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie finale (%), 2000 vs 2018

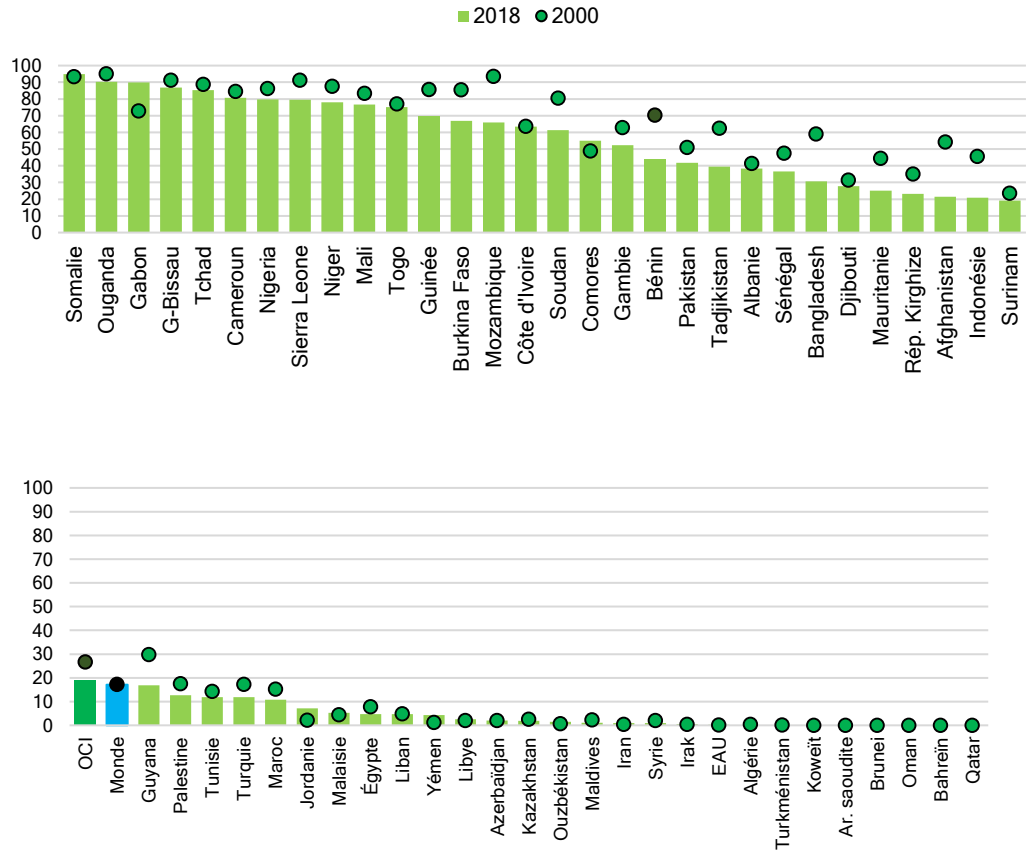

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 28/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

La part des énergies renouvelables dans le TFEC a légèrement diminué à l'échelle mondiale, passant de 17,2 % en 2000 à 17,1% en 2018. Au cours de la période considérée, la tendance mondiale n'était pas prometteuse. Bien que la part des énergies renouvelables dans les CEF ait été relativement supérieure à la moyenne mondiale, le groupe des pays de l'OCI a enregistré une baisse, passant de 26,7 % en 2000 à 18,8 % en 2018. Malgré les progrès enregistrés par certains pays dans le secteur des énergies renouvelables au cours de la dernière décennie, le groupe des pays de l'OCI ne semble pas être en voie d'atteindre la cible de l'ODD 7.2. En 2018, la part des énergies renouvelables dans le TFEC de 30 pays de l'OCI était supérieure à la moyenne mondiale. Sur ce total, dans 18 pays membres, plus de 50 % de l'énergie consommée provient de sources renouvelables. En général, pour des raisons économiques, la demande croissante de ressources énergétiques a été satisfaite en produisant plus d'énergie à partir de sources non renouvelables. En conséquence, la part des énergies renouvelables dans le TFEC a diminué dans 39 pays, tandis qu'elle a augmenté dans 11 pays (Gabon, Comores, Jordanie, Yémen, Somalie, Malaisie, Ouzbékistan, Libye, Iran, Émirats arabes unis et Irak). En revanche, aucun changement n'a été observé dans sept pays de l'OCI (Bahreïn, Brunei, Koweït, Oman, Qatar, Arabie saoudite et Turkménistan) (Graphique 36).

Peu de pays de l'OCI devraient atteindre l'objectif de redoubler le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique d'ici 2030.

L'intensité énergétique est caractérisée en tant qu'énergie fournie pour être utilisée dans la production d'une unité de production économique. Également connu sous le nom d'efficacité énergétique, il est utilisé pour contrôler et analyser la quantité d'énergie consommée nécessaire à la génération de la valeur unitaire de la production économique. Quand le ratio est inférieur, il indique une meilleure efficacité énergétique utilisée pour produire une unité de rendement (DSNU, métadonnées des ODD).

Au cours de la période 2000-2018, le niveau d'intensité énergétique de l'énergie primaire a légèrement diminué avec 1 points de pourcentage dans le groupe des pays de l'OCI, passant de 5,7% à 4,7%. De même, la moyenne mondiale a également diminué de 1,4 points de pourcentage, passant de 6,2% à 4,8% au cours de la même période. Sur la base du rythme des progrès mesurés entre 2000 et 2018, seuls six pays de l'OCI (Djibouti, Ouzbékistan, Azerbaïdjan, Turkménistan et Mozambique) devraient réaliser l'objectif de redoubler le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique d'ici à 2030. Par conséquent, il est essentiel que les gouvernements apportent un soutien significatif en termes d'incitations financières, de mise en œuvre de normes minimales d'efficacité énergétique et d'amélioration du cadre réglementaire pour stimuler les progrès globaux (AIE, IRENA, DSNU, Banque mondiale, OMS, 2021).

En 2018, l'efficacité énergétique était inférieure à la moyenne mondiale dans 27 pays de l'OCI. Le ratio était compris entre 4,8 % et 10,0 % dans 23 pays de l'OCI, et supérieur à 10 % dans les quatre autres pays de l'OCI en 2018 (Graphique 37).

Au niveau de chaque pays, le niveau d'intensité énergétique de l'énergie primaire s'est amélioré dans 38 pays de l'OCI entre 2000 et 2018. Parmi ces pays, six pays de l'OCI (Ouzbékistan, Turkménistan, Mozambique, Azerbaïdjan, Tadjikistan et Sierra Leone) ont diminué leur niveau d'intensité énergétique de plus de 5 points de pourcentage.

Graphique 37: Niveau d'intensité énergétique de l'énergie primaire, en mégajoules par PPA constante du PIB en 2017, 2000 vs 2018

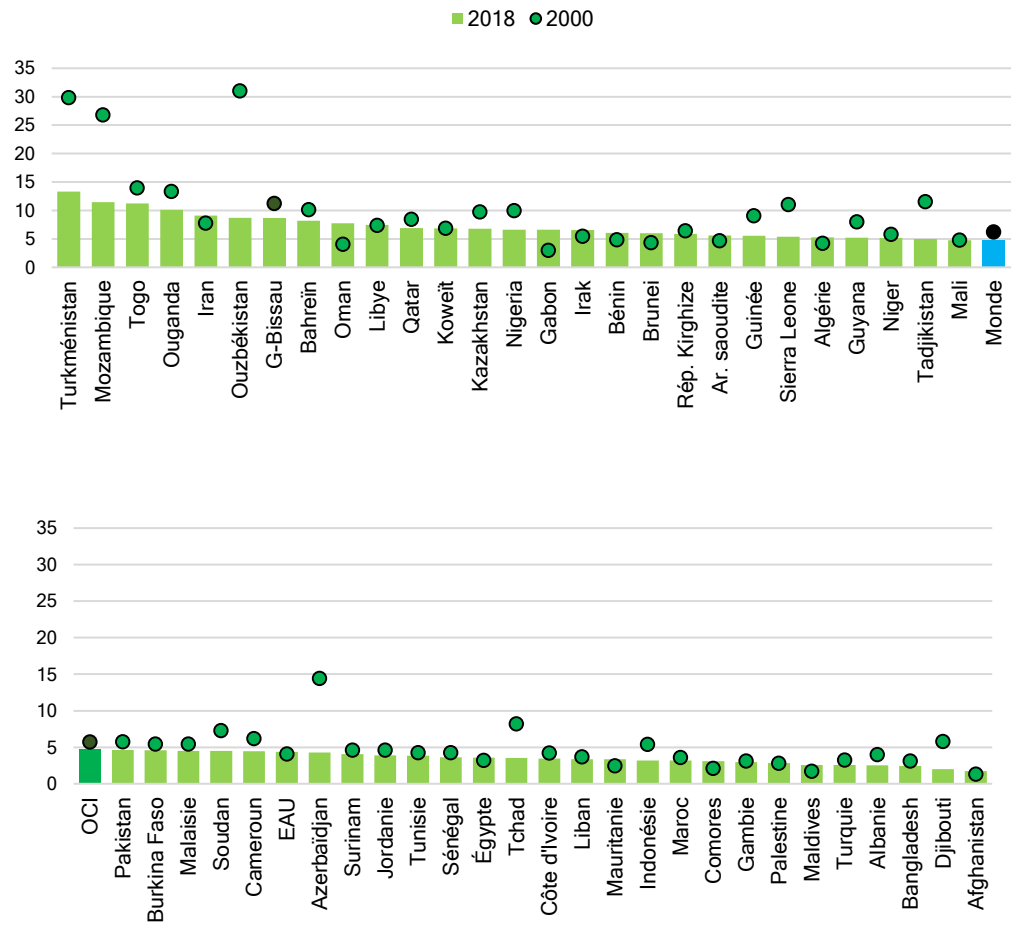

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 28/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

La capacité installée de production d'énergie renouvelable a augmenté dans la plupart des pays de l'OCI.

La cible de l'ODD 7.b est fixée pour l'expansion des infrastructures et la mise à niveau des technologies afin de fournir des services énergétiques modernes et durables pour tous dans les pays en développement, en particulier les PMA, les petits États insulaires en développement et les pays en développement enclavés. L'indicateur pertinent 7.b.1, la capacité installée de production d'énergie renouvelable dans les pays en développement

(en watts par habitant), est défini comme la capacité installée des centrales électriques qui produisent de l'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables, divisée par la population totale d'un pays. (DSNU, métadonnées des ODD).

Graphique 38: Électricité renouvelable installée par habitant, capacité de production (Watts), 2000 vs 2019

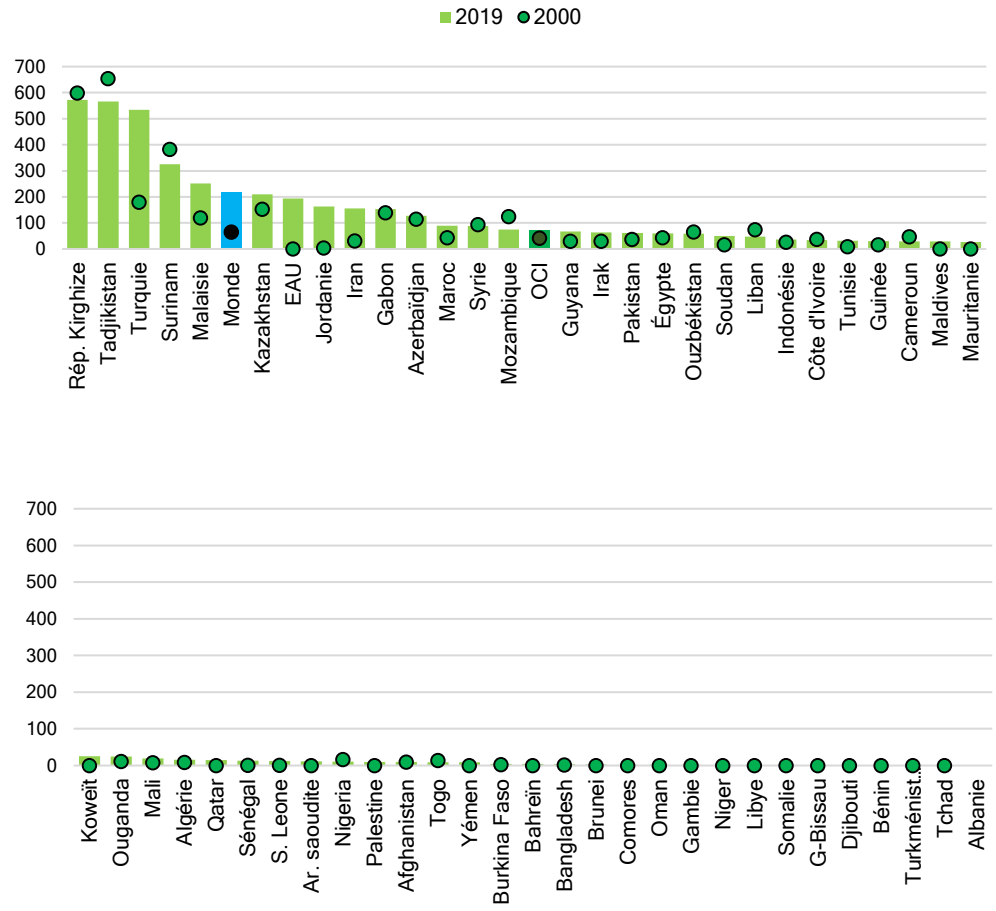

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 28/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

La capacité mondiale installée de production d'énergie renouvelable dans les pays en développement a enregistré une augmentation significative, passant de 64,5 watts par habitant en 2000 à 218,8 watts par habitant en 2019. Bien qu'elle soit restée relativement faible par rapport aux résultats mondiaux, la capacité par habitant des pays de l'OCI est passée de 41,3 watts en 2000 à 72,4 watts en 2019.

Cinq pays de l'OCI (République kirghize, Tadjikistan, Turquie, Suriname et Malaisie) ont enregistré des capacités par habitant supérieures à 250 watts par habitant à partir de 2019, ce qui est supérieur à celui du monde. Neuf pays de l'OCI ont atteint une capacité

installée de production d'énergie renouvelable par habitant comprise entre la moyenne mondiale et celle de l'OCI. Les 42 autres pays de l'OCI avaient des capacités inférieures à 70 watts par habitant à la fin de 2019 (Graphique 38).

Les pays de l'OCI doivent répondre à la demande d'énergie requise par le secteur de la santé afin d'éviter d'autres impacts sans précédent de la pandémie de COVID-19.

Selon la Banque mondiale et l'OMS (2015), un quart des établissements de santé de l'Afrique subsaharienne n'avaient pas accès à l'électricité tandis que seulement 28% des établissements de santé et 34% des hôpitaux avaient accès à une électricité fiable (sans pénurie prolongée au cours de la semaine dernière). Ceci est une forte indication de l'acuité des vulnérabilités des systèmes de santé dans les pays moins développés.

En tant qu'élément clé utilisé dans diverses sections des infrastructures de santé, l'absence d'énergie peut entraver les efforts globaux de lutte contre la pandémie de COVID-19 dans les pays de l'OCI et dans le monde entier. L'énergie est également nécessaire à l'approvisionnement en eau propre pour l'hygiène essentielle et au maintien des communications nécessaires pour établir des liens entre les personnes. À cet égard, les pays de l'OCI devraient donner la priorité au développement des infrastructures et des secteurs énergétiques et accélérer celui-ci afin de répondre à la demande d'énergie de leurs systèmes de santé en répondant aux besoins et aux capacités qui sont essentiels pour offrir des services de qualité à leur population.

ODD 8: Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, un plein emploi productif et un travail décent pour tous

L'ODD 8 reconnaît l'importance d'une croissance économique durable et inclusive, qui peut créer de nouvelles et meilleures possibilités d'emploi sans nuire à l'environnement. Il appelle des possibilités d'emploi et des conditions de travail décentes qui devraient être offertes à l'ensemble de la population en âge de travailler. En outre, une croissance économique rapide peut en particulier aider les pays de l'OCI à combler l'écart de développement économique qui les sépare des pays développés. La pandémie de COVID-19 et l'arrêt de l'activité économique entraînent des contractions de la production et des pertes d'emploi dans les pays de l'OCI. En raison de la pandémie, l'économie mondiale s'est contractée de 3,5 % en 2020. Bien que l'on prévoie une croissance de 5,6 % de l'économie mondiale en 2021, cette reprise serait malheureusement inégale en raison d'un accès particulièrement inégal aux vaccins entre les pays (Banque mondiale, 2021). Les répercussions économiques pourraient être profondes, étendues et sans précédent pour les pays de l'OCI, car leurs économies étaient déjà confrontées à des défis permanents avant la pandémie.

Les PMA de l'OCI semblent rater l'objectif de 7 % de croissance annuelle du PIB d'ici 2030 sans efforts supplémentaires

Le taux de croissance annuel du PIB réel par habitant est calculé comme une variation en pourcentage du PIB réel par habitant entre deux années consécutives. Les données relatives au PIB réel sont mesurées en dollars constants afin de faciliter à la fois le calcul des taux de croissance des pays et la production de données agrégées régionales et mondiales. Le PIB réel par habitant est une approximation du niveau de vie moyen des résidents d'un pays ou d'une région. Une variation positive en pourcentage de cet indicateur peut être interprétée comme une augmentation du niveau de vie moyen des résidents (DSNU, métadonnées des ODD).

Au cours de la période 2000-2019, le taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant a été de 2,2% pour l'ensemble du groupe des pays de l'OCI et de 2,8% pour les 21 pays du groupe des PMA de l'OCI. Bien que ces taux soient légèrement supérieurs à celui du monde (1,8%), il est inférieur à la moitié du taux cible de 7 % par an. Par conséquent, les PMA de l'OCI ne seront pas en mesure d'atteindre l'objectif d'une croissance du PIB de 7 % par an si le rythme de leur développement ne s'accélère pas sensiblement. Cela suggère également qu'il reste encore beaucoup à faire pour atteindre l'objectif d'une croissance économique durable, en particulier pour les PMA membres de l'OCI. Dans ces pays, il est très important de promouvoir la diversification économique, non seulement pour protéger les pays contre les crises économiques mondiales et nationales imprévues, mais aussi pour assurer leur viabilité à long terme ainsi qu'une croissance plus inclusive.

Au niveau des pays, seul l'Azerbaïdjan a atteint le taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant supérieur à 7% avec 7,5% pour la période 2000-2019. En revanche, le

PIB réel par habitant de l'Azerbaïdjan était inférieur à 2% de 2014 à 2019. Outre l'Azerbaïdjan, sept autres pays de l'OCI (Turkménistan, Djibouti, Tadjikistan, Kazakhstan, Guyane, Mali et Ouzbékistan) ont vu leur taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant dépasser 5 % entre 2000 et 2019. Dans le même intervalle de temps, le taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant était négatif pour neuf pays de l'OCI (Graphique 39).

Graphique 39: Taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant (%), 2000-2019

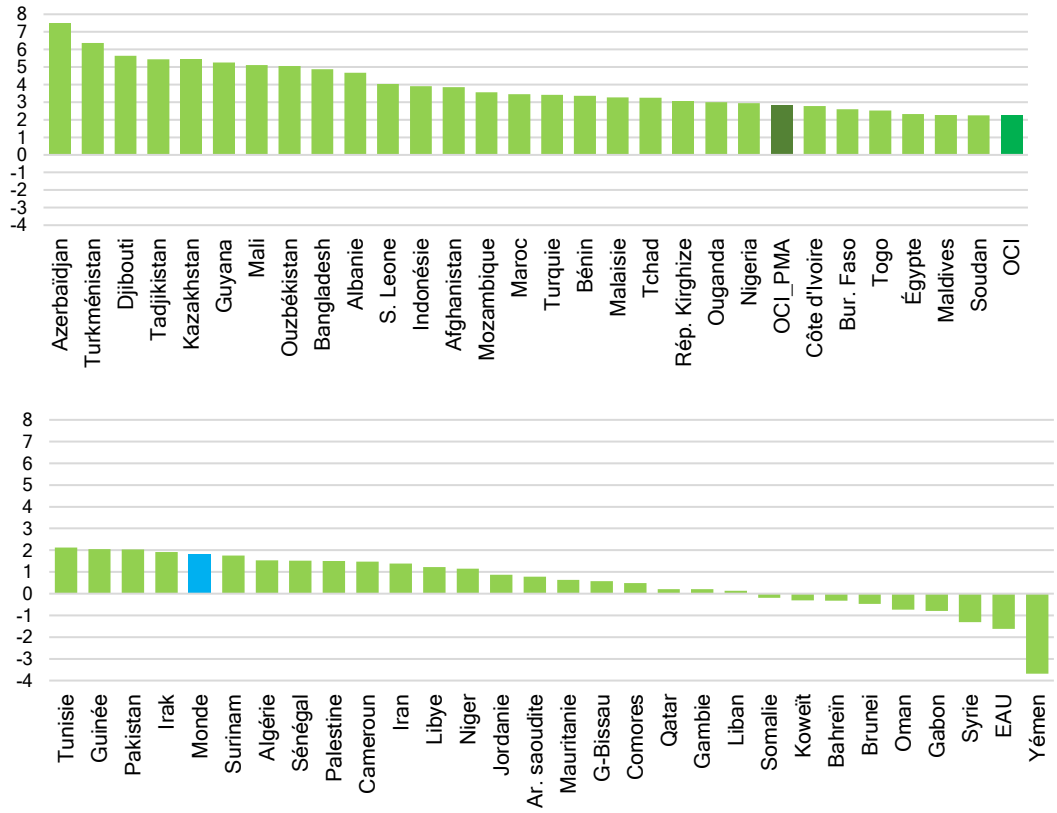

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 28/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Malgré des améliorations, la productivité du travail dans les pays de l'OCI présente de grandes disparités

Le taux de croissance annuel du PIB réel par personne pourvue d'un emploi indique la variation annuelle en pourcentage du PIB réel par personne pourvue d'un emploi. Le taux de croissance du PIB réel par personne employée est une mesure de la croissance de la productivité du travail, il fournit donc des informations sur l'évolution, l'efficacité et la qualité du capital humain dans le processus de production.

La croissance économique d'un pays peut être obtenue soit en augmentant l'emploi, soit en augmentant la productivité totale des facteurs grâce à un travail plus efficace de la

part de ceux qui sont employés. Cet indicateur met en lumière l'effet de productivité, ce qui en fait une mesure clé de la performance économique. Les estimations de la productivité (et de la croissance) du travail peuvent faciliter la formulation des politiques du marché du travail et en surveiller les effets pour les décideurs politiques. Elles peuvent également contribuer à la compréhension de la manière dont les performances du marché du travail affectent le niveau de vie des personnes employées (DSNU, métadonnées des ODD).

La croissance de la productivité du travail - mesurée par le PIB par personne employée - a été estimée à 2% pour le groupe des pays de l'OCI sur la période 2000-2019, ce qui est légèrement supérieur à celle du monde (1,6%) (Graphique 40) . Cependant, le taux moyen de croissance de la productivité du travail pour le groupe des pays de l'OCI a ralenti après la crise financière de 2008-2009. Le taux moyen était de 1,5% entre 2009 et 2019, contre 2,8% entre 2000 et 2008. La croissance de la productivité du travail entraîne une hausse durable des revenus et du niveau de vie. Le ralentissement de la croissance de la productivité suggère donc un effet négatif sur le groupe des pays de l'OCI vers la réalisation de niveaux de développement plus élevés.

Graphique 40: Taux de croissance annuel du PIB réel par personne employée (%), 2000-2019

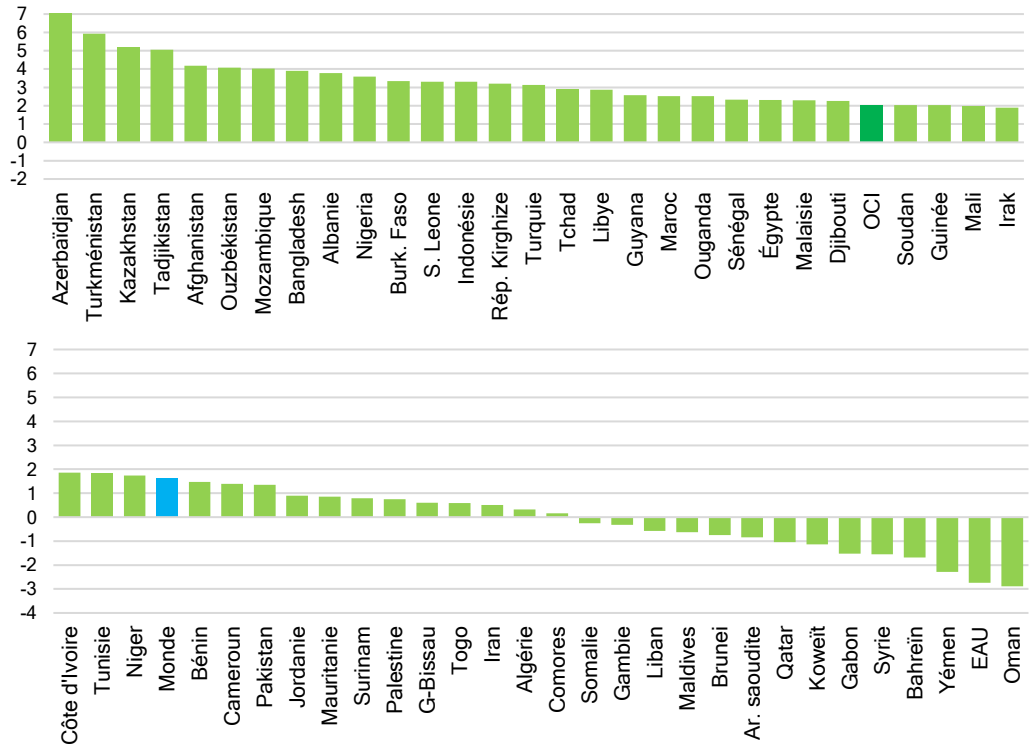

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 28/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Le groupe des pays de l'OCI a montré une variation considérable dans la croissance de la productivité du travail. Il était en moyenne supérieur à 5% pour seulement quatre pays de l'OCI (Azerbaïdjan, Turkménistan, Kazakhstan et Tadjikistan) de 2000 à 2019. Alors que les taux moyens de croissance de la productivité du travail de 23 pays de l'OCI se situaient entre 2 et 5 %, ils se situaient entre 0 et 2 % pour 16 pays de l'OCI au cours de la même période. Toutefois, 14 pays de l'OCI ont affiché une croissance moyenne négative de la productivité du travail pour la période 2000-2019 (Graphique 40).

Le taux de chômage augmente dans l'OCI

Le taux de chômage indique le pourcentage de la population active qui est sans emploi. C'est une mesure utile de la sous-utilisation de l'offre de travail. Elle reflète l'incapacité d'une économie à créer des emplois pour ceux et celles qui cherchent activement du travail. Par conséquent, elle peut montrer l'efficience et l'efficacité d'une économie pour absorber sa main-d'œuvre et la performance du marché du travail (DSNU, métadonnées des ODD).

Graphique 41: Taux de chômage, 15 ans et plus, les deux sexes (%), 2000 vs 2019

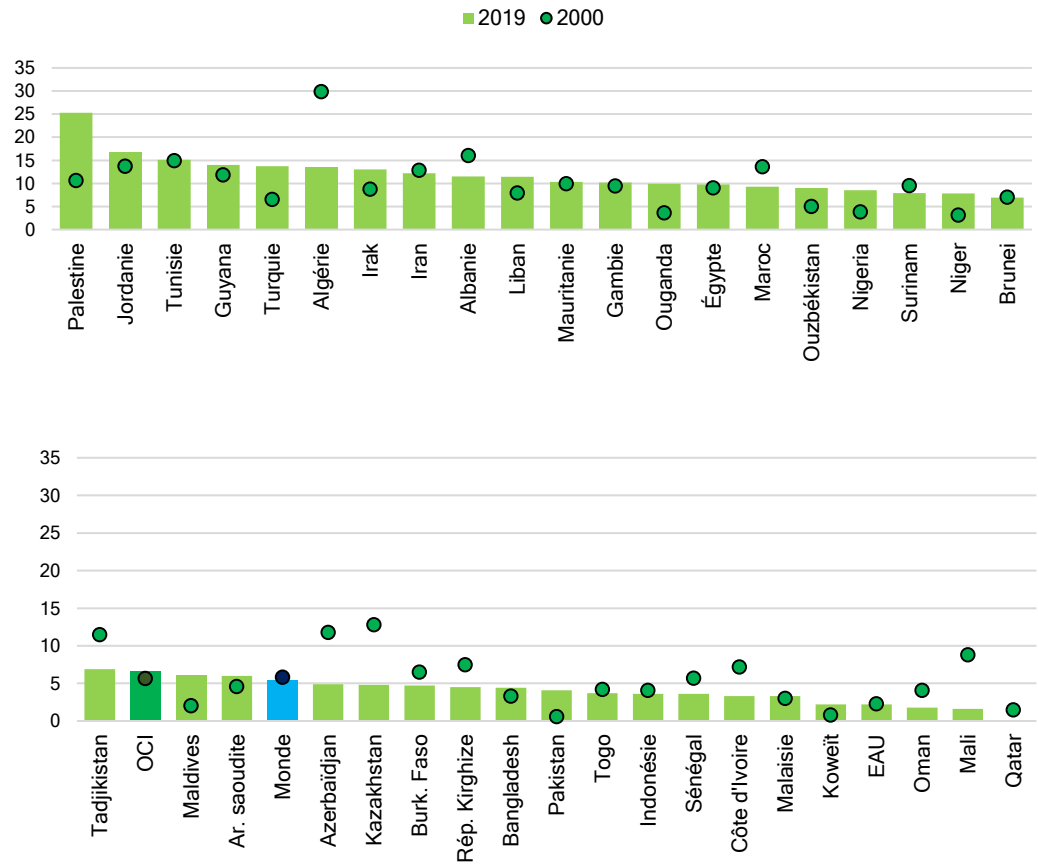

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 28/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Le taux de chômage moyen du groupe des pays de l'OCI a augmenté de 5,7% en 2000 à 6,6% en 2019 sur la base des données disponibles pour 39 pays de l'OCI. A cet égard, Le groupe des pays de l'OCI semble rater l'objectif du plein-emploi productif et du travail décent pour tous d'ici 2030 en raison des faibles progrès enregistrés entre 2000 et 2019 (Graphique 41).

Le chômage de longue durée peut avoir des effets négatifs durables sur les individus et la société en mettant en danger la cohésion sociale et en augmentant le risque de pauvreté et de conflit social. De grandes disparités existent entre les pays de l'OCI en termes de taux de chômage. Au cours de la période 2000-2019, sur la base des données disponibles pour 39 pays de l'OCI, le taux de chômage a augmenté dans 20 d'entre eux et diminué dans 19 d'entre eux au cours de la même période (Graphique 41).

Le taux de chômage était inférieur à 5 % dans 16 pays de l'OCI (Azerbaïdjan, Kazakhstan, Burkina Faso, République kirghize, Bangladesh, Pakistan, Togo, Indonésie, Sénégal, Malaisie, Côte d'Ivoire, Koweït, Émirats arabes unis, Oman, Mali et Qatar). Cependant, il était alarmant dans 12 pays de l'OCI avec plus de 10% sur la base des dernières données disponibles (de 2016 à 2019) (Graphique 41).

La part des jeunes qui n'ont pas d'emploi, d'éducation ou de formation reste encore élevée dans la majorité des pays de l'OCI

La part des jeunes (âgés de 15 à 24 ans) qui ne sont pas dans l'emploi, l'éducation ou la formation représente une mesure des jeunes qui sont en dehors du système éducatif, qui ne sont pas en formation et qui ne sont pas dans l'emploi. Elle est également connue sous le nom de "taux NEET". Il s'agit d'une mesure plus large de l'entrée potentielle des jeunes sur le marché du travail que le chômage des jeunes, car elle inclut également les jeunes qui ne font pas partie de la population active, tels que les jeunes travailleurs découragés, ainsi que ceux qui sont en dehors de la population active en raison d'un handicap ou d'un engagement dans les tâches ménagères, entre autres raisons. Le taux NEET des jeunes est également une meilleure mesure de l'univers actuel des jeunes entrant potentiellement sur le marché du travail par rapport au taux d'inactivité des jeunes car le taux NEET des jeunes inclut les jeunes qui ne sont pas dans l'éducation ou la formation mais qui sont actuellement disponibles pour travailler et cherchent du travail (DSNU, métadonnées des ODD).

La performance des pays de l'OCI concernant le taux de NEET des jeunes a été assez hétérogène. Dans 25 pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles, le taux NEET des jeunes a diminué dans 15 d'entre eux et a augmenté dans 10 entre 2000 et 2019. Les baisses les plus importantes ont été enregistrées en Turquie, au Kazakhstan, aux Maldives, en Indonésie, en Albanie et au Pakistan, avec plus de 5 points de pourcentage. Cependant, le taux NEET des jeunes a augmenté de plus de 5 points de pourcentage dans six pays de l'OCI en Afrique subsaharienne (Graphique 42).

Au niveau de chaque pays membre, la situation est généralement moins favorable. Plus d'un cinquième des jeunes n'avaient pas d'emploi ni d'éducation ou de formation dans 22 des 25 pays membres pour lesquels des données sont disponibles. En d'autres termes, les talents et l'énergie d'un cinquième des jeunes de la région de l'OCI n'ont pas été utilisés efficacement pour contribuer au développement de leur pays.

Graphique 42: Proportion de jeunes âgés de 15 à 24 ans ne suivant pas d'études, d'emploi ou de formation, pour les deux sexes (%), 2000 vs 2019

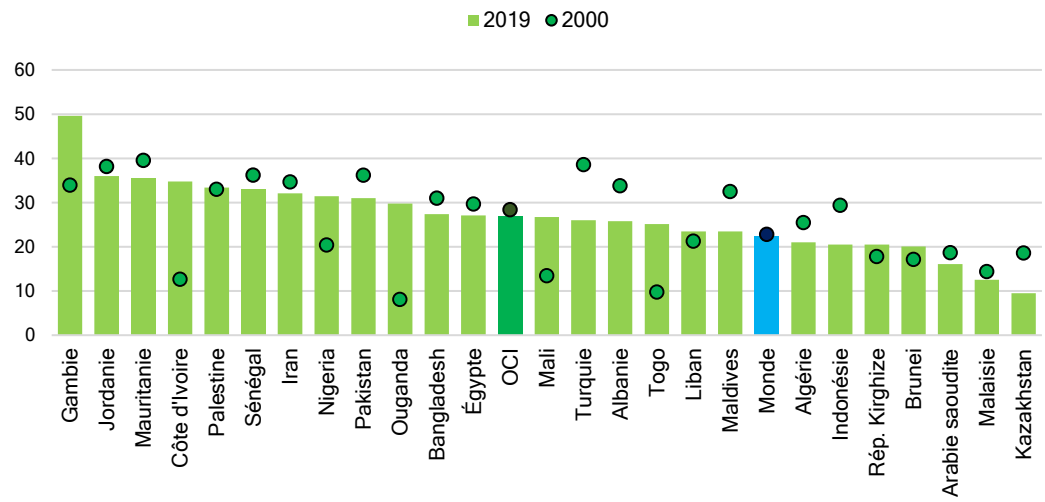

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 28/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Le COVID-19 aura de graves répercussions économiques négatives sur les pays de l'OCI

Les économies des pays de l'OCI étaient déjà fragiles avant la pandémie de COVID-19. La chute des taux de croissance économique, les niveaux d'endettement record et la fragilité des finances publiques dans les pays de l'OCI limitent encore la capacité à mettre en œuvre une politique anticyclique en réponse à des évolutions défavorables (Banque mondiale, 2020a). Compte tenu de cette perspective fragile, les capacités de production des économies de l'OCI sont mises au défi par la dernière crise mondiale déclenchée par l'épidémie de COVID-19.

En raison de la pandémie, l'économie mondiale s'est contractée de 3,5 % en 2020. Bien que l'on prévoie une croissance de 5,6 % de l'économie mondiale en 2021, cette reprise serait malheureusement inégale en raison d'un accès particulièrement inégal aux vaccins entre les pays (Banque mondiale, 2021). Au début du mois de juillet 2021, moins de huit doses de vaccin pour 100 adultes ont été administrées dans la moitié des pays de l'OCI. La situation est plus grave dans les pays de l'OCI à faible revenu, où près de trois doses de vaccin pour 100 adultes ont été administrées (SESRIC, 2021b). Une distribution plus équitable des vaccins est nécessaire pour contrôler la pandémie au niveau mondial.

ODD 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et encourager l'innovation

Les investissements dans les infrastructures physiques et numériques, notamment les transports, l'irrigation, l'énergie et les technologies de l'information et de la communication (TIC), sont essentiels pour parvenir à un développement durable et inclusif. Les études empiriques indiquent que les investissements dans les infrastructures ont une forte relation avec la croissance de la productivité et des revenus, ainsi qu'avec les améliorations en matière de santé et d'éducation. À cet égard, l'ODD 9 préconise la construction d'infrastructures résilientes, la promotion d'une industrialisation inclusive et durable et la promotion de la recherche et de l'innovation.

Pour pouvoir atteindre les pays ou le monde développés dans différents domaines et stimuler le niveau de développement des pays de l'OCI, il est essentiel de faire progresser l'infrastructure des pays membres. Bien que des progrès aient été enregistrés au niveau de l'OCI sur certains des indicateurs de l'ODD 9, ceux-ci restent pour la plupart à des niveaux modérés qui ne devraient pas atteindre les cibles d'ici 2030.

Bien qu'un progrès ait été enregistré au niveau de l'OCI sur quelques indicateurs des ODD 9, ceux-ci restent pour la plupart stagnants ou à des niveaux modérés de sorte à ce que les objectifs ne semblent pas pouvoir être atteints d'ici 2030. En outre, il est essentiel de faciliter le soutien financier aux petites entreprises, en particulier aux secteurs spécifiques récemment touchés de manière substantielle par la pandémie, afin de gérer leurs besoins financiers en ces temps difficiles.

Malgré les progrès réalisés dans les volumes de transport aérien, les pays de l'OCI doivent investir davantage dans l'industrie des services d'aviation pour accroître leur compétitivité dans l'économie mondiale.

Des infrastructures de qualité, fiables, durables et résilientes, y compris les infrastructures régionales et transfrontalières, peuvent jouer un rôle positif dans le développement économique et le bien-être des personnes. Afin d'avoir une idée du développement des infrastructures transfrontalières, les volumes de passagers et de marchandises transportés par les pays peuvent être considérés comme les principaux indicateurs parmi d'autres. Une augmentation des volumes de passagers et de fret est le signe d'un développement sain des infrastructures, qui crée des avantages socio-économiques pour les pays et les communautés dans leur ensemble. Le transport aérien est l'un des principaux modes de transport en raison de son utilisation immédiate en cas d'urgence, en plus d'être essentiel pour ses avantages économiques pour le tourisme et le commerce international, entre autres (DSNU, métadonnées des ODD).

Sur la base des données disponibles pour 46 pays de l'OCI, les volumes de fret du transport aérien dans le groupe des pays de l'OCI ont augmenté de 4,8 % au cours de la période 2017-2019 pour atteindre 40,6 milliards de tonnes-kilomètres en 2019 avec une

part de 18,1 % dans le monde. Au niveau de chaque pays, les volumes de fret du transport aérien ont augmenté dans 16 pays de l'OCI au cours de la même période. Parmi ces pays ; 10 d'entre eux (Ouganda, République kirghize, Burkina Faso, Mozambique, Togo, Turquie, Bangladesh, Suriname, Maroc et Oman) ont augmenté leurs volumes de fret de transport aérien de plus de 30%.

Parmi ces pays ; 10 d'entre eux (Ouganda, République kirghize, Burkina Faso, Mozambique, Togo, Turquie, Bangladesh, Suriname, Maroc et Oman) ont augmenté leurs volumes de fret de transport aérien de plus de 30%. Par rapport à l'augmentation dans le monde (11,6 %), les pays de l'OCI doivent encore améliorer leurs infrastructures. Alors que 14 pays de l'OCI ont enregistré une baisse de leur volume de passagers par transport aérien, 11 pays de l'OCI (Sénégal, Somalie, Soudan, Gambie, Albanie, Yémen, Irak, Togo, Ouzbékistan, Burkina Faso et Bahreïn) ont amélioré leur volume de passagers par transport aéroportuaire de plus de 30% au cours de la période considérée.

Des niveaux d'investissement importants sont nécessaires dans les pays de l'OCI pour stimuler le progrès technologique et la croissance économique

La valeur ajoutée manufacturière (VAM) en proportion du produit intérieur brut (PIB) est un rapport entre la VAM et le PIB, exprimé en dollars constants de 2015. Les chercheurs et les décideurs politiques utilisent largement la VAM pour évaluer le niveau d'industrialisation d'un pays. La part de la VAM dans le PIB reflète le niveau de développement national d'un pays en général, car l'industrie manufacturière est l'un des principaux moteurs du développement économique (DSNU, métadonnées des ODD).

Au cours de la période 2000-2019, la VAM en proportion du PIB a connu une baisse de 0,5 point de pourcentage dans le groupe des pays de l'OCI, passant de 14,8 % à 14,3 %. De même, la moyenne mondiale a également diminué de 1,7 points de pourcentage, passant de 17,7% en 2000 à 16% en 2019. Dans cette perspective, le groupe des pays de l'OCI-PMA ne devrait pas atteindre l'objectif consistant à doubler la part de l'industrie dans leur PIB d'ici 2030, compte tenu de la lenteur des progrès enregistrés jusqu'à présent. En effet, la part de la VAM dans le PIB a augmenté dans huit PMA de l'OCI alors qu'elle a diminué dans 13 PMA de l'OCI depuis 2000. En outre, seuls six PMA de l'OCI (Guinée, Yémen, Bangladesh, Tchad, Mali et Togo) ont pu augmenter leur part de plus d'un point de pourcentage entre 2000 et 2019 (Graphique 43). Par conséquent, des niveaux d'investissement importants sont toujours nécessaires dans les PMA de l'OCI pour stimuler le progrès technologique et la croissance économique.

Au niveau de chaque pays, la part de la VAM dans le PIB s'est améliorée dans 21 pays de l'OCI entre 2000 et 2019. Parmi ces pays, 11 pays de l'OCI (Turkménistan, Ouzbékistan,

Guinée, Bahreïn, Yémen, Oman, Bangladesh, Gabon, Tchad, Qatar et Syrie) ont augmenté leur part de plus de 3 points de pourcentage. En 2019, le ratio VAM/PIB n'était supérieur à 20 % que dans trois pays de l'OCI (Turkménistan, Tadjikistan et Malaisie). En 2019, le ratio était compris entre 10 et 20 % dans les 29 pays de l'OCI et inférieur à 10 % dans les 25 autres pays de l'OCI (Graphique 43).

Graphique 43: Valeur ajoutée manufacturière en proportion du PIB et par habitant (%), 2000 vs 2019

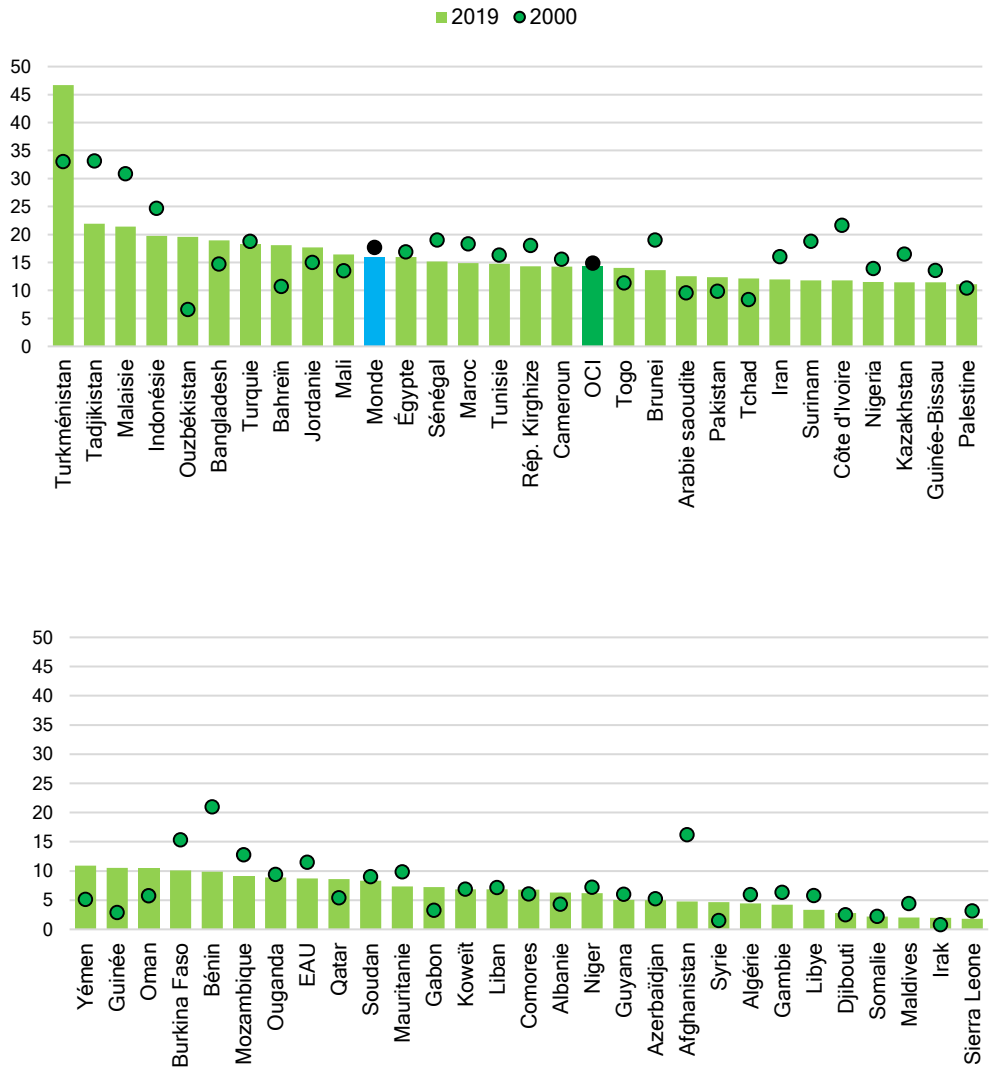

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

La proportion de petites industries bénéficiant d'un prêt ou d'une ligne de crédit varie selon les pays de l'OCI

La proportion de petites industries ayant obtenu un prêt ou une ligne de crédit représente le nombre de "petites industries" ayant eu accès à une ligne de crédit ou à un prêt d'un établissement financier en pourcentage du nombre total de ces entreprises au cours de l'année de base. Dans le cadre des ODD, les petites industries sont principalement des entreprises industrielles de petite taille produisant des biens et des services pour un marché inférieur à une classe de taille donnée (DSNU, métadonnées des ODD)

Sur la base des dernières données disponibles pour 26 pays de l'OCI entre 2006 et 2020, 11 pays membres ont augmenté leur proportion de petites industries en bénéficiant d'un prêt ou d'une ligne de crédit. En outre, elle a augmenté dans quatre pays de l'OCI (Bénin, Indonésie, Mali et Ouzbékistan) de plus de 10 points de pourcentage. En revanche, la proportion de petites entreprises industrielles disposant d'un prêt ou d'une ligne de crédit dans 15 pays de l'OCI dont les données sont disponibles a enregistré une baisse au cours de la période 2006-2020 (Graphique 44).

Comme les petites industries sont une source importante de croissance économique et d'emploi, notamment dans les économies en développement, les secteurs financiers des pays de l'OCI doivent mieux les servir pour promouvoir une prospérité partagée et atténuer la pauvreté. En outre, les services et instruments financiers islamiques peuvent potentiellement jouer un rôle vital dans l'attribution de divers produits et solutions à l'usage de ces entreprises (Banque mondiale & BID, 2017).

Graphique 44: Proportion de petites industries disposant d'un prêt ou d'une ligne de crédit (%), 2006 vs 2020

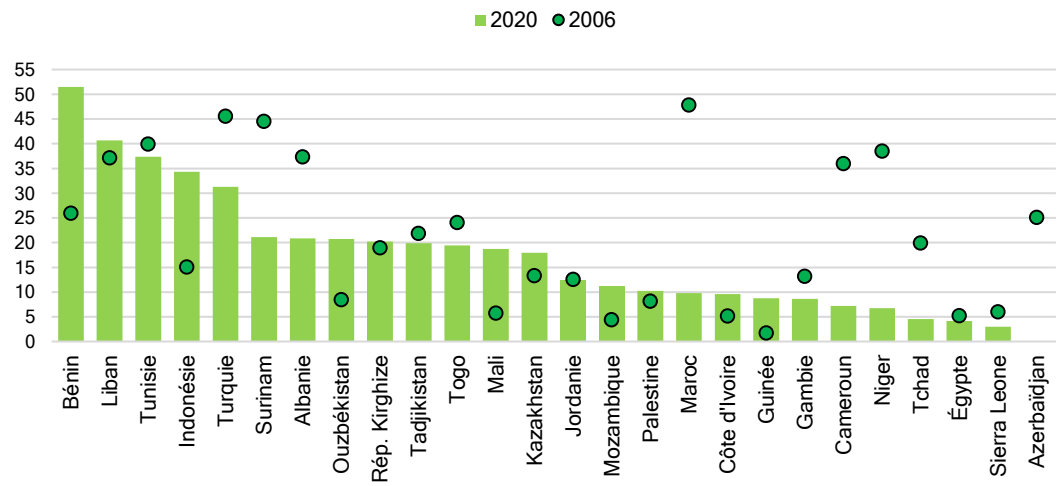

Source: Données extraites le 29/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

L'intensité des émissions de CO_2 du secteur manufacturier dans le groupe des pays de l'OCI affiche une tendance à la baisse

Les émissions de dioxyde de carbone (CO_2) par unité de valeur ajoutée manufacturière (VAM) montrent le rapport entre les émissions de CO_2 provenant de la combustion des combustibles et la VAM. Il est mesuré en kilogrammes (kg) d'équivalent CO_2 par unité de VAM en dollars constants de 2015. Les émissions de CO_2 par unité de VAM mesurent l'intensité carbone de la production économique manufacturière et ses tendances. Même si les industries manufacturières améliorent généralement l'intensité de leurs émissions à mesure que les pays s'industrialisent, l'intensité des émissions peut également être réduite par des changements structurels et une diversification des produits dans le secteur manufacturier (DSNU, métadonnées, ODD).

Les émissions de CO_2 par unité de VAM en dollar constant 2015 ont été estimées à 0,8 kg de CO_2 par dollar dans le groupe des pays de l'OCI en 2018, avec une baisse de 0,2 kg par rapport à 2000. D'autre part, la moyenne mondiale des émissions de CO_2 par unité de VAM a été enregistrée comme étant de 0,4 kg de CO_2 par unité de dollar en 2018 par rapport à sa valeur de 0,5 kg en 2000 (Graphique 45).

Graphique 45: Émissions de CO_2 par unité de VAM, en kg de CO_2 par constante 2015 en dollars des États-Unis, 2000 vs 2018

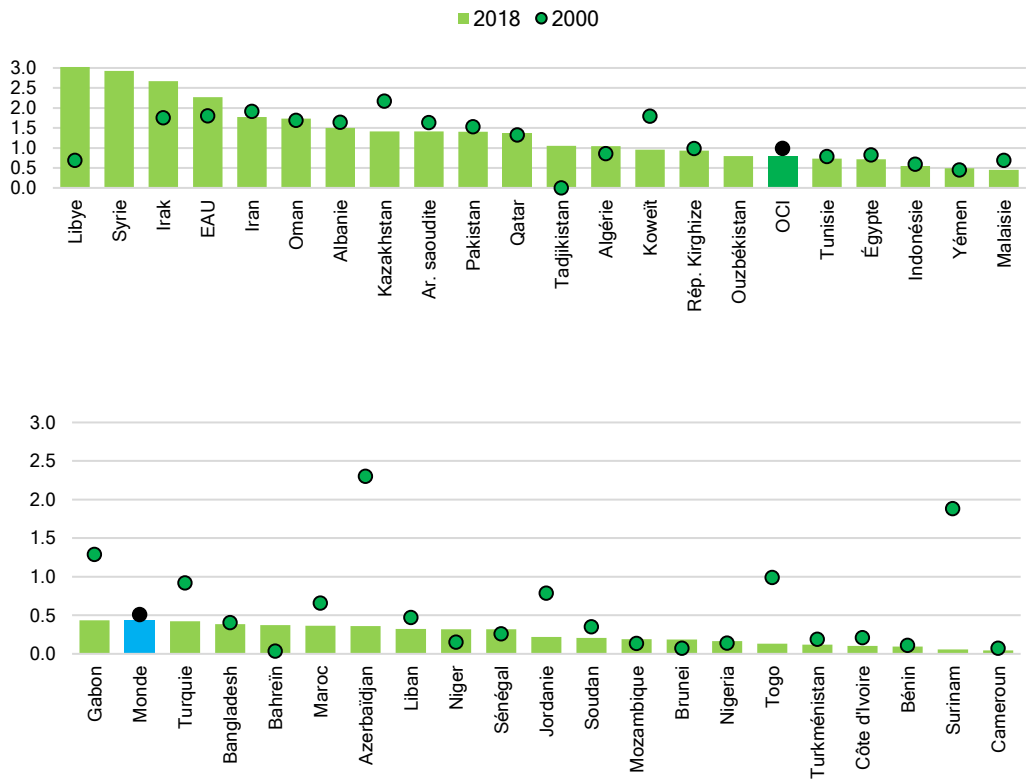

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Entre 2000 et 2018, la majorité des pays de l'OCI ont enregistré une diminution des émissions de CO_2 par unité de la VAM. Sur les 41 pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles, les émissions de CO_2 par unité de VAM ont diminué dans 27 pays. Cependant, elle a augmenté de plus de 0,5 kg de CO2 par USD dans trois pays de l'OCI (Libye, Tadjikistan et Irak). En outre, alors que 13 pays de l'OCI ont été observés comme ayant plus de 1 kg d'émission de CO_2 par unité de VAM, six pays de l'OCI se situaient entre 0,5 et 1 kg d'émission de CO_2 par unité de VAM, et 22 pays de l'OCI ont été observés comme ayant moins de 0,5 kg d'émission de CO_2 par unité de VAM en 2018.

Bien que les dépenses de R&D aient augmenté dans les pays de l'OCI, tous les pays de l'OCI sont à la traîne par rapport à la moyenne mondiale.

Les dépenses de R&D en proportion du PIB sont le montant des dépenses intérieures brutes en R&D divisé par la production totale de l'économie. En tant que facteur clé pour une croissance durable et inclusive, elle contribue de manière essentielle au développement du capital humain en créant des connaissances et en améliorant les compétences pour concevoir des solutions de pointe (DSNU, métadonnées des ODD)

Les économies de l'OCI peuvent accroître leur compétitivité avec d'autres pays et régions dans le monde en renforçant leur infrastructure scientifique et technologique. Cependant, les dépenses en R&D du groupe des pays de l'OCI par rapport à leur PIB ont connu une croissance limitée de 0,3 point de pourcentage au cours de la période comprise entre 2000 et 2018. En outre, dans le groupe des pays de l'OCI, 0,6% du PIB a été consacré à la R-D en 2018, contre 1,7% dans le monde en 2016 (Graphique 46).

Graphique 46: Dépenses de recherche et développement en proportion du PIB (%), 2000 vs 2018

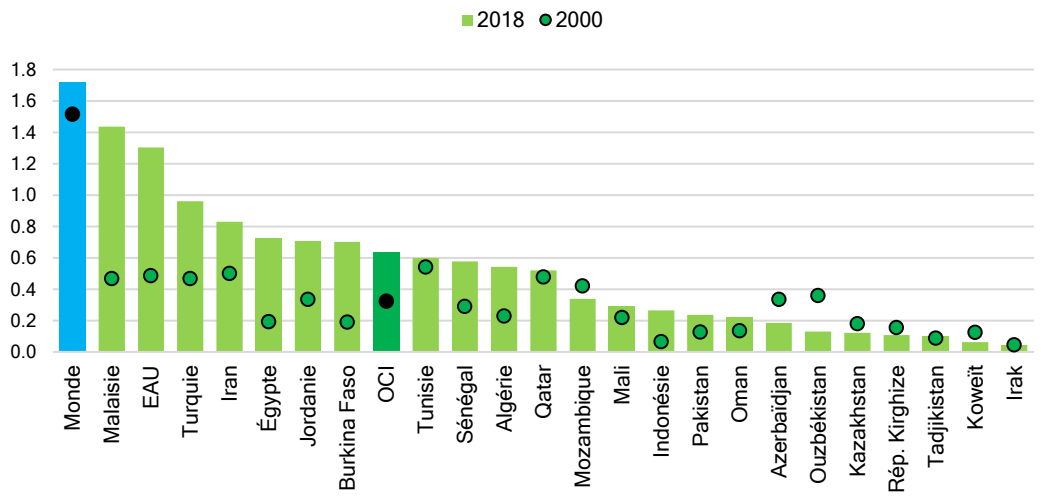

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Au niveau de chaque pays, 16 des 23 pays de l'OCI disposant de données disponibles ont augmenté leurs dépenses de R&D dans le PIB entre 2000 et 2018. En outre, cinq pays de l'OCI (Malaisie, Émirats arabes unis, Égypte, Burkina Faso et Turquie) ont enregistré une augmentation de 0,5 point de pourcentage et plus de leurs dépenses de R&D par rapport au PIB entre 2000 et 2018. Cependant, comme le montre clairement le graphique 46, tous les pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles sont à la traîne par rapport à la moyenne mondiale en matière de dépenses de R&D dans le PIB en 2018. Ainsi, des efforts plus concertés en matière de R&D sont nécessaires de toute urgence pour renforcer les capacités de recherche des pays de l'OCI.

Il y a eu une augmentation générale du nombre de chercheurs dans les pays de l'OCI.

Les chercheurs (en équivalent temps plein) par million d'habitants sont calculés comme le nombre de travailleurs en R&D pour un million de personnes. Les chercheurs sont définis comme des professionnels s'engageant dans le développement de compétences et d'expertise avec des concepts et des techniques en utilisant les connaissances disponibles et la recherche basée sur (DSNU, métadonnées des ODD).

Sur la base des données disponibles pour 21 pays de l'OCI, on constate une augmentation globale du nombre de chercheurs par million d'habitants entre 2000 et 2018. Alors que la moyenne mondiale s'établit à 1 198 chercheurs par million d'habitants, cinq pays de l'OCI (Malaisie, Émirats arabes unis, Tunisie, Iran et Turquie) ont dépassé la moyenne mondiale (Graphique 47).

Graphique 47: Chercheurs (en équivalent temps plein), par million d'habitants (Nombre), 2000 vs 2018

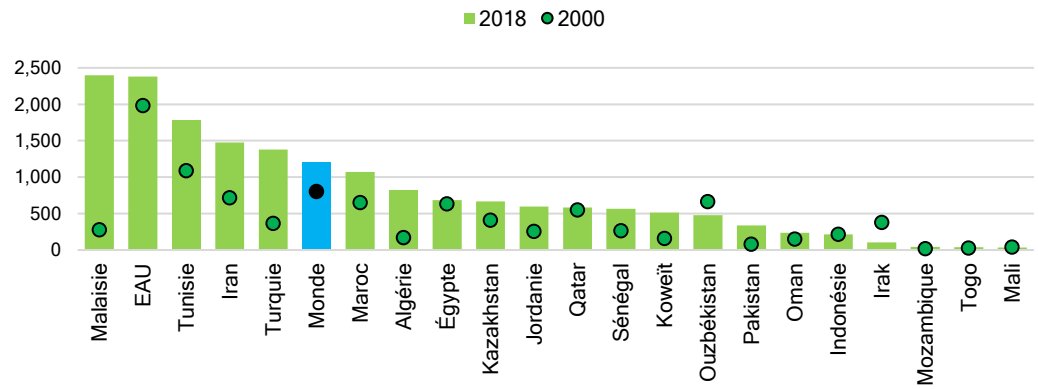

Source: Données extraites le 29/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

En outre, 13 pays de l'OCI ont augmenté leur nombre de travailleurs en R&D par million d'habitants de plus de 50%, ce qui est également légèrement supérieur au taux d'augmentation de la moyenne mondiale, qui a été observé à 49,6% sur la période 2000-

2018. En revanche, trois pays de l'OCI ont connu une diminution du nombre de chercheurs par million d'habitants au cours de la même période. En raison du nombre insuffisant de pays membres disposant de données, la moyenne de l'OCI n'a pas été calculée.

Les pays de l'OCI peuvent utiliser davantage l'ensemble du soutien international officiel pour accélérer le développement d'infrastructures durables et résilientes

Le soutien international officiel total (aide publique au développement plus autres flux officiels) aux infrastructures est une mesure des décaissements bruts de l'APD totale et des autres flux officiels de tous les donateurs aux pays en développement pour soutenir le développement des infrastructures. Cet indicateur quantifie l'effort public fourni par les donateurs, à l'exception des crédits à l'exportation alloués (DSNU, métadonnées des ODD).

Graphique 48: Total des flux officiels pour les infrastructures, par pays bénéficiaire (prix constants de 2018 en millions de dollars), 2000 vs 2018

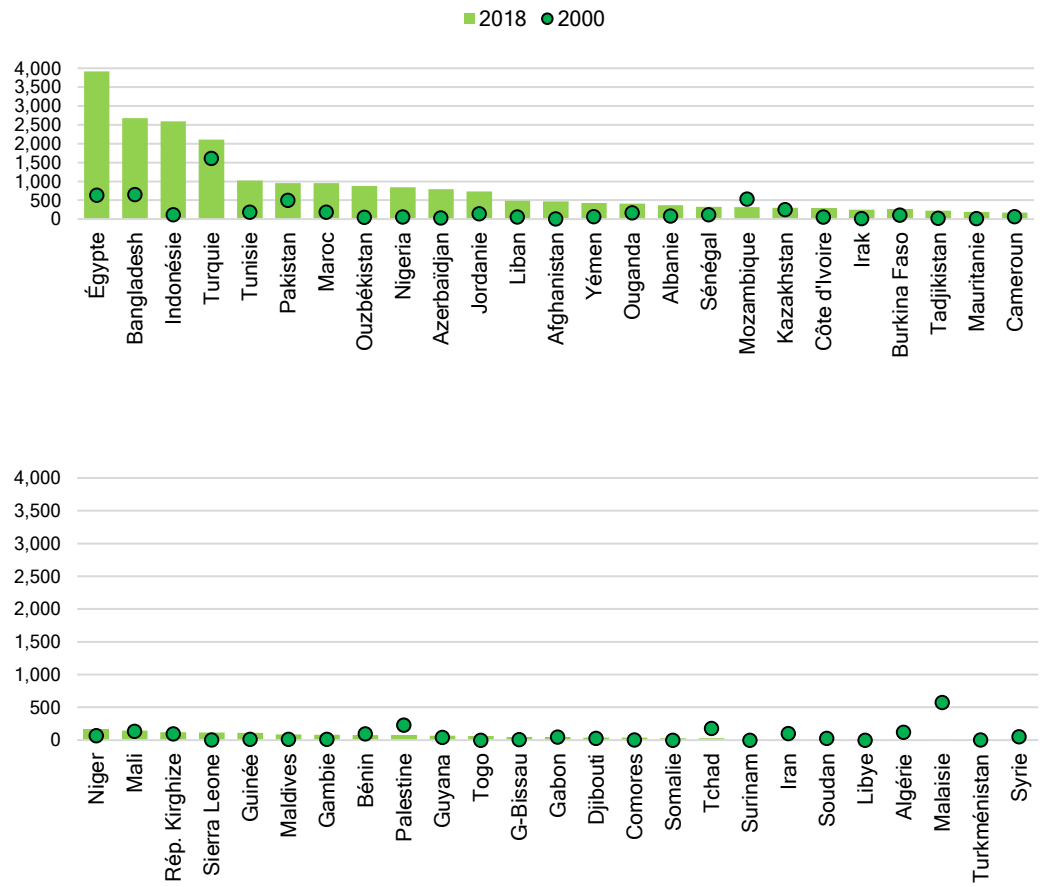

Source: Données extraites le 29/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Le total des flux officiels destinés aux infrastructures pour le groupe des pays de l'OCI s'est élevé à 23,3 milliards de dollars en 2018, ce qui équivaut à une augmentation de 212 % par rapport aux 7,5 milliards de dollars de 2000. Le groupe des pays de l'OCI a revendiqué 37,9% du soutien international officiel total accordé aux régions en développement dans le monde à la fin de 2018, ce qui indique une augmentation de 6,4 points de pourcentage par rapport à 2000, à savoir de 31,5%. Au niveau des pays, alors que 40 pays de l'OCI ont enregistré des augmentations du total de l'aide publique au développement reçue, 10 pays de l'OCI ont connu des diminutions entre 2000 et 2018 (Graphique 48).

Malgré les améliorations, les pays de l'OCI ont montré des variations considérables dans le secteur manufacturier de haute technologie

La proportion de la valeur ajoutée de l'industrie de moyenne-haute et haute technologie (MHT) dans la VAM totale est une valeur de rapport entre la valeur ajoutée de l'industrie MHT et la VAM. Le développement industriel exige une transition structurelle des activités axées sur les ressources et les technologies de faible intensité vers les activités de MHT. Une structure de production moderne et très complexe, axée sur la R&D et l'innovation, offre de meilleures possibilités de développement des compétences et de croissance économique. À cet égard, les activités MHT sont les industries manufacturières à forte valeur ajoutée. L'augmentation de la part des secteurs de MHT reflète à la fois l'impact des activités d'innovation et de R-D (DSNU, métadonnées des ODD).

La part des TMA dans la VMA totale a augmenté de 1 point de pourcentage, passant de 30,3 % en 2000 à 31,3 % en 2018 dans le groupe des pays de l'OCI. En revanche, le monde a connu une baisse d'environ 1,5 points de pourcentage, passant de 46,6% en 2000 à 45,1% en 2018 (Graphique 49) La moyenne mondiale étant beaucoup plus élevée que la moyenne de l'OCI, il est nécessaire d'apporter un soutien politique fort et efficace aux activités de R&D et d'innovation dans les pays de l'OCI afin de réduire les disparités de développement entre les pays de l'OCI et le reste du monde.

Au niveau national, la proportion des industries MHT dans la VAM totale a augmenté de plus de 10 points de pourcentage dans six pays de l'OCI (Koweït, Qatar, Maroc, Arabie saoudite, Bahreïn et Oman). Dans l'ensemble, si la part de l'industrie manufacturière de haute technologie a augmenté dans 18 pays de l'OCI, elle a stagné dans huit d'entre eux et a diminué dans 15 pays de l'OCI au cours de la période 2000-2018. Seul le Qatar avait une part de fabrication de MHT supérieure à la moyenne mondiale en 2018. Comme le révèlent ces chiffres, des mesures accélérées doivent être prises par les pays de l'OCI pour soutenir la R&D et l'innovation en vue d'un progrès technologique durable.

Graphique 49: Proportion de la valeur ajoutée de l'industrie MHT dans la VAM totale (%), 2000 vs 2018

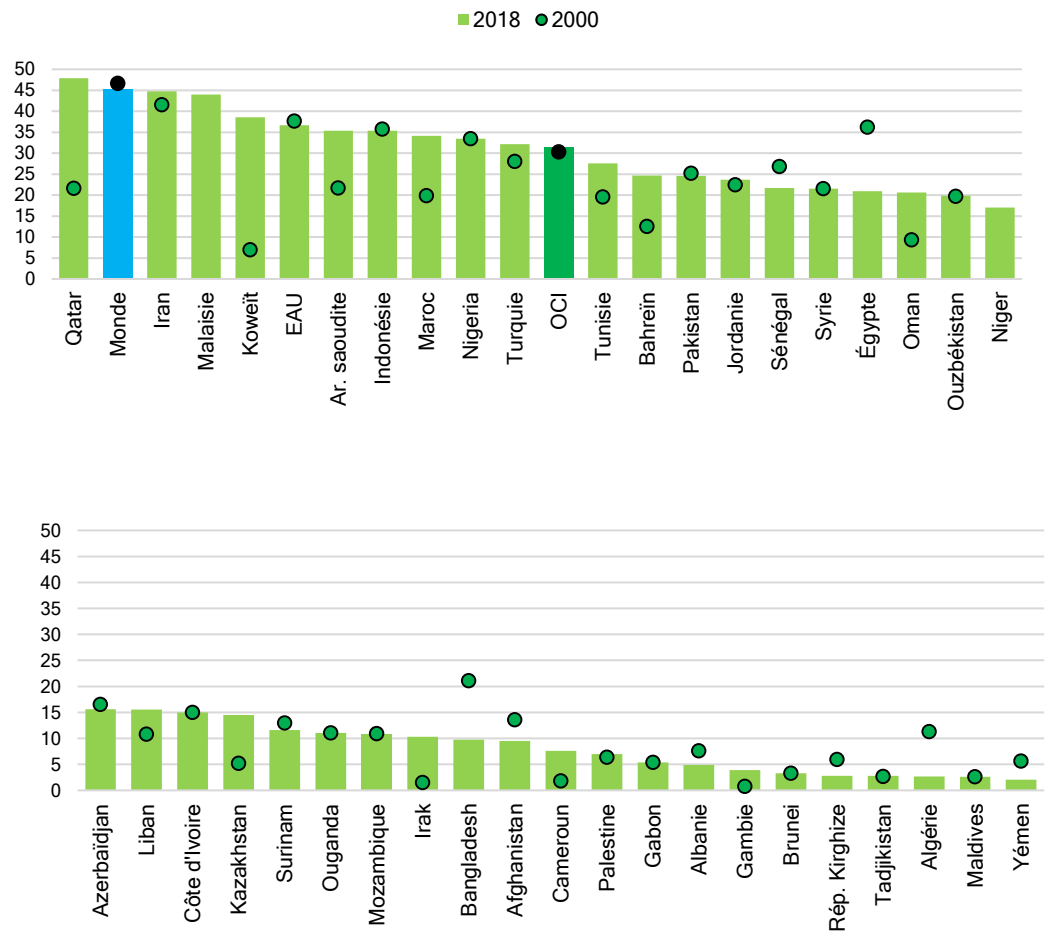

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 29/05/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

La couverture par le signal cellulaire mobile est devenue presque universelle dans de nombreux pays de l'OCI

La proportion de la population couverte par un réseau mobile correspond au pourcentage des personnes vivant à portée d'un signal mobile-cellulaire, qu'ils soient ou non abonnés ou utilisateurs de téléphones mobiles. La technologie mobile de troisième génération (3G) fournit un accès de plus en plus rapide, fiable et de haute qualité à Internet et à sa quantité croissante d'informations, de contenus, de services et d'applications. À cet égard, les réseaux mobiles à haut débit sont essentiels pour surmonter les obstacles liés aux infrastructures, aider les gens à s'intégrer dans la société de l'information et tirer parti du potentiel des TIC, en particulier dans les zones les moins développées et rurales (DSNU, métadonnées des ODD).

Les services cellulaires mobiles se sont répandus beaucoup plus rapidement que prévus. La couverture mobile 3G s'est améliorée rapidement entre 2007 et 2019 dans les pays de l'OCI. D'ici 2019, plus de 90% de la population de 32 pays de l'OCI pourrait accéder à l'Internet par le biais d'un réseau 3G. En outre, la proportion de la population couverte par un réseau 3G se situait entre 50 % et 90 % dans 19 pays de l'OCI, et elle était inférieure à 50 % dans six pays de l'OCI qui étaient tous d'Afrique à la fin de 2019.

Cependant, le fait de vivre à portée des réseaux mobiles-cellulaires dans les pays de l'OCI ne signifie pas que tout le monde puisse en tirer profit. Des efforts supplémentaires sont encore nécessaires pour étendre, en particulier, la couverture des réseaux 3G ou de qualité supérieure aux zones rurales et lointaines de tous les pays membres. En outre, ces services doivent être fournis à des prix abordables aux groupes de population les plus défavorisés et ceux qui sont à risque.

Les pays de l'OCI doivent augmenter les investissements dans les infrastructures et faciliter le soutien financier pour répondre aux besoins globaux causés par la pandémie de COVID-19

Malgré le défi actuel pour surmonter la pandémie de COVID-19, il est nécessaire d'augmenter les investissements dans les infrastructures afin de stimuler le progrès technologique et l'innovation où les TIC sont devenues indispensables et un must pour toutes les communautés pour répondre aux nouveaux besoins de numérisation et atténuer les impacts négatifs de cette crise.

La pandémie de COVID-19 a eu un impact négatif sur l'industrie manufacturière en désorganisant les chaînes de valeur mondiales et en limitant la mobilité globale. En outre, Il est essentiel de faciliter et d'allouer un soutien financier aux petites entreprises qui ont été gravement touchées par les mesures d'endiguement afin de gérer leurs besoins financiers tels que le remboursement de leurs dettes et de mettre en place la transformation numérique nécessaire. Ce soutien financier est crucial pour les petites industries des pays de l'OCI, qui constituent l'un des principaux moteurs de l'emploi et de la production (ONU, 2021).

ODD 10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

L'objectif 10 invite les pays à réduire les diverses formes d'inégalités, telles que les inégalités de revenus ainsi que celles fondées sur le sexe, l'âge, le handicap, la race, la classe, l'origine ethnique, la religion et les opportunités, tant à l'intérieur des pays qu'entre eux. L'objectif aborde également les questions liées à la représentation et à l'aide au développement accordée par les pays donateurs aux pays bénéficiaires (les moins avancés et les pays en développement).

Cependant, malgré les progrès réalisés dans certaines cibles de l'objectif 10, l'inégalité des revenus continue de s'accroître et reste persistante dans de nombreuses régions du monde. Il convient de mettre davantage l'accent sur la réduction des inégalités de revenus et autres, y compris celles liées à l'accès au marché du travail et au commerce, en s'attachant plus particulièrement à accroître encore l'accès à tarif zéro pour les exportations des pays les moins avancés et des pays en développement qui souhaitent bénéficier d'un statut commercial préférentiel.

Selon le rapport des Nations unies sur les objectifs de développement durable (2020), la persistance des inégalités sous leurs diverses formes s'est encore aggravée en raison de la crise du COVID-19. La pandémie a lourdement frappé les nations les plus pauvres, et l'on prévoit en outre que ces pays seront confrontés à des effets plus graves et plus dommageables de la pandémie si les pays donateurs réduisent les flux de ressources de développement, qui ont toujours constitué un renflouement en période de crise de cette nature pour certaines de ces nations.

La proportion de personnes vivant en dessous de 50 % du niveau de revenu médian varie considérablement entre les pays de l'OCI.

Un objectif de développement important pour de nombreux pays est la réduction des inégalités et l'inclusion socio-économique et politique de toutes les personnes, indépendamment de l'âge, du sexe, du handicap, de la race, de l'ethnie, de l'origine, de la religion ou du statut économique ou autre.

Un indicateur de la pauvreté relative et de l'inégalité est la proportion de personnes vivant en dessous de 50% du niveau de revenu médian. La proportion de personnes vivant en dessous de 50% du revenu médian est la part de la population d'un pays vivant avec moins de la moitié du niveau de consommation/revenu de la médiane de la distribution nationale du revenu/consommation, exprimée en termes de pourcentage (DSNU, métadonnées des ODD).

Sur la base des données disponibles de la dernière année depuis 2015, seuls 21 pays de l'OCI communiquent des données pour cet indicateur. La proportion de personnes vivant sous 50 % du niveau de revenu médian varie considérablement entre les pays de l'OCI,

allant de 4 % au Pakistan à 20 % au Bénin. Dans l'ensemble, au moins 10 % des populations de 15 des 21 pays de l'OCI vivent en dessous de 50 % du revenu médian (Graphique 50).

Graphique 50: Proportion de personnes vivant sous 50 % du revenu médian (%), 2000 vs 2018

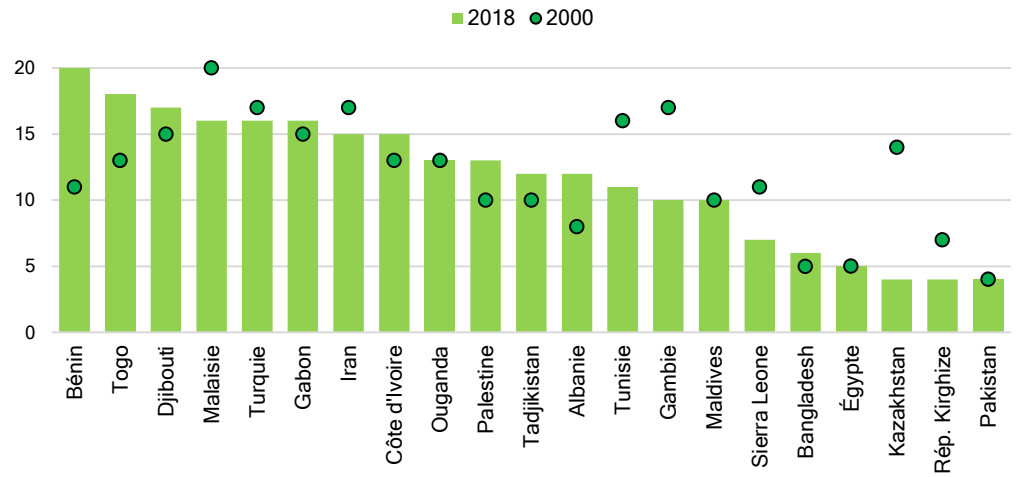

Source: Données extraites le 06/06/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

La part du travail dans le PIB a légèrement augmenté dans le groupe des pays de l'OCI

La part de la main-d'œuvre dans le produit intérieur brut (PIB) désigne la "rémunération totale des employés exprimée en pourcentage du PIB, qui est une mesure de la production totale » (DSNU, métadonnées des ODD). La promotion du revenu national qui va au travail indique si la croissance économique se traduira par une augmentation des revenus des travailleurs sur une période donnée. Une augmentation du revenu national peut conduire à une amélioration du niveau de vie. Toutefois, cela dépend de sa répartition entre les facteurs de production, à savoir le travail, le capital et la terre.

La proportion mondiale du revenu national qui va au travail a diminué de plus de 2 points de pourcentage, passant de 53,7 % en 2004 à 51,4 % en 2017. À l'inverse, elle a légèrement augmenté de 0,8 point de pourcentage dans le groupe des pays de l'OCI, passant de 38,1 % à 38,9 % au cours de la même période. Globalement, entre 2004 et 2017, la part de la main-d'œuvre dans le PIB a augmenté dans 25 pays de l'OCI et, parmi eux, les augmentations ont été remarquablement supérieures à 10 points de pourcentage dans trois pays (Guinée, Émirats arabes unis et Malaisie). De l'autre côté du spectre, parmi les 30 pays de l'OCI qui ont enregistré des baisses, 10 pays (Kazakhstan, Mozambique, Gabon, Cameroun, Ouganda, Côte d'Ivoire, Maroc, Niger, Indonésie et Bangladesh) ont enregistré des baisses de plus de 3 points de pourcentage (Graphique 51).

L'accès en franchise de droits continue d'augmenter pour les produits exportés des pays de l'OCI

La proportion de lignes tarifaires appliquées aux importations à tarif zéro se réfère au "nombre total de lignes tarifaires (en pourcentage) appliquées aux produits importés des pays les moins avancés et des pays en développement correspondant à un taux tarifaire de 0 % dans le système harmonisé, chapitre 01-97" (DSNU, métadonnées des ODD).

Graphique 51: Part de la main-d'œuvre dans le PIB (%), 2004 vs 2017

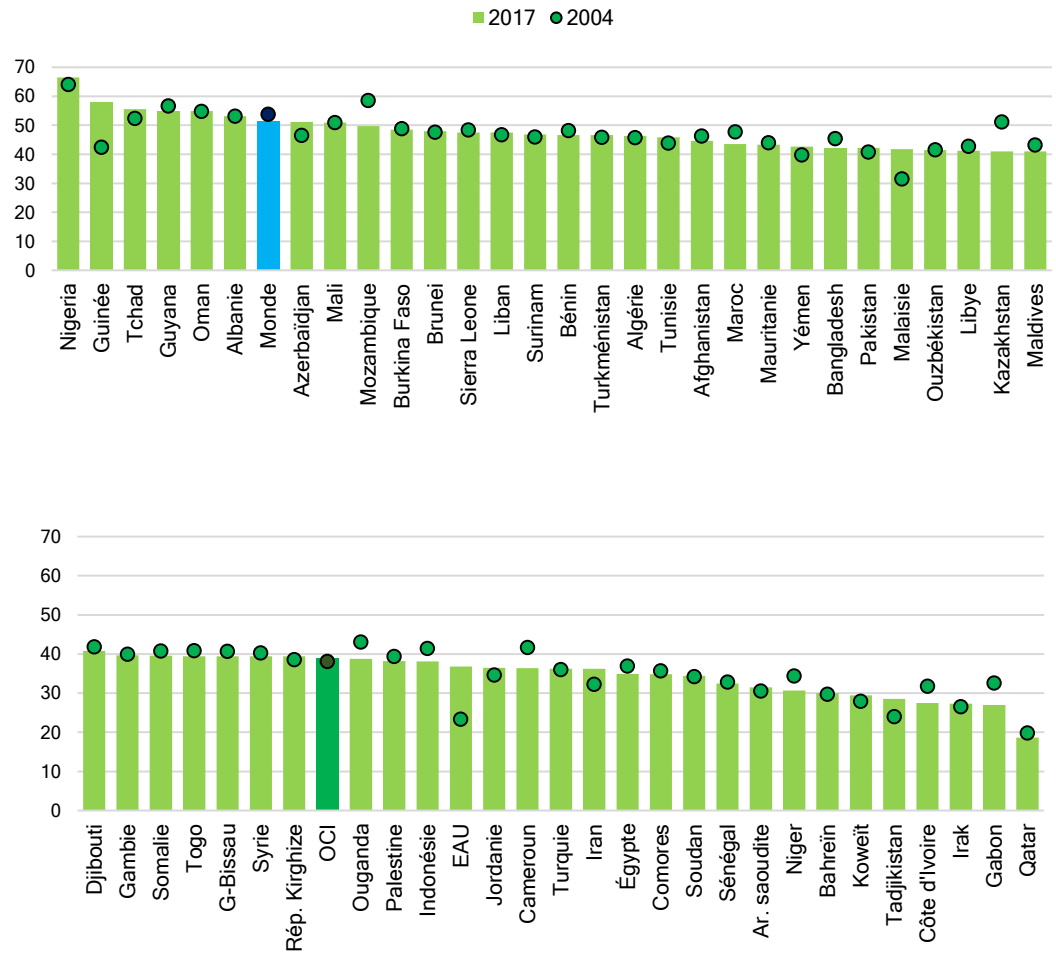

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 06/06/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

L'accès en franchise de droits a continué d'augmenter pour les produits exportés des pays de l'OCI En moyenne, la couverture du traitement en franchise a augmenté de 14,5 points de pourcentage entre 2005 et 2019 au niveau mondial, qui comprend tous les pays (les moins avancés et les pays en développement) D'autre part, la moyenne du groupe des pays de l'OCI a augmenté de 11 points de pourcentage.

En 2019, aucun des pays de l'OCI n'a atteint complètement un taux de droits de douane de 0 % pour ses exportations. Cependant, dans 48 d'entre eux, la moitié ou plus de leurs exportations était éligible à un traitement en franchise de droits. Parmi eux, le Yémen, le Burkina Faso, la République kirghize, la Palestine, la Guinée, le Mali, le Togo, l'Ouganda, le Bénin, le Kazakhstan, le Mozambique, la Guyane, le Soudan et la Syrie ont atteint les taux les plus élevés, soit plus de 80 % (Graphique 52).

Graphique 52: Proportion des lignes tarifaires appliquées aux importations à tarif zéro, totales ou non ventilées (%), 2005 vs 2019

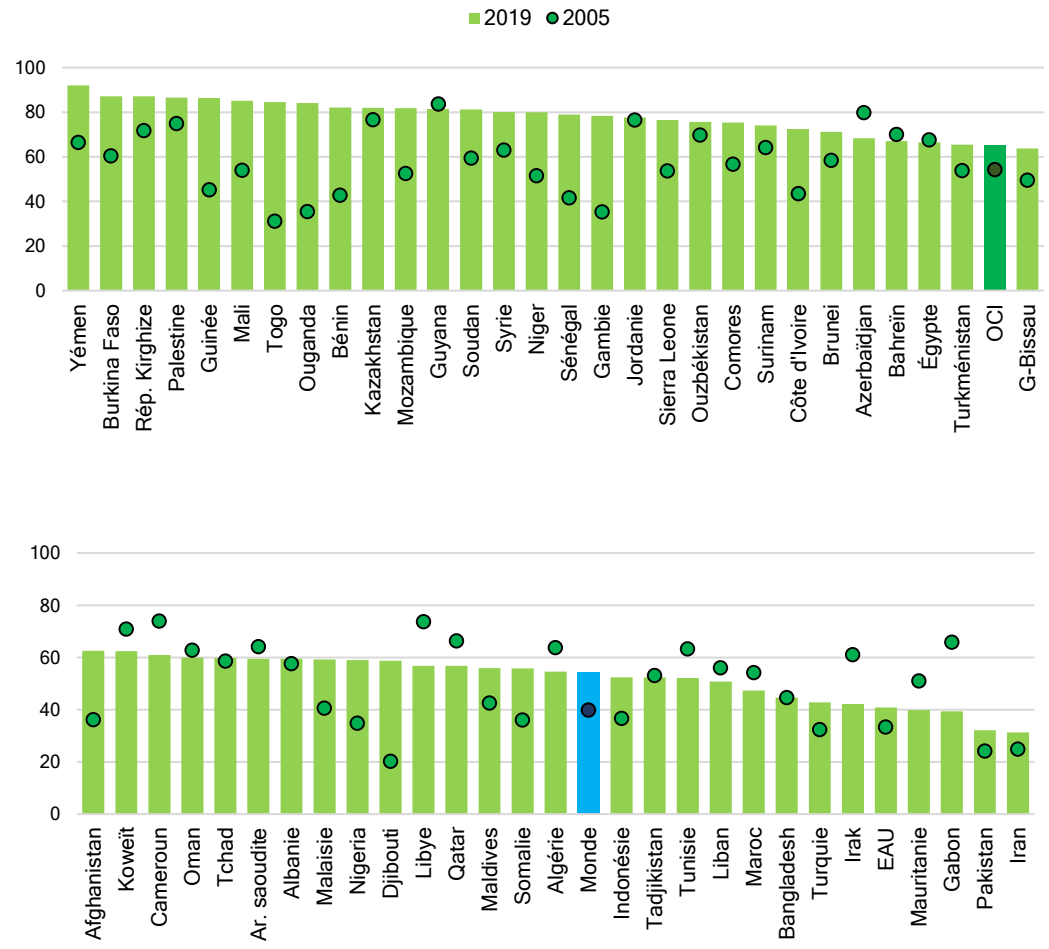

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 06/06/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

L'aide étrangère a atteint un niveau record en 2020

Les flux totaux d'aide au développement, par pays bénéficiaires et donateurs, comprennent l'APD, les autres flux officiels et les flux privés exprimés en USD courants (DSNU, métadonnées des ODD).

En 2018, le total des flux d'aide au développement du groupe des pays de l'OCI en provenance des donateurs s'est élevé à 86 milliards de dollars nets en prix courants. Chacun des 24 pays de l'OCI (Syrie, Indonésie, Égypte, Yémen, Turquie, Bangladesh, Irak, Afghanistan, Mozambique, Nigeria, Jordanie, Ouganda, Palestine, Ouzbékistan, Cameroun, Sénégal, Liban, Tunisie, Somalie, Mali, Burkina Faso, Niger, Côte d'Ivoire et Pakistan) a reçu au moins 1 milliard de dollars américains et plus de l'aide totale au développement la même année.

Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2020), l'aide étrangère des donateurs officiels a atteint un niveau record au début de la pandémie de COVID-19 en 2020. Cette aide était destinée à renforcer les systèmes de santé des pays bénéficiaires en leur fournissant des diagnostics et des vaccins, ainsi qu'à faire face aux autres répercussions économiques et sociales de la pandémie.

ODD 11: Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient inclusifs, sûrs, résilients et durables.

Le monde s'urbanise progressivement et le nombre de personnes qui y vivent ne fait qu'augmenter. Selon le rapport de la Division de la population des Nations unies intitulé "World Urbanization Prospects" (PNUD, 2018), au niveau mondial, la majorité des personnes vivent dans des zones urbaines et 60 % de la population mondiale devrait vivre dans des villes d'ici 2030. L'augmentation de la population urbaine ne se traduit pas seulement par des avantages économiques, mais aussi par un étalement urbain et un nombre croissant d'habitants de taudis, qui sont par conséquent confrontés à des infrastructures et des services inadéquats et surchargés, tels que la collecte des déchets, les systèmes d'eau et d'assainissement, les routes et les transports.

L'objectif 11 exhorte les pays à rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables. Pour rendre les villes durables, il faut améliorer les systèmes de planification et de gestion urbaines, créer des logements sûrs et abordables, investir dans les transports publics, créer des espaces publics verts et bâtir des sociétés et des économies résilientes d'une manière inclusive.

L'augmentation du nombre d'habitants de bidonvilles résulte d'une urbanisation rapide, ce qui a inévitablement eu un impact dévastateur sur les citadins. La population vivant dans les zones urbaines pauvres et densément peuplées du monde entier a du mal à suivre les mesures recommandées telles que l'éloignement social et l'auto-isolement. Cela fait potentiellement des zones urbaines de nombreux pays les épicentres du COVID-19, exposant au virus leurs populations vulnérables, notamment celles qui vivent dans des établissements informels et des bidonvilles.

La population urbaine vivant dans des bidonvilles est encore élevée dans certains pays de l'OCI

La proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles désigne le nombre de personnes vivant dans des bidonvilles dans les zones urbaines, en pourcentage de la population urbaine. L'ONU-Habitat définit un "ménage de bidonville" comme tout ménage dont les habitants souffrent d'une ou de plusieurs des "privations du ménage" suivantes: (i) Manque d'accès à une source d'eau améliorée ; (ii) Manque d'accès à des installations sanitaires améliorées ; (iii) Manque de surface habitable suffisante ; (iv) Manque de durabilité du logement et, (v) Manque de sécurité foncière. Par extension, le terme "habitant de bidonville" signifie une personne vivant dans un ménage qui ne possède aucun des attributs ci-dessus (DSNU, métadonnées des ODD).

Entre 2000 et 2018, la proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles a diminué de 4 points de pourcentage à l'échelle mondiale (de 28 % à 24 %) et de la même manière, elle a diminué de 4,9 points de pourcentage (de 41,9 % à 37 %) dans le groupe des pays de l'OCI. En 2018, cette proportion était significativement élevée (plus de 50 %) dans 20 pays de l'OCI (Soudan, Tchad, Mozambique, Guinée-Bissau, Mauritanie, Somalie,

Afghanistan, Comores, Yémen, Djibouti, Liban, Côte d'Ivoire, Sierra Leone, Bénin, Niger, Burkina Faso, Togo, Nigeria, Ouzbékistan et Guinée). En revanche, il n'était que de moins de 10 % dans six pays de l'OCI (Égypte, Suriname, Tunisie, Turquie, Maroc et République kirghize) (Graphique 53)

Graphique 53: Proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles (%), 2000 vs 2018

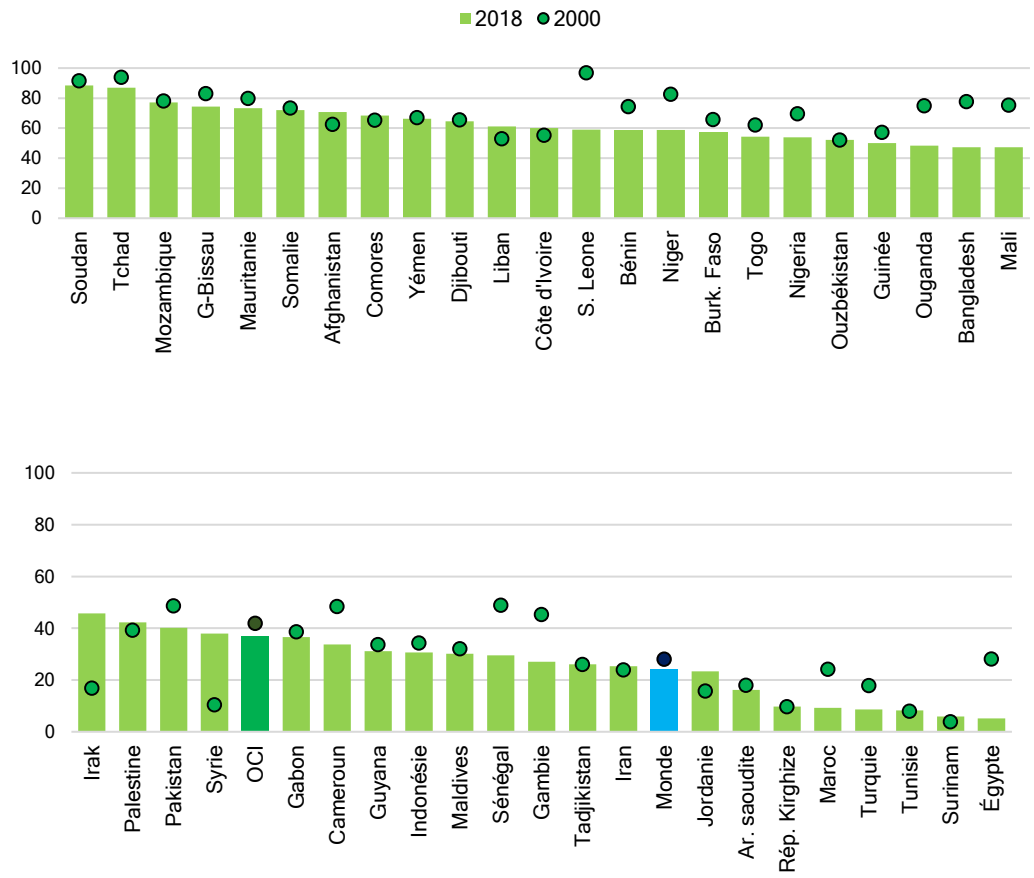

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 06/06/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Les PMA de l'OCI sont plus touchés par les catastrophes naturelles

Chaque année, des catastrophes naturelles telles que des tremblements de terre, des tsunamis, des éruptions volcaniques, des glissements de terrain, des ouragans, des inondations, des incendies de forêt, des vagues de chaleur et des sécheresses se produisent dans le monde entier et entraînent souvent la destruction de l'environnement physique, biologique et social. Ces destructions ont des répercussions directes et indirectes de grande ampleur sur la survie, le bien-être et la santé des personnes touchées.

L'un des indicateurs importants pour étudier ce phénomène est la prise en compte du nombre de personnes ayant subi des blessures, des maladies ou d'autres effets sur la santé ; ayant été évacuées, déplacées, relocalisées, ou ayant subi des dommages directs à leurs moyens de subsistance, exprimé pour 100 000 habitants (DSNU, métadonnées des ODD).

Sur la base des données disponibles de la dernière année depuis 2015 pour 32 pays de l'OCI, le nombre de personnes touchées par des catastrophes est resté considérablement supérieur à 1 000 pour 100 000 personnes dans cinq pays PMA de l'OCI (Comores (6 126), Gambie (3 300), Soudan (1 757), Mali (1 400) et Afghanistan (1 053)). Ces chiffres étaient inférieurs à 10 pour 100 000 personnes dans seulement huit pays de l'OCI (Maroc, Guinée-Bissau, Liban, Kazakhstan, Pakistan, Palestine, Jordanie et Sénégal).

Les pays de l'OCI doivent accorder une attention particulière à la qualité de l'air pour éviter de compromettre la santé de leurs citoyens

La concentration annuelle moyenne totale de fines particules en suspension d'un diamètre inférieur à 2,5 microns (PM2,5) est une mesure courante de la pollution atmosphérique. La moyenne est une moyenne pondérée par la population totale d'un pays et est exprimée en microgrammes par mètre cube (mcg/m^3) (DSNU, métadonnées des ODD).

L'urbanisation et le développement des nations s'accompagnent non seulement de conséquences positives, comme la croissance économique, mais aussi d'influences négatives, comme la pollution due au nombre croissant de véhicules et d'industries. Dans un tel écosystème, les humains et les animaux sont exposés à la pollution atmosphérique, en particulier aux fines particules en suspension de moins de 2,5 microns de diamètre dans l'atmosphère, qui sont capables de pénétrer profondément dans leurs voies respiratoires et de causer de graves dommages à la santé.

En 2016, l'exposition annuelle moyenne mondiale aux PM2,5 a légèrement augmenté pour atteindre 34,6 mcg/m3, contre 33,2 mcg/m^3 en 2011. Dans le groupe des pays de l'OCI, cependant, l'augmentation était plus élevée que celle du monde. Il est passé de 41,5 mcg/ m^3 en 2011 à 46,3 mcg/m^3 en 2016. Au niveau de chaque pays, si l'exposition annuelle moyenne aux PM2,5 a diminué dans 14 pays de l'OCI (Albanie, Irak, Tadjikistan, Koweït, Ouzbékistan, Turkménistan, Arabie saoudite, Azerbaïdjan, République kirghize, Yémen, Jordanie, Mozambique, Maldives et Iran), elle a augmenté de plus de 5 mcg/m^3 dans 10 pays de l'OCI (Égypte, Bangladesh, Tchad, Cameroun, Niger, Libye, Pakistan, Nigeria, Algérie et Djibouti).

En 2016, l'exposition à ces particules était extrêmement élevée (plus de 60 mcg/m^3) dans 12 pays de l'OCI (Niger, Qatar, Mauritanie, Égypte, Cameroun, Tchad, Mali, Bahreïn, Bangladesh, Koweït, Nigeria et Arabie saoudite). Dans l'ensemble des pays de l'OCI, seul Brunei a pu respecter les directives de l'OMS sur la qualité de l'air pour des niveaux

moyens annuels de particules fines (PM2,5) de 10 microgrammes ou moins par mètre cube (Graphique 54).

Graphique 54: Niveaux annuels moyens de particules fines, totales (microgrammes par m^3), 2011 vs 2016

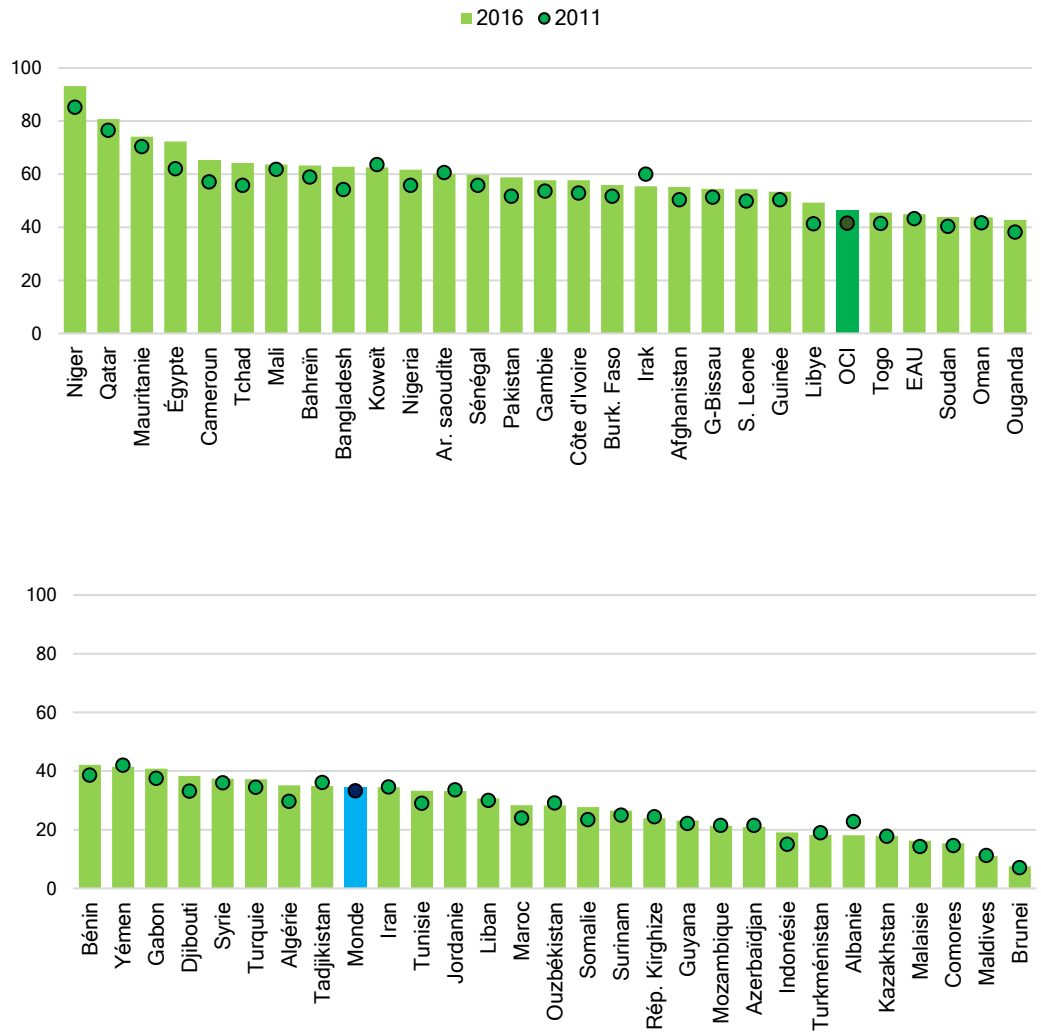

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 06/06/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Les zones urbaines sont les plus vulnérables à la pandémie de COVID-19 en raison de leur forte population

Les centres urbains se caractérisent par leur forte densité de population, un phénomène qui les place comme épicentres de la pandémie de COVID-19. Depuis l'émergence de la pandémie, les zones urbaines ont connu un nombre élevé de cas de COVID-19. Afin

d'enrayer la propagation du virus, les gouvernements ont mis en place des mesures préventives telles que des mesures de confinement imposées dans de nombreuses zones urbaines. Ces restrictions visant à enrayer la propagation du virus dans les zones urbaines ralentiront les activités économiques, ce qui implique que les principales sources de revenus locaux devraient diminuer, d'où une baisse des fonds disponibles pour les projets de développement urbain tels que l'eau, l'assainissement, les systèmes de transport public, les logements adéquats et abordables, l'amélioration des bidonvilles, l'éradication de la pauvreté et les soins de santé (ONU-Habitat, 2020).

ODD 12. Établir des modes de consommation et de production durables

L'accroissement de la population et l'utilisation non durable des ressources naturelles entraînent un changement climatique, une perte de biodiversité, une dégradation de la nature et une augmentation des niveaux de pollution. Ces phénomènes ont malheureusement des effets dévastateurs sur notre planète. Dans le monde, 1 million de bouteilles en plastique sont achetées chaque minute, et 5 trillions de sacs en plastique à usage unique sont jetés chaque année (ONU, 2021).

La cible 12 de l'Agenda 2030 pour le développement durable vise à faire évoluer nos modes de consommation et de production vers une voie plus durable. Le succès de cette transition passera par des améliorations de l'efficacité des ressources, la prise en compte de l'ensemble du cycle de vie des activités économiques et un engagement actif dans les accords environnementaux multilatéraux (PNUE, 2021). COVID-19 a été une opportunité de concevoir une stratégie de relance transformatrice pour construire des économies et des sociétés durables et résilientes.

La consommation de ressources naturelles par habitant augmente dans la plupart des pays de l'OCI.

La consommation matérielle nationale (DMC=Domestic Material Consumption) est un indicateur standard de comptabilité des flux de matières et renseigne sur la consommation apparente des matières dans une économie nationale. La DMC décrit la dimension physique des processus et interactions économiques. Elle peut également être interprétée comme l'équivalent de déchets à long terme. Le DMC par habitant décrit le niveau moyen d'utilisation des matériaux dans une économie, un indicateur de pression environnementale et fait référence au profil métabolique (DSNU, métadonnées des ODD).

Au cours de la période 2000-2017, la DMC par habitant pour toutes les matières premières a augmenté d'environ 2 tonnes dans le groupe des pays de l'OCI, passant de 5,4 à 7,5 tonnes, et la moyenne mondiale a augmenté de 3,4 tonnes, passant de 8,7 à 12,2 tonnes.

En général, la DMC par habitant pour toutes les matières premières a augmenté dans 48 pays de l'OCI au cours de la même période. Parmi eux, des augmentations significatives de plus de 10 tonnes ont été observées dans quatre pays (Qatar, Oman, Kazakhstan et Arabie Saoudite). Par contre, elle a diminué dans huit pays de l'OCI (Émirats arabes unis, Jordanie, Guinée, Somalie, Ouganda, Afghanistan, Côte d'Ivoire et Sénégal) (Graphique 55).

Les subventions aux combustibles fossiles par habitant diminuent légèrement dans le groupe des pays de l'OCI.

Le programme de développement durable à l'horizon 2030 décrit les mesures de transformation à prendre pour placer le monde sur une voie durable. Cependant,

l'inefficacité des subventions aux combustibles fossiles rend plus difficile la réalisation des objectifs clés. Par conséquent, la réaffectation des subventions aux combustibles fossiles à d'autres stratégies de développement et à des aides sociales est essentielle pour atteindre les cibles de l'ODD 12. À cet égard, les subventions aux combustibles fossiles (consommation et production) par habitant mesurent le volume des subventions aux combustibles fossiles aux niveaux national, régional et mondial.

Graphique 55: Consommation intérieure de matières par habitant, toutes les matières premières (tonnes), 2000 vs 2017

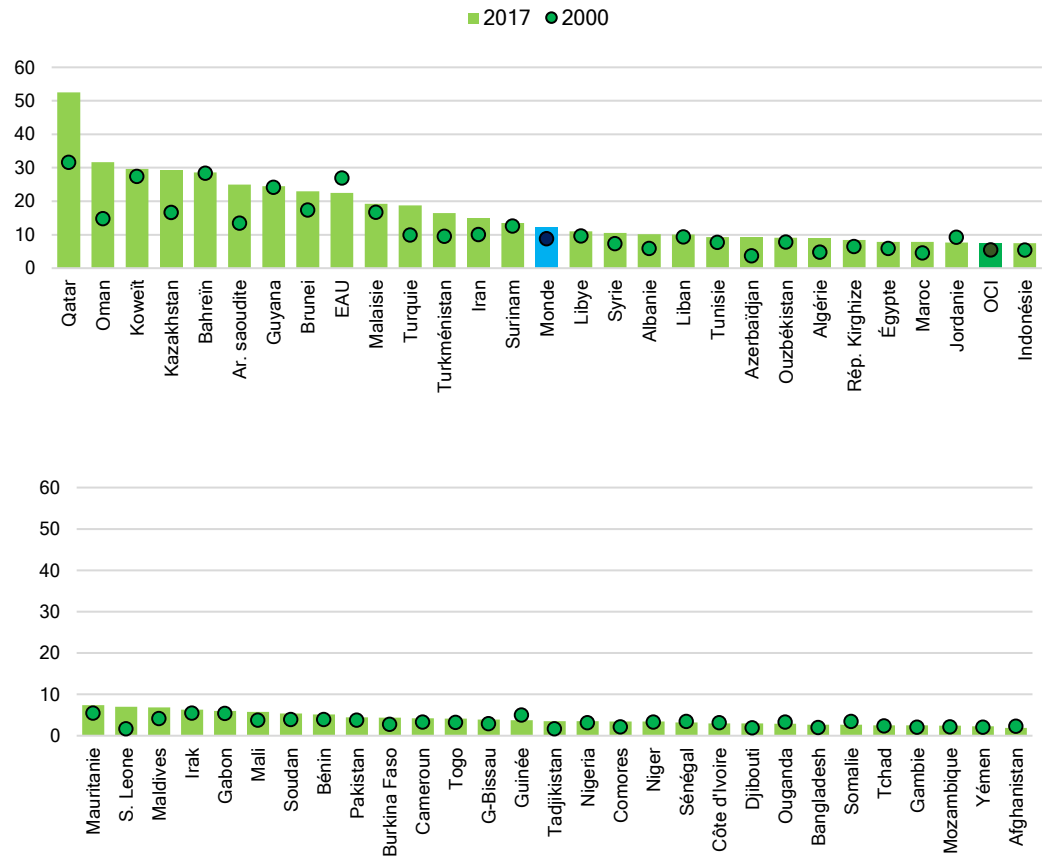

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 06/06/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Entre 2015 et 2019, les subventions aux combustibles fossiles sur la consommation et la production par habitant ont légèrement diminué de 5,6 dollars dans le groupe des pays de l'OCI, passant de 136,3 dollars en 2015 à 130,7 dollars en 2019. De même, au niveau mondial, une légère baisse de 60,5 USD à 56 USD par habitant a été enregistrée au cours de la même période considérée. Au niveau national, alors qu'il a diminué de manière significative avec plus de 20 dollars dans huit pays de l'OCI (Qatar, Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Turkménistan, Libye et Gabon), 12 pays de l'OCI ont

enregistré des augmentations avec plus de 20 dollars dans douze pays de l'OCI (Iran, Kazakhstan, Azerbaïdjan, Liban, Malaisie, République kirghize, Jordanie, Irak, Brunei, Égypte, Suriname et Ouzbékistan) (Graphique 56).

Graphique 56: Subventions aux combustibles fossiles (consommation et production) par habitant (prix constant, en dollars), 2015 vs 2019.

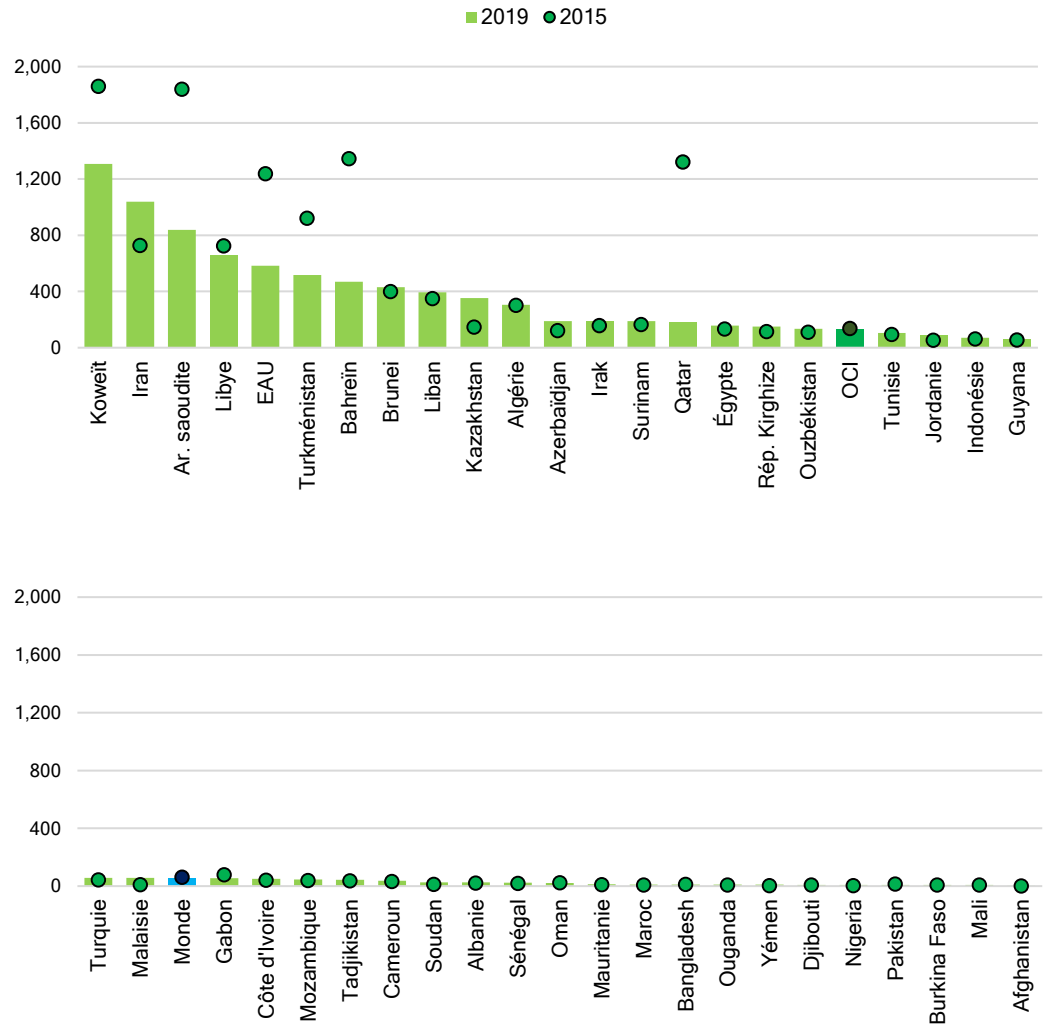

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 06/06/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Les réformes des subventions aux combustibles fossiles peuvent aider les gouvernements à financer une aide à grande échelle pour la réduction des risques de COVID-19

Les subventions aux combustibles fossiles créent des activités qui produisent de grandes quantités d'émissions de gaz à effet de serre. Parmi les autres conséquences, citons la pollution atmosphérique et le réchauffement de la planète. Les subventions aux

combustibles fossiles peuvent également contribuer aux taux de mortalité des COVID-19 car elles peuvent être liées à la pollution atmosphérique. Cependant, la persistance de ces subventions constitue un obstacle à l'objectif mondial d'atteindre un pic précoce des émissions de gaz à effet de serre. À l'heure où de nombreux gouvernements ont besoin de ressources pour financer des mesures de secours et de redressement à grande échelle, les réformes des subventions aux combustibles fossiles pourraient contribuer à réaffecter des ressources publiques limitées (ONU, 2020).

ODD 13: Prendre des mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

La crise climatique mondiale continue de menacer la communauté internationale, qui ne s'engage pas pleinement à inverser la tendance à l'aggravation de la situation. L'échec des efforts mondiaux pour atténuer les nombreuses activités humaines allant de la pollution, la déforestation et d'autres activités anti-écologiques continue d'intensifier la fréquence et la gravité des catastrophes naturelles entraînant des pertes en vies humaines, la perturbation des moyens de subsistance et des pertes économiques.

Afin de prendre des mesures urgentes, l'ODD 13 met l'accent sur la lutte contre le changement climatique et ses impacts d'ici 2030. L'adoption de l'Accord de Paris et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030 en 2015 par les pays poursuit cet objectif et envisage un environnement durable et des économies et sociétés résilientes au climat d'ici 2030.

L'Accord de Cancun en 2010 a été le premier document de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à évoquer une limite du réchauffement climatique de 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels (CCNUCC, 2010). Le Sommet Action Climat de l'ONU reconnaît également que la stabilisation de la température moyenne mondiale à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels est la limite jugée sûre des côtés sociale, économique, politique et scientifique par rapport au réchauffement climatique (ONU, 2019). Pour atteindre un niveau de température de 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels d'ici la fin de ce siècle, l'ONU exhorte tous les pays à œuvrer pour parvenir à zéro émission nette d'ici 2050 et à renforcer d'urgence leurs engagements à court terme d'ici 2020 et à moyen terme d'ici 2030 tels qu'ils sont définis dans l'Accord de Paris.

La stabilisation des niveaux d'émission de gaz à effet de serre empêchera une dangereuse interférence anthropique avec le système climatique

L'objectif ultime de la CCNUCC est de parvenir à stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique (humaine) dangereuse du système climatique. Afin de suivre les efforts déployés pour atteindre cet objectif, l'estimation des niveaux d'émission et d'absorption des GES est un élément important.

La pandémie de COVID-19 a contribué à la réduction des émissions en 2020 car les activités humaines étaient faibles pendant la pandémie. Les émissions devraient encore augmenter avec la levée des restrictions. D'autre part, les principaux gaz à effet de serre (CO_2, CH_4 et N_2O) ont continué à augmenter malgré les mesures prises en réponse à la pandémie de COVID-19. L'OMM (2021) indique en outre que le CO_2 ayant une très longue durée de vie dans l'atmosphère, l'impact de la baisse des émissions due à la pandémie de COVID-19 ne devrait pas entraîner une réduction des concentrations atmosphériques de

CO_2 qui sont à l'origine de l'augmentation des températures mondiales. Par conséquent, l'impact de la pandémie COVID-19 sur la réduction des émissions n'est pas un substitut d'une action climatique soutenue et coordonnée. Les leçons tirées de la pandémie de COVID-19 pour les communautés sont l'occasion de réévaluer leurs priorités et de reconstruire leurs économies pour atteindre les ODD et réduire la menace du changement climatique.

ODD 14: Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.

Plus de 3 milliards de personnes dépendent de l'océan pour leur subsistance et plus de 80 % du volume du commerce international de marchandises est transporté par voie maritime. Les océans contribuent à l'éradication de la pauvreté, à une croissance économique soutenue et à la sécurité alimentaire. Toutefois, les avantages qu'ils procurent sont de plus en plus compromis par les activités humaines. L'augmentation des émissions de CO2 entraîne le réchauffement, l'acidification et la désoxygénation des océans, ce qui menace les écosystèmes marins et les personnes qui en dépendent. La surpêche épuise les stocks de poissons, dont un tiers est déjà surexploité. Les polluants d'origine terrestre, notamment la pollution plastique et le ruissellement des nutriments et des eaux usées, ont des effets néfastes sur les habitats et les communautés côtières (PNUD, 2020). Ces changements ont des répercussions à long terme qui nécessitent d'intensifier d'urgence la protection des environnements marins, d'investir dans les sciences océaniques et de soutenir les communautés de pêcheurs artisanaux et la gestion durable des océans.

Dans ce contexte, le but de l'ODD 14 est de gérer et de protéger les écosystèmes marins et côtiers de la pollution ainsi que de s'attaquer aux impacts de l'acidification des océans. La réduction de l'activité humaine due à la pandémie de COVID-19 pourrait donner aux milieux marins l'espace vital dont ils ont tant besoin pour commencer à se rétablir.

La déviation de la chlorophylle-a augmente dans le groupe des pays de l'OCI.

Plus de 40 % de la population humaine résidant dans les zones côtières, la dégradation des écosystèmes dans ces zones peut avoir des effets disproportionnés sur la société (DSNU, métadonnées des ODD). L'une des pressions les plus importantes sur les environnements côtiers est l'eutrophisation, qui résulte principalement de l'apport de nutriments d'origine terrestre provenant du ruissellement agricole et du rejet des eaux usées domestiques. L'eutrophisation côtière peut entraîner de graves dommages aux écosystèmes marins, aux habitats marins vitaux, et peut provoquer la propagation d'efflorescences algales nuisibles.

Les changements en matière d'eutrophisation peuvent être suivis indirectement en analysant la croissance des algues et la chlorophylle-a (le pigment qui rend les plantes et les algues vertes) (ONU, 2021), qui est un indicateur important pour la surveillance des paramètres supplémentaires d'eutrophisation et pour déterminer s'il y a une augmentation de la déviation de la chlorophylle-a. Les données sur la déviation de la chlorophylle-a (par télédétection) sont disponibles pour 42 pays de l'OCI.

Alors que l'écart de la chlorophylle-a a augmenté de 0,6 point de pourcentage dans le groupe des pays de l'OCI, passant de 4,6 % en 2000 à 5,2 % en 2019, la moyenne mondiale a légèrement augmenté de 0,16 point de pourcentage, passant de 2,75 % en 2000 à 2,91 % en 2019. Parmi les pays de l'OCI, l'écart de la chlorophylle-a a diminué dans la moitié d'entre eux dont les données sont disponibles depuis 2000 (Graphique 57).

Graphique 57: Déviation de la chlorophylle-a, télédétection (%), 2000 vs 2019

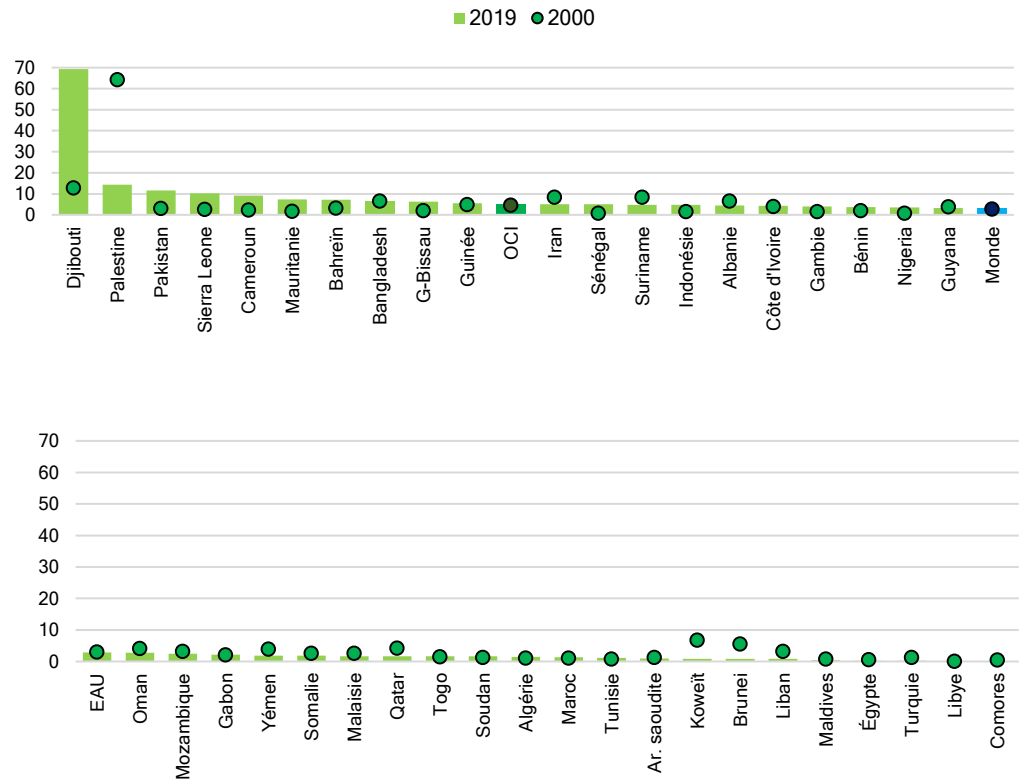

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 06/06/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

La proportion moyenne des zones marines clés en matière de biodiversité couvertes par des zones protégées dans le groupe de pays de l'OCI a augmenté progressivement depuis 2000

Les zones protégées, selon la définition de l'Union internationale pour la conservation de la nature, sont des espaces géographiques clairement définis, reconnus, dédiés et gérés par des mesures réglementaires ou d'autres moyens efficaces pour assurer la conservation à long terme de la nature avec les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui y sont associés. Le statut "désigné" est attribué à une zone protégée quand l'autorité correspondante, selon la législation nationale ou la pratique courante (par exemple, au moyen d'un décret exécutif ou autre), approuve officiellement un document de désignation. La désignation doit être faite dans un but de conservation de la biodiversité, et non de protection de facto découlant d'une autre activité (par exemple, militaire) (DSNU, métadonnées des ODD).

Les zones marines protégées ont un rôle essentiel dans le développement durable si elles sont gérées efficacement et situées dans des zones importantes en matière de biodiversité. Les données sur la proportion moyenne des zones clés pour la biodiversité (KBA) marines couvertes par des aires protégées sont disponibles pour 39 pays de l'OCI.

Alors que la proportion moyenne de KBA marines couvertes par des aires protégées a augmenté de 10 points de pourcentage dans le groupe des pays de l'OCI, passant de 19% en 2000 à 29% en 2019, celle du monde a augmenté de 15,5 points de pourcentage, passant de 30,5% en 2000 à 46% en 2019. Au niveau des pays individuels, elle a augmenté de plus de 30 points de pourcentage dans quatre pays de l'OCI (Albanie, Maroc, Gabon et Tunisie).

En 2019, huit pays de l'OCI ont enregistré de manière significative une proportion moyenne de plus de 50 % de KBA marines couvertes par des aires protégées, à savoir la Côte d'Ivoire (93 %), la Guinée (74 %), le Suriname (74 %), l'Albanie (71 %), l'Iran (68 %), le Gabon (67 %), la Guinée-Bissau (61 %) et le Mozambique (60 %). Alors que 13 des 39 pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles n'ont pu atteindre que moins de 10% de couverture de leurs KBA marines en tant que zones protégées (Graphique 58).

Graphique 58: Proportion moyenne de zones marines clés en matière de biodiversité couvertes par des zones protégées (%), 2000 vs 2019

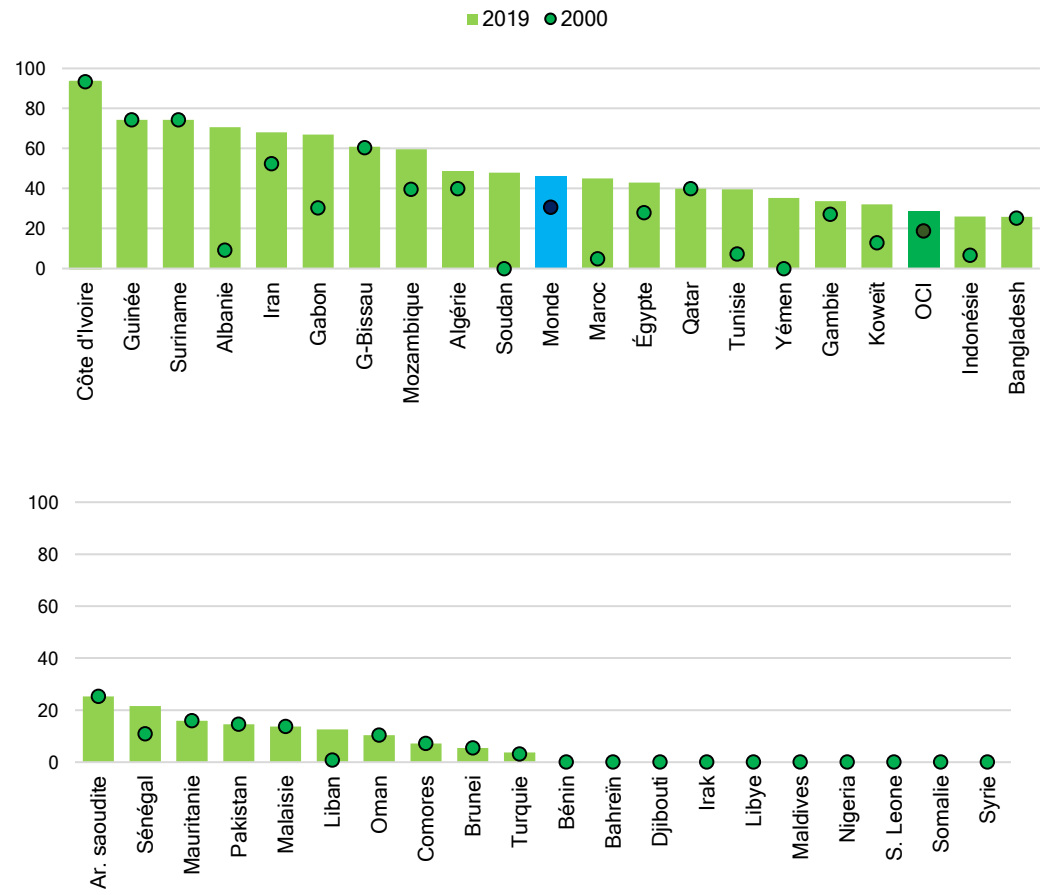

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 06/06/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

La part de la pêche durable dans le PIB a légèrement diminué en 2017 dans le groupe des pays de l'OCI

La pêche durable en tant que proportion du produit intérieur brut (PIB) fait référence à la valeur ajoutée de la pêche de capture marine durable en tant que proportion du PIB, exprimée en pourcentage (DSNU, métadonnées des ODD).

Entre 2011 et 2017, la part de la pêche durable dans le PIB a légèrement diminué de 0,02 point de pourcentage dans le groupe des pays de l'OCI, passant de 0,38 % en 2011 à 0,36 % en 2017. De même, la moyenne mondiale a également connu une légère baisse, passant de 0,093 % en 2011 à 0,091 % en 2017.

En 2017, la pêche durable en proportion du PIB représentait plus de 2 % dans cinq pays de l'OCI (Sierra Leone (7,3 %), Comores (5,4 %), Gambie (3,7 %), Maldives (3 %) et Suriname (2,1 %)) (Graphique 59).

Graphique 59: Pêche durable en proportion du PIB (%), 2011 vs 2017

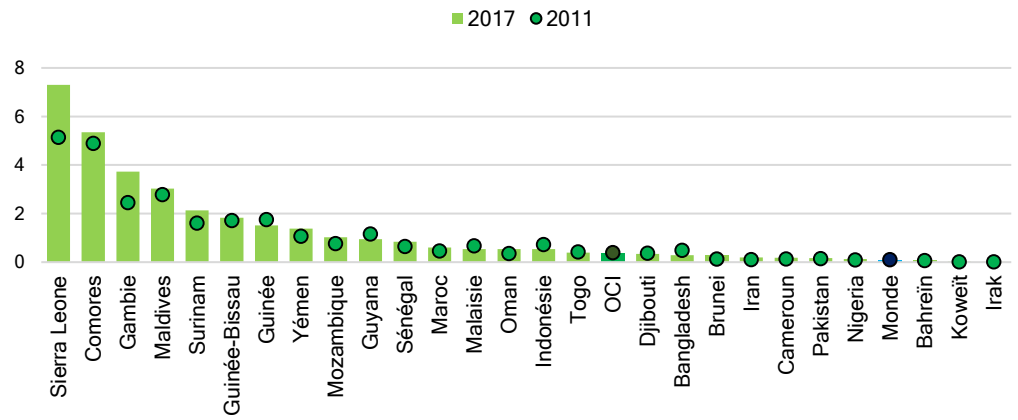

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 06/06/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour les exceptions et les détails.

Les océans peuvent être un allié contre COVID-19.

La santé des océans est également étroitement liée à la santé humaine. Selon l'UNESCO, les océans peuvent être un allié contre COVID-19. Les bactéries trouvées dans les profondeurs des océans sont utilisées pour aider à effectuer des tests rapides qui aident à détecter la présence de COVID-19. La diversité des espèces présentes dans les océans est également très prometteuse pour les produits pharmaceutiques (UNESCO, 2020). La pandémie offre une opportunité de relancer les océans et de commencer à fonder une économie océanique durable. L'arrêt temporaire des activités ainsi que la réduction de la mobilité humaine et des demandes de ressources en raison de la pandémie de COVID-19 peuvent constituer une occasion pour les environnements marins de commencer à se rétablir.

Références

ESCAP (Economic and Social Commission for Asia and the Pacific). (2021). *Asia and the Pacific SDG Progress Report 2021*. https://www.unescap.org/kp/2021/asia-and-pacific-sdg-progress-report-2021

Eurostat. (2021). *Sustainable development in the European Union — Monitoring report on progress towards the SDGs in an EU context*. https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-statistical-books/-/KS-03-21-096

FAO (Food and Agriculture Organisation). (2021). *Global Information and Early Warning System on Food and Agriculture (GIEWS): Countries requiring external assistance for food*. http://www.fao.org/giews/country-analysis/external-assistance/en/

IEA, IRENA, UNSD, World Bank, WHO. (2021). *Tracking SDG 7: The Energy Progress Report.* https://trackingsdg7.esmap.org/data/files/download-documents/2021_tracking_sdg7_report.pdf

ILO (International Labour Organization). (2020a). *Women in managerial and leadership positions in the G20*. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---ddg_p/documents/publication/wcms_762098.pdf

ILO (International Labour Organization). (2020b). *The COVID-19 response: Getting gender equality right for a better future for women at work.* https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---gender/documents/publication/wcms_744685.pdf

IPU (Inter-Parliamentary Union). (2019). *One in five ministers is a woman according to new IPU/UN Women Map*. https://www.ipu.org/news/press-releases/2019-03/one-in-five-ministers-woman-according-new-ipuun-women-map

OECD (Organization for Economic Cooperation and Development). (2020). *COVID-19 spending helped to lift foreign aid to an all-time high in 2020 but more effort needed* https://www.oecd.org/newsroom/covid-19-spending-helped-to-lift-foreign-aid-to-an-all-time-high-in-2020-but-more-effort-needed.htm

SDG Center for Africa and Sustainable Development Solutions Network. (2020). *Africa SDG Index and Dashboards Report 2020*. Kigali and New York: SDG Center for Africa and Sustainable Development Solutions Network.

SESRIC (Statistical, Economic and Social Research and Training Centre for Islamic Countries). (2021a). *Percentage of Days without Face-to-Face Education at Schools during Lockdowns in OIC Countries due to the Pandemic (11 March 2020 – 2 February 2021).* Did You Know? 2021-2. https://www.sesric.org/DidYouKnow/doc/DYK_SCHOOL%20CLOSURES.pdf

SESRIC (Statistical, Economic and Social Research and Training Centre for Islamic Countries). (2021b). *Total COVID-19 Vaccine Doses Administered per 100 Adults in OIC Countries, 6 July 2021*. Did You Know? 2021-03. https://www.sesric.org/DidYouKnow/doc/DYK_COVID-19%20VACCINATIONS%20PER%20100_20210708.pdf

SESRIC (Statistical, Economic and Social Research and Training Centre for Islamic Countries). (2021c). *OIC Statistics (OICStat) Database*. https://www.sesric.org/oicstat.php

UN (United Nations) (2019). *2019 Climate Action Summit*. https://www.un.org/en/climatechange/2019-climate-action-summit

UN (United Nations) (2020). *The Sustainable Development Goals Report 2020*: https://unstats.un.org/sdgs/report/2020/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2020.pdf

UN (United Nations). (2021). *The Sustainable Development Goals Report 2021*: https://unstats.un.org/sdgs/report/2021/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2021.pdf

UN Women. (2020a). *COVID-19 and Violence against Women and Girls: Addressing the shadow pandemic.* https://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2020/policy-brief-covid-19-and-violence-against-women-and-girls-en.pdf?la=en&vs=640

UN Women. (2020b). *COVID-19 and the Care Economy: Immediate Action and Structural Transformation for a Gender-Responsive Recovery*. https://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2020/policy-brief-covid-19-and-the-care-economy-en.pdf?la=en&vs=407

UNDP (United Nations Development Programme). (2020a). *COVID-19 and the SDGs: How the 'roadmap for humanity' could be changed by a pandemic.* https://feature.undp.org/covid-19-and-the-sdgs/

UNDP (United Nations Development Programme). (2020b). *Objectif 14: Life Below Water*. https://www.undp.org/content/undp/en/home/sustainable-development-goals/goal-14-life-below-water.html

UNEP (United Nations Environment Programme) *GOAL 12: Sustainable consumption and production*. https://www.unep.org/explore-topics/sustainable-development-goals/why-do-sustainable-development-goals-matter/goal-12

UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization). (2020). *COVID-19: The Ocean, An Ally against the Virus*. https://en.unesco.org/news/covid-19-ocean-ally-against-virus

UNFCC (United Nations Framework Convention on Climate Change). (2010). *Cancun Agreements*. https://unfccc.int/process/conferences/pastconferences/cancun-climate-change-conference-november-2010/statements-and-resources/Agreements

UN-Habitat (United Nations Human Settlements Programme). (2020). *World Cities Report, The Value of Sustainable Urbanization.* *https://unhabitat.org/sites/default/files/2020/11/world_cities_report_2020_abridged_version.pdf*

UNPD (United Nations Population Division). (2018). *World Urbanization Prospects* https://population.un.org/wup/Publications/Files/WUP2018-Report.pdf

UNSD (United Nations Statistics Division). (2021). *Global SDG Indicators Database*. https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database/

UNSD (United Nations Statistics Division). *SDG Indicators Metadata Repository*. https://unstats.un.org/sdgs/metadata/

WHO (World Health Organization). (2017). *Levels and Trends in Child Malnutrition*. https://www.who.int/nutgrowthdb/jme_brochoure2017.pdf

WHO (World Health Organization). (2021). *World health Statistics: Monitoring Health for the SDGs*. https://cdn.who.int/media/docs/default-source/gho-documents/world-health-statistic-reports/2021/whs-2021_20may.pdf?sfvrsn=55c7c6f2_18

WMO (World Meteorological Organization). (2021). *State of the Global Climate 2020*. https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=10618

World Bank & Islamic Development Bank Group. (2017). *Global Report on Islamic Finance: Islamic Finance - A Catalyst for Shared Prosperity?* http://hdl.handle.net/10986/25738

World Bank and WHO. (2015). *Access to modern energy services for health facilities in resource-constrained settings: A review of status, significance, challenges and measurement.* https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/156847/9789241507646_eng.pdf

World Bank. (2020a). *Global Economic Prospects, January 2020: Slow Growth, Policy Challenges*. Washington, DC: World Bank. DOI: 10.1596/978-1-4648-1468-6. License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO.

World Bank. (2020b, April 20). *The impact of COVID-19 (Coronavirus) on global poverty:* Why Sub-Saharan Africa might be the region hardest hit. https://blogs.worldbank.org/opendata/impact-covid-19-coronavirus-global-poverty-why-sub-saharan-africa-might-be-region-hardest

World Bank. (2020c, May 1). *Hunger amid plenty: How to reduce the impact of COVID-19 on the world's most vulnerable people*. https://blogs.worldbank.org/voices/hunger-amid-plenty-how-reduce-impact-covid-19-worlds-most-vulnerable-people

World Bank. (2020d, June 8). *Projected poverty impacts of COVID-19 (coronavirus)*. http://pubdocs.worldbank.org/en/461601591649316722/Projected-poverty-impacts-of-COVID-19.pdf

World Bank. (2020e, October 07). *Poverty and Shared Prosperity 2020: Reversals of Fortune*. https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/34496/9781464816024.pdf

World Bank. (2021). *Global Economic Prospects, June 2021*. Washington, DC: World Bank. doi:10.1596/978-1-4648-1665-9. License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO.

Appendices

Annexe 1: Notes techniques

Les estimations figurant dans le présent rapport sont fondées sur les données tirées de la Base de données mondiale d'indicateurs des ODD de l'ONU et sont dûment prises en compte dans le Référentiel de métadonnées des indicateurs ODD.

Les valeurs globales pondérées des indicateurs sont préférées au niveau de l'OCI pour fournir des estimations plus solides et éviter le biais, bien que lorsque les estimations pondérées ne sont pas possibles, des moyennes non pondérées soient utilisées pour fournir une image significative.

Pour produire les estimations globales de l'OCI, les données sur la population totale ou le PIB pour la même année ont généralement été utilisées comme pondération. Les valeurs agrégées mondiales ont été obtenues à partir de la base de données des Nations Unies sur les indicateurs des ODD mondiaux pour en préserver la cohérence.

Lorsque les données sur un indicateur défini des ODD ne sont pas suffisamment disponibles, nous avons sélectionné deux points de référence, les plus éloignés l'un de l'autre sur la période 2000-2020, afin d'estimer la tendance des progrès concernant chaque pays de l'OCI.

Deux points de référence sont l'année de base qui est généralement 2000 et la dernière année 2020. Pour l'année de base, dans les cas où les données de 2000 ne sont pas disponibles, nous avons utilisé les données les plus anciennes de 2001 et des années suivantes. Pour la production des données de l'année de référence 2020, dans les cas où les données de 2020 ne sont pas disponibles, les données de la dernière année à partir de 2019 à 2015 ont été utilisées. L'ensemble de données généré par la méthode susmentionnée a également été utilisé pour calculer les valeurs agrégées de l'OCI.

Les tableaux 3 fournit des informations sur l'année à laquelle les données ont été utilisées pour chaque pays de l'OCI pour certains indicateurs analysés dans le présent rapport.

Choix des indicateurs

Les indicateurs pour chaque ODD ont été sélectionnés sur la base des critères suivants :

- Les données devraient être disponibles pour 28 pays membres de l'OCI sur 57, dans la mesure du possible.
- Les données doivent être disponibles pour au moins deux périodes, l'année de base et la dernière année.
- Chaque cible est représentée par au moins un indicateur.
- Chaque objectif est représenté par au moins trois cibles, à l'exception des ODD 5, 10, 12 et 13 (en raison du nombre insuffisant d'indicateurs).

- Il devrait faire partie des indicateurs suggérés par la Division de statistique de l'ONU pour définir la valeur cible de manière transparente et mis à disposition dans la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la DSNU.
- Les métadonnées doivent être claires et concises.

Notes et exceptions concernant des objectifs spécifiques

ODD 1

Graphique 4: Proportion de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté (%), 2000 vs 2018

La moyenne de l'OCI pour la "proportion de la population sous le seuil de pauvreté international" a été estimée en utilisant les données de "la population totale" comme une valeur pondérale, obtenue de la Banque mondiale, base de données des IDM.

Graphique 6: Proportion de la population ayant dépassé l'âge légal de la retraite et recevant une pension (%), 2000 vs 2020

La moyenne de l'OCI pour l'indicateur "Proportion de la population ayant dépassé l'âge légal de la retraite et recevant une pension" a été estimée en utilisant la "Population âgée de 65 ans et plus" en tant que valeur pondérale, obtenue de la base de données statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 7: Proportion de la population utilisant des services d'assainissement de base, 2000 vs 2017

La moyenne de l'OCI pour l'indicateur "Proportion de la population utilisant les services de base d'eau potable" a été estimée en utilisant la "Population, Total" en tant que valeur pondérale, obtenue de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 8: Subventions d'aide publique au développement pour la réduction de la pauvreté, par pays bénéficiaire (pourcentage du RNB), 2000 vs 2018

La moyenne de l'OCI pour l'indicateur "Subventions d'aide au développement officiel pour la réduction de la pauvreté, par les pays bénéficiaires (pourcentage du RNB)" a été estimée en utilisant le "RNB, prix courants" en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 9: Proportion de l'ensemble des dépenses publiques consacrées aux services essentiels, à l'éducation (%), 2000 vs 2018

La moyenne de l'OCI pour l'indicateur " Proportion des dépenses totales du gouvernement sur les services essentiels, l'éducation " a été estimée en utilisant les " Dépenses générales de consommation finale du gouvernement, prix constants de 2015 " en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données statistiques de l'OCI (OICStat). Les données de l'année de base étant différentes pour certains pays de l'OCI,

les dépenses publiques à prix constants ont été préférées aux prix courants comme facteur de pondération.

ODD 2

Graphique 10: Prévalence de la sous-alimentation (%), 2000 vs 2018

Les moyennes de l'OCI pour l'indicateur "Prévalence de la sous-alimentation" ont été estimées en utilisant la "Population, Total" en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 11: Proportion d'enfants souffrant d'un retard de croissance modéré ou grave (%), 2000 vs 2019

Les moyennes de l'OCI pour l'indicateur "Proportion d'enfants souffrant d'un retard de croissance modéré ou grave" ont été estimées en utilisant la "Population, âgée de 0 à 4 ans" en tant que valeur pondérale obtenue auprès de la Division de la population des Nations Unies.

ODD 3

Graphique 13: Taux de mortalité des moins de cinq ans, pour les deux sexes, (pour 1 000 naissances vivantes), 2000 vs 2019

Les moyennes de l'OCI pour le "Taux de mortalité des moins de cinq ans, les deux sexes (pour 1 000 naissances vivantes)" ont été estimées en utilisant la "Population, âges 0-4" en tant que valeur pondérale obtenue de la Division de la population des Nations Unies.

Graphique 14: Taux de mortalité néonatale, pour les deux sexes, (pour 1 000 naissances vivantes), 2000 vs 2019

Les moyennes de l'OCI pour le "Taux de mortalité néonatale, les deux sexes (pour 1 000 naissances vivantes)" ont été estimées en utilisant la "Population, âges 0-4" en tant que valeur pondérale obtenue de la Division de la population des Nations Unies.

Graphique 15: Incidence de la tuberculose (pour 100 000 habitants), 2000 vs 2019

Les moyennes de l'OCI pour " l'incidence de la tuberculose (pour 100 000 habitants) " ont été estimées en utilisant les données de la " population, totale " en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 16: Taux de mortalité attribuable à des maladies cardiovasculaires, au cancer, au diabète ou à des maladies respiratoires chroniques (probabilité), âgés de 30 à 70 ans, les deux sexes (%), 2000 vs 2019

La moyenne de l'OCI pour le "Taux de mortalité attribué à une maladie cardiovasculaire, un cancer, un diabète ou une maladie respiratoire chronique (probabilité), 30-70 ans, les

deux sexes (%)" a été estimée en utilisant les données de la "Population, 30-70 ans" en tant que valeur pondérale obtenue de la Banque mondiale, base de données WDI.

Graphique 17: Taux de mortalité par suicide, les deux sexes, (pour 100 000 habitants), 2000 vs 2019

Les moyennes de l'OCI pour " Taux de mortalité par suicide, pour les deux sexes (pour 100 000 habitants) " ont été estimées en utilisant les données de la " population, totale " en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 18: Consommation d'alcool par habitant au cours d'une année civile, personnes de 15 ans et plus des deux sexes (litres d'alcool pur), 2000 vs 2019

Les moyennes de l'OCI pour la "Consommation d'alcool par habitant au cours d'une année civile, 15 ans et plus, deux sexes (Litres d'alcool pur)" ont été estimées en utilisant la "Population, 15 ans et plus" en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 19: Taux de décès dus aux accidents de la route, (pour 100 000 habitants), 2010 vs 2019

Les moyennes de l'OCI pour le "Taux de mortalité dû aux accidents de la route" ont été estimées en utilisant la "Population, totale" en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 20: Proportion de femmes en âge de procréer dont le besoin de planification familiale est satisfait par des méthodes modernes, âgées de 15 à 49 ans (%), 2000 vs 2020

Les moyennes de l'OCI pour la "Proportion de femmes en âge de procréer dont les besoins en matière de planification familiale sont satisfaits par des méthodes modernes, âgées de 15 à 49 ans (%)" ont été estimées en utilisant la "Population, femmes, âgées de 15 à 49 ans" en tant que valeur pondérale obtenue de la Division de la population des Nations Unies.

Graphique 21: Taux de mortalité attribué aux empoisonnements involontaires, pour les deux sexes, (pour 100 000 habitants), 2000 vs 2019

Les moyennes de l'OCI pour " Taux de mortalité attribuable aux empoisonnements non intentionnels, pour les deux sexes (pour 100 000 habitants) " ont été estimées en utilisant les données de la " population, totale " en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données statistiques de l'OCI (OICStat).

ODD 4

Graphique 25: Taux de participation à l'apprentissage organisé (une année avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire), les deux sexes (%), 2000 vs 2019

Les moyennes de l'OCI pour l'indicateur "Taux de participation à l'apprentissage organisé (un an avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire), deux sexes" ont été estimées en utilisant la "Population, 0-4 ans" en tant que valeur pondérale obtenue auprès de la Division de la population des Nations Unies.

Graphique 27: Proportion d'enseignants de l'enseignement primaire ayant reçu au moins la formation minimale organisée pour les enseignants, les deux sexes (%), 2000 vs 2012019

Les moyennes de l'OCI pour l'indicateur "Proportion d'enseignants de l'enseignement primaire qui ont reçu au moins le minimum de formation organisée pour les enseignants, les deux sexes" ont été estimées en utilisant les "Enseignants, enseignement primaire" en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données statistiques de l'OCI (OICStat).

ODD 5

Graphique 28: Pourcentage de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (% du nombre total de sièges), 2000 vs 2021

Les moyennes de l'OCI pour la "Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux" ont été estimées en utilisant le "Nombre total de sièges dans les parlements nationaux" en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données statistiques de l'OCI (OICStat).

ODD 6

Graphique 30: Proportion de la population utilisant des services d'eau potable gérés de manière sûre (%), 2000 vs 2017

Les moyennes de l'OCI pour l'indicateur "Proportion de la population utilisant des services d'eau potable gérés de manière sûre" a été estimée en utilisant la "Population, Total" en tant que valeur pondérale, obtenue de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 31: Proportion de la population disposant d'installations de base de lavage des mains dans les locaux (%), 2000 vs 2017

Les moyennes de l'OCI pour l'indicateur "Proportion de la population utilisant des installations de base pour le lavage des mains dans les locaux" a été estimée en utilisant la "Population, Total" en tant que valeur pondérale, obtenue de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat). L'année de base pour la moyenne mondiale est 2013 et la dernière année est 2017, extrait de la base de données des indicateurs mondiaux des ODD de la DSNU.

Graphique 34: Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (%), 2017 vs 2020

Les moyennes de l'OCI pour l'indicateur "Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau" ont été estimées en utilisant la moyenne non pondérée des pays ayant des données disponibles.

ODD 7

Graphique 35: Proportion de la population ayant accès à l'électricité, modélisée (%), 2000 vs 2019

Les moyennes de l'OCI pour la "Proportion de la population ayant accès à l'électricité" ont été estimées en utilisant la "Population, Total" en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 36: Part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie finale (%), 2000 vs 2018

Les moyennes de l'OCI pour l'indicateur "Part de l'énergie renouvelable dans la consommation totale d'énergie finale" ont été estimées en utilisant la "Consommation totale d'énergie finale (en millions)" en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 37: Niveau d'intensité énergétique de l'énergie primaire, en mégajoules par PPA constante du PIB en 2017, 2000 vs 2018

Les moyennes de l'OCI pour le " Niveau d'intensité énergétique de l'énergie primaire " ont été estimées en utilisant le " PIB, prix PPA international constant de 2017 " en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 38: Électricité renouvelable installée par habitant, capacité de production (Watts), 2000 vs 2019

Les moyennes de l'OCI pour "l'électricité renouvelable installée par habitant, la capacité de production" ont été estimées en utilisant "la population, totale" en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat).

ODD 8

Graphique 39: Taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant (%), 2000-2019

Les moyennes de l'OCI pour le "PIB réel par habitant" ont été estimées en utilisant la "Population, totale" en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat). Le taux de croissance annuel du PIB réel par habitant au cours de l'année t+1 est ensuite calculé selon la formule suivante : [(G(t+1) - G(t))/G(t)] x 100, où G(t+1) est le PIB réel par habitant en USD de 2015 pour l'année t+1 et G(t) est le

PIB réel par habitant en dollar de 2015 pour l'année t. Le taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant pour le Soudan s'étend sur la période 2009-2019. Par conséquent, le taux de croissance annuel de 2008 pour le groupe des PMA de l'OCI est exclu du calcul du "taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant" car l'inclusion du Soudan affecte de manière significative la valeur moyenne du groupe.

Graphique 40: Taux de croissance annuel du PIB réel par personne employée (%), 2000-2019

Les moyennes de l'OCI pour le "PIB réel par personne employée" ont été estimées en utilisant "l'emploi total - estimations modélisées de l'OIT" extraites de la base de données ILOSTAT. Le taux de croissance annuel du PIB réel par personne employée au cours de l'année t+1 est ensuite calculé à l'aide de la formule suivante : [(G(t+1) - G(t)) /G(t)] x 100, où G(t+1) est le PIB réel par personne ayant un emploi en 2010 $ US au cours de l'année t+1 et G(t) est le PIB réel par personne ayant un emploi en 2010 $ US au cours de l'année t.

Graphique 41: Taux de chômage, 15 ans et plus, les deux sexes (%), 2000 vs 2019

Les moyennes de l'OCI pour le "Taux de chômage" ont été estimées en utilisant "Population active totale -- Estimations modélisées par l'OIT" en tant que coefficient de pondération extrait de la base de données ILOSTAT.

Graphique 42: Proportion de jeunes âgés de 15 à 24 ans ne suivant pas d'études, d'emploi ou de formation, pour les deux sexes (%), 2000 vs 2019

Les moyennes de l'OCI pour la "Proportion de jeunes qui ne suivent pas une éducation, un emploi ou une formation" ont été estimées en utilisant "Population (âgée de 15 à 24 ans) -- Estimations et projections des Nations Unies" en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données ILOSTAT. Les premières données disponibles pour la moyenne mondiale remontent à 2005.

ODD 9

Graphique 43: Valeur ajoutée manufacturière en proportion du PIB et par habitant (%), 2000 vs 2019

Les moyennes de l'OCI pour la " valeur ajoutée manufacturière en tant que proportion du PIB " ont été estimées en utilisant le " PIB, prix constants de 2015 (en dollars) " en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 45: Émissions de CO_2 par unité de VAM, en kg de CO_2 par constante 2015 en dollars des États-Unis, 2000 vs 2018

Les moyennes de l'OCI pour les " Émissions de dioxyde de carbone par unité de valeur ajoutée manufacturière " ont été estimées en utilisant " Fabrication, valeur ajoutée, prix constants de 2015 (en dollars) " en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat). Les données concernant la Syrie pour 2000 (17,9) ne sont pas indiquées dans le graphique étant donné qu'elles rendent le graphique moins informatif en raison de sa nature aberrante.

Graphique 46: Dépenses de recherche et développement en proportion du PIB (%), 2000 vs 2018

Les moyennes de l'OCI pour les "dépenses de recherche et de développement en tant que proportion du PIB " ont été estimées en utilisant le " PIB, prix constants de 2015 (en dollars) " en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat). La dernière année pour laquelle des données sont disponibles pour la moyenne mondiale est 2017.

Graphique 49: Proportion de la valeur ajoutée de l'industrie MHT dans la VAM totale (%), 2000 vs 2018

Les moyennes de l'OCI pour la "Proportion de la valeur ajoutée des industries de moyenne et haute technologie dans la valeur ajoutée totale " ont été estimées en utilisant " Fabrication, valeur ajoutée, prix constants de 2015 (en dollars) " en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat).

ODD 10

Graphique 51: Part de la main-d'œuvre dans le PIB (%), 2004 vs 2017

Les moyennes de l'OCI pour la " part de la main-d'œuvre dans le PIB (%)" a été estimée en utilisant le "PIB, prix courants (en dollars)" en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 52: Proportion des lignes tarifaires appliquées aux importations à tarif zéro, totales ou non ventilées (%), 2005 vs 2019

Les moyennes de l'OCI pour la "Proportion des lignes tarifaires appliquées aux importations à tarif zéro, total ou sans ventilation" ont été estimées en utilisant la moyenne non pondérée des pays dont les données sont disponibles.

ODD 11

Graphique 53: Proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles (%), 2000 vs 2018

Les moyennes de l'OCI pour la "Proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles" ont été estimées en utilisant la "Population, Urbaine" en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 54: Niveaux annuels moyens de particules fines, totales (microgrammes par m^3), 2000 vs 2016

Les moyennes de l'OCI pour les "Niveaux moyens annuels de particules fines, total" ont été estimées en utilisant la "Population, total" en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat).

ODD 12

Graphique 55: Consommation intérieure de matières par habitant, toutes matières premières (tonnes), 2000 vs 2017

Les moyennes de l'OCI pour la "Consommation intérieure de matières par habitant, toutes matières premières" ont été estimées en utilisant la "Population, totale" en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 56: Subventions aux combustibles fossiles (consommation et production) par habitant (prix constant, en dollars), 2015 vs 2019.

Les moyennes de l'OCI pour les "Subventions aux combustibles fossiles (consommation et production) par habitant" ont été estimées en utilisant la "Population, totale" en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat).

ODD 14

Graphique 57: Déviation de la chlorophylle-a, télédétection (%), 2000 vs 2019

Les moyennes de l'OCI pour la "Déviation de la chlorophylle-a, télédétection" ont été estimées en utilisant la moyenne non pondérée des pays ayant des données disponibles.

Graphique 58: Proportion moyenne de zones marines clés en matière de biodiversité couvertes par des zones protégées (%), 2000 vs 2019

Les moyennes de l'OCI pour la "Proportion moyenne des zones clés de la biodiversité marine couvertes par une aire protégée" ont été estimées en utilisant la moyenne non pondérée des pays dont les données sont disponibles.

Graphique 59: Pêche durable en proportion du PIB (%), 2011 vs 2017

Les moyennes de l'OCI pour la "Pêche durable en tant que proportion du PIB" ont été estimées en utilisant le "PIB, prix courants (en dollars)" en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat).

Tableau 3: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI

PAYS	ODD 1							
	Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté international		Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté national		Proportion de la population ayant dépassé l'âge légal de la retraite qui reçoit une pension		Proportion de la population ayant accès aux services d'assainissement de base	
Année de base / Dernière année	2000	2018	2000	2017	2000	2020	2000	2017
Afghanistan			2007	2016	2000	2020	2000	2017
Albanie	2002	2017					2000	2017
Algérie							2000	2017
Azerbaïdjan					2000	2020	2000	2017
Bahreïn					2011	2020	2000	2017
Bangladesh	2000	2016	2000	2016	2002	2020	2000	2017
Bénin	2003	2015	2006	2015	2000	2017	2000	2017
Brunei					2011	2020	2007	2015
Burkina Faso					2000	2016	2000	2017
Cameroun					2000	2020	2000	2017
Tchad					2000	2020	2000	2017
Comores							2000	2017
Côte d'ivoire	2002	2015	2002	2015	2000	2020	2000	2017
Djibouti	2002	2017	2017	2017	2000	2019	2000	2017
Égypte	2004	2017	2008	2015	2014	2020	2000	2017
Gabon	2005	2017	2005	2017			2000	2017
Gambie	2003	2015			2000	2020	2000	2017
Guinée					2000	2020	2000	2017
Guinée-Bissau					2000	2020	2000	2017
Guyana					2012	2020	2000	2017
Indonésie	2000	2018			2002	2020	2000	2017
Iran	2005	2017			2000	2020	2000	2017
Irak					2007	2020	2000	2017
Jordanie					2000	2020	2000	2017
Kazakhstan	2001	2017	2001	2017	2000	2020	2000	2017
Koweït					2000	2020	2000	2017
Kirghizstan	2000	2018	2006	2017	2000	2020	2000	2017
Liban					2000	2020	2000	2017
Libye					2000	2020	2000	2017
Malaisie	2004	2015	2002	2015	2000	2020	2000	2017
Maldives	2002	2016			2012	2020	2000	2017
Mali					2000	2020	2000	2017
Mauritanie					2000	2016	2000	2017
Maroc							2000	2017
Mozambique					2000	2020	2000	2017
Niger					2000	2016	2000	2017
Nigeria					2016	2019	2000	2017
Oman					2000	2020	2000	2017
Pakistan	2001	2015	2001	2015	2005	2020	2000	2017
Palestine	2004	2016	2010	2016	2009	2020	2000	2017
Qatar					2016	2020	2000	2017
Arabie saoudite							2000	2017
Sénégal					2004	2019	2000	2017
Sierra Leone	2003	2018			2000	2020	2000	2017
Somalie							2000	2017
Soudan					2017	2020	2000	2017
Surinam							2000	2017
Syrie					2000	2016		
Tadjikistan	2003	2015	2013	2015	2005	2020	2000	2017
Togo	2006	2015	2006	2015	2000	2017	2000	2017
Tunisie	2000	2015	2000	2015	2000	2020	2000	2017
Turquie	2002	2018	2006	2017	2000	2020	2000	2017
Turkménistan							2000	2017
Ouganda	2002	2016	2002	2016	2000	2020	2000	2017
EAU							2000	2017
Ouzbékistan					2000	2020	2000	2017
Yémen					2000	2019	2000	2017

Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de référence 2000 et pour la dernière année 2017/2018/2020

Tableau 3: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI (suite)

PAYS	ODD 1				ODD 2			
	Subventions d'aide publique au développement pour la réduction de la pauvreté, par pays bénéficiaire		Proportion des dépenses totales du gouvernement pour les services essentiels, l'éducation		Prévalence de la sous-alimentation		Proportion d'enfants souffrant d'un retard de croissance modéré ou grave	
Année de base / Dernière année	2000	2018	2000	2018	2001	2018	2000	2019
Afghanistan	2001	2018	2010	2017	2001	2018	2004	2018
Albanie	2000	2018	2000	2018	2001	2018	2000	2017
Algérie	2000	2018			2001	2018		
Azerbaïdjan	2000	2018	2000	2017	2001	2018		
Bahreïn			2006	2017				
Bangladesh	2000	2018	2000	2018	2001	2018	2000	2018
Bénin	2000	2018	2000	2018	2001	2018	2001	2018
Brunei			2000	2016	2001	2018		
Burkina Faso	2000	2018	2005	2018	2001	2018	2003	2018
Cameroun	2000	2018	2000	2018	2001	2018	2004	2018
Tchad	2000	2018	2000	2018	2001	2018	2000	2015
Comores	2000	2018	2002	2015				
Côte d'ivoire	2000	2018	2000	2018	2001	2018	2006	2016
Djibouti	2013	2018	2000	2018				
Égypte	2000	2018			2001	2018		
Gabon	2000	2018			2001	2018		
Gambie	2000	2018	2000	2018	2001	2018	2000	2018
Guinée	2000	2018	2000	2018			2005	2018
Guinée-Bissau	2000	2018						
Guyana	2000	2018	2000	2018	2001	2018		
Indonésie	2000	2018	2001	2015	2001	2018	2000	2018
Iran	2000	2017	2000	2018	2001	2018		
Irak	2004	2018			2001	2018	2000	2018
Jordanie	2000	2018	2016	2018	2001	2018		
Kazakhstan	2000	2018	2002	2018	2001	2018	2006	2015
Koweït					2001	2018	2001	2017
Kirghizstan	2000	2018	2000	2017	2001	2018	2006	2018
Liban	2000	2018			2001	2018		
Libye	2005	2018						
Malaisie	2000	2018	2000	2018	2001	2018	2006	2016
Maldives	2000	2018	2002	2016				
Mali	2000	2018	2000	2017	2001	2018	2001	2018
Mauritanie	2000	2018	2004	2016	2001	2018	2000	2018
Maroc	2000	2018			2001	2018	2003	2017
Mozambique	2000	2018	2004	2018	2001	2018	2001	2015
Niger	2000	2018	2000	2018			2000	2018
Nigeria	2000	2018			2001	2018	2003	2018
Oman					2001	2018	2009	2017
Pakistan	2000	2018	2000	2017	2001	2018	2001	2018
Palestine	2000	2018						
Qatar			2000	2017				
Arabie saoudite					2001	2018		
Sénégal	2000	2018	2000	2018	2001	2018	2000	2019
Sierra Leone	2000	2018	2000	2018	2001	2018	2000	2019
Somalie	2013	2018						
Soudan	2000	2018			2001	2018		
Surinam	2000	2018			2001	2018		
Syrie								
Tadjikistan	2000	2018	2000	2015			2000	2017
Togo	2000	2018	2000	2018	2001	2018	2006	2017
Tunisie	2000	2018	2000	2015	2001	2018	2000	2018
Turquie	2000	2018			2001	2018	2004	2018
Turkménistan	2000	2018			2001	2018	2000	2015
Ouganda	2000	2018	2000	2018			2000	2016
EAU					2001	2018		
Ouzbékistan	2000	2018	2013	2017	2001	2018	2002	2017
Yémen	2000	2018						

Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de base 2000/2001 et pour la dernière année 2018/2019.

Tableau 3: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI (suite)

PAYS	ODD2					
	Proportion d'enfants présentant un surpoids modéré ou grave		Proportion d'enfants présentant une émaciation modérée ou grave		Indice d'orientation agricole des dépenses publiques	
Année de base / Dernière année	2000	2019	2000	2019	2001	2019
Afghanistan	2004	2018	2004	2018	2003	2017
Albanie	2000	2017	2000	2017	2002	2019
Algérie						
Azerbaïdjan					2008	2019
Bahreïn					2001	2019
Bangladesh	2000	2018	2000	2018	2001	2016
Bénin	2001	2018	2001	2018		
Brunei						
Burkina Faso	2003	2018	2003	2018	2002	2019
Cameroun	2004	2018	2004	2018		
Tchad	2000	2015	2000	2015		
Comores						
Côte d'ivoire	2006	2016	2006	2016	2003	2019
Djibouti						
Égypte					2004	2019
Gabon						
Gambie	2000	2018	2000	2018	2017	2019
Guinée	2005	2018	2005	2018	2013	2019
Guinée-Bissau					2009	2017
Guyana					2010	2018
Indonésie	2000	2018	2000	2018	2001	2019
Iran						
Irak	2000	2018	2000	2018		
Jordanie					2001	2019
Kazakhstan	2006	2015	2006	2015	2001	2019
Koweït	2001	2017	2001	2017	2001	2016
Kirghizstan	2006	2018	2006	2018	2001	2018
Liban					2001	2019
Libye						
Malaisie	2015	2016	2015	2016	2001	2019
Maldives					2001	2018
Mali	2001	2018	2001	2018	2001	2019
Mauritanie	2000	2018	2000	2018		
Maroc	2003	2017	2003	2017	2002	2019
Mozambique	2001	2015	2001	2015	2001	2019
Niger	2000	2018	2000	2018	2005	2019
Nigeria	2003	2018	2003	2018	2003	2018
Oman	2009	2017	2009	2017	2001	2019
Pakistan	2001	2018	2001	2018	2001	2019
Palestine					2005	2018
Qatar						
Arabie saoudite					2016	2019
Sénégal	2000	2019	2000	2019		
Sierra Leone	2000	2019	2000	2019	2013	2017
Somalie					2017	2019
Soudan					2018	2018
Surinam	2000	2019			2014	2019
Syrie	2001	2019				
Tadjikistan	2005	2017	2000	2017		
Togo	2006	2017	2006	2017	2004	2018
Tunisie	2006	2018	2000	2018	2001	2017
Turquie	2004	2018	2004	2018	2006	2019
Turkménistan	2006	2015	2000	2015		
Ouganda	2000	2016	2000	2016	2001	2019
EAU					2012	2018
Ouzbékistan	2002	2017	2002	2017	2011	2019
Yémen						

Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de référence 2000/2001 et pour la dernière année 2019.

Tableau 3: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI (suite)

PAYS	ODD 3							
	Taux de mortalité maternelle		Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, les deux sexes		Taux de mortalité néonatale, les deux sexes		Incidence de la tuberculose	
Année de base / Dernière année	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Afghanistan	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Albanie	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Algérie	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Azerbaïdjan	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Bahreïn	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Bangladesh	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Bénin	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Brunei	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Burkina Faso	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Cameroun	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Tchad	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Comores	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Côte d'ivoire	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Djibouti	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Égypte	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Gabon	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Gambie	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Guinée	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Guinée-Bissau	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Guyana	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Indonésie	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Iran	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Irak	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Jordanie	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Kazakhstan	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Koweït	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Kirghizstan	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Liban	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Libye	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Malaisie	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Maldives	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Mali	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Mauritanie	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Maroc	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Mozambique	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Niger	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Nigeria	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Oman	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Pakistan	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Palestine	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Qatar	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Arabie saoudite	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Sénégal	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Sierra Leone	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Somalie	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Soudan	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Surinam	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Syrie	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Tadjikistan	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Togo	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Tunisie	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Turquie	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Turkménistan	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Ouganda	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
EAU	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Ouzbékistan	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Yémen	2000	2017	2000	2019	2000	2019	2000	2019

Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de référence 2000 et pour la dernière année 2017/2019.

Tableau 3: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI (suite)

PAYS	ODD 3							
	Taux de mortalité attribuable à des maladies cardiovasculaires, au cancer, au diabète ou à des maladies respiratoires chroniques		Taux de mortalité par suicide, les deux sexes		Consommation d'alcool par habitant, âgé de 15 ans ou plus, au cours d'une année civile, les deux sexes		Taux de décès dus aux accidents de la route, pour 100 000 habitants, les deux sexes	
Année de base / Dernière année	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Afghanistan	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Albanie	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Algérie	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Azerbaïdjan	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Bahreïn	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Bangladesh	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Bénin	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Brunei	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Burkina Faso	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Cameroun	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Tchad	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Comores	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Côte d'ivoire	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Djibouti	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Égypte	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Gabon	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Gambie	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Guinée	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Guinée-Bissau	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Guyana	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Indonésie	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Iran	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Irak	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Jordanie	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Kazakhstan	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Koweït	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Kirghizstan	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Liban	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Libye	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Malaisie	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Maldives	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Mali	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Mauritanie	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Maroc	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Mozambique	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Niger	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Nigeria	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Oman	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Pakistan	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Palestine								
Qatar	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Arabie saoudite	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Sénégal	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Sierra Leone	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Somalie	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Soudan	2000	2019	2000	2019			2010	2019
Surinam	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Syrie	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Tadjikistan	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Togo	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Tunisie	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Turquie	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Turkménistan	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Ouganda	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
EAU	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Ouzbékistan	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019
Yémen	2000	2019	2000	2019	2000	2019	2010	2019

Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de référence 2000/2010 et pour la dernière année 2019.

Tableau 3: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI (suite)

PAYS	ODD 3							
	Proportion de femmes en âge de procréer dont les besoins en matière de planification familiale sont satisfaits par les méthodes modernes, âgées de 15 à 49 ans		Indice de couverture des services de la Couverture sanitaire universelle (CSU)		Taux de mortalité attribuable à un empoisonnement accidentel, les deux sexes		Prévalence de la consommation actuelle de tabac, normalisée selon l'âge, chez les personnes de 15 ans et plus, des deux sexes	
Année de base / Dernière année	2000	2020	2000	2017	2000	2019	2000	2018
Afghanistan			2000	2017	2000	2019		
Albanie	2009	2018	2000	2017	2000	2019	2000	2018
Algérie			2000	2017	2000	2019	2000	2018
Azerbaïdjan			2000	2017	2000	2019	2000	2018
Bahreïn			2000	2017	2000	2019	2000	2018
Bangladesh	2000	2019	2000	2017	2000	2019	2000	2018
Bénin	2001	2018	2000	2017	2000	2019	2000	2018
Brunei			2000	2017	2000	2019	2000	2018
Burkina Faso	2003	2020	2000	2017	2000	2019	2000	2018
Cameroun	2004	2018	2000	2017	2000	2019	2000	2018
Tchad	2004	2019	2000	2017	2000	2019	2000	2018
Comores			2000	2017	2000	2019	2000	2018
Côte d'ivoire	2012	2018	2000	2017	2000	2019	2000	2018
Djibouti			2000	2017	2000	2019		
Égypte			2000	2017	2000	2019	2000	2018
Gabon			2000	2017	2000	2019		
Gambie	2010	2020	2000	2017	2000	2019	2000	2018
Guinée	2005	2018	2000	2017	2000	2019		
Guinée-Bissau	2010	2019	2000	2017	2000	2019		
Guyana			2000	2017	2000	2019	2000	2018
Indonésie	2003	2017	2000	2017	2000	2019	2000	2018
Iran			2000	2017	2000	2019	2000	2018
Irak	2011	2018	2000	2017	2000	2019	2000	2018
Jordanie	2002	2018	2000	2017	2000	2019		
Kazakhstan	2011	2018	2000	2017	2000	2019	2000	2018
Koweït			2000	2017	2000	2019	2000	2018
Kirghizstan	2012	2018	2000	2017	2000	2019	2000	2018
Liban			2000	2017	2000	2019	2000	2018
Libye			2000	2017	2000	2019		
Malaisie			2000	2017	2000	2019	2000	2018
Maldives	2009	2017	2000	2017	2000	2019		
Mali	2001	2018	2000	2017	2000	2019	2000	2018
Mauritanie	2001	2015	2000	2017	2000	2019		
Maroc	2004	2018	2000	2017	2000	2019	2000	2018
Mozambique	2004	2015	2000	2017	2000	2019	2000	2018
Niger	2006	2018	2000	2017	2000	2019	2000	2018
Nigeria	2003	2018	2000	2017	2000	2019	2000	2018
Oman			2000	2017	2000	2019	2000	2018
Pakistan	2001	2018	2000	2017	2000	2019	2000	2018
Palestine	2010	2020						
Qatar			2000	2017	2000	2019	2000	2018
Arabie saoudite			2000	2017	2000	2019	2000	2018
Sénégal	2005	2019	2000	2017	2000	2019	2000	2018
Sierra Leone	2008	2019	2000	2017	2000	2019	2000	2018
Somalie			2000	2017	2000	2019		
Soudan			2000	2017	2000	2019		
Surinam	2010	2018	2000	2017	2000	2019		
Syrie			2000	2017	2000	2019		
Tadjikistan	2012	2017	2000	2017	2000	2019		
Togo	2010	2017	2000	2017	2000	2019	2000	2018
Tunisie	2001	2018	2000	2017	2000	2019	2000	2018
Turquie	2004	2018	2000	2017	2000	2019	2000	2018
Turkménistan	2000	2019	2000	2017	2000	2019		
Ouganda	2001	2018	2000	2017	2000	2019	2000	2018
EAU			2000	2017	2000	2019	2000	2018
Ouzbékistan			2000	2017	2000	2019	2000	2018
Yémen			2000	2017	2000	2019	2000	2018

Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de référence 2000/2005 et pour la dernière année 2017/2018/2019/2020

Tableau 3: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI (suite)

PAYS	ODD 3						ODD 4	
	Proportion de la population cible ayant reçu tous les trois doses de vaccins diphtérie tétanos coqueluche		Montant total de l'aide publique au développement accordée aux secteurs de la recherche médicale et de la santé de base, décaissement brut, par pays bénéficiaire		Densité du personnel de santé, médecins		Taux d'achèvement, primaire, les deux sexes	
Année de base / Dernière année	2000	2018	2000	2018	2000	2019	2000	2018
Afghanistan	2000	2018	2000	2018	2001	2016	2011	2015
Albanie	2000	2018	2000	2018	2000	2019	2000	2017
Algérie	2000	2018	2000	2018	2002	2018		
Azerbaïdjan	2000	2018	2000	2018				
Bahreïn	2000	2018			2000	2015		
Bangladesh	2000	2018	2000	2018	2001	2019		
Bénin	2000	2018	2000	2018	2004	2019	2001	2018
Brunei	2000	2018			2000	2017		
Burkina Faso	2000	2018	2000	2018	2004	2019		
Cameroun	2000	2018	2000	2018				
Tchad	2000	2018	2000	2018	2000	2019		
Comores	2000	2018	2000	2018				
Côte d'ivoire	2000	2018	2000	2018	2004	2019	2000	2016
Djibouti	2000	2018	2000	2018				
Égypte	2000	2018	2000	2018	2003	2019		
Gabon	2000	2018	2001	2018	2004	2017		
Gambie	2000	2018	2000	2018	2003	2019		
Guinée	2000	2018	2000	2018	2000	2016	2005	2016
Guinée-Bissau	2000	2018	2000	2018	2004	2016		
Guyana	2000	2018	2000	2018	2000	2018		
Indonésie	2000	2018	2000	2018	2003	2019	2000	2017
Iran	2000	2018	2000	2018	2004	2018		
Irak	2000	2018	2000	2018	2010	2018		
Jordanie	2000	2018	2000	2018	2000	2017		
Kazakhstan	2000	2018	2000	2018			2006	2015
Koweït	2000	2018			2006	2015		
Kirghizstan	2000	2018	2000	2018				
Liban	2000	2018	2000	2018	2001	2018		
Libye	2000	2018	2005	2018	2004	2017		
Malaisie	2000	2018	2000	2018	2000	2015		
Maldives	2000	2018	2000	2018	2004	2018	2008	2017
Mali	2000	2018	2000	2018	2004	2018	2001	2015
Mauritanie	2000	2018	2000	2018	2004	2018	2007	2015
Maroc	2000	2018	2000	2018	2004	2017		
Mozambique	2000	2018	2000	2018	2004	2019		
Niger	2000	2018	2000	2018	2004	2016		
Nigeria	2000	2018	2000	2018	2003	2018	2003	2016
Oman	2000	2018			2000	2019		
Pakistan	2000	2018	2000	2018	2000	2019	2007	2018
Palestine	2000	2018	2000	2018				
Qatar	2000	2018			2005	2018		
Arabie saoudite	2000	2018			2000	2018		
Sénégal	2000	2018	2000	2018	2004	2019	2000	2017
Sierra Leone	2000	2018	2000	2018	2004	2018	2000	2017
Somalie	2000	2018	2000	2018				
Soudan	2000	2018	2000	2018	2004	2017		
Surinam	2000	2018	2002	2018	2000	2018		
Syrie	2000	2018	2000	2018	2000	2016		
Tadjikistan	2000	2018	2000	2018			2000	2017
Togo	2000	2018	2000	2018	2004	2019		
Tunisie	2000	2018	2000	2018	2000	2017		
Turquie	2000	2018	2000	2018	2000	2018		
Turkménistan	2000	2018	2000	2018			2006	2016
Ouganda	2000	2018	2000	2018	2004	2017	2001	2016
EAU	2000	2018			2000	2018		
Ouzbékistan	2000	2018	2000	2018				
Yémen	2000	2018	2000	2018				

Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de référence 2000 et pour la dernière année 2018/2019.

Tableau 3: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI (suite)

PAYS	ODD 4							
	Taux d'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire, pour les deux sexes		Taux d'achèvement du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, pour les deux sexes		Taux de participation à l'apprentissage organisé (une année avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire), les deux sexes		Indice de parité entre les sexes ajusté pour le taux d'achèvement, primaire	
Année de base / Dernière année	2000	2018	2000	2018	2000	2019	2000	2018
Afghanistan	2011	2015	2011	2015			2011	2015
Albanie	2000	2017	2000	2017	2000	2015	2000	2017
Algérie								
Azerbaïdjan					2000	2018		
Bahreïn					2000	2018		
Bangladesh								
Bénin	2001	2018	2001	2018	2011	2018	2001	2018
Brunei					2006	2018		
Burkina Faso					2001	2018		
Cameroun					2008	2017		
Tchad					2015	2016		
Comores					2017	2018		
Côte d'ivoire	2000	2016	2000	2016	2000	2017	2000	2016
Djibouti					2000	2019		
Égypte					2000	2018		
Gabon								
Gambie								
Guinée	2005	2016	2005	2016	2004	2016	2005	2016
Guinée-Bissau								
Guyana								
Indonésie	2000	2017	2000	2017	2013	2018	2000	2017
Iran					2003	2016		
Irak								
Jordanie					2000	2018		
Kazakhstan	2006	2015	2006	2015	2011	2019	2006	2015
Koweït					2000	2018		
Kirghizstan					2000	2018		
Liban								
Libye								
Malaisie					2000	2015		
Maldives	2008	2017	2008	2017	2000	2017	2008	2017
Mali	2001	2015	2001	2015	2009	2018	2001	2015
Mauritanie	2007	2015	2007	2015			2007	2015
Maroc					2000	2018		
Mozambique								
Niger					2000	2017		
Nigeria	2003	2016	2003	2016			2003	2016
Oman					2009	2018		
Pakistan	2007	2018	2007	2018	2014	2018	2007	2018
Palestine					2000	2018		
Qatar					2000	2018		
Arabie saoudite					2015	2018		
Sénégal	2000	2017	2000	2017	2009	2018	2000	2017
Sierra Leone	2000	2017	2000	2017	2012	2018	2000	2017
Somalie								
Soudan								
Surinam					2008	2018		
Syrie								
Tadjikistan	2000	2017	2000	2017	2010	2017	2000	2017
Togo					2000	2018		
Tunisie								
Turquie					2013	2017		
Turkménistan	2006	2016	2006	2016			2006	2016
Ouganda	2001	2016	2001	2016			2001	2016
EAU					2000	2017		
Ouzbékistan					2009	2018		
Yémen								

Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de référence 2000 et pour la dernière année 2018/2019.

Tableau 3: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI (suite)

PAYS	ODD 4					
	Indice de parité entre les sexes ajusté pour le taux d'achèvement, premier cycle de l'enseignement secondaire		Indice de parité entre les sexes ajusté pour le taux d'achèvement, deuxième cycle de l'enseignement secondaire		Proportion d'enseignants de l'enseignement primaire qui ont reçu au moins la formation pédagogique minimale organisée	
Année de base / Dernière année	2000	2018	2000	2018	2000	2019
Afghanistan	2011	2015	2011	2015		
Albanie	2000	2017	2000	2017	2018	2018
Algérie					2000	2015
Azerbaïdjan					2000	2018
Bahreïn					2011	2018
Bangladesh					2005	2017
Bénin	2001	2018	2001	2018	2000	2018
Brunei					2005	2018
Burkina Faso					2001	2018
Cameroun					2003	2017
Tchad						
Comores						
Côte d'ivoire	2000	2016	2000	2016	2000	2018
Djibouti					2006	2018
Égypte					2016	2018
Gabon						
Gambie					2000	2018
Guinée	2005	2016	2005	2016	2005	2016
Guinée-Bissau						
Guyana						
Indonésie	2000	2017	2000	2017		
Iran					2001	2017
Irak						
Jordanie					2014	2018
Kazakhstan	2006	2015	2006	2015	2014	2019
Koweït					2000	2015
Kirghizstan					2003	2017
Liban						
Libye						
Malaisie					2000	2018
Maldives	2008	2017	2008	2017	2000	2017
Mali	2001	2015	2001	2015		
Mauritanie	2007	2015	2007	2015	2004	2018
Maroc					2005	2018
Mozambique					2005	2018
Niger					2000	2018
Nigeria	2003	2016	2003	2016		
Oman					2000	2018
Pakistan	2007	2018	2007	2018	2004	2018
Palestine					2000	2018
Qatar						
Arabie saoudite					2007	2018
Sénégal	2000	2017	2000	2017	2003	2018
Sierra Leone	2000	2017	2000	2017	2011	2018
Somalie						
Soudan						
Surinam					2008	2018
Syrie						
Tadjikistan	2000	2017	2000	2017	2001	2017
Togo					2010	2015
Tunisie					2012	2018
Turquie						
Turkménistan	2006	2016	2006	2016		
Ouganda	2001	2016	2001	2016	2017	2017
EAU					2004	2016
Ouzbékistan					2006	2018
Yémen						

Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de référence 2000 et pour la dernière année 2018/2019.

Tableau 3: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI (suite)

PAYS	ODD 5				ODD 6			
	Proportion de sièges occupés par des femmes aux parlements nationaux		Proportion de femmes occupant des postes de direction		Proportion de la population qui a recours aux services de traitement de l'eau potable		Proportion de la population disposant d'installations de base de lavage des mains dans les locaux	
Année de base / Dernière année	2000	2021	2000	2019	2000	2017	2000	2017
Afghanistan	2006	2021	2014	2017			2005	2017
Albanie	2000	2021	2007	2019	2000	2017		
Algérie	2000	2021	2001	2017			2009	2017
Azerbaïdjan	2000	2021	2000	2019	2000	2017	2009	2017
Bahreïn	2003	2021			2000	2017		
Bangladesh	2000	2021	2006	2017	2000	2017	2005	2017
Bénin	2000	2021					2000	2017
Brunei	2017	2021	2001	2019				
Burkina Faso	2000	2021	2006	2018			2000	2017
Cameroun	2000	2021					2010	2017
Tchad	2000	2021					2011	2017
Comores	2005	2021					2008	2016
Côte d'ivoire	2000	2021	2016	2017	2000	2017	2006	2017
Djibouti	2000	2021						
Égypte	2016	2021	2000	2019			2000	2017
Gabon	2000	2021						
Gambie	2000	2021	2012	2018			2004	2017
Guinée	2000	2021					2006	2017
Guinée-Bissau	2000	2021					2004	2017
Guyana	2000	2021	2002	2018			2010	2017
Indonésie	2000	2021	2007	2019			2006	2017
Iran	2000	2021	2005	2019	2000	2017		
Irak	2000	2021			2000	2017	2005	2017
Jordanie	2000	2021	2017	2019	2000	2017		
Kazakhstan	2000	2021	2001	2017	2000	2017	2011	2017
Koweït	2000	2021	2005	2016	2000	2017		
Kirghizstan	2000	2021	2002	2018	2000	2017	2006	2017
Liban	2000	2021	2004	2019	2000	2017		
Libye	2006	2021						
Malaisie	2000	2021	2001	2019	2000	2017		
Maldives	2000	2021	2000	2016			2013	2017
Mali	2000	2021	2013	2018			2011	2017
Mauritanie	2000	2021					2005	2017
Maroc	2000	2021			2000	2017		
Mozambique	2000	2021					2007	2015
Niger	2000	2021					2002	2010
Nigeria	2001	2021			2000	2017	2011	2017
Oman	2005	2021	2000	2016	2000	2017	2013	2017
Pakistan	2003	2021	2001	2018	2000	2017	2009	2017
Palestine			2000	2019				
Qatar	2006	2021	2001	2017	2000	2017		
Arabie saoudite	2004	2021						
Sénégal	2000	2021					2013	2017
Sierra Leone	2000	2021			2000	2017	2004	2017
Somalie	2006	2021					2011	2017
Soudan	2000	2019					2010	2017
Surinam	2000	2021	2013	2016			2006	2014
Syrie	2000	2021					2014	2017
Tadjikistan	2000	2021			2000	2017	2006	2017
Togo	2000	2021	2011	2015			2004	2017
Tunisie	2000	2021			2000	2017	2006	2017
Turquie	2000	2021	2001	2019				
Turkménistan	2000	2021			2000	2017	2000	2017
Ouganda	2000	2021	2002	2017	2000	2017	2000	2017
EAU	2000	2021	2005	2019				
Ouzbékistan	2000	2021			2000	2017		
Yémen	2000	2021					2009	2017

Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de référence 2000 et pour la dernière année 2017/2019/2021

Tableau 3: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI (suite)

PAYS	ODD 6				ODD 7			
	Utilisation efficace de l'eau		Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau		Proportion de la population ayant accès à l'électricité		Part de l'énergie renouvelable dans le total final de la consommation d'énergie	
Année de base / Dernière année	2000	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Afghanistan	2000	2018	2017	2020	2005	2019	2000	2018
Albanie	2001	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Algérie	2001	2018	2017	2020	2008	2019	2000	2018
Azerbaïdjan	2000	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Bahreïn	2000	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Bangladesh	2008	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Bénin	2000	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Brunei				2020	2000	2019	2000	2018
Burkina Faso	2000	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Cameroun	2000	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Tchad	2000	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Comores	2000	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Côte d'ivoire	2000	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Djibouti					2000	2019	2000	2018
Égypte	2000	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Gabon	2000	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Gambie	2000	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Guinée	2001	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Guinée-Bissau	2000	2018		2020	2006	2019	2000	2018
Guyana	2010	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Indonésie	2005	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Iran	2000	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Irak	2000	2018	2017	2020	2006	2019	2000	2018
Jordanie	2000	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Kazakhstan	2000	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Koweït	2000	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Kirghizstan	2000	2018		2020	2000	2019	2000	2018
Liban	2000	2018	2017	2020	2004	2019	2000	2018
Libye	2000	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Malaisie	2000	2018	2017	2020	2009	2019	2000	2018
Maldives			2017	2020	2000	2019	2000	2018
Mali	2000	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Mauritanie	2000	2018	2017	2020	2001	2019	2000	2018
Maroc	2000	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Mozambique	2000	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Niger	2000	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Nigeria	2000	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Oman	2000	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Pakistan	2001	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Palestine	2000	2018			2000	2019	2000	2018
Qatar	2000	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Arabie saoudite	2000	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Sénégal	2000	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Sierra Leone	2000	2018	2017	2020	2004	2019	2000	2018
Somalie	2001	2018	2017	2020	2002	2019	2000	2018
Soudan	2011	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Surinam	2000	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Syrie	2000	2018		2020	2002	2019	2000	2018
Tadjikistan	2000	2018		2020	2000	2019	2000	2018
Togo	2000	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Tunisie	2000	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Turquie	2004	2018	2017	2020	2010	2019	2000	2018
Turkménistan	2000	2018		2020	2000	2019	2000	2018
Ouganda	2012	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
EAU	2000	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Ouzbékistan	2000	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018
Yémen	2004	2018	2017	2020	2000	2019	2000	2018

Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de référence 2000/2017 et pour la dernière année 2018/2019/2020.

Tableau 3: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI (suite)

PAYS	ODD 7				ODD 8			
	Niveau d'intensité énergétique de l'énergie primaire		Électricité renouvelable installée par habitant, capacité de production		Taux de chômage, 15 ans et plus, les deux sexes		Proportion de jeunes ne suivant pas d'études, d'emploi ou de formation, âgés de 15 à 24 ans, les deux sexes	
Année de base / Dernière année	2000	2018	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Afghanistan	2000	2018	2000	2019				
Albanie	2000	2018			2007	2019	2007	2019
Algérie	2000	2018	2000	2019	2000	2017	2009	2017
Azerbaïdjan	2000	2018	2000	2019	2000	2019		
Bahreïn	2000	2018	2000	2019				
Bangladesh	2000	2018	2000	2019	2000	2017	2005	2017
Bénin	2000	2018	2000	2019				
Brunei	2000	2018	2000	2019	2014	2019	2014	2019
Burkina Faso	2000	2018	2000	2019	2014	2018		
Cameroun	2000	2018	2000	2019				
Tchad	2000	2018	2000	2019				
Comores	2000	2018	2000	2019				
Côte d'ivoire	2000	2018	2000	2019	2012	2017	2012	2017
Djibouti	2000	2018	2000	2019				
Égypte	2000	2018	2000	2019	2000	2018	2008	2018
Gabon	2000	2018	2000	2019				
Gambie	2000	2018	2000	2019	2012	2018	2012	2018
Guinée	2000	2018	2000	2019				
Guinée-Bissau	2000	2018	2000	2019				
Guyana	2000	2018	2000	2019	2002	2018		
Indonésie	2000	2018	2000	2019	2014	2019	2000	2019
Iran	2000	2018	2000	2019	2002	2018	2009	2018
Irak	2000	2018	2000	2019	2007	2017		
Jordanie	2000	2018	2000	2019	2000	2019	2017	2019
Kazakhstan	2000	2018	2000	2019	2000	2019	2001	2016
Koweït	2000	2018	2000	2019	2000	2016		
Kirghizstan	2000	2018	2000	2019	2000	2018	2009	2018
Liban	2000	2018	2000	2019	2004	2019	2007	2019
Libye	2000	2018	2000	2019				
Malaisie	2000	2018	2000	2019	2000	2019	2011	2018
Maldives	2000	2018	2000	2019	2000	2016	2009	2016
Mali	2000	2018	2000	2019	2004	2018	2010	2018
Mauritanie	2000	2018	2000	2019	2012	2017	2012	2017
Maroc	2000	2018	2000	2019	2000	2016		
Mozambique	2000	2018	2000	2019				
Niger	2000	2018	2000	2019	2005	2017		
Nigeria	2000	2018	2000	2019	2011	2019	2013	2019
Oman	2000	2018	2000	2019	2008	2018		
Pakistan	2000	2018	2000	2019	2006	2018	2006	2018
Palestine	2000	2018	2000	2019	2000	2019	2000	2019
Qatar	2000	2018	2000	2019	2004	2018		
Arabie saoudite	2000	2018	2000	2019	2000	2018	2009	2015
Sénégal	2000	2018	2000	2019	2002	2017	2015	2017
Sierra Leone	2000	2018	2000	2019				
Somalie	2000	2018	2000	2019				
Soudan	2000	2018	2000	2019				
Surinam	2000	2018	2000	2019	2004	2016		
Syrie	2000	2018	2000	2019				
Tadjikistan	2000	2018	2000	2019	2009	2016		
Togo	2000	2018	2000	2019	2006	2017	2006	2017
Tunisie	2000	2018	2000	2019	2000	2019		
Turquie	2000	2018	2000	2019	2000	2019	2006	2019
Turkménistan	2000	2018	2000	2019				
Ouganda	2000	2018	2000	2019	2003	2017	2005	2017
EAU	2000	2018	2000	2019	2000	2019		
Ouzbékistan	2000	2018	2000	2019	2007	2019		
Yémen	2000	2018	2000	2019				

Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de référence 2000 et pour la dernière année 2018/2019.

Tableau 3: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI (suite)

PAYS	ODD 8		ODD 9					
	Proportion d'adultes possédant un compte auprès d'une institution financière ou d'un fournisseur de services d'argent mobile, 15 ans et plus, les deux sexes		Volume de fret, transport aérien		Volume de passagers, transport aérien		Valeur ajoutée manufacturière en proportion du PIB	
Année de base / Dernière année	2011	2017	2017	2019	2017	2019	2000	2019
Afghanistan	2011	2017	2017	2019	2017	2019	2000	2019
Albanie	2011	2017	2017	2019	2017	2019	2000	2019
Algérie	2011	2017	2017	2019	2017	2019	2000	2019
Azerbaïdjan	2011	2017	2017	2019	2017	2019	2000	2019
Bahreïn	2011	2017	2017	2019	2017	2019	2000	2019
Bangladesh	2011	2017	2017	2019	2017	2019	2000	2019
Bénin	2011	2017					2000	2019
Brunei			2017	2019	2017	2019	2000	2019
Burkina Faso	2011	2017	2017	2019	2017	2019	2000	2019
Cameroun	2011	2017	2017	2019	2017	2019	2000	2019
Tchad	2011	2017					2000	2019
Comores							2000	2019
Côte d'ivoire	2014	2017	2017	2019	2017	2019	2000	2019
Djibouti							2000	2019
Égypte	2011	2017	2017	2019	2017	2019	2000	2019
Gabon	2011	2017					2000	2019
Gambie			2017	2019	2017	2019	2000	2019
Guinée	2011	2017					2000	2019
Guinée-Bissau							2000	2019
Guyana			2018	2019	2018	2019	2000	2019
Indonésie	2011	2017	2017	2019	2017	2019	2000	2019
Iran	2011	2017	2017	2019	2017	2019	2000	2019
Irak	2011	2017	2017	2019	2017	2019	2000	2019
Jordanie	2011	2017	2017	2019	2017	2019	2000	2019
Kazakhstan	2011	2017	2017	2019	2017	2019	2000	2019
Koweït	2011	2017	2017	2019	2017	2019	2000	2019
Kirghizstan	2011	2017	2017	2019	2017	2019	2000	2019
Liban	2011	2017	2017	2019	2017	2019	2000	2019
Libye			2017	2019	2017	2019	2000	2019
Malaisie	2011	2017	2017	2019	2017	2019	2000	2019
Maldives			2017	2019	2017	2019	2000	2019
Mali	2011	2017					2000	2019
Mauritanie	2011	2017	2017	2019	2017	2019	2000	2019
Maroc			2017	2019	2017	2019	2000	2019
Mozambique			2017	2019	2017	2019	2000	2019
Niger	2011	2017	2017	2017	2017	2017	2000	2019
Nigeria	2011	2017	2017	2019	2017	2019	2000	2019
Oman			2017	2019	2017	2019	2000	2019
Pakistan	2011	2017	2017	2019	2017	2019	2000	2019
Palestine	2011	2017					2000	2019
Qatar			2017	2019	2017	2019	2000	2019
Arabie saoudite	2011	2017	2017	2019	2017	2019	2000	2019
Sénégal	2011	2017	2017	2019	2017	2019	2000	2019
Sierra Leone	2011	2017					2000	2019
Somalie			2017	2019	2017	2019	2000	2019
Soudan			2017	2019	2017	2019	2008	2019
Surinam			2017	2019	2017	2019	2000	2019
Syrie			2017	2019	2017	2019	2000	2019
Tadjikistan	2011	2017	2017	2019	2017	2019	2000	2019
Togo	2011	2017	2017	2019	2017	2019	2000	2019
Tunisie	2014	2017	2017	2019	2017	2019	2000	2019
Turquie	2011	2017	2017	2019	2017	2019	2000	2019
Turkménistan	2011	2017	2017	2019	2017	2019	2000	2019
Ouganda	2011	2017	2017	2019	2017	2019	2000	2019
EAU	2011	2017	2017	2019	2017	2019	2000	2019
Ouzbékistan	2011	2017	2017	2019	2017	2019	2000	2019
Yémen			2017	2018	2017	2018	2000	2019

Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de base 2000/2011/2017 et pour la dernière année 2017/2019.

Tableau 3: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI (suite)

PAYS	ODD 9							
	Proportion de petites industries ayant un prêt ou une marge de crédit		Émissions de dioxyde de carbone par unité de la VAM		Dépenses en recherche et en développement en pourcentage du PIB		Chercheurs (en équivalent temps plein) par million d'habitants	
Année de base / Dernière année	2006	2020	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Afghanistan								
Albanie	2007	2019	2000	2018				
Algérie			2000	2018	2001	2017	2005	2017
Azerbaïdjan	2009	2019	2000	2018	2000	2018		
Bahreïn			2000	2018				
Bangladesh			2000	2018				
Bénin	2009	2016	2000	2018				
Brunei			2000	2018				
Burkina Faso					2001	2017		
Cameroun	2009	2016	2000	2018				
Tchad	2009	2018						
Comores								
Côte d'ivoire	2009	2016	2000	2018				
Djibouti								
Égypte	2013	2020	2000	2018	2000	2018	2007	2018
Gabon			2000	2018				
Gambie	2006	2018						
Guinée	2006	2016						
Guinée-Bissau								
Guyana								
Indonésie	2009	2015	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Iran			2000	2018	2001	2017	2006	2017
Irak			2000	2018	2007	2017	2007	2017
Jordanie	2012	2019	2000	2018	2002	2016	2015	2017
Kazakhstan	2009	2019	2000	2018	2000	2018	2007	2018
Koweït			2000	2018	2000	2018	2000	2018
Kirghizstan	2009	2019	2000	2018	2000	2017		
Liban	2013	2019	2000	2018				
Libye			2000	2018				
Malaisie			2000	2018	2000	2016	2000	2016
Maldives								
Mali	2007	2016			2007	2017	2006	2017
Mauritanie								
Maroc	2013	2019	2000	2018			2006	2016
Mozambique	2007	2017	2000	2018	2002	2015	2006	2015
Niger	2009	2017	2000	2018				
Nigeria			2000	2018				
Oman			2000	2018	2011	2018	2011	2018
Pakistan			2000	2018	2000	2017	2005	2017
Palestine	2013	2019						
Qatar			2000	2018	2012	2015	2012	2015
Arabie saoudite			2000	2018				
Sénégal			2000	2018	2008	2015	2006	2015
Sierra Leone	2009	2017						
Somalie								
Soudan			2008	2018				
Surinam	2010	2018	2000	2018				
Syrie			2000	2018				
Tadjikistan	2008	2019	2000	2018	2001	2018		
Togo	2009	2016	2000	2018			2003	2017
Tunisie	2013	2020	2000	2018	2002	2018	2007	2018
Turquie	2008	2019	2000	2018	2000	2017	2000	2017
Turkménistan			2000	2018				
Ouganda								
EAU			2000	2018	2011	2018	2015	2018
Ouzbékistan	2008	2019	2000	2018	2000	2018	2000	2018
Yémen			2000	2018				

Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de base 2000/2006 et pour la dernière année 2018/2020.

Tableau 3: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI (suite)

PAYS	ODD 9						ODD 10	
	Total des flux officiels pour les infrastructures, par pays bénéficiaires		Proportion de la valeur ajoutée de l'industrie MHT dans la VAM totale		Proportion de la population couverte par un réseau mobile, 3G		Proportion de personnes vivant sous 50 % du revenu médian	
Année de base / Dernière année	2000	2018	2000	2018	2007	2019	2000	2018
Afghanistan	2000	2018	2000	2018	2013	2019		
Albanie	2000	2018	2000	2018	2011	2019	2002	2017
Algérie	2000	2018	2000	2018	2013	2019		
Azerbaïdjan	2000	2018	2000	2018	2009	2019		
Bahreïn			2000	2018	2009	2019		
Bangladesh	2000	2018	2000	2018	2012	2019	2000	2016
Bénin	2000	2018			2007	2019	2003	2015
Brunei			2000	2018	2012	2019		
Burkina Faso	2000	2018			2007	2019		
Cameroun	2000	2018	2000	2018	2015	2019		
Tchad	2000	2018			2014	2019		
Comores	2000	2018			2015	2019		
Côte d'ivoire	2000	2018	2000	2018	2009	2019	2002	2015
Djibouti	2000	2018			2009	2019	2002	2017
Égypte	2000	2018	2000	2018	2009	2019	2004	2017
Gabon	2000	2018	2000	2018	2014	2019	2005	2017
Gambie	2000	2018	2000	2018	2009	2018	2003	2015
Guinée	2000	2018			2014	2019		
Guinée-Bissau	2000	2018			2015	2016		
Guyana	2000	2018			2007	2017		
Indonésie	2000	2018	2000	2018	2014	2019		
Iran	2000	2018	2000	2018	2010	2019	2005	2017
Irak	2003	2018	2000	2018	2012	2019		
Jordanie	2000	2018	2000	2018	2010	2019		
Kazakhstan	2000	2018	2000	2018	2012	2019	2001	2017
Koweït			2000	2018	2012	2019		
Kirghizstan	2000	2018	2000	2018	2011	2019	2000	2018
Liban	2000	2018	2000	2018	2009	2019		
Libye	2006	2018			2014	2017		
Malaisie	2000	2018	2000	2018	2009	2019	2004	2015
Maldives	2000	2018	2000	2018	2009	2019	2002	2016
Mali	2000	2018			2014	2019		
Mauritanie	2000	2018			2014	2019		
Maroc	2000	2018	2000	2018	2008	2019		
Mozambique	2000	2018	2000	2018	2012	2019		
Niger	2000	2018	2000	2018	2014	2017		
Nigeria	2000	2018	2000	2018	2014	2019		
Oman			2000	2018	2007	2019		
Pakistan	2000	2018	2000	2018	2012	2019	2001	2015
Palestine	2000	2018	2000	2018	2010	2019	2004	2016
Qatar			2000	2018	2007	2019		
Arabie saoudite			2000	2018	2009	2019		
Sénégal	2000	2018	2000	2018	2014	2019		
Sierra Leone	2000	2018			2014	2019	2003	2018
Somalie	2000	2018			2010	2017		
Soudan	2000	2018			2009	2019		
Surinam	2000	2018	2000	2018	2012	2019		
Syrie	2000	2018	2000	2018	2009	2019		
Tadjikistan	2000	2018	2000	2018	2014	2017	2003	2015
Togo	2000	2018			2010	2019	2006	2015
Tunisie	2000	2018	2000	2018	2010	2019	2000	2015
Turquie	2000	2018	2000	2018	2007	2019	2002	2018
Turkménistan	2000	2018			2012	2017		
Ouganda	2000	2018	2000	2018	2010	2018	2002	2016
EAU			2000	2018	2010	2019		
Ouzbékistan	2000	2018	2000	2018	2012	2019		
Yémen	2000	2018	2000	2018	2012	2017		

Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de base 2000/2007 et pour la dernière année 2018/2019.

Tableau 3: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI (suite)

PAYS	ODD 10						ODD 11	
	Part du travail dans le PIB		Proportion des lignes tarifaires appliquées aux importations à tarif zéro, totales ou non ventilées		Aide totale au développement, par pays bénéficiaires		Proportion de la population urbaine vivant dans les bidonvilles	
Année de base / Dernière année	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2000	2018
Afghanistan	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2014	2018
Albanie	2004	2017	2005	2019	2000	2018		
Algérie	2004	2017	2005	2019	2000	2018		
Azerbaïdjan	2004	2017	2005	2019	2000	2018		
Bahreïn	2004	2017	2005	2019				
Bangladesh	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2000	2018
Bénin	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2000	2018
Brunei	2004	2017	2005	2019				
Burkina Faso	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2000	2018
Cameroun	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2000	2018
Tchad	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2000	2018
Comores	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2000	2018
Côte d'ivoire	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2000	2018
Djibouti	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2014	2018
Égypte	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2000	2018
Gabon	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2005	2018
Gambie	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2005	2018
Guinée	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2000	2018
Guinée-Bissau	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2005	2018
Guyana	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2005	2018
Indonésie	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2000	2018
Iran	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2016	2018
Irak	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2000	2018
Jordanie	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2005	2018
Kazakhstan	2004	2017	2005	2019	2000	2018		
Koweït	2004	2017	2005	2019				
Kirghizstan	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2016	2018
Liban	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2005	2018
Libye	2004	2017	2005	2019	2005	2018		
Malaisie	2004	2017	2005	2019	2000	2018		
Maldives	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2016	2018
Mali	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2000	2018
Mauritanie	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2014	2018
Maroc	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2000	2018
Mozambique	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2000	2018
Niger	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2000	2018
Nigeria	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2000	2018
Oman	2004	2017	2005	2019				
Pakistan	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2000	2018
Palestine	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2016	2018
Qatar	2004	2017	2005	2019				
Arabie saoudite	2004	2017	2005	2019			2005	2018
Sénégal	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2000	2018
Sierra Leone	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2005	2018
Somalie	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2005	2018
Soudan	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2014	2018
Surinam	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2005	2018
Syrie	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2005	2018
Tadjikistan	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2016	2018
Togo	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2005	2018
Tunisie	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2014	2018
Turquie	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2000	2018
Turkménistan	2004	2017	2005	2019	2000	2018		
Ouganda	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2000	2018
EAU	2004	2017	2005	2019				
Ouzbékistan	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2016	2018
Yémen	2004	2017	2005	2019	2000	2018	2005	2018

Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de base 2000/2004/2005 et pour la dernière année 2017/2018/2019.

Tableau 3: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI (suite)

PAYS	ODD 11						ODD 12	
	Personnes directement affectées par les catastrophes		Pertes économiques directes attribuables aux catastrophes par rapport au PIB		Niveaux annuels moyens de particules fines, total		Consommation matérielle nationale par habitant, toutes les matières premières	
Année de base / Dernière année	2005	2019	2005	2019	2011	2016	2000	2017
Afghanistan	2016	2019	2017	2019	2011	2016	2000	2017
Albanie	2005	2019	2005	2019	2011	2016	2000	2017
Algérie					2011	2016	2000	2017
Azerbaïdjan					2011	2016	2000	2017
Bahreïn					2011	2016	2000	2017
Bangladesh	2015	2018			2011	2016	2000	2017
Bénin					2011	2016	2000	2017
Brunei					2011	2016	2000	2017
Burkina Faso	2005	2018	2007	2018	2011	2016	2000	2017
Cameroun	2005	2019	2006	2019	2011	2016	2000	2017
Tchad					2011	2016	2000	2017
Comores	2005	2019	2012	2019	2011	2016	2000	2017
Côte d'ivoire	2005	2015	2005	2015	2011	2016	2000	2017
Djibouti					2011	2016	2000	2017
Égypte	2005	2018	2005	2018	2011	2016	2000	2017
Gabon					2011	2016	2000	2017
Gambie	2008	2019	2015	2019	2011	2016	2000	2017
Guinée					2011	2016	2000	2017
Guinée-Bissau	2017	2018	2017	2018	2011	2016	2000	2017
Guyana					2011	2016	2000	2017
Indonésie	2005	2019	2005	2019	2011	2016	2000	2017
Iran					2011	2016	2000	2017
Irak	2007	2018			2011	2016	2000	2017
Jordanie	2005	2018	2005	2018	2011	2016	2000	2017
Kazakhstan	2005	2019	2005	2019	2011	2016	2000	2017
Koweït					2011	2016	2000	2017
Kirghizstan	2015	2019	2015	2019	2011	2016	2000	2017
Liban	2005	2018	2005	2018	2011	2016	2000	2017
Libye					2011	2016	2000	2017
Malaisie	2005	2019	2005	2019	2011	2016	2000	2017
Maldives	2005	2017	2005	2017	2011	2016	2000	2017
Mali	2006	2017	2005	2017	2011	2016	2000	2017
Mauritanie					2011	2016	2000	2017
Maroc	2005	2019	2005	2018	2011	2016	2000	2017
Mozambique	2005	2018	2005	2018	2011	2016	2000	2017
Niger	2005	2019	2005	2019	2011	2016	2000	2017
Nigeria					2011	2016	2000	2017
Oman					2011	2016	2000	2017
Pakistan	2005	2018	2005	2018	2011	2016	2000	2017
Palestine	2005	2018						
Qatar					2011	2016	2000	2017
Arabie saoudite					2011	2016	2000	2017
Sénégal	2005	2015	2005	2015	2011	2016	2000	2017
Sierra Leone	2006	2015	2006	2015	2011	2016	2000	2017
Somalie					2011	2016	2000	2017
Soudan	2005	2019	2017	2019	2011	2016	2000	2017
Surinam					2011	2016	2000	2017
Syrie					2011	2016	2000	2017
Tadjikistan	2016	2018	2017	2018	2011	2016	2000	2017
Togo	2005	2018	2005	2018	2011	2016	2000	2017
Tunisie	2005	2018	2006	2018	2011	2016	2000	2017
Turquie	2005	2019	2005	2019	2011	2016	2000	2017
Turkménistan					2011	2016	2000	2017
Ouganda	2005	2016	2005	2016	2011	2016	2000	2017
EAU					2011	2016	2000	2017
Ouzbékistan					2011	2016	2000	2017
Yémen					2011	2016	2000	2017

Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de base 2000/2005/2011 et pour la dernière année 2016/2017/2019.

Tableau 3: Années de référence utilisées pour certains indicateurs d'évaluation du progrès des pays de l'OCI (suite)

PAYS	ODD 12		ODD 14					
	Subventions aux combustibles fossiles pré-taxées (consommation et production) par habitant		Écarts de la chlorophylle-a, télédétection		Proportion moyenne de zones marines clés pour la biodiversité couvertes par des zones protégées		Pêche durable en proportion du PIB	
Année de base / Dernière année	2015	2019	2000	2019	2000	2019	2011	2017
Afghanistan	2015	2019						
Albanie	2015	2019	2001	2018	2000	2019		
Algérie	2015	2019	2000	2019	2000	2019		
Azerbaïdjan	2015	2019						
Bahreïn	2015	2019	2000	2019	2000	2019	2011	2017
Bangladesh	2015	2019	2000	2019	2000	2019	2011	2017
Bénin			2000	2019	2000	2019		
Brunei	2015	2019	2000	2019	2000	2019	2011	2017
Burkina Faso	2015	2019						
Cameroun	2015	2019	2000	2019			2011	2017
Tchad								
Comores			2000	2019	2000	2019	2011	2015
Côte d'ivoire	2015	2019	2000	2019	2000	2019		
Djibouti	2015	2019	2000	2019	2000	2019	2013	2017
Égypte	2015	2019	2000	2019	2000	2019		
Gabon	2015	2019	2000	2019	2000	2019		
Gambie			2000	2019	2000	2019	2011	2017
Guinée			2000	2019	2000	2019	2011	2017
Guinée-Bissau			2000	2019	2000	2019	2011	2017
Guyana	2015	2019	2000	2019			2011	2017
Indonésie	2015	2019	2000	2019	2000	2019	2011	2017
Iran	2015	2019	2000	2019	2000	2019	2011	2017
Irak	2015	2019			2000	2019	2011	2017
Jordanie	2015	2019						
Kazakhstan	2015	2019						
Koweït	2015	2019	2000	2019	2000	2019	2011	2017
Kirghizstan	2015	2019						
Liban	2015	2019	2000	2019	2000	2019		
Libye	2015	2019	2000	2019	2000	2019		
Malaisie	2015	2019	2000	2019	2000	2019	2011	2017
Maldives			2000	2019	2000	2019	2011	2017
Mali	2015	2019						
Mauritanie	2015	2019	2000	2019	2000	2019		
Maroc	2015	2019	2000	2019	2000	2019	2011	2017
Mozambique	2015	2019	2000	2019	2000	2019	2011	2017
Niger								
Nigeria	2015	2019	2000	2019	2000	2019	2011	2017
Oman	2015	2019	2000	2019	2000	2019	2011	2017
Pakistan	2015	2019	2000	2019	2000	2019	2011	2017
Palestine			2000	2019				
Qatar	2015	2019	2000	2019	2000	2019		
Arabie saoudite	2015	2019	2000	2019	2000	2019		
Sénégal	2015	2019	2000	2019	2000	2019	2015	2017
Sierra Leone			2000	2019	2000	2019	2011	2017
Somalie			2000	2019	2000	2019		
Soudan	2015	2019	2000	2019	2000	2019		
Surinam	2015	2019	2000	2019	2000	2019	2011	2017
Syrie					2000	2019		
Tadjikistan	2015	2019						
Togo			2000	2019			2011	2015
Tunisie	2015	2019	2000	2019	2000	2019		
Turquie	2015	2019	2000	2019	2000	2019		
Turkménistan	2015	2019						
Ouganda	2015	2019						
EAU	2015	2019	2000	2019				
Ouzbékistan	2015	2019						
Yémen	2015	2019	2000	2019	2000	2019	2011	2017

Les valeurs dans les cellules indiquent l'année à laquelle les données ont été saisies pour l'année de base 2000/2011/2015 et pour la dernière année 2017/2019.

Annexe 2: Liste des indicateurs choisis pour l'évaluation et la méthodologie des progrès accomplis dans la réalisation des ODD

Objectif 1: Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Pauvreté extrême	ODD	Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté international (%)	0
Pauvreté nationale	ODD	Proportion de la population vivant sous le seuil national de pauvreté (%)	Réduisant au minimum par moitié
Protection sociale	ODD	Proportion de la population au-dessus de l'âge légal de la retraite recevant une pension, les deux sexes (%)	100
Accès aux services de base	ODD	Proportion de la population ayant accès aux services d'assainissement de base (%)	100
Résilience aux catastrophes	ODD	Décès et personnes disparues attribués à des catastrophes (pour 100 000 habitants)	Aucune
	ODD	Pertes économiques directes attribuables aux catastrophes par rapport au PIB (%)	Aucune
Mobilisation de ressources pour l'éducation	ODD	Proportion de l'ensemble des dépenses publiques consacrées aux services essentiels, à l'éducation et à la santé (%)	Aucune

Objectif 2: Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Sous-alimentation	ODD	Prévalence de la sous-alimentation (%)	2,5
Malnutrition	ODD	Proportion d'enfants souffrant d'un retard de croissance modéré ou grave. âges <5 ans (%)	0
	ODD	Proportion d'enfants en surpoids modéré ou élevé, âgés de moins de 5 ans (%)	0
	ODD	Proportion d'enfants souffrant d'émaciation modérée ou grave, âgés de moins de 5 ans (%)	0
Investissements dans l'agriculture	ODD	Indice d'orientation agricole des dépenses publiques	Aucune

Objectif 3: Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Mortalité maternelle	ODD	Taux de mortalité maternelle (par 100 000 naissances vivantes)	70
Mortalité infantile	ODD	Taux de mortalité de moins de 5 ans, les deux sexes (pour 1 000 naissances vivantes)	25
	ODD	Taux de mortalité néonatale, les deux sexes (pour 1 000 naissances vivantes)	12
Incidence de la tuberculose	ODD	Incidence de la tuberculose (pour 100 000 habitants)	0
Maladies non transmissibles et santé mentale	ODD	Taux de mortalité attribuable à des maladies cardiovasculaires, au cancer, au diabète ou à des maladies respiratoires chroniques (probabilité), âgés de 30 à 70 ans, les deux sexes (%)	Réduction d'au moins un tiers
	ODD	Taux de mortalité par suicide, les deux sexes (pour 100 000 habitants)	Aucune
Consommation d'alcool	ODD	Consommation d'alcool par habitant, âgé de 15 ans ou plus, au cours d'une année civile, les deux sexes (litres d'alcool pur)	Aucune
Décès dus aux accidents de la route	ODD	Taux de décès dus aux accidents de la route (pour 100 000 habitants)	Réduisant au minimum par moitié
Santé en matière de procréation	ODD	Proportion de femmes en âge de procréer dont les besoins en matière de planification familiale sont satisfaits par les méthodes modernes, âgées de 15 à 49 ans (%)	100
Couverture des soins de santé	ODD	Indice de couverture des services de la Couverture sanitaire universelle (CSU)	100
Décès par empoisonnement accidentel	ODD	Taux de mortalité attribuable à des empoisonnements accidentel, les deux sexes (pour 100 000 habitants)	Aucune
Lutte anti-tabac	ODD	Prévalence de la consommation actuelle de tabac, normalisée selon l'âge, chez les personnes de 15 ans et plus, des deux sexes (%)	Aucune
Couverture vaccinale	ODD	Proportion de la population cible ayant reçu tous les trois doses de vaccins diphtérie tétanos coqueluche (%)	100
Densité des médecins	ODD	Densité des travailleurs de la santé, Médecins (pour 10 000 habitants)	Aucune

Objectif 4: Assurer l'accès de tous à une éducation équitable et de qualité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Taux d'achèvement	ODD	Taux d'achèvement, primaire, les deux sexes (%)	100
	ODD	Taux d'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire, les deux sexes (%)	100
	ODD	Taux d'achèvement du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les deux sexes (%)	100
Participation à l'éducation préscolaire	ODD	Taux de participation à l'apprentissage organisé (une année avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire), les deux sexes (%)	100
L'égalité d'accès à l'éducation	ODD	Indice de parité entre les sexes ajusté pour le taux d'achèvement, primaire	1
	ODD	Indice de parité entre les sexes ajusté pour le taux d'achèvement, premier cycle de l'enseignement secondaire	1
	ODD	Indice de parité entre les sexes ajusté pour le taux d'achèvement, deuxième cycle de l'enseignement secondaire	1
Enseignants qualifiés	ODD	Proportion d'enseignants de l'enseignement primaire qui ont reçu au moins la formation pédagogique minimale organisée	Aucune

Objectif 5: Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Les femmes aux commandes	ODD	Pourcentage de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (% du nombre total de sièges)	Aucune
	ODD	Proportion de femmes occupant des postes de direction (%)	Aucune

Objectif 6: Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Objectif	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Eau potable	ODD	Proportion de la population qui a recours aux services de traitement de l'eau potable (%)	100
Accès à l'hygiène	ODD	Proportion de la population disposant d'installations de base de lavage des mains dans les locaux (%)	100
Efficacité de l'utilisation de l'eau	ODD	Efficacité de l'utilisation de l'eau (en dollars par m^3)	Aucune
	ODD	Niveau de stress hydrique : prélèvement d'eau douce en proportion des ressources disponibles en eau douce (%)	Aucune

Objectif 7: Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Accès aux services énergétiques	ODD	Proportion de la population ayant accès à l'électricité (%)	100
Part des énergies renouvelables	ODD	Part de l'énergie renouvelable dans le total final de la consommation d'énergie (%)	Aucune
Efficacité énergétique	ODD	Niveau d'intensité énergétique de l'énergie primaire (mégajoules par PPA constante du PIB en 2017)	Réduisant au minimum par moitié
Investir dans les infrastructures d'énergie renouvelable	ODD	Électricité renouvelable installée par habitant, capacité de production (watts)	Aucune

Objectif 8: Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Croissance économique par habitant	ODD	Taux de croissance annuel du PIB réel par habitant (%)	OCI-PMA: 7 Non OCI-PMA: 5
Croissance de la productivité du travail	ODD	Taux de croissance annuelle du PIB réel par personne pourvue d'un emploi (%)	OCI-PMA: 7 Non OCI-PMA: 5
Efficacité des ressources au niveau de la consommation	ODD	Consommation matérielle nationale par habitant, toutes les matières premières (tonnes)	Aucune
Le taux de chômage	ODD	Taux de chômage, 15 ans et plus, les deux sexes (%)	Aucune
NEET chez les jeunes	ODD	Proportion de jeunes ne suivant pas d'études, d'emploi ou de formation, âgés de 15 à 24 ans, les deux sexes (%)	Aucune
Accès aux services financiers	ODD	Proportion d'adultes possédant un compte auprès d'une institution financière ou d'un fournisseur de services d'argent mobile, 15 ans et plus, les deux sexes (%)	100

Objectif 9: Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et encourager l'innovation

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Manufacture, valeur ajoutée	ODD	Valeur ajoutée manufacturière (Prix courants en dollars) en proportion du PIB (%)	OCI-PMA: Doublement de la part Non OCI-PMA: Aucune
Accès au financement pour les PME	ODD	Proportion de petites industries ayant un prêt ou une marge de crédit (%)	Aucune
Émissions de dioxyde de carbone	ODD	Émissions de CO_2 par unité de VAM (kg de CO_2 par constante 2015 en dollars des États-Unis)	Aucune
Recherche et développement	ODD	Dépenses en recherche et en développement en pourcentage du PIB (%)	Aucune
	ODD	Chercheurs (en équivalent temps plein) par million d'habitants	Aucune
Fabrication de haute technologie	ODD	Proportion de la valeur ajoutée de l'industrie MHT dans la VAM totale (%)	Aucune
Couverture mobile de troisième génération (3G)	ODD	Proportion de la population couverte par un réseau mobile, 3G (%)	Aucune

Objectif 10: Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Inclusion économique	ODD	Proportion de personnes vivant sous 50 % du revenu médian (%)	Aucune
Inégalité des revenus	ODD	Part du travail dans le PIB (%)	Aucune

Objectif 11: Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient inclusifs, sûrs, résilients et durables.

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Logement et services de base	ODD	Proportion de la population urbaine vivant dans les bidonvilles (%)	0
Résilience aux catastrophes	ODD	Décès et personnes disparues attribués à des catastrophes (pour 100 000 habitants)	Aucune
	ODD	Pertes économiques directes attribuables aux catastrophes par rapport au PIB (%)	Aucune
Qualité de l'air	ODD	Niveaux annuels moyens de particules fines, totales (microgrammes par m^3)	Aucune

Objectif 12: Établir des modes de consommation et de production durables

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Efficacité des ressources au niveau de la consommation	ODD	Consommation matérielle nationale par habitant, toutes les matières premières (tonnes)	Aucune

Objectif 14: Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Pollution marine	ODD	Écarts de la chlorophylle-a, télédétection (%)	Aucune
Conservation marine	ODD	Proportion moyenne de zones marines clés pour la biodiversité couvertes par des zones protégées (%)	10
Pêche durable	ODD	Pêche durable en proportion du PIB (%)	Aucune

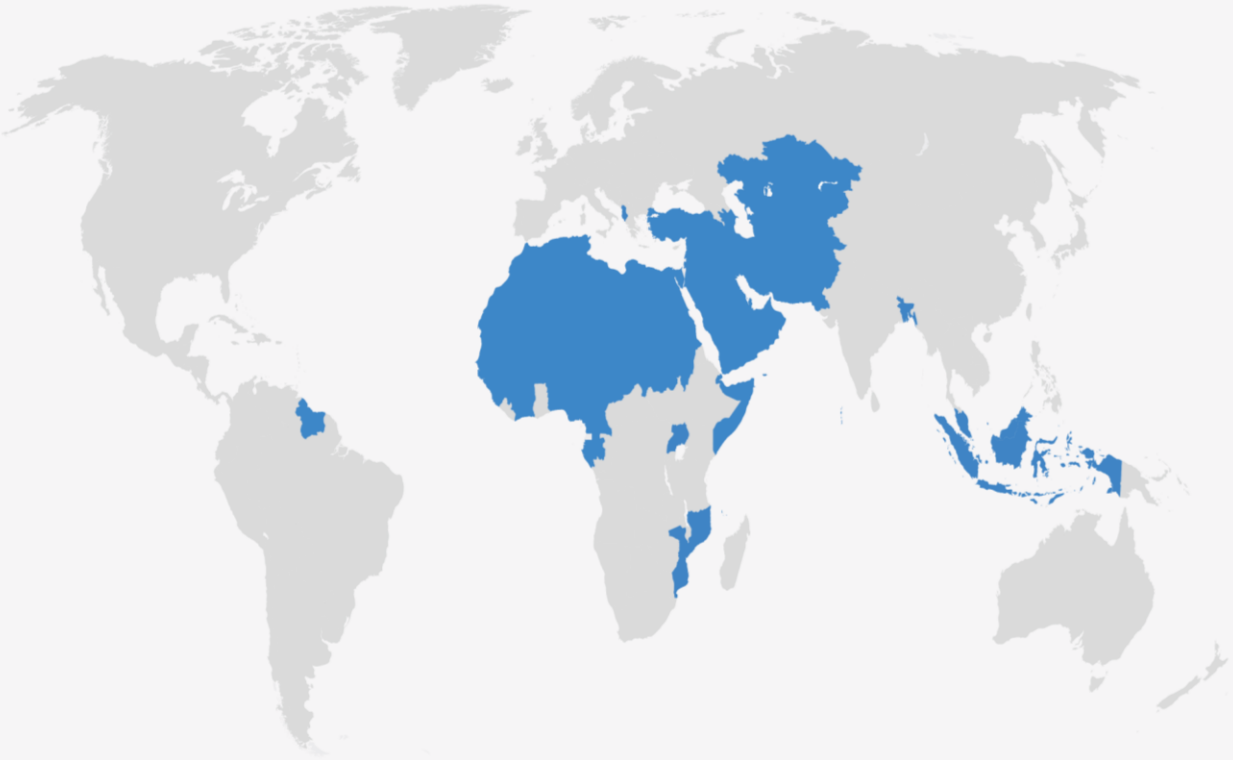

CENTRE DE RECHERCHES STATISTIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES ET DE FORMATION POUR LES PAYS ISLAMIQUES

Kudüs Cad. No: 9, Diplomatik Site, 06450 ORAN, Ankara, Turquie
Téléphone : (90-312) 468 61 72-76 Fax: (90-312) 468 57 26
Email: oicankara@sesric.org Web: www.sesric.org